

L'étoffe des héros ?

**L'engagement étranger
dans la Résistance française**

Cette publication a été soutenue par le Fonds national suisse de la recherche scientifique.



FONDS NATIONAL SUISSE
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Georg Editeur
chemin de la Mousse, 46
1225 Chêne-Bourg, Suisse
www.georg.ch

Mise en page : Nord Compo
Maquette : Jennifer Freuler

En couverture :
Paul Thalmann, ancien légionnaire et engagé dans les FFL
: E5330-01#1975/95#1105, ArF

ISBN (Georg) 9782825712238

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation,
y compris par la photocopie, réservés pour tous les pays.

L'étoffe des héros ?

L'engagement étranger dans la Résistance française

Sous la direction de
Marie-Laure Graf et Irène Herrmann

Actes du colloque
« L'engagement étranger dans la Résistance française :
modalités, impacts et construction mémorielle »,
tenu à l'université de Genève, 21-22 juin 2018

GEORG

Note des éditrices

Afin de faciliter la lecture de cet ouvrage, l'utilisation du genre masculin générique a été adoptée. Ce choix orthographique ne doit pas faire oublier les nombreuses femmes qui se sont engagées dans la Résistance.

En guise d'introduction...

Irène Herrmann et Marie-Laure Graf

La figure du résistant a été célébrée officiellement dès la libération de la France. Ces combattants ont été honorés par la République, soucieuse de retrouver rapidement une légitimité et une unité qui lui avaient fait cruellement défaut pendant l'Occupation. Les opposants au régime nazi sont alors amalgamés dans leur lutte, et recouverts d'une gloire toute militaire, susceptible de voiler leur origine¹, la nature des actes commis et la diversité des mobiles ayant conduit à les accomplir.

À l'orée des années 1990, l'historiographie, qu'il faut distinguer de la mémoire, s'empare du sujet. À la faveur de l'ouverture des archives, les chercheurs reconstituent les réseaux, interrogent les actions et les modalités de la vie en clandestinité². En dépit de l'intérêt certain de ces travaux, et malgré une scientificité tout aussi attestée, il s'avère que cette production contribue à prolonger le mythe³ façonné dans et par le contexte particulier de la France d'après Seconde Guerre mondiale. Ainsi, ces études ne se penchent guère sur les motivations de ce mouvement de désobéissance civile fondamentale. Ou plus exactement, elles se concentrent sur l'inspiration politique de ses acteurs. Certes, elles ne se contentent plus de souligner la cohésion résultant de l'affrontement d'un ennemi commun et elles établissent,

¹ Voir, par exemple, les textes d'Eva Pavone et de Jérémy Guedj, qui présentent une image beaucoup plus nuancée de ce processus.

² Voir notamment COURTOIS Stéphane, PESCHANSKI Denis et RAYSKI Adam, *Le Sang de l'étranger. Les immigrés de la M.O.I. dans la Résistance*, Paris : Fayard, 1989 ; BAR-TOSEK Karel, GALLISSOT René, PESCHANSKI Denis (éd.), *De l'exil à la résistance. Réfugiés et immigrés d'Europe centrale en France. 1933-1945*, Paris : Arcantère, 1997.

³ ROUSSO, Henry, *Le syndrome de Vichy, de 1944 à nos jours*, Paris : Seuil, 1990 ; JUDT, Tony, *Postwar. A History of Europe since 1945*, New York : The Penguin Press, 2005.

le cas échéant, d'utiles distinctions entre les différentes affiliations partisanses⁴.

Depuis quelques années, des études particulièrement novatrices reviennent sur cette question fascinante. Elles se permettent souvent d'égratigner les certitudes, en exposant l'incroyable variété des causes d'engagement. Certes, l'idéologie continue à jouer un rôle important. Mais elle n'est pas la seule. Et on comprend que nombre d'hommes, et moins de femmes, sont partis rejoindre le maquis pour des raisons plus prosaïques, allant du simple désir d'aventure à l'impossibilité de rester chez soi après avoir glissé dans la délinquance et risqué une procédure pénale, voire pire. Ces analyses ont également suggéré l'existence d'une dynamique, étroitement corrélée à la multiplicité des profils et amenant à l'évolution, sinon la radicalisation, de certains centres de la Résistance⁵.

Dans l'élan de cette désacralisation, de rares auteurs se sont penchés sur le sort des étrangers qui ont participé aux efforts consentis pour débarrasser la France de la tutelle allemande. Non pas que les migrants aient été totalement absents de la « légende dorée », mais comme tout apport extérieur particulièrement adapté au corps qu'il intègre, ceux-ci avaient fini par être considérés et traités comme des locaux, de sorte que personne ne songeait à questionner leur présence dans le maquis. Et ce n'est que très exceptionnellement qu'ils apparaîtront en tant que catégorie spécifique dans les recherches subséquentes. Il faut ainsi noter les ouvrages d'Antoine Prost, de

⁴ On peut se référer à PROST Antoine (dir.), *La Résistance, une histoire sociale*, Paris : Éditions de l'Atelier, 1997 ; BECHELLONI Antonio, « Antifascistes italiens en France pendant la guerre : parcours aléatoires et identités réversibles », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 46-2, avril-juin 1999 ; DAMIANI Rudy, « Les communistes italiens dans la zone interdite (1939-1945) », in PESCHANSKI Denis (éd.), *Vichy 1940-1944. Quaderni e documenti inediti di Angelo Tasca*, Paris-Milan : Fondation Feltrinelli-Éditions du CNRS, 1986 ; FALGUERA Narcisse, FIGUERES Léo et MANNEVY GARCIA Elida, *Guérilleros en Terre de France, les Républicains espagnols dans la Résistance française*, Paris : Le Temps des Cerises/Amicale des anciens guérilleros, 2004 ; LAVABRE Marie-Claire, *Le Fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Paris : Presses de Sciences Po, 1994 ; MERCHAN TEJERO Francisca (dir.), *Memorias del olvido : la contribución de los Republicanos españoles a la Resistencia y a la Liberación de Francia : 1939-1945*, Paris : Federación de Asociaciones y Centros de Emigrantes Españoles en Francia, 1996.

⁵ BARBIER Claude, *Le Maquis de Glières. Mythe et réalité*, Paris : Perrin, 2014.

François Bédarida et de Jean-Pierre Azéma, ou encore, plus récemment, de Jean-François Murracciole⁶. Mais tout se passe comme si l'historiographie continuait à porter les traces de l'usage politique des combattants, comme si le désintérêt scientifique actuel reflétait encore l'inutilité identitaire de ces personnes, impropres à ressouder le substrat national, soit parce qu'elles n'ont pas été identifiées comme telles, soit parce qu'elles continuent de passer pour étrangères, même après s'être engagées.

Si la lacune est compréhensible, elle n'en est pas moins regrettable. En effet, scruter le sort de ceux qui ont combattu les envahisseurs d'un pays qui n'était pas leur patrie permet d'évacuer une cause très habituelle de lutte – la défense de son lopin de terre ou de sa famille – et de se concentrer sur les autres. Un tel examen pousse aussi à poser des questions nouvelles et à se demander, par exemple, dans quelle mesure ces exilés ont influencé tout d'abord les maquis, puis plus largement le pays dans lequel ils se sont retrouvés. On peut également s'interroger sur l'impact qu'a pu avoir leur engagement sur (la perception de) leur lieu d'origine, et sur ce que révèlent les réactions qu'ils ont pu susciter hors de France.

C'est pour explorer ces pistes encore vierges qu'ont été organisées deux journées d'étude dont les travaux sont publiés ici. Une grande partie des recherches collectées concernent l'Espagne, et ce n'est sans doute pas un hasard. Voisine de l'Hexagone, sortant à peine d'une sanglante guerre civile aux accents idéologiques particulièrement marqués, elle a en effet été le réservoir de nombreux combattants désireux de s'opposer clandestinement aux armées hitlériennes. Leurs parcours ont été relatés de manière générale par Diego Gaspar Celaya et de façon plus spécifique par Tiphaine Catalan, qui a suivi leurs traces en Limousin. Leurs enquêtes indiquent que les expériences du conflit fratricide sont moins déterminantes qu'on a voulu le croire, même si la connaissance des armes et de leur maniement, tout comme une conscience politique particulièrement aiguës, ont sans conteste constitué un avantage appréciable dans l'adhésion aux

⁶ PROST Antoine (dir.), *La Résistance, une histoire sociale*, op. cit. ; AZÉMA Jean-Pierre, BÉDARIDA François, *La France des années noires*, Paris : Seuil, 2000 ; MURRACCIOLE Jean-François, *Histoire de la résistance en France*, Paris : PUF, 2003 ; MURRACCIOLE Jean-François, *Les Français libres. L'autre Résistance*, Paris : Tallandier, 2009.

idéaux puis aux actions des résistants. D'autres logiques, plus personnelles, ont été plus décisives, même si elles se sont clairement combinées aux motivations militaires et idéologiques. Ainsi, il est frappant de constater que tous ces combattants de l'ombre résidaient déjà en France au moment d'entrer dans la clandestinité.

Ce fait est d'ailleurs repérable parmi les autres communautés nationales envisagées. Les Italiens décrits par Eva Pavone sont déjà installés à Paris au début des hostilités. Leur engagement semble étroitement lié à leur antifascisme comme à leurs contacts avec les groupements d'obédience communiste. Sans doute l'importance d'une affiliation au PC a-t-elle déjà été largement démontrée, en relevant les capacités d'organisation clandestine développées par le parti, et elle paraît même être plus nécessaire à une catégorie exilée de la population, en quête d'ancrages et de soutiens. Que le moyen de fixation trouvé soit de nature idéologique explique peut-être pourquoi ce sont les immigrants italiens qui ont porté la Résistance parisienne, quand les Français peinaient encore à structurer leur opposition aux troupes d'occupation. Cet apport sera d'ailleurs fortement souligné et revendiqué à la Libération, comme un capital symbolique susceptible d'être négocié pour obtenir la reconnaissance, voire l'acceptation, par la France. Mais à terme, comme le montre Daniele Sacco-Zirio, c'est précisément cet idéalisme proclamé, ou plutôt sa coloration communiste, qui empêcheront l'expression de cette gratitude attendue. Les débuts de la guerre froide ainsi que les développements de politique intérieure conduisent à un rejet de tout ce qui peut sembler lié à l'Union soviétique.

Néanmoins, cette affiliation politique n'est pas une condition *sine qua non* pour les étrangers désireux de se livrer à des actes de contestation antinazie, et l'un des exemples les plus flagrants est celui des résistants... russes. Dans sa communication orale, Viktoria Sukovataya a non seulement présenté leur contribution au mouvement, mais elle a surtout exposé la très grande variété des profils, et donc des motivations⁷. Une partie des acteurs ont quitté l'empire des tsars à la Révolution et ont cherché à fuir le bolchevisme. Parmi eux se trouvent d'ailleurs des prêtres et des nonnes qu'on ne peut guère suspecter de

⁷ Le titre de cette communication, malheureusement non publiée, était : « Russian Fighters in the French anti-Nazi Resistance ».

sympathies communistes. D'autres se battent clairement pour faire triompher la ligne du parti. Du moins est-ce ainsi qu'ils décriront leur engagement au lendemain de la guerre. Curieusement mais logiquement, ils ont laissé une quantité non négligeable de témoignages, destinés à prouver la « pureté idéologique » de leur présence en France, et donc censés leur éviter la déportation au Goulag, qui menaçait les Soviétiques stationnés à l'étranger, facilement suspectés de désertion ou de trahison. De fait, ce groupe terriblement disparate devait sans doute compter des simples citoyens ainsi que quelques espions, surpris en France par l'éclatement du conflit mondial.

L'URSS n'est pas le seul État à fournir des agents secrets à la Résistance. Guillaume Pollack a ainsi pu reconstituer le cas d'une Australienne dont le cheminement est révélateur. Grâce à une enquête minutieuse, il éclaire les vicissitudes de l'entrée en Résistance, qui dépend souvent du hasard et des capacités des acteurs à saisir les opportunités qui se présentent. Ce chercheur illustre ainsi une dimension cruciale et souvent méconnue de l'engagement, tant il est vrai que la volonté et le courage ont généralement été considérés comme des qualités non seulement nécessaires mais souvent suffisantes pour se livrer à la lutte clandestine. À cet égard, la conférence donnée par Olivier Wieviorka s'est révélée particulièrement éclairante et novatrice⁸. En décentrant le regard porté sur la Résistance, et en observant la manière dont elle fut envisagée depuis Londres et Washington, l'historien ébranle des certitudes tenaces quant aux possibilités délibérément cédées aux combattants. Son exposé prouve non seulement que ne devient pas résistant qui veut, mais que le rayon d'action du mouvement a été circonscrit à des limites étroites, afin de laisser les forces anglo-américaines garder la haute main sur les maquis. Il relativise ainsi le mythe d'une construction européenne liée à une opposition soudée et uniforme au nazisme, exposant, lui aussi, la variété des objectifs poursuivis.

L'instrumentalisation de la lutte clandestine n'est pas uniquement l'apanage des États, mais explique également, à l'autre bout de la

⁸ Le titre de ce « Key-note speech » était : « Briser les frontières. Pour une approche transfrontalière de la Résistance. » Il reprend en grande partie les thèses exposées dans WIEVIORKA Olivier, *Une histoire de la Résistance en Europe occidentale. 1940-1945*, Paris : Perrin, 2017.

chaîne de décision, une partie des engagements individuels. Ce cas de figure est clairement révélé par l'analyse de l'exemple suisse. De fait, on aurait pu penser que les Helvètes, issus d'un pays traditionnellement neutre, épargné par les combats, auraient *a fortiori* des raisons politiques majeures pour rejoindre un combat qui ne visait pas la libération de leur patrie et le sauvetage de leurs proches. L'analyse quantitative produite par Peter Huber montre pourtant que, si une grande partie de ces hommes ont conçu le maquis comme une occasion de lutter contre la tyrannie, ils combattaient tout autant la dictature du fascisme que celle de la bienséance, du qu'en-dira-t-on et de la pesanteur inhérente à un contrôle social omniprésent.

La justice suisse a-t-elle su percevoir cette composante strictement intéressée et personnelle du dévouement à la cause antihitlérienne ? Le fait est que les autorités goûtent fort peu ces départs, qui sont sévèrement sanctionnés. Toutefois, comme le dévoile l'étude de Marie-Laure Graf, l'engagement est puni non pour des motifs individuels mais pour des raisons collectives. En effet, ce qui est reproché aux maquisards suisses est leur absence du pays, et leur impossibilité conséquente d'effectuer leur service militaire pour sa défense. Leur adhésion est vue comme une véritable désertion, qui efface toute autre considération. Cette mise en accusation est d'autant plus remarquable que les prévenus cherchent à se disculper en brandissant des mobiles habituellement présentés comme des valeurs éminemment helvétiques. Ils disent avoir voulu se battre pour la démocratie et contre la dictature. Las, loin de les disculper, ces raisons – qu'elles soient vraies ou fausses – les incriminent davantage.

Le phénomène est révélateur. L'attitude des autorités indique qu'en dépit de toutes les assertions contraires, leur principe cardinal n'est pas la liberté mais l'indépendance, voire la seule intégrité territoriale de la Confédération. L'intervention subséquente du gouvernement français, qui pressera Berne de montrer quelque indulgence face à ces résistants, n'y changera rien. Les enjeux mémoriels sont trop différents. Après guerre, les Suisses ont besoin de se dégager de toute mauvaise conscience et de prouver que leur neutralité était un véritable combat. Dans ce cadre, la lutte clandestine de leurs compatriotes, surtout si elle est menée au nom de valeurs considérées comme typiquement helvétiques, peut être interprétée comme

un reproche d'immobilisme majeur : si des citoyens ont combattu contre les nazis, pourquoi leur État n'en a-t-il pas fait de même ? Non, décidément, ces hommes ne peuvent pas être intégrés au récit national, et en sont donc rejetés impitoyablement.

Non sans ironie, et, logiquement, on retrouve une partie d'entre eux dans les organismes et événements de commémoration accrédités par Paris. Les associations et célébrations explorées par Sylvain Cornil-Frerrot témoignent de l'importance et de l'instrumentalisation du fait résistant dans la culture politique française *post bellum*. D'une part, il s'agit de prouver son étendue et d'assurer une large diffusion d'un message de liberté, en fondant des structures susceptibles de rassembler les anciens résistants où qu'ils puissent se trouver, même s'ils résident à l'étranger. D'autre part, les manifestations en l'honneur des maquisards sont censées démontrer la profondeur du sentiment antitotalitaire et visent à l'ancrer fermement dans l'esprit des générations futures. Pour ce faire, il est possible, mais pas indispensable, d'indiquer l'origine des défenseurs de la démocratie.

En revanche, les organisateurs semblent accorder une attention soutenue à l'apparat dont ils entourent le souvenir de la Résistance. Dans l'ensemble, les honneurs sont rendus en adoptant tout le décorum militaire. Ce choix s'explique sans doute par le caractère violent et souvent guerrier des actions clandestines menées. La plupart du temps, il s'agissait d'attaquer ou de soutenir des troupes régulières. Il n'empêche, l'une des caractéristiques fondamentales du maquis est son aspect optionnel ; au contraire de l'armée, voulant que tout homme ait l'obligation de s'enrôler pour servir son pays. C'est parce que la lutte clandestine contre la dictature était volontaire et éminemment risquée qu'elle confine au sublime. *A posteriori*, elle est glorifiée en la drapant d'oripeaux qui voilent une de ses dimensions majeures. Car les honneurs et les récompenses militaires servent aussi à embellir le fait guerrier et à rendre acceptables, sinon souhaitables, des actes que la société réprouverait hautement en temps de paix. Les parures, la musique, les drapeaux et les médailles viennent souligner les objectifs ultimes du combat, en effaçant ses aspects sanglants et atroces. Dès lors, ils sont parfaitement appropriés pour dissimuler les laideurs inhérentes aux actes de résistance.

La cruauté régnant dans les maquis est précisément rappelée par Claude Barbier. Ce constat apparaît moins dans la nature des actes perpétrés que dans l'identité de ceux qu'ils visaient. En Haute-Savoie, ceux qui rejoignent la Résistance s'engagent moins par conviction idéologique que par aversion pour le service de travail obligatoire. L'objet de leur détestation est moins l'occupant nazi que les instances gouvernementales françaises qui ont abandonné tout pouvoir et tirent leur autorité de l'exécution des basses œuvres. Dès lors, la plupart des exactions et des crimes ne sont pas perpétrés à l'encontre de l'envahisseur, soit de l'étranger dont la mort viendrait assainir et ressouder le substrat national. Non, les victimes privilégiées sont les autorités locales. Par la suite, dans une France divisée, sortie péniblement d'un humiliant assujettissement, on comprend aisément que cette férocité, et surtout la nationalité de ceux qu'elle ciblait n'aient pas été mises en exergue. Dieu sait quels souvenirs clivants elle aurait avivés et quelle image négative elle aurait renvoyée à des citoyens mortifiés, avides de grandeur, voire de prestige, mondial ?

Le sort des « immigrés résistants » exploré par Jérémy Guedj révèle un malaise supplémentaire autour de la notion d'étranger. Alors que ces hommes comptent sur leur participation à la Résistance pour obtenir un statut et une reconnaissance de la part du pays pour lequel ils se sont battus, leurs prétentions butent sur un double soupçon. D'une part, comme le soulignaient déjà les textes d'Eva Pavone ou de Daniele Zacco-Zirio, on leur attribue des motivations idéologiques qui jouent bientôt en leur défaveur. Leur antinazisme serait imprégné de communisme, et la France ne saurait abriter – et encore moins encenser – des hommes susceptibles de provoquer des désordres sociaux, voire de se laisser téléguider par Moscou. D'autre part et surtout, d'abord saluée avec gratitude, leur qualité d'étranger finit par déranger. Elle représente une scorie dans l'image d'un pays dont l'identité est associée à l'acte résistant, et elle grippe les fonctions de rédemption comme de revalorisation dont ce combat est investi. Si la gloire qu'elle procure rejaillit sur des étrangers, le prestige sera moins grand, moins français. De deux choses l'une, soit on effaçait l'origine de ces maquisards, soit on gommait leur contribution à la lutte clandestine.

Les réflexions livrées par Denis Peschanski contribuent à émettre une

hypothèse supplémentaire, de type anthropologique, à ce souci de « blanchiment » des résistants, qu'ils soient étrangers ou non. Grâce à la notion si utile de « régime mémoriel », cet auteur donne une image très nuancée du paysage axiologique et mémoriel de la France d'après-guerre⁹. Contrairement aux idées reçues, il signale que les victimes du conflit mondial ont immédiatement su faire entendre leur voix. Ce constat implique d'un côté qu'une partie du public était prête à leur reconnaître une place dans la martyrologie nationale, alors fortement marquée par des haines antiallemandes et par l'envie d'accabler les vaincus en leur attribuant la totalité des malheurs traversés. De l'autre, il signifie que les personnes souffrantes revêtaient assez de qualités idoines, pour ne pas laisser imaginer qu'elles avaient eu une quelconque influence sur leur sort tragique.

Ainsi, la présence de victimes dans les préoccupations françaises indique une possibilité, pour les témoins, de se distancier de la culpabilité, et pour les autres, de présenter un profil épuré et adéquat. Bien entendu, à la fin des hostilités, leur place dans le régime mémoriel n'est pas (encore) centrale. Cette position est alors réservée à une catégorie moins passive d'acteurs, soit ceux qui se sont illustrés par leur aptitude à défendre la patrie au sein de la Résistance. En reprenant les diverses informations récoltées sur les maquisards étrangers et par analogie avec l'innocence fondamentale requise des opprimés pour accéder au statut de victime, on peut soupçonner que leur glorification s'est faite, elle aussi, au prix d'une opération de tamisage au cours de laquelle ils ont été dépouillés de leurs scories.

Au contraire des victimes, qui ne sont considérées comme telles qu'à condition d'être immaculées, les héros ne peuvent se concevoir qu'en noir et blanc, puisque leur statut est étroitement lié à leurs facultés de démontrer non seulement leur courage mais aussi leur bravoure et leur capacité à employer la violence. Cette facette sombre doit alors être rachetée par l'éclat incontestable de la cause embrassée. Longtemps, les témoins puis les historiens n'ont pu appréhender comme « vrais » résistants que les combattants débarrassés de motivations douteuses, de comportements discutables et, le cas échéant,

⁹ Cette contribution fait écho à notre propre introduction portant sur les régimes historiographiques.

d'origines susceptibles de brouiller le message de gloire nationale qu'ils étaient censés porter.

À l'extrême limite, les recherches actuelles, qui tendent à secouer l'étoffe des héros pour faire apparaître des hommes, souvent intéressés, brutaux et étrangers, expliquent tout autant la Résistance qu'elles signalent un changement de paradigme identitaire – sans lequel cette publication n'existerait pas.

Partie I

Les Espagnols dans la Résistance

Qui sont les résistants espagnols du Limousin ? Motivations & identités

Tiphaine Catalan

Plusieurs dizaines de milliers d'étrangers et d'étrangères ont pris part à la Résistance durant la Seconde Guerre mondiale en France. Parmi elles et eux, il y avait probablement plus de 10 000 Espagnols combattant en juin 1944, sur les 150 000 réfugiés (hommes, femmes et enfants) que comptait encore la France¹. À ces combattants recensés, il faut ajouter tous ceux qui ne sont pas homologués : une très large majorité des femmes, mais aussi la plupart des hommes ayant accompli dans la Résistance d'autres missions que le combat les armes à la main, ainsi que les blessés, prisonniers et morts, et ceux n'ayant pas cherché de reconnaissance. Ainsi, on a établi que près de 2 000 Espagnols², hommes et femmes, se sont engagés

¹ FALGUERA Narcisse, FIGUERES Léo et MANNEVY GARCIA Elida, *Guérilleros en Terre de France. Les Républicains espagnols dans la Résistance française*, Paris : Le Temps des Cerises/Amicale des anciens guérilleros, 2004, p. 202. On lit ainsi, page 204 : « Il faut prendre en compte les résistants espagnols à "titre civil" sans lesquels les hommes en armes n'auraient pas pu survivre et aussi les milliers de républicains espagnols qui, entre 1940 et 1945, poursuivirent leur combat dans les prisons et les camps de concentration nazis [...]. On peut donc évaluer à plusieurs dizaines de milliers d'hommes et de femmes les Espagnols qui, sous diverses formes, prirent part au combat de la Résistance française. » D'autres estimations s'élèvent à plus de 20 000 Espagnols dans les Forces françaises de l'intérieur, voir AGUDO Sixto, *Los Españoles en la Resistencia Francesa y su aportación a la Lucha Antifranquista*, Madrid : Una Luna Ediciones, 2003, p. 298.

² ANACR de la Corrèze, *Mémorial de la Résistance et de la Déportation en Corrèze 1940-1945*, Brive : ANACR de la Corrèze, 2015, p. 115. Selon l'*Historique des Unités combattantes de la Résistance (1940-1944)*, dressé par le général de La Barre de Nanteuil en 1974 à la demande du ministère des Armées à partir des documents individuels d'homologation des membres des réseaux et maquis reconnus comme unités combattantes, 36 620 résistants ont été homologués en Limousin sur les

dans la Résistance sous toutes ses formes en Limousin, région par laquelle sont passés entre 11 000 et 12 000 réfugiés entre 1936 et 1939, auxquels s'ajoutent près de 3 500 travailleurs espagnols des groupements de travailleurs étrangers (GTE) après 1940³. On peut donc se demander qui sont ces résistants espagnols du Limousin et pourquoi ils s'engagent ainsi, loin de leur terre natale. La réponse la plus évidente serait : d'une part, ils sont des réfugiés de la guerre d'Espagne, militants républicains, arrivés en France fin janvier ou début février 1939, puis en Limousin dès 1940, incorporés dans les groupements de travailleurs étrangers et, d'autre part, ils s'engagent au nom d'une lutte européenne contre le fascisme et pour la liberté. Derrière cette identité monolithique, et mythifiée, de l'engagement résistant espagnol, l'étude des parcours individuels dans le cadre de la région Limousin nous permet de nuancer cette image et d'apporter des réponses plus précises et plus détaillées. Ainsi, il faut mettre en évidence les causes réelles de l'engagement de ces Espagnols (qui ne sont ni tous des hommes ni tous des réfugiés), sans négliger les réalités quotidiennes qui peuvent paraître prosaïques et l'importance de la répression dans le basculement vers la lutte clandestine. Enfin, il faut noter que l'expérience résistante, qui se déroule dans un milieu politique, sexué (et viril) et marqué par la violence, a des conséquences fortes sur la construction et la modification des différentes identités de ces résistants transnationaux.

Qui sont les résistants espagnols du Limousin ?

Il est exact de dire qu'une majorité des résistants espagnols du Limousin sont d'anciens combattants de la guerre d'Espagne. Celle-ci a débuté le 17 juillet 1936 avec le soulèvement au Maroc espagnol d'un groupe de généraux hostiles à la République. Au début de cette guerre, la figure de la *miliciana*, la femme en armes combattant sur le front, bien que minoritaire, avait acquis une po-

39 051 revendiqués par les différentes organisations, soit 4,37 % de la population limousine recensée. Si l'on se fie à ces chiffres purement militaires, les Espagnols représenteraient un peu moins de 5,5 % des effectifs résistants limousins.

³ CATALAN Tiphaine, *Entre mémoire des lieux et lieux de mémoire, quelle place pour une histoire des Espagnols en Limousin ?*, Mémoire de Master 2 sous la direction de Thomas Faye, université de Limoges, 2012.

pularité internationale largement relayée par la presse écrite. Pourtant, une fois les réfugiés espagnols arrivés en France et intégrés à la Résistance, cette première expérience combattante ne semble plus influencer que les parcours masculins⁴. Par ailleurs, il faut signaler immédiatement que si ces anciens combattants sont majoritaires, ils ne sont pas seuls : on trouve également d'autres hommes espagnols, présents antérieurement sur le sol régional, ainsi que des femmes.

Le cas le plus courant : des hommes réfugiés de la guerre d'Espagne qui se retrouvent en Limousin car ils sont incorporés dans un groupement de travailleurs étrangers

Tout au long de la guerre d'Espagne, chaque victoire des troupes soulevées s'est traduite par le départ de réfugiés, notamment vers la France, pays voisin qui jouit d'une image très positive, liée à sa tradition républicaine d'accueil des étrangers. On répertorie ainsi plusieurs vagues de réfugiés, mais c'est entre fin janvier et début février 1939 que la France doit accueillir le flot le plus important puisqu'en quelques jours, 470 000 Espagnols traversent la frontière. Les premiers exodes se composent essentiellement de civils fuyant les zones de combat et de combattants blessés ; ils regagnent donc généralement le territoire espagnol dans les semaines ou les mois qui suivent leur arrivée. Cependant, l'exil massif de 1939 a un caractère bien plus définitif, une fois passées les premières semaines d'hésitation. La région Limousin reçoit chaque fois entre 1 et 2 % des réfugiés ayant traversé la frontière, parmi lesquels 7 000 personnes arrivées en quelques jours début 1939.

Dès le passage de la frontière, les Espagnols sont « étiquetés » par l'administration française : si ceux considérés comme des civils peuvent entrer relativement facilement en France, ceux qui reçoivent le qualificatif de « militaires » sont soumis à des contrôles bien plus stricts. Cette seconde catégorie réunit tous les hommes en âge et en état de se battre, qu'ils aient réellement combattu les armes à la main ou non, et ignorant de ce fait le phénomène des *milicianas*. Cette distinction

⁴ En plus du sexisme latent dans la société française de l'époque, on peut penser que le petit nombre de femmes miliciennes ait pu jouer un rôle dans cette construction. Pourtant, celui-ci n'avait pas empêché une forte médiatisation et une popularité importante, y compris en France.

est surtout primordiale en 1939 : elle régit l'ouverture de la frontière et provoque la séparation des rares familles arrivées ensemble. Les hommes sont parqués dans des camps improvisés sur la plage et vont ensuite rejoindre des structures coercitives, de travail ou militaires. Les femmes, les enfants, les personnes âgées, invalides ou blessées, sont envoyés dans des centres d'accueil répartis sur tout le territoire. Pour sortir des camps, il n'y a que trois possibilités : accepter de rentrer en Espagne désormais aux mains de Franco, s'engager dans l'armée française (dans la Légion étrangère ou les régiments de marche de volontaires étrangers essentiellement) ou trouver du travail. Une large majorité des hommes espagnols se tourne vers la troisième option, les deux autres leur semblant inacceptables. La plupart sont donc incorporés à des compagnies de travailleurs étrangers (CTE) qui deviennent des groupements (GTE) dès l'instauration du régime de Vichy en 1940. Ils ne perçoivent pas de salaire, mais une prime souvent versée au chef de groupe qui en dispose comme il l'entend. Le fonctionnement est basé sur celui de l'armée : la discipline et les horaires y sont stricts, les groupements sont composés de 250 hommes avec un commandement français, souvent formé d'officiers de réserve. Dans les GTE entièrement (ou à grande majorité) composés d'Espagnols, le commandement se double fréquemment de travailleurs espagnols qui ont acquis la confiance des chefs, ce qui se révélera très utile dans le cadre des activités de résistance.

En Limousin, les 19 GTE (dont 14 à majorité espagnole, soit près de 3 500 hommes) interviennent dans l'agriculture, le charbonnage, l'armement (à la manufacture d'armes de Tulle) et sur la construction des barrages (sur la Dordogne notamment). Ils sont parfois utilisés dans leur totalité, mais plus souvent les hommes sont séparés en sections, en équipes (avec généralement un seul surveillant) ou même placés isolément dans des fermes ou des entreprises : cette spécificité rend la perception du phénomène très complexe car elle multiplie les réalités vécues. Ainsi, placé seul dans une ferme en Creuse, Antonio Altarriba « oublie la guerre » et « connaît le bonheur⁵ ». Cependant, de multiples autres témoignages présentent

⁵ ALTARRIBA Antonio et Kim, *El Arte de Volar*, Edicions de Ponent, 2009, p. 100. Version française : *L'Art de voler*, Denoël Graphic, 2011, traduction d'Alexandra Carascot, p. 92. Né en 1910 dans la province de Saragosse, chauffeur dans la *Centuria Francia* (division de l'armée républicaine formée d'émigrés économiques espagnols

bien plus négativement l'expérience des GTE : cela dépend d'une part des conditions de vie et de travail, d'autre part des relations humaines que les Travailleurs étrangers (TE) ont pu ou non nouer avec d'autres travailleurs et les populations locales, et enfin des autres étapes de leurs parcours personnels qui peuvent relativiser celle-ci.

D'autres hommes espagnols résidant sur le territoire régional

Certains des hommes espagnols présents en Limousin durant la Seconde Guerre mondiale ne sont pas incorporés dans les GTE, et ce pour plusieurs raisons. D'abord, parce qu'il existe des centres de séjour surveillé (à Nexon, Saint-Paul d'Eyjeaux et Saint-Germainles-Belles) qui servent à interner administrativement ou après une condamnation judiciaire des détenus politiques ou considérés comme dangereux pour l'ordre public. Dans ces centres, les possibilités de résistance sont très réduites, en raison de leurs aspects carcéraux : il s'agit de camps fermés et surveillés. Ensuite, parce que certains réfugiés, jugés trop âgés, blessés ou malades, sont « réformés » des GTE et placés dans des centres d'accueil pour inaptes et familles de TE (à La Meyze et Séreilhac). Ces centres sont gérés par les hébergés eux-mêmes qui disposent d'une relative liberté de circulation à l'intérieur des limites de la commune. Par ailleurs, ils regroupent des hommes et des femmes d'âges, d'origines (géographiques et sociales) et de professions différentes qui nouent entre eux et avec l'extérieur des contacts qui s'avèrent ensuite utiles pour la Résistance. Ainsi, un groupe de résistants espagnols aurait été créé au sein même du centre d'accueil de Séreilhac, autour de José Vargas, en lien avec Casto Ballesta Urrea, militant anarchiste réfugié à Limoges, lui-même agent de liaison pour Yves Tavet, un des chefs locaux de l'Armée secrète (AS). En effet, Casto représente un autre cas d'homme non incorporé aux GTE : malade à son arrivée d'Espagne, opéré à Toulouse, il reste très affaibli. Il aurait dû être placé

qui vivaient en France au moment de la tentative de coup d'État et se sont portés volontaires pour aller combattre en Espagne), Antonio Altarriba Lope est interné à Saint-Cyprien puis affecté à un GTE, détaché isolé dans différentes fermes en Creuse. Cet ouvrage est bien la version fictionnalisée du récit du père réalisée par son fils à partir d'un matériau auquel nous n'avons pas d'accès direct (des discussions entre eux et des petits carnets autobiographiques manuscrits). Ce « témoignage » qui n'en est donc pas un doit être analysé avec un recul très important et en prenant en compte ces différents biais et intermédiaires.

dans un centre pour inaptes mais il justifie qu'il peut subvenir à ses besoins grâce à sa compagne installée à Limoges où elle fait des ménages, notamment chez Yves Tavet. C'est elle qui établit ainsi le premier lien avec l'Armée secrète et permet la mise sur pied de ces deux groupes de légaux qui attendent les ordres de l'état-major de l'AS⁶.

Enfin, il est important de signaler que certains résistants espagnols du Limousin sont en réalité arrivés en France avant la guerre d'Espagne, souvent enfants accompagnant leurs parents, bien qu'ils soient parfois repassés de l'autre côté des Pyrénées avant 1939, que ce soit dès 1931 avec la proclamation de la Seconde République, dans les années qui suivent pour réaliser leur service militaire ou en 1936 pour se rallier aux républicains. Certains sont donc installés en France, et en Limousin, depuis plusieurs années au moment de l'entrée en guerre de la France, et ne sont pas concernés par les incorporations dans les GTE. C'est le cas par exemple de José Estruga, que les locaux appelaient Roger, né en 1923 à Mequinenza, en Espagne. Ses parents étaient installés comme cultivateurs à Saint-Julien-le-Petit, probablement depuis plus de dix ans. Quand il décède dans une attaque allemande le 5 février 1944 près d'Eymoutiers, avec deux autres camarades de son groupe, rien n'indique qu'il est espagnol et les villageois l'enterrent comme « Roger Estruga, de Saint-Julien-le-Petit ». Certains étaient même déjà naturalisés français, comme Julien Barco, né en 1920 à Ciudad Rodrigo, qui avait obtenu la nationalité française en 1935. Il résidait à Saint-Bonnet-Briance quand il s'est engagé dans la Résistance. Décédé lors des combats du mont Gargan le 18 juillet 1944, il figure sur la stèle sans distinction de nationalité et les locaux, y compris les membres de l'ANACR, l'Association nationale des Anciens Combattants et ami(e)s de la Résistance, m'avaient tous affirmé qu'il était « du pays ».

⁶ Témoignage de sa fille, Dulcinea Ballesta, dans LÉGER Eva, *La Mémoire de la révolution espagnole dans la France d'aujourd'hui*, Mémoire de Master 2 sous la direction d'Eduardo Ramos-Izquierdo, université de Limoges, 2007. Voir aussi LÉGER Eva, *L'Exil républicain espagnol en Limousin : Cartographie des mémoires, des imaginaires et des appartenances*, thèse de doctorat en Études hispaniques sous la direction de Marie-Claude Chaput, université Paris-Ouest-Nanterre, p. 101-102.

*Des femmes espagnoles présentes sur le territoire
mais invisibles dans la Résistance*

Bien sûr, parmi les résistants espagnols du Limousin, on trouve aussi des femmes, mais aujourd'hui, sur notre recensement individuel de plus de 600 noms, elles sont moins d'une dizaine. En effet, aux écueils presque habituels (francisation des noms, oubli de la nationalité d'origine, anonymisation du maquisard espagnol, manque d'archives, faible proportion d'Espagnols ayant cherché la reconnaissance officielle après la guerre en demandant des titres ou des pensions...) s'ajoute une difficulté supplémentaire : la minoration générale du rôle des femmes dans la Résistance, d'abord longtemps dans l'historiographie, mais aussi parmi les témoins eux et elles-mêmes. Par exemple, Neus Català i Pallejà, militante du parti socialiste unifié de Catalogne (PSUC), active en Corrèze, Dordogne et Haute-Vienne dans la Résistance, a été arrêtée et déportée sous son nom d'épouse et son prénom francisé : Neige Roger. C'est ainsi qu'elle apparaît dans les quelques témoignages de ses compagnes de déportation, qui effacent ainsi son origine espagnole. Pour autant, il faut signaler que probablement plusieurs milliers de femmes espagnoles se trouvaient dans la région Limousin au moment de la Seconde Guerre mondiale. En effet, elles représentent près de la moitié des civils envoyés dans la région au fil de la guerre d'Espagne mais surtout en tout début d'année 1939, l'autre moitié se composant d'enfants et de personnes âgées. D'autre part, certaines sont arrivées après 1940 et l'installation dans la région de nombreux GTE, lorsque leurs époux (ou éventuellement frères ou pères), les ayant localisées ailleurs en France, ont obtenu la permission de les faire venir en Limousin, près de leur lieu d'affectation. Ainsi, leur relative absence des récits et des chiffres de la Résistance ne doit pas gommer leur réelle présence sur le territoire et leur implication dans les réseaux d'opposition à Hitler et Pétain.

Pourquoi les réfugiés espagnols s'engagent-ils dans la Résistance ?

Plusieurs hypothèses, qui demandent encore à être vérifiées dans la réalité du parcours individuel de chacun, sont plausibles quant

aux motivations qui ont poussé les réfugiés espagnols à entrer dans la Résistance. Nous pourrions les classer en deux grandes catégories : d'une part, des motivations d'ordre idéologique, souvent idéalisées dans les récits et l'historiographie car la réflexion *a posteriori* cherche toujours à donner du sens aux événements passés, quitte parfois à les reconstruire artificiellement ; d'autre part, des raisons plus concrètes et plus matérielles, presque plus prosaïques, souvent largement ignorées car elles ne rentrent pas dans le mythe du guerrier héroïque, militant politique prêt à se sacrifier pour la cause.

Des motivations idéologiques et peut-être idéalisées

L'une des premières motivations idéologiques souvent mise en avant dans le cas des résistants espagnols est leur première expérience de la guerre en Espagne, qui pourrait être vue comme les prémices de la Seconde Guerre mondiale, perçue alors comme la lutte contre un fascisme européen, dont Franco, Hitler ou Mussolini seraient des incarnations nationales. Cette expérience, à la fois militaire et militante, les rendrait plus réactifs, plus prompts à s'engager pour la défense de la liberté. Aider la France, et les Alliés, à lutter contre le nazisme peut aussi être perçu dans ce cas comme un préalable nécessaire à ce que les Alliés viennent ensuite aider les républicains à reprendre le pouvoir en Espagne. Neus Català résume ainsi, expliquant sa réaction lors de l'occupation de la France par l'armée allemande en 1940 :

« Nous le savions et savions aussi que ce ne serait rien d'autre qu'une nouvelle bataille à mener contre le fascisme international. Une armée de femmes et d'hommes aguerris s'était formée parmi les réfugiés espagnols, qui deviendrait partout un puissant bastion de résistance au nazisme⁷. »

D'autres voient dans la Résistance un parallèle logique à leur engagement militant, souvent antérieur à la guerre d'Espagne. C'est le cas par exemple du groupe constitué autour de José Berruezo Silvente

⁷ CATALÀ NEUS, *Ces femmes espagnoles. De la Résistance à la Déportation : Témoignages vivants de Barcelone à Ravensbrück*, traduit par Caroline Langlois, Paris : Éditions Tirésias, coll. « Ces oubliés de l'histoire », 1994, p. 18.

et José Germán González au Barrage de l'Aigle. Sur la rivière Dordogne, aux confins de la Corrèze et du Cantal, un barrage est alors en construction où l'on trouve principalement des travailleurs étrangers incorporés aux GTE, dont une forte proportion d'anarchistes catalans. Il semble que les premiers arrivés, dès 1940, aient pu faire venir ensuite des hommes de leur connaissance. Cette concentration particulière les pousse à tenter rapidement de réorganiser leur ancien syndicat, la CNT, *Confederación Nacional del Trabajo*, dans l'exil (dont le premier plenum aura lieu à Mauriac en 1943). En parallèle, ils sont aussi en contact avec l'Organisation de résistance de l'armée (ORA) qui organise la Résistance sur ce chantier dirigé par des officiers de réserve de l'armée. En somme, leurs deux activités, reconstruction de leur syndicat espagnol et participation à la Résistance française, sont pour eux concomitantes.

Il faut cependant signaler que d'autres résistants espagnols ont exprimé un certain détachement avec la Résistance française, sans marquer de motivation politique. C'est le cas d'Antonio Altarriba Lope⁸ qui se sentait « éloigné » des préoccupations de la Résistance française et percevait sa participation à celle-ci comme un épisode collatéral à son affectation dans un GTE ; ou d'Antonio Calpe Catala⁹, militant

⁸ ALTARRIBA Antonio et Kim, *El Arte de Volar*, *op. cit.* Nous avons complété cette lecture par un entretien avec Antonio Altarriba Ordóñez (l'auteur de l'ouvrage et le fils du protagoniste), le 15 novembre 2016 à Panazol (87) : « C'était pas du mépris, mais c'était comme s'il donnait moins de l'importance, comme si c'étaient des actions [...] auxquelles il ne croyait pas beaucoup, parce que c'étaient des actions contre parfois des entreprises, par exemple... Je pense qu'il comprenait pas quel était [...] le sens [...] de cette Résistance, de cette guérilla. [...] Je pense qu'il venait d'une guerre qui était plus tragique, plus dramatique, qui demandait ou qui exigeait une autre forme... une implication. Et là je pense que... il se sentait un peu éloigné... [...] Et mon père jamais, jamais il a parlé de ça, mais en fait jamais il s'est réclamé de : "ah, j'étais Résistant, j'étais dans le maquis en France". Non, il parlait de ça presque, je dirais, comme un épisode collatéral de son séjour, ou de sa sortie dans les compagnies de travail. [...] Et ça faisait, disons, une petite partie de cette vie dans les fermes, [...] par exemple, il me parlait des fermiers. » Ces extraits montrent la distance marquée par Antonio Altarriba avec l'épisode Résistance dans sa vie. Il faut cependant également prendre en compte que c'est le témoignage du fils que nous avons recueilli et qu'il met donc aussi en exergue la façon dont le père a souhaité se souvenir de cette période et ce qu'il a choisi de transmettre ou non à son fils.

⁹ Entretien avec Martine Grandaud Calpe, sa fille, le 7 décembre 2016 à Limoges, en présence de son époux. Antonio Calpe Catala, né le 13 mars 1911 à Valence, militant communiste pacifiste, opposé à l'usage des armes, ayant rejoint l'armée républicaine espagnole. Arrêté par les franquistes, évadé, il passe en France probablement en

communiste pacifiste qui revendiquait avoir été un « vrai résistant », « toujours armé », alors qu'il avait dû surmonter son refus des armes pour prendre part à la Résistance française. Le cas d'Antonio Altarriba Lope est d'autant plus intéressant qu'il met en avant la diversité des activités possibles au sein de la Résistance, y compris pour les hommes. En effet, il n'a pas pris les armes, puisqu'il conduisait les véhicules qui servaient lors des actions de résistance¹⁰. Ces parcours, à première vue « non conformes » avec le récit héroïque et politisé de l'entrée en Résistance, sont autant de contre-exemples qui ne doivent pas être négligés pour comprendre la complexité de ces engagements et les réécritures postérieures qui ont pu avoir lieu, en prenant en compte que chaque récit, souvent construit longtemps après les événements, cherche à créer du sens, quand l'expérience vécue sur le moment pouvait être liée à bien d'autres préoccupations.

Des causes prosaïques souvent minorées

Ainsi, d'autres causes, souvent bien plus terre à terre, ont pu avoir un impact au moins aussi important dans le choix, si tant est qu'il en soit un, de l'entrée en Résistance. Ces causes, parfois inconscientes, sont souvent minorées dans les récits et l'historiographie, alors qu'elles peuvent expliquer pour partie le basculement progressif vers la lutte clandestine, que l'on peut qualifier de « logique du non-consentement¹¹ ».

Pour certains, l'entrée en Résistance a été une suite chronologique, et non pas forcément logique du point de vue militant, à leur incor-

1938. Évadé à nouveau cette fois d'un camp vers Toulouse, il vient se cacher en Limousin et rejoint rapidement la Résistance limousine communiste, jusqu'à devenir payeur général du maquis de Georges Guingouin.

¹⁰ Entretien avec Antonio Altarriba, son fils, le 15 novembre 2016 à Panazol (87) : « Et je sais que... étant dans la région, il a participé, il a collaboré avec un groupe comme chauffeur. [...] Donc, dans ce sens, à chaque fois qu'il parlait, il disait : "bon moi ce que je faisais, c'est... moi comme toujours je conduisais, je les accompagnais". » Comme nous l'avons déjà indiqué plus haut, il est très important de noter que ce récit passe par un double filtre (ce que le père a raconté à son fils, que ce dernier nous a ensuite expliqué).

¹¹ Ce concept a été forgé et développé par Anne Verdet autour de l'exemple du Lot, région proche du Limousin en termes géographiques mais également à beaucoup d'autres niveaux (démographie, culture politique, organisation de la Résistance, etc.). Voir VERDET Anne, *La Logique du non-consentement. Sa genèse, son affirmation sous l'Occupation*, Presses universitaires de Rennes, 2014, Coll. « Essais », 237 p.

poration dans un GTE. En effet, la concentration des hommes espagnols provoque une organisation masculine propre, dans un souci d'efficacité mais aussi par facilité puisqu'ils sont déjà regroupés et parfois même encadrés par une structure espagnole parallèle. Dans le cadre des GTE, plusieurs modalités de travail – et donc de vie – sont possibles, comme nous l'avons déjà indiqué. On peut ici citer plusieurs cas intéressants.

Tout d'abord, quand les TE sont affectés isolément, ils sont en mesure de nouer des relations de type familiales et/ou amoureuses sur leurs lieux d'affectation avec la population locale (certains épousent des Françaises pendant la Seconde Guerre mondiale), ce qui leur permet de bénéficier des réseaux de connaissances de ces derniers et donc de s'insérer dans les schémas de recrutement plus traditionnels. C'est le cas par exemple de Joaquin Muro¹², dit Quino : TE détaché chez le cordonnier communiste Léon Mayzaud à Treignac (en Corrèze), communiste lui-même, il est d'abord envoyé par son employeur pour accueillir Georges Guingouin, futur grand chef de la Résistance locale. Agent de liaison de Guingouin dès octobre 1941, clandestin en mai 1943, il rejoint finalement l'état-major. Cependant, on ne sait pas si son premier contact avec la Résistance n'est dû qu'à la consigne donnée par son patron d'aller accueillir l'étrange visiteur, ou si elle est le fruit de sa volonté propre d'établir ce contact. De même, son départ pour le maquis en 1943 (plutôt précoce dans une région occupée par les Allemands seulement à partir de novembre 1942) n'est pas explicité mais est probablement lié à la menace d'une arrestation.

¹² Né le 11 mars 1911 à Alcalá la Real (province de Jaén), Joaquin Muro a épousé dans le même temps une Française et a vu naître son premier enfant en décembre 1942. Georges Guingouin, futur « préfet du maquis » et chef de la Résistance pour tout le département de la Haute-Vienne, tente alors difficilement d'établir des contacts en Corrèze. C'est Quino qui raccompagne ensuite Guingouin pour quitter le village. Par la suite, il fait partie d'un groupe de l'Armée secrète autour du domicile de son employeur, où il loge également. Rapidement pourtant, et peut-être à cause de ce premier contact établi en Corrèze, Quino est recruté par Guingouin pour être l'un de ses agents de liaison, en octobre 1941. À cette époque, Guingouin est déjà dans la clandestinité totale, mais Quino, lui, continue de travailler chez Léon Mayzaud. C'est en mai 1943 que, vraisemblablement recherché par la police, il prend le maquis et est alors chargé de l'organisation des différents camps du secteur Treignac – La Celle. Nommé en novembre au grade de capitaine, il rejoint l'état-major de la Première Brigade limousine.

La quotidienneté du GTE semble aussi avoir joué un rôle majeur, sinon décisif, dans le passage massif du 881^e GTE à la Résistance. Celui-ci, stationné dans la région de Neuvic en Haute-Corrèze, est employé entier à la fabrication de charbon. Il est dirigé par le capitaine Moulinet qui est probablement en contact avec l'AS dès 1943. Les TE, surtout des Juifs et des Espagnols, travaillent et vivent ensemble, et Moulinet parvient à les préserver des ponctions allemandes répétées en utilisant divers prétextes (notamment des maladies contagieuses imaginaires très craintes des Allemands). Rapidement, le capitaine s'entoure d'une dizaine de travailleurs espagnols avec lesquels il réalise la nuit des opérations de résistance, essentiellement des sabotages et des récupérations de parachutages. Finalement, le 4 juin 1944, Moulinet reçoit l'autorisation des chefs locaux de l'AS de passer avec son groupe à la clandestinité totale. Il se dévoile alors aux TE en leur laissant le choix : une large majorité le suit, et forme ainsi la 1^{re} compagnie du 1^{er} bataillon AS de Haute-Corrèze, quelques-uns préfèrent rejoindre les Francs-tireurs parisiens (FTP) – souvent parce que, ignorant l'engagement de Moulinet, ils étaient eux-mêmes déjà en contact avec les FTP –, enfin une petite partie choisit de ne pas s'engager.

Un autre exemple est celui d'un groupe de résistants espagnols rattaché aux FTP-MOI à Nouvelours, en Creuse. En effet, on estime que ce groupe comptait au moins 8 Espagnols (dont 4 arrêtés et exécutés à Limoges), tous issus du 420^e GTE de Clocher et détachés individuellement dans des fermes autour du Grand-Bourg et de Nouvelours. Ces hommes passent à la clandestinité en juin 1943 sous l'influence de Vidal de Juana Baldazo après avoir été convoqués pour le STO¹³ : refusant de partir en Allemagne, ils se cachent alors dans les bois alentours avec d'autres réfractaires puis dans les granges de leurs anciens employeurs, dormant le jour et exécutant sabotages et autres actions de résistance militaire la nuit. Aucun n'a laissé d'écrits permettant de comprendre les motivations profondes de leur passage à la clandestinité, mais il ressort des témoignages des populations françaises qui les ont côtoyés que c'est surtout la crainte

¹³ Service du travail obligatoire : instauré le 16 février 1943 par Laval, il ne devait au départ concerner que des Français ; mais la pénurie de volontaires et l'évasion des requis, notamment vers le maquis, poussent les autorités à compléter les contingents par des réfugiés, pris notamment dans les GTE, mais aussi dans les CSS (Camps de séjour surveillés).

de la répression qui leur fait prendre le maquis. Aucune motivation idéologique n'est alors citée.

En effet, cette répression est omniprésente et les GTE servent de réservoir tant à la déportation qu'à la Résistance. Ainsi, l'administration française n'hésite pas à puiser parmi les travailleurs étrangers pour compléter les quotas exigés par les Allemands pour le STO, la Relève¹⁴ et l'Organisation Todt¹⁵. Si les GTE sont avant tout des structures liées au travail, ils sont également fortement coercitifs, la menace d'une déportation pesant en permanence sur les TE. Ainsi, ceux qui ne rejoignent pas leur lieu d'affectation sont considérés comme des « déserteurs » et recherchés comme tels¹⁶, ce qui représente une menace propre aux résistants étrangers incorporés dans ces groupements.

Un autre aspect souvent non pris en compte est la question de la facilité d'accès et de contact avec la Résistance, qui, comme la proximité géographique ou les liens tissés sur place, a souvent primé sur l'adhésion idéologique à un mouvement précis. Ainsi, les résistants espagnols du Limousin se retrouvent dans toutes les composantes de la Résistance intérieure, même s'ils sont surtout dans les FTP, qui est l'organisation la plus conséquente dans la région. Ainsi, on trouve des militants anarchistes à l'AS, d'obédience gaulliste, comme Casto Ballesta dont nous avons déjà parlé, qui a pu nouer le contact grâce à l'emploi de sa compagne. Au Barrage de l'Aigle, il existe deux maquis parallèles, celui dit « confédéral » rattaché à la CNT, Confédération nationale du travail, espagnole en reconstruction et celui de l'ORA (giraudiste) : dans les deux cas, on trouve des anarchistes et des militants d'autres obédiences, qui souvent ignoraient l'existence de l'autre

¹⁴ Ce dispositif consistait à envoyer des volontaires travailler en Allemagne, un prisonnier français étant libéré pour trois volontaires partis. Au départ, le gouvernement Laval pensait obtenir une forte adhésion du peuple français, mais devant la pénurie de volontaires, les TE les ont souvent remplacés pour obtenir le retour des prisonniers, dont l'absence causait de graves problèmes économiques mais également un déficit de sympathie.

¹⁵ Créée en septembre 1939 par Fritz Todt, cette organisation est spécialisée dans la construction d'infrastructures de défense, notamment sur la façade atlantique française et fonctionne essentiellement grâce aux prisonniers de guerre et aux réquisitions de main-d'œuvre dans les pays occupés.

¹⁶ ADHV 1374W31 : Circulaire diffusion n° 256 – Travailleurs étrangers, Service régional de police de sûreté de Limoges. Note du service régional de police de sûreté de Limoges, 16 juillet 1943 : une liste de 81 TE manquants, dont 65 nés en Espagne.

groupe car ils n'avaient pas les bons contacts. Ainsi, Juan Escoriza Martinez, né en 1917 en Espagne, adhérent de la CNT et de la FAI (*Federación Anarquista Ibérica*) est dans le maquis de l'ORA où, selon son fils, « il participe à de nombreuses opérations stratégiques et de harcèlement de l'occupant avec ses compagnons républicains¹⁷ ».

Pour terminer avec ces motivations qui peuvent être jugées parfois comme moins « honorables », il est important de signaler que des raisons dites « affectives » sont souvent invoquées pour justifier l'entrée des femmes en Résistance, niant ainsi l'existence d'un engagement politique féminin autonome. En effet, les femmes espagnoles n'entreraient en Résistance que pour suivre ou aider un membre de leur famille (père, frère, mari) auquel elles resteraient ensuite rattachées. La pertinence de cet argument est à remettre largement en question, car comme nous l'avons déjà signalé, on ignore souvent les raisons réelles du basculement vers la Résistance. Ainsi de Neus Català, qui fait partie d'une cellule familiale entièrement résistante : son mari, son père, sa mère, sa belle-sœur, son frère, tous y participent. Pourtant, il est aujourd'hui impossible d'affirmer le ou laquelle est entré en premier et a amené les autres, si tant est que cette dynamique soit valable. La seule chose qu'on peut noter c'est que seuls Neus et Albert Roger, son époux, bénéficient de l'homologation de résistants, les autres membres de sa famille ne l'ayant pas demandée car ils ne se considéraient pas comme tels¹⁸. Autre exemple, Luis Casero Valle, résistant de l'Armée secrète (AS) du barrage de Bort-les-Orgues à partir de 1943, avait d'abord tenté de s'engager dans l'armée française dès la déclaration de guerre : devant le refus des autorités de l'affecter dans le même régiment que son frère avec qui il venait signer l'engagement, tous deux renoncèrent finalement.

On voit donc comment, aux causes politiques revendiquées dans des récits et des témoignages souvent écrits longtemps après les

¹⁷ Lettre de Rolland Escoriza Martinez à monsieur Ségaud, reproduite sur le site internet de l'ACAD : www.xaintrie-passions.com/escoriza-martinez/ [consulté le 24 juin 2016].

¹⁸ Série d'entretiens avec Neus Català, du 27 au 31 octobre 2016, Els Guiamets (Espagne). Neus, elle, les considère bien comme des résistants. Sa mère accueillait les maquisards à son domicile, sa belle-sœur partait à vélo sur les lieux de combat pour apporter les premiers soins, son père renseignait le maquis et en était le coiffeur, son frère s'était engagé dans un groupe de combat.

faits, s'ajoutent des réalités quotidiennes qui se superposent, se mélangent, entrent en conflit parfois avec le sens qui est donné par chacun à l'expérience Résistance. En effet, l'opportunité, la possibilité réelle et concrète de contact avec la Résistance est à prendre au moins autant en compte que la volonté profonde et les motivations intimes qui font agir le futur résistant espagnol. Par ailleurs, l'impact de la menace, réelle ou supposée, et de la répression, qui bascule notamment après novembre 1942 dans une systématique, est à mesurer également : la peur du départ vers l'Allemagne (par l'arrestation, par la convocation au STO, etc.) est parfois plus forte que toute autre motivation politique. Enfin, il faut remarquer que ces réalités quotidiennes influencent le lieu et le moment de passage à l'action clandestine mais aussi les modalités selon lesquelles cette dernière va se dérouler.

Quelles conséquences pour l'engagement ?

Les différents marqueurs identitaires de départ, en termes de sexe et de raisons de la présence en France, associés à des motivations variées et pas toujours reconnues, ont plusieurs conséquences sur l'engagement résistant de ces Espagnols. En effet, dans le milieu politique, viril et violent qu'est la Résistance, celles et ceux qui s'engagent doivent se construire en tant qu'hommes ou femmes, résistants, combattants ou non, militants politiques, etc., dans un rapport constant à d'autres multiples. Ce sont donc des résistants aux activités diverses, qui ne leur sont pas toutes reconnues. Il faut alors se demander pourquoi, et surtout comment, se modèle l'engagement dans la Résistance et se produisent ces identités dissemblables.

Attribution de rôles genrés et prédéterminés

Dans la Résistance, la séparation homme/femme est agissante, parfois à l'insu des résistants eux-mêmes, et les rôles semblent distribués selon le sexe. Ainsi, par exemple, il semble « logique », voire « légitime », pour une femme d'assurer les fonctions d'une agente de liaison, d'ailleurs souvent réduite à une « simple » secrétaire mobile d'un homme qui, lui, assurerait des fonctions autrement importantes ou dangereuses. Bien souvent d'ailleurs, cet homme fait partie de sa

famille (époux, père, frère) et son engagement est alors réduit à une fonction affective. Ainsi d'Araceli Barranco, épouse du commandant Bueno, agente de liaison en Corrèze et dont le rôle est souvent réduit à n'être qu'un soutien de son mari alors même qu'elle remplissait bien plus de missions et qu'elle a continué ses activités après le décès de Luis Bueno Perez le 22 avril 1944. C'est particulièrement marquant aussi dans le cas du couple formé par Casto Ballesta Urrea et sa compagne : ils sont tous deux agents de liaison pour Yves Tavet. Casto est très affaibli par une lourde opération chirurgicale¹⁹, c'est donc surtout sa compagne qui effectue les déplacements pendant que Casto reçoit chez eux. Si officiellement ils remplissent tous deux la même fonction, celle d'agent de liaison, leur travail au quotidien n'est pas le même. Par ailleurs, si ce rôle semble « logiquement » attribué à sa compagne dans les récits (au point de ne jamais citer son prénom), pour Casto, cela est toujours justifié par un état de santé défaillant semblant l'empêcher de remplir un rôle plus actif, jugé aussi plus « masculin ».

Pourtant, le témoignage de Neus Català²⁰ remet largement en cause cette séparation, qui, si elle a existé sur le plan théorique, semble bien plus floue dans la pratique. Elle indique :

« Comme la majorité des femmes, j'ai fait l'agent de liaison. Ce travail apparemment facile présentait cependant d'énormes dangers et demandait une grande résistance, aussi bien morale que physique, car c'est nous qui nous exposions le plus à l'ennemi et étions plus facilement soumises à la torture, en cas d'arrestation. "Nos agents de liaison, disaient nos chefs, sont sacrés, ils ne doivent effectuer aucune autre tâche." Hum, hum... et qui faisait le reste²¹ ? »

¹⁹ Interné au camp d'Argelès après le passage de la frontière, Casto Ballesta y contracte la tuberculose. Hospitalisé à Toulouse, il y subit l'ablation d'un rein vers 1939-1940, opération lourde et risquée pour l'époque. Il reste très faible et sa plaie ne parvient pas à cicatriser correctement. Voir le témoignage de sa fille, Dulcinea Ballesta, déjà cité plus haut.

²⁰ Née en Espagne en 1915, militante des JSUC (*Juventudes Socialistas Unificadas de Cataluña*) et membre fondatrice du PSUC (*Partido Socialista Unificado de Cataluña*), elle participe à l'évacuation de colonies d'enfants pendant la guerre d'Espagne. Arrivée en France, elle est active en Corrèze, en Dordogne et en Haute-Vienne pour la Résistance.

²¹ CATALÀ Neus, *Ces femmes espagnoles*, op. cit., p. 21.

Ce « reste » dont parle Neus Català n'est pas forcément très clair. Peut-être s'agit-il des tâches considérées comme « traditionnellement féminines » et reproduites par les femmes dans le milieu militant car elles leur reviendraient « naturellement²² » : dactylographe, infirmière, intendante, cuisinière... Par ailleurs, lorsque Neus remet en cause la mémoire dominante et officielle qui limite l'action des femmes dans la Résistance aux activités classiques d'une secrétaire, c'est toujours en utilisant la première personne du pluriel, en faisant appel à une expérience résistante partagée par les femmes espagnoles en général. Pourtant, elle a elle-même rempli des missions très variées : dès 1942, elle diffuse des informations oralement et accueille les futurs maquisards. Sa maison est un point de rencontre, une boîte à lettres, un lieu de refuge et de réunions auxquelles elle participe ; s'y préparent avec elle les plans militaires et les sabotages. Sans distinction, son mari et elle accomplissent ensemble certaines missions : l'approvisionnement des maquisards, la réception et la fabrication d'explosifs, la recherche de nouveaux lieux d'accueil, de faux papiers, d'armes. Ils sont également chargés d'interroger et de contrôler les candidats au maquis. Plus tard, elle se charge des transmissions et de la distribution des consignes et participe également à l'appareil politique. Pendant cette période, elle est aussi infirmière d'urgence pour le maquis, conformément à sa formation professionnelle.

Les hommes espagnols seraient tous, eux, de valeureux instructeurs et de courageux combattants, à l'image de Vidal de Juana Baldazo. En effet, ils ont l'expérience d'une première guerre, donc une formation militaire mais aussi militante et politique. Leur connaissance du maniement des armes et des explosifs, ainsi que la présence parmi les réfugiés de militaires de carrière (souvent engagés avant la guerre d'Espagne et concentrés dans les GTE) donnent aux réfugiés espagnols le statut fréquent d'instructeur. C'est le cas par exemple de Vidal de Juana Baldazo, né en Espagne en 1903 et connu dans la Résistance sous le nom de Miguel López. Plusieurs témoins ont insisté sur son rôle majeur dans l'organisation des maquis creusois :

²² COLLINS WEITZ Margaret, *Les Combattantes de l'ombre. L'histoire des femmes dans la Résistance, 1940-1945*, traduit de l'anglais par Jean-François Gallaud, Paris : Albin Michel, 1997, p. 82 : Agnès Humbert est la dactylographe et la secrétaire du groupe du Musée de l'homme, « le rôle lui revenait, dit-elle, tout naturellement (sous-entendu : en tant que femme) ».

« Lorsque je suis arrivé au camp de réfractaires de Montautre, en compagnie d'un groupe rassemblé au Peu de Vareilles, j'y ai trouvé, sous les ordres de André Cerbelaud, un petit groupe d'Espagnols dont l'un attirait tout de suite l'intérêt par l'impression qu'il donnait de calme et de force tranquille. Nous l'appelions Vidal, mais ce n'était pas son nom ; c'était, m'a-t-on dit, un ancien officier de la République espagnole. Il avait entrepris de faire notre instruction militaire ; ainsi, il nous expliquait le démontage et le fonctionnement de son pistolet Beretta et nous faisait manœuvrer dans la forêt, à l'entour du camp, pour simuler l'attaque d'un poste ennemi²³. »

Ce rôle fréquent d'instructeur a aussi pu être renforcé par l'âge moyen plus élevé des Espagnols par rapport aux jeunes résistants limousins (en 1943, Vidal a 40 ans quand une large partie des maquisards limousins en a moins de 20).

Malgré tout cela, la seule femme espagnole résistante en Limousin que nous ayons trouvée avec un rôle attribué dans les archives ou les récits autre qu'agent de liaison s'appelle Araceli Barratini, dite Conchita dans le maquis de Corrèze où elle était infirmière. Il semble qu'en fait la mémoire des combats, d'une première expérience de guerre, ne soit agissante que pour les hommes, bien que le premier groupe armé espagnol conséquent de Corrèze ait pris le nom de Lina Odena, *miliciana* mythique et dirigeante des JSU (organisation de jeunesse communiste) qui s'est suicidée sur le front espagnol au moment où elle risquait d'être prise par les franquistes.

Neus Català résume ainsi la distinction majeure qu'elle a ressentie entre hommes et femmes dans la Résistance :

« La seule discrimination était de ne pas avoir combattu les armes à la main, même si c'était nous qui les transportions. Si nous avons rarement été au-delà du grade de lieutenant, il y a eu des femmes espagnoles que j'aurais honorées du titre de "Grand Capitaine"²⁴. »

²³ PARROTIN Marc, *Immigrés dans la Résistance en Creuse*, Ahun : Éditions Verso, 1998, p. 36. C'est André Odru, futur commandant des FTP pour toute la Corrèze, qui parle.

²⁴ CATALÀ Neus, *Ces femmes espagnoles*, *op. cit.*, p. 27.

Constructions d'identités multiples

Ces rôles attribués selon le sexe des résistants ne facilitent pas leur construction identitaire individuelle, bien au contraire, ils les enferment même dans des stéréotypes préétablis, qui viennent s'ajouter à ceux très présents dans la société de l'époque. En effet, en termes de genre notamment, la société vichyste est lourde d'injonctions sociales qui font partie du cadre plus large de la « Révolution nationale » qui doit régénérer la France avec une politique familialiste. Les femmes porteraient d'ailleurs une lourde part dans la responsabilité de la défaite, car elles n'auraient pas fait assez d'enfants et ne les auraient pas élevés correctement. Ainsi, même parmi les opposants à l'État français de Vichy, ces stéréotypes pèsent lourd. Les femmes doivent donc, y compris dans la Résistance, respecter leur rôle social genré : difficile pour elles de se construire comme combattantes, comme maquisardes qui auraient abandonné foyer et enfants pour vivre dans les bois ou comme chefs militaires ou politiques. À l'inverse, les hommes subissent les injonctions exactement contraires : un père de famille nombreuse est d'autant plus glorifié pour son engagement s'il entre dans la clandestinité totale et abandonne femme et enfants, faisant apparaître les célibataires ou les mariés sans enfant comme des faibles s'ils ne s'engagent pas face à un tel exemple. La notion de courage entre ainsi en jeu de manière très forte pour les hommes. Les réfugiés espagnols, souvent vus comme des gens n'ayant rien à perdre, car ayant déjà tout perdu en Espagne, sont donc presque des combattants « automatiques », d'une part parce qu'ils semblent n'avoir que peu d'autres options et d'autre part parce que c'était déjà leur identité en tant que réfugiés. Pourtant, certains ont revendiqué une tout autre identité dans la Résistance. Ainsi, Antonio Altarriba Lope²⁵ n'a jamais touché un fusil, ni pendant la guerre d'Espagne ni au sein de la Résistance française qu'il rejoint en Creuse après une première arrestation, et le revendiquait bien longtemps après auprès de son fils, comme une fierté. Lui, qui n'a fait « que » le chauffeur,

²⁵ ALTARRIBA Antonio et Kim, *El Arte de Volar*, op. cit. Entretien avec Antonio Altarriba Ordóñez, le 15 novembre 2016 à Panazol (87) : « Et il offrait toujours le même travail : "moi je fais le chauffeur" donc... Et ça c'est vrai également, et il le disait : "moi j'ai passé la guerre civile et j'ai passé mes années en France et ma participation à la Résistance sans prendre jamais un fusil, j'ai jamais tiré, je peux être tranquille de ce point de vue, j'ai pas... j'ai tué personne". »

ne se considère pas comme résistant, pourtant la mémoire locale²⁶ collective le perçoit comme un combattant de la Résistance.

Conclusion

Les identités multiples des résistants espagnols du Limousin, qu'elles soient antérieures à leur engagement ou modelées par celui-ci, se sont au fil du temps effacées au profit d'une image monolithique et mythifiée d'un résistant espagnol héroïque prêt à donner sa vie pour la patrie française, à l'image de Vidal de Juana Baldazo, mort tragiquement quelques mois avant la libération de la région. Cette figure, qui se rapproche de celle d'un martyr, a été renforcée peu à peu dans les mémoires et l'historiographie, au détriment d'autres identités, moins masculines, moins combattantes, et finalement, aux yeux de certains, moins résistantes. Vidal incarne le « héros viril » espagnol : meneur d'hommes, détaché de tout lien familial ou amoureux, qui vit caché dans la forêt avec d'autres Espagnols et mène des actions violentes contre les Allemands en les combattant directement les armes à la main ou en utilisant des explosifs pour les sabotages. Il semble correspondre en tous points à une image préalablement construite par les Français, à travers la presse d'abord, puis les récits des réfugiés, du combattant républicain de la guerre d'Espagne. Il pourrait donc incarner à lui tout seul l'engagement des Espagnols dans la Résistance en Limousin, le personnifier d'autant plus qu'il a été au bout de sa démarche, en la payant de sa vie. À l'inverse, les femmes espagnoles ne bénéficient pas de la même manière de la répercussion de leur identité de combattante dans la guerre d'Espagne sur leur image de résistante et souffrent des injonctions identitaires imposées aux femmes françaises qui semblent rendre inimaginable toute participation aux formes armées de la Résistance. Neus Català, par exemple, reste dans les mémoires comme une « simple » agente de liaison, dont la portée est souvent minorée, voire méprisée. Ainsi, alors que les parcours diffèrent, selon de nombreuses conditions bien

²⁶ Cette mémoire ne se développe qu'à l'échelle du département de la Creuse, voire à une plus petite échelle, autour des fermes dans lesquelles il a travaillé. Elle a été réactivée par la publication française en 2011 du roman graphique de Kim et Antonio Altarriba, à la suite duquel l'auteur a notamment été contacté par une descendante de l'une des familles ayant recruté Antonio Altarriba Lope dans leur ferme.

plus larges que le genre, deux rôles stéréotypés (la femme agente de liaison et l'homme combattant) semblent être devenus une mémoire dominante de la participation des Espagnols à la Résistance en Limousin, voire la seule identité qui leur serait attribuée. Il faut donc prendre garde à dépasser l'image fixée dans les mémoires de secrétaire mobile et de vaillant instructeur, au profit d'une histoire plus individuelle, prenant en compte la multiplicité des pratiques résistantes mises en place par les Espagnols autant que le sens, aussi bien politique que personnel, donné à cette expérience. Il faut également garder à l'esprit que ce sens a bien souvent été construit et reconstruit au fur et à mesure du temps dans les récits des protagonistes et témoins alors que la Résistance a pu être parfois plus le fruit d'un glissement progressif vers la clandestinité, fait de petites actions successives, que celui d'un choix mûrement réfléchi.

Résister en exil : des Espagnols au service de la France libre

Diego Gaspar Celaya

L'historiographie de la Résistance « française », avec un léger décalage par rapport à celle de Vichy, a connu une avancée considérable pendant les vingt dernières années. De cette évolution ont résulté de solides monographies consacrées à l'histoire politique de la Résistance, son idéologie politico-sociale et son organisation militaire, ainsi qu'à différents mouvements résistants et personnages remarquables¹. Cependant, récemment, ces recherches ont partagé le devant de la scène avec de nouvelles études qui approfondissent aussi bien les aspects sociaux et culturels du phénomène que les aspects concernant ses membres, où l'apport de la sociologie, de l'anthropologie et des études comparatives ont été fondamentaux². Parmi les exemples clairs de cette évolution historiographique se trouvent les différentes synthèses, sous forme de dictionnaires, qui ont vu le jour ces dernières années³. Mais dans ce nouveau

¹ WIEVIORKA Olivier, *Une certaine idée de la Résistance. Défense de la France, 1940-1949*, Paris : Seuil, 1995 ; DOUZOU Laurent : *La Désobéissance. Histoire du mouvement Liberation-Sud*, Paris : Odile Jacob, 1998 ; PIKETTY Guillaume : *Pierre Brossolette. Un héros de la Résistance*, Paris : Odile Jacob, 1998 ; AGLAN Alya : *La Résistance sacrifiée. Le mouvement « Liberation-Nord »*, Paris : Flammarion, 1999 ; AZÉMA Jean-Pierre (éd.) : *Jean Moulin face à l'Histoire*, Paris : Flammarion, 2000 ; LE BÉGUEC Gilles et PESCHANSKI Denis (éd.) : *Les Élités locales dans la tourmente. Du Front populaire aux années cinquante*, Paris : CNRS, 2000 ; BUTON Philippe et GUILLON Jean-Marie (éd.) : *Les Pouvoirs en France à la Libération*, Paris : Belin, 2002.

² Une évolution de ces études peut se suivre au travers des œuvres de GUILLON Jean-Marie et LABORIE Pierre (éd.), *Mémoire et Histoire. La Résistance*, Toulouse : Privat, 1995 ; DOUZOU Laurent, *La Résistance française : une histoire périlleuse, essai d'historiographie*, Paris : Seuil, 2005 ; DOUZOU Laurent (éd.), *Faire l'histoire de la Résistance*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2010.

³ MARCOT François (éd.), *Dictionnaire historique de la Résistance*, Paris : Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2005 ; ANDRIEU Claire, BRUAUD Philippe et PIKETTY Guillaume, *Dictionnaire Charles de Gaulle*, Paris : Robert Laffont, coll. « Bouquins »,

mouvement historiographique, la France libre et ses membres, les Français libres, ont été les derniers concernés, et les récentes publications du *Dictionnaire de la France libre* – dernier tome de la collection inaugurée par Robert Laffont en 2005 – ainsi que les études de Jean-François Muracciole et Eric Jennings en sont la preuve⁴. Ces travaux soulignent la tardive et incomplète étude dont la Résistance extérieure et leurs résistants ont fait l'objet, en comparaison du niveau de précision que présentent une bonne partie des recherches qui abordent les différentes structures et composantes de la Résistance intérieure⁵.

Par conséquent, il n'est pas étonnant que différentes zones sombres de l'histoire de la France libre et du Comité français de libération nationale (CFLN) restent encore à étudier⁶. L'une d'entre elles est la population française libre, et plus particulièrement les volontaires étrangers qui en ont fait partie. L'historiographie récente ne s'est que très peu intéressée à ce collectif, auquel est consacré cet article. Nous y analyserons l'engagement et les itinéraires de vie et de combat des Espagnols qui, entre juin 1940 et juillet 1943, ont rejoint les rangs des forces françaises libres (FFL). L'objectif est d'y faire la courte histoire d'un exil combattant, nourri par l'antifascisme, qui a trouvé sa concrétisation dans la résistance transnationale d'environ 1 100 Espagnols ayant partagé leur engagement sous les drapeaux Français libres avec des camarades d'armes internationaux, français et coloniaux. Une histoire qui est restée largement inconnue, cachée, oubliée et, parfois, mythifiée⁷.

2006 ; BROCHE François, CAÏTUCOLI Georges et MURACCIOLE Jean-François (éd.), *Dictionnaire de la France libre*, Paris : Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2010.

⁴ MURACCIOLE Jean-François, *Les Français libres. L'autre Résistance*, Paris : Tallendier, 2009 ; BROCHE François, CAÏTUCOLI Georges et MURACCIOLE Jean-François (éd.), *Dictionnaire de la France libre*, op. cit. ; JENNINGS Eric, *La France libre fut africaine*, Paris : Perrin, 2014.

⁵ Un bon exemple de cette distorsion se trouve dans le travail de COURTOIS Stéphane, PESCHANSKI Denis et RAYSKI Adam, *Le Sang de l'étranger*, op. cit. Dans ce document sont recueillies de nombreuses études consacrées à la participation des Républicains espagnols, des Juifs étrangers, des Belges et des Polonais, entre autres, à la Résistance interne. Cependant, aucune n'est consacrée au recrutement et à la participation de ces groupes dans les FFL.

⁶ MURACCIOLE Jean-François, *Les Français libres*, op. cit., p. 22.

⁷ GASPAR CELAYA Diego : « D'un mythe à l'autre. Mémoire et histoire des Espagnols dans la Résistance », *Conserveries mémorielles* [En ligne], n° 20, 2017, mis en ligne

Cette étude de la participation espagnole aux FFL est issue de la mise en relation d'informations et de témoignages concernant l'exil espagnol arrivé en France à la suite de la guerre civile espagnole, et qui représentent une bibliographie informelle qui s'est développée à partir des années 1960, des rares travaux universitaires qui abordent le sujet de la participation espagnole dans la Résistance en France, et des informations obtenues par l'identification et l'étude en profondeur des archives individuelles des volontaires espagnols Français libres au Service historique de la Défense (SHD, château de Vincennes) et au Centre d'archives du personnel militaire (CAPM, Pau). Ces archives ont permis de reconstruire et de comparer les itinéraires de vie et de combat des centaines de volontaires espagnols, mais également italiens, allemands, belges, polonais et turcs qui ont participé aux FFL. En se servant de cette comparaison, il est possible de souligner les caractéristiques spécifiques de la participation espagnole, mais aussi de définir les principales phases d'engagement des FFL (étrangers et nationaux) et de réfléchir au caractère transnational de ces engagements et de cette résistance.

Cadre « officiel » de référence

Toute recherche visant à étudier la communauté française libre nécessite une description préalable du concept de « Français libre » permettant l'identification de ceux qui sont susceptibles d'intégrer cette catégorie. De fait, la catégorie « Français libre » a été l'objet d'une définition précise dans la note d'instruction n° 21022/SE-FAG/EMP du ministère de la Défense, le 29 juillet 1953, relative à l'attribution des différents titres qui reconnaissent les services prêtés par un ou une volontaire à la France libre et aux FFL. Cette note explique que pouvaient être considérés comme Français libres « les militaires qui formèrent partie des FFL entre le 18 juin 1940 et le 31 juillet 1943 », « les personnes qui furent blessées ou contractèrent une maladie qui causa leur mort pendant la même période en essayant de rejoindre les FFL, après les avoir rejointes mais sans avoir pu formaliser leur enrôlement, ou dans l'exécution d'une mis-

sion qui leur fut confiée par une autorité compétente de la France combattante » ; ainsi que « les agents P1 et P2⁸ homologués qui ont appartenu avant le 31 juillet 1943 à l'un des réseaux d'information ou d'action affiliés au Comité national français (CNF) » ; et enfin « les évadés de la France occupée ou d'un territoire qui serait sous le contrôle du gouvernement de fait, avant le 8 novembre 1942, qui se réintégrèrent à une unité ex-FFL, ceci même après le 31 juillet 1943 pour des causes de force majeure comme l'emprisonnement consécutif à leur évasion ». L'importance de cette définition est extrême, puisqu'elle installe le cadre de référence auquel se sont reportées les différentes administrations de l'après-guerre pour mener à bien l'homologation des services rendus par le personnel s'accommodant à ses conditions.

Il convient de prendre en compte le fait que cette définition fait partie d'un texte officiel publié en 1953 à manier avec beaucoup de prudence. Cependant, il est possible de noter que la catégorie de « Français libre » est indépendante de toute nationalité ou tendance politique et répond à un critère fondamental : l'enrôlement volontaire du « Français libre », peu importe sa nature, militaire ou civile, dans les FFL avant le 31 juillet 1943, date qui correspond à la fusion des forces qui sont restées sous le commandement du général Giraud avec les FFL, lesquelles ont été dissoutes pour les Forces françaises combattantes (FFC), c'est-à-dire l'armée du Comité français de libération nationale (CFLN⁹).

Depuis sa création, cette définition a été, et continue d'être acceptée par la communauté scientifique lorsqu'il s'agit d'établir les limites de la catégorie de « Français libre ». Cependant, et même si elle constitue l'une des bases de cette recherche, il a été nécessaire d'en faire une application soigneuse et pratique afin de pouvoir identifier et analyser la population espagnole homologuée comme

⁸ Agent P2, grade total d'engagement dans l'activité résistante, dont engagement que ne se partage pas avec une autre activité dans la vie civile. Agent P1, grade partiel d'engagement, partagé avec une autre activité dans la vie civile.

⁹ Instruction n° 21022/SEFAG/EMP, *Bulletin Officiel des Armées*, Ministère de la Défense, 1^{er} avril 1981, p. 133-134 ; « Français libres : définition et décompte », in BROCHE François, CAÏTUCOLI Georges et MURACCIOLE Jean-François (éd.), *Dictionnaire de la France libre, op. cit.*, p. 616 ; MURACCIOLE Jean-François : *Les Français libres, op. cit.*, p. 26.

« Française libre ». Pour cela, il a fallu inclure le critère de la nationalité dans l'analyse des différents dossiers personnels appartenant à la série 16P du SHD (SHD/GR, 16P), où se trouve la plus grande part documentaire sur laquelle s'appuie cette recherche, mais aussi dans les dossiers personnels des volontaires espagnols qui ont servi dans l'armée de terre française, lesquels sont conservés au CAPM¹⁰. Deux critères se révèlent fondamentaux au moment de préciser le concept d'« Espagnol-Français libre ». Tout d'abord, la nationalité espagnole du volontaire ou, dans le cas où elle n'est pas indiquée, le lieu de naissance : l'Espagne ou les territoires occupés par l'Espagne en outremer, principalement au Maroc espagnol et dans les archipels des îles Baléares et des Canaries. Ensuite, leur condition de « Français libres », et par conséquent le fait que leurs services aient été homologués par le ministère de la Défense français.

Résistants transnationaux

La résistance transnationale peut être définie comme une résistance en dehors du pays d'origine d'un individu. À titre d'exemple, citons Joseph Putz (Bruxelles, 1895-Grussenheim, 1945), brigadiste international français né en Belgique, membre de la 14^e brigade « Marseillaise », qui a combattu dans la guerre civile espagnole, puis est devenu recruteur des Espagnols au corps franc d'Afrique (CFA) et aux FFL, ou encore Neus Català (Guiamets, 1915) résistante et déportée espagnole qui a participé à la Résistance à Sarlat (Dordogne) à partir de 1943. Il faut néanmoins souligner que ce caractère transnational n'est pas uniquement une question d'emplacement. En effet, cette résistance transnationale peut aussi être définie par la rencontre d'individus d'origine (inter)nationale dans un contexte national particulier, comme dans le cas de la participation d'étrangers, de Français et de soldats coloniaux aux FFL¹¹.

¹⁰ Cette approche a également été incluse dans l'analyse partielle des documents appartenant à la même série, Turcs, Polonais et Allemands, de nationalités belge, italienne qui composent le corpus de cette étude comparative.

¹¹ Joseph Putz, SHD/GR, 16P 494000 ; Català ép. Roger, Neige Isabelle, SHD/GR, 16P 111616 ; CATALÀ Neus : *De la resistència y la deportación. 50 testimonios de mujeres españolas*, Barcelone : Península, 2000.

Toutefois, cette résistance est souvent issue d'un caractère antifasciste très marqué qui impliquait la plupart du temps de résister au nazisme ou au fascisme partout où il se trouvait, comme dans le cas qui nous occupe ici, en Espagne entre 1936 et 1939, en France à partir de 1940, ou en Afrique du Nord dès la fin 1942. De plus, elle implique souvent des personnes déplacées à la suite de diverses formes de répression ou de persécution, comme des Juifs et des communistes tels que Robert Gamzon (Lyon, 1905 – Asdod, 1961) ou Artur London (Ostrava, 1915 – Paris, 1986¹²), mais aussi de prisonniers de guerre, travailleurs forcés, exilés et réfugiés politiques comme c'était le cas des milliers d'Espagnols qui ont gagné le territoire français – en métropole ou en Afrique du Nord – lors des *retiradas* successives que la guerre civile a provoquées entre 1936 et 1939. En réalité, la plupart d'entre eux ont été poussés vers de nouveaux espaces tels que des prisons ou des camps d'internement, ou ont rejoint des groupes de résistance dans d'autres contextes, sur des barrages, dans des montagnes, où ils ont intégré différentes unités de combat. C'est le cas pour les Espagnols qui ont rejoint les FFL entre juin 1940 et juillet 1943, et leurs camarades qui, entre février 1939 et juin 1940, se sont engagés dans les compagnies de travailleurs étrangers (CTE), la Légion étrangère (Légion) et les régiments de marche de volontaires étrangers (RMVE), ou encore ceux qui l'ont fait entre novembre 1942 et juin 1943 dans les CFA¹³. Il faut noter ici que dans le cas des enrôlements qui ont eu pour destination une unité armée, et donc une forme « régulière » de résistance, ces camps d'internement ont joué un rôle fondamental car ils ont aidé à définir la structure de cette participation espagnole en servant de centres improvisés de recrutement à plusieurs occasions et sous différents régimes.

Afin d'approfondir la « préhistoire » de ces « Espagnols-Français libres », il s'agit d'exploiter leurs dossiers personnels en explorant leurs itinéraires, d'abord en Espagne puis en exil. Au terme de cette

¹² POZNANSKI Renée, « Juifs dans la Résistance », in MARCOT François (éd.), *Dictionnaire historique de la Résistance*, Paris : Robert Laffont, 2006, p. 897-898 ; Artur London, SHD/GR, 16P 375821 ; LONDON GERARD Artur. *Se levantaron antes del alba*, Barcelone : Peninsula, 2006.

¹³ GASPAR CELAYA Diego : « "Premature Resisters". Spanish Contribution to the French National Defence Campaign in 1939/1940 », *Journal of Modern European History*, Resistance and Collaboration in the Second World War as Transnational Phenomena special issue, p. 203-224.

analyse, il a été possible de déterminer, entre autres, leur origine géographique en Espagne, toutes les régions espagnoles étant représentées, avec une certaine prééminence de l'Andalousie, de la Catalogne et du Levant espagnol (actuelle Communauté valencienne et Murcie) ; leur date de naissance, ce qui permet de déterminer que l'âge moyen était de 26 ans au moment de s'engager dans les FFL ; et leur état civil, 85 % d'entre eux étant célibataires lors de leur incorporation dans les rangs français ; enfin, il faut relever leur participation active à la guerre d'Espagne, au cours de laquelle la plupart d'entre eux ont servi sous le drapeau républicain. Ils y ont acquis une expérience du combat qui les distinguera ensuite parmi les étrangers et nationaux engagés dans les rangs français, que ce soit dans la campagne 1939-1940, ou dans les CFA et les FFL. La guerre d'Espagne, en plus de provoquer une série de mouvements migratoires espagnols aussi bien internes qu'externes entre 1936 et 1939, a également fracturé la société et les autorités françaises de l'époque¹⁴.

De fait, profitant de cette division, les autorités françaises ont mis en pratique une politique d'accueil particulière par laquelle elles prétendaient réguler l'arrivée massive de réfugiés espagnols sur leur territoire, dont environ 470 000 en janvier-février 1939. Ce fut à la suite de cette politique que des dizaines de camps d'internement ont vu le jour pour y enfermer les réfugiés espagnols, qui pouvaient choisir entre cinq options pour en sortir : se faire rapatrier en Espagne ; émigrer dans un autre pays, généralement en Amérique latine ; se faire embaucher par des particuliers en dehors des camps ; s'engager dans la discipline militaire française ou bien dans des CTE.

Mais à la différence de ce qui s'est passé avec la grande majorité des exilés qui choisirent le rapatriement – environ 250 000 avant la déclaration de guerre, de ces cinq alternatives, les engagements dans la Légion et les RMVE avant et après la campagne 1939-1940 ont constitué l'alternative qui a séduit le plus grand nombre d'Espagnols qui se convertissent ensuite en soldats de la France libre. De fait, à l'instar de Juan Aragon (engagé dans le 22^e RMVE) ou José Cortes (1^{er} REI et 3^e REI), plus de 46 % des Espagnols FFL ont servi dans

¹⁴ GASPAR CELAYA Diego, *La guerra continúa. Voluntarios españoles al servicio de la Francia libre (1940-1945)*, Madrid : Marcial Pons, 2015.

les deux corps (Légion et RMVE) avant l'Armistice, ce qui est extrêmement important car ce double recrutement était pour eux leur premier contact avec la discipline française. Il convient de préciser que 84 % d'entre eux ont servi dans des unités de légionnaires, alors que 16 % l'ont fait dans le RMVE, une distribution qui met en évidence la grande proportion de légionnaires espagnols qui ont par la suite servi dans les FFL, tout en soulignant l'importante continuité militaire connue sous le drapeau français depuis 1939 par plus de 46 % des volontaires espagnols Français libres¹⁵.

Ainsi, parmi les différentes motivations qui poussèrent les Espagnols à s'engager dans la Légion et dans les RMVE, sortir des camps d'internement où ils ont été enfermés par les autorités françaises à leur arrivée sur le territoire français est présenté comme la principale raison.

« Yo tenía una cosa en la cabeza, en Francia había la guerra contra los alemanes, y ésta era una ocasión para vengarme [...] Pasé la frontera, y al día siguiente estaba en un cuartel. Yo no vine a Francia para ir a encerrarme en un campo. Yo vine para hacer la guerra. Y al cabo de ocho o diez días ya estaba camino del frente con la Legión extranjera¹⁶. »

De plus, cette raison possède un caractère temporel extraordinaire puisqu'elle apparaît de nouveau dans les motivations choisies par ceux qui se sont engagés dans les CFA entre 1942 et 1943 afin d'abandonner les camps nord-africains où ils étaient enfermés. Néanmoins, il faut remarquer qu'une bonne partie des Espagnols Français libres vivent dans ces engagements, ainsi que dans ceux auxquels ils prendront part au sein des FFL, la possibilité de continuer la lutte qu'ils avaient commencée en Espagne en 1936 contre le fascisme. Un es-

¹⁵ Juan Aragon, SHD/GR, 16P 15858 ; José Cortes CAPM/ dossier individuel (41) 44/50.08492.

¹⁶ Témoignage de Manuel Fernández, *La Nueve ou les oubliés de la victoire*, dir. Marquardt Alberto, prod. Point du Jour, ECPAD, France Télévision, min. 19:10-19:40. Nous traduisons : « J'avais une chose en tête ; en France, il y avait la guerre contre les Allemands et c'était l'occasion de me venger. ...J'ai traversé la frontière et le lendemain, j'étais dans une caserne. Je ne suis pas venu en France pour rester enfermé dans un camp. Je suis venu pour faire la guerre. Et, après huit ou dix jours, j'étais en route pour le front avec la Légion étrangère. »

prit combatif également teinté d'esprit de vengeance si on le relie à la défaite subie par la République à la suite de l'intervention du fascisme international dans le conflit espagnol.

« Para mí, esta guerra representa la continuación de la de España ; por ello, sin sentir atracción por la guerra, prefiero los riesgos del soldado en campaña, a la humillante condición de refugiado entre los alambres que nos rodean. El amplio horizonte del campo de batalla, al limitado espacio de un campo de concentración ; la fraternidad del combatiente a la intrigante hostilidad del compañero en desgracia. Y cuando la guerra acabe, si vivo, poder gritar a la faz del mundo que gané mi libertad con el fusil en la mano, a tener que agachar la cabeza si me pregunta qué hice durante ella por permanecer inactivo¹⁷. »

Dans le cas particulier des FFL, cette motivation s'est vue favorisée aussi bien par la possibilité de lutter aux côtés de De Gaulle ou Leclerc que beaucoup de volontaires espagnols voyaient comme des défenseurs de la liberté. Elle a également été facilitée par la possibilité de s'engager dans une armée régulière, combattant dans de bonnes conditions, contrairement à ce qui s'était passé en Espagne, et plus tard en France, où les Espagnols membres des CTE étaient équipés avec des armements et des uniformes dépassés, recyclés du Premier Conflit mondial.

« Después de la campaña de Túnez fue cuando por primera vez oí hablar de la Columna Leclerc y de las tropas de la Francia libre que llegaban desde Libia. Enseguida deserté para irme con ellos. En aquel momento no fue el coronel Leclerc [hacia el que tras

¹⁷ Témoignage de Enrique Ballester Romero, VILANOVA Antonio, *Los olvidados. Los exiliados españoles en la Segunda Guerra Mundial*, Paris : Ruedo Ibérico, 1969. Nous traduisons : « Pour moi cette guerre représentait la continuation de celle d'Espagne ; pour cette raison, sans être attiré par la guerre, je préférerais les risques du soldat en campagne à l'humiliation de la condition de réfugié cantonné. Le large horizon du champ de bataille à l'espace limité d'un camp de concentration ; la fraternité du combattant à l'intrigante hostilité du compagnon en disgrâce. Et quand la guerre se terminera, si je vis, je pourrai crier à la face du monde que j'ai gagné ma liberté le fusil à la main, plutôt que de garder la tête baissée si on me demande ce que j'ai fait pour rester inactif pendant la guerre. »

conocerlo Manuel admiró durante toda su vida] el que me incitó a alistarme porque en realidad apenas lo conocía. Fue sobretodo la figura del general De Gaulle. [...] Para mí De Gaulle era el hombre que no había cedido a los alemanes y el que representaba la libertad. Como Leclerc estaba con él y representaba la Francia libre, nos fuimos con él¹⁸. »

« Cuando nos embarcaron por fin [rumbo a Francia desde Inglaterra], sabíamos que no tardaríamos en enfrentarnos de nuevo a los alemanes. Lo estábamos esperando porque ahora teníamos en nuestras manos un material potente. Y sobre todo porque pensábamos que en cuanto termináramos con ellos iríamos de nuevo a hacer la guerra a España¹⁹. »

« Fue en la región de Temara (Marruecos) donde el general Leclerc instaló a las tropas y donde se formó la segunda división blindada. Fuimos formados duramente como batallón de choque. Nos preparamos muy bien y teníamos un material de guerra de los mejores, todo nuevecito, brillante, moderno. Con aquel material, pensando en los alemanes, me decía interiormente : “ahora vais a ver”. Yo sabía que eran enemigos fuertes. [...] En España y en Túnez [al enfrentarme contra ellos] no teníamos armas y luchábamos con viejos fusiles, pero entonces, con el armamento que recibimos de los americanos, yo sabía que sí podíamos encararlos. Con aquel material podíamos enfrentarlos sin miedo.

¹⁸ Témoignage de Manuel Fernández, MESQUIDA Evelyn, *La nueve. Los españoles que liberaron París*, Barcelone : Ediciones B, 2008, p. 245. Nous traduisons : « J'ai entendu parler de la Colonne Leclerc et des troupes qui arrivaient de Lybie pour la première fois après la campagne de Tunisie. J'ai immédiatement déserté pour me joindre à eux. A ce moment, ce n'était pas le colonel Leclerc que Manuel a admiré toute sa vie après l'avoir rencontré qui m'a incité à m'inscrire parce qu'en réalité, je le connaissais à peine. C'était surtout la figure du général De Gaulle. ... Pour moi De Gaulle était l'homme qui n'avait pas cédé aux Allemands et qui représentait la liberté. Comme Leclerc était de son côté et représentait la France libre, nous sommes partis avec lui. »

¹⁹ Témoignage de Faustino Solana, *ibidem*, p. 231. Nous traduisons : « Lorsque, finalement, nous avons embarqué pour la France depuis l'Angleterre, nous savions que nous allions bientôt être à nouveau confrontés aux Allemands. Nous attendions cette confrontation parce que maintenant nous avons en notre possession un matériel puissant. Et, par-dessus tout, nous pensions que quand nous en aurions fini avec eux, nous retournerions faire la guerre en Espagne. »

Pero sobre todo pensábamos que con ese material, cuando terminara la guerra, atravesaríamos los Pirineos²⁰. »

Incorporation aux FFL

Exilés, jeunes, célibataires et ayant une expérience militaire, comme l'attestent leurs dossiers individuels, l'incorporation des volontaires espagnols aux armées de la France libre – le plus grand collectif étranger, suivi par les Polonais, les Belges, les Allemands et les Italiens – se structure principalement en trois périodes et aires géographiques privilégiées, qui correspondent aux périodes au cours desquelles les FFL ont concentré un plus grand nombre d'engagements. D'abord en Grande-Bretagne et Afrique équatoriale française pendant les mois de juin et juillet, août 1940 (10 % du total d'incorporations espagnoles) ; ensuite dans le Levant français pendant l'été 1941 (32 %), et finalement en Afrique du Nord entre mai et juillet 1943 (41 %). Le reste (15,9 % du total) s'est uni aux FFL dans une période différente, et également en dehors de l'Hexagone²¹. Cela revient à confirmer que la presque totalité des volontaires Français libres, incluant les Espagnols, se sont engagés dans les FFL en dehors de la métropole, à l'exception de ceux qui servirent comme agents P1 et P2 dans des réseaux d'évasion, d'information et/ou d'action, cas pour lesquels l'engagement s'est fait de manière générale en France métropolitaine et qui comportaient, notamment pour les agents P2, un passage à la clandestinité similaire à celui connu par les « combattants de l'ombre » de la Résistance intérieure²².

²⁰ Témoignage de Manuel Fernández, *ibidem*, p. 246-247. Nous traduisons : « C'était dans la région de Témara (Maroc), où le général Leclerc avait installé les troupes et où s'était formée la deuxième division blindée. Nous avons reçu un entraînement intensif comme bataillon d'intervention. Nous nous étions très bien préparés et avions un des meilleurs matériels de guerre, tout neuf, brillant, moderne. Avec ce matériel, en pensant aux Allemands, je me disais intérieurement : « maintenant, ils vont voir ». Je savais qu'ils étaient de puissants ennemis. En Espagne et en Tunisie confrontés à eux, nous n'avions pas les armes et nous luttions avec de vieux fusils, mais maintenant, avec l'armement que nous avons reçu des Américains, je savais que nous pouvions leur faire face. Avec ce matériel, nous pouvions les affronter sans peur. Mais, par-dessus tout, nous pensions qu'une fois la guerre terminée, nous traverserions les Pyrénées avec ce matériel. »

²¹ Pourcentages en base à la consultation des dossiers individuels des volontaires espagnols « français libres », Service Historique de la Défense (SHD) / GR 16 P.

²² GILDEA Robert : *Figthers in the shadows. A new history of the french Resistance*, Harvard University Press, 2015

Une analyse plus précise de l'engagement espagnol montre que dans chacune des phases présentées plus haut, une ou plusieurs unités se distinguent comme point d'origine et d'arrivée des Espagnols engagés. En Grande-Bretagne, on remarque la 13^e DBLE (Demi-brigade), distinguée en Norvège, comme unité de provenance de la presque totalité des Espagnols engagés dans les FFL pendant l'été 1940, alors que la 14^e DBLE apparaît comme unité d'arrivée privilégiée. Les recherches réalisées dans les archives du *Royal Pioneer Corps Association* permettent de vérifier que parmi les légionnaires espagnols qui refusèrent aussi bien de s'engager dans les FFL à Londres que d'embarquer à Avonmouth avec le reste des effectifs français qui avaient refusé de s'unir à De Gaulle, certains décident finalement de s'engager aux côtés des pionniers britanniques. Ceux qui l'ont fait ont été envoyés au troisième centre d'entraînement (*N° 3 Royal Pioneer Corps Training Centre*), situé à Westward Ho, dans le comté de Devon, au sud-ouest de l'Angleterre, où ils ont rejoint la *Number One Spanish Company (1st Spanish Coy)*, l'unité auxiliaire – non combattante – où ils ont servi pendant la Seconde Guerre mondiale, et où ils se sont retrouvés avec un groupe réduit de prestataires espagnols appartenant à la 185^e CTE, qui, après avoir servi pendant la campagne 1939-1940 dans la base britannique de Savenay (Loire-Atlantique), ont réussi à fuir en Angleterre en juin 1940²³.

Par ailleurs, la majorité des Espagnols qui se sont incorporés aux FFL au Levant pendant l'été 1941 l'a fait principalement à Qastina (Palestine), à Beyrouth (Liban) et à Damas (Syrie), et provenait de différentes unités de la Légion étrangère française restées fidèles à Vichy. De façon générale, ces incorporations ont eu lieu à la fin de la campagne de Syrie, avec pour destination finale la 1^{re} Division légère Française libre (1^{re} DLFL) dans laquelle une bonne partie des Espagnols étaient encadrés dans la nouvelle 13^e DBLE – héritière de la 14^e DBLE – qui faisait alors partie de la Brigade française d'Orient (BFO). Il est par ailleurs certain que d'autres unités, appartenant à la 1^{re} DLFL, parmi lesquelles le 1^{er} BIM, ont aussi connu une importante présence espagnole. C'était le cas de Francisco Ascencio

²³ Pour approfondir dans l'histoire de la 1st COY voir GASPAS CELAYA Diego, *La guerra continúa, op. cit.*, p. 331-347.

(Águilas, 1915), mineur dans la vie civile, qui s'est incorporé à la Légion étrangère à Perpignan en mai 1939 avec un contrat de cinq ans interrompu à Qastina en juin 1941 lors de son engagement au sein des FFL, et de son affectation à la nouvelle 13^e DBLE²⁴. Mais c'est aussi le cas de Roberto Alsina (Barcelone, 1913), industriel catalan qui s'est engagé à Barcarès pour la durée de la guerre, d'abord dans le 23^e RMVE, ensuite dans le 1^{er} Bataillon de marche de volontaires étrangers (1^{er} BMVE), unité avec laquelle il a été envoyé à Beyrouth. Concentré à Baalbek, à l'est de la capitale libanaise, ce bataillon a été intégré au 6^e REI, puis renommé 11^e Bataillon de volontaires étrangers (11^e BVE), unité dissoute le 16 octobre 1940, à la suite de quoi ces Espagnols ont été affectés au 1^{er} Groupement de travailleurs étrangers du Levant (1^{er} GTEL), unité dépendant des autorités civiles de Vichy, et dans laquelle est resté Alsina jusqu'à son engagement dans les FFL, également à Qastina, le 22 juillet 1941, lors de l'armistice de Saint Jean d'Acre²⁵.

Mais à la différence des deux précédentes, la troisième et dernière phase d'engagement des volontaires nationaux et étrangers dans les FFL présente la particularité d'inclure dans son recrutement une série de collectifs qui n'avaient pas participé aux phases précédentes, ou alors l'avaient fait de manière marginale. Ainsi, dans cette phase se sont engagés des volontaires évadés de France par l'Espagne, tels que Francisco Perez (Alicante, 1913), qui, après avoir quitté l'Espagne à la fin de la guerre civile espagnole, a survécu à Oran comme mouleur sur métaux, jusqu'à ce qu'il s'engage dans le CFA à la fin de décembre 1942. Porté disparu en mars 1943, il s'est installé à Nantes, d'où il a commencé son voyage vers l'Afrique du Nord, d'abord à Casablanca puis en rejoignant le Bureau central de renseignement et d'action (BCRA) après avoir franchi la frontière franco-espagnole le 21 juillet 1943²⁶. Il convient de remarquer qu'entre 1940 et 1943, d'autres évadés ont rejoint les FFL dans d'autres territoires sous influence française sur le continent africain, tels que Rafael Carretero de Villagrasa (Barcelone, 1921), *alias* Jean-Baptiste Arrateig, qui, suite à son évasion de la France par l'Espagne –, où il a été interné dans les

²⁴ Francisco Ascencio, SHD/GR, 16P 19299.

²⁵ Roberto Alsina, SHD/GR, 16P 9842.

²⁶ Francisco Perez, SHD/GR, 16P 466401.

camps de concentration de Jaca et Miranda de Ebro – s'est rendu à Lisbonne où il a exprimé son désir de rallier les FFL au Comité de la France libre de la capitale portugaise. Il atteint son objectif après son arrivée sur le continent africain, dans ce cas-là au Congo belge, en novembre 1942, même si sa date d'engagement correspond au 1^{er} juillet 1941, date à laquelle il a franchi la frontière franco-espagnole²⁷.

Outre ces évadés de la France par l'Espagne, d'autres ont rejoint les FFL dans cette troisième phase : des déserteurs de l'Armée de l'armistice (ou l'Armée d'Afrique) tels que Bienvenido Laguna (Valdepeñas, 1915) qui s'est engagé dans la Légion à Perpignan en avril 1939, et a rallié les FFL à Tunis en mai 1943, ou Rafael Castillo López, déserteur de la LE pour motifs politiques en 1942, qui s'est engagé d'abord dans les CFA, puis dans les FFL à Casablanca en juin et juillet 1943 successivement²⁸. De même, mentionnons des « suspects » de toute provenance enfermés dans les camps d'internement en Afrique du Nord, comme Jose Herrero López (Hervas, 1908), qui s'est d'abord engagé dans les CFA au camp de Bou-Arfa en janvier 1943, puis dans les FFL en juillet 1943 à Oran²⁹. Enfin, des jeunes locaux et étrangers résidant en Afrique du Nord, comme Ben Houcine Abdeselem (Casablanca, 1922) ou Jean Reiter (Rosenheim, Allemagne, 1906), ont rejoint les FFL à Casablanca et Oran en juillet 1943 ; ainsi que des ex-combattants des CFA comme l'Italien Mario Filloni (Bologne, 1906), le Polonais Victor Bade (Krolewska, 1902) ou les Espagnols mentionnés auparavant, Castillo López et Herrero López³⁰.

Bien que la majorité des catégories antérieures ait bénéficié de la présence des Espagnols, il faut remarquer cependant que parmi les 467 Espagnols qui se sont incorporés aux FFL dans cette troisième phase, 74 % l'ont fait pour la première fois dans les rangs français à une date postérieure à l'Armistice, alors que seulement 24 % avaient servi sous le drapeau français pendant la campagne 1939-1940. Ces

²⁷ Rafael Carretero de Villagrasa, SHD/GR, 16P 108663.

²⁸ Bienvenido Laguna, SHD/GR, 16P 331065 ; Rafael Castillo López, SHD/GR, 16P 111454 ; CAPM/CFA (17599) 22/1 ; 23/1 ; 25/1, CFA Maroc, Dossiers espagnols, Déserteurs, « Interrogatoire de Castillo Lopez, Rafael ».

²⁹ José Herrero López, SHD/GR, 16P 292046.

³⁰ Ben Houcine Abdeselem, SHD/GR, 16P 1010 ; Jean Reiter, SHD/GR, 16P 504096 ; Mario Filloni, SHD/GR, 16P 224156 ; Victor Bade, SHD/GR, 16P 26548.

données mettent en évidence le fait que la majorité des volontaires espagnols engagés au printemps 1943 n'a pas participé à la campagne 1939-1940. Cela ne signifie pas pour autant qu'ils manquaient d'expérience militaire sous le drapeau français ; en réalité, 82 % d'entre eux possédaient cette expérience avant d'entrer dans les FFL, et la majorité d'entre eux avait été formée au sein du CFA. Plus de 68 % du total des Espagnols engagés dans cette troisième phase avaient servi au CFA avant de s'incorporer aux FFL. De fait, la majorité de ces Espagnols a été regroupée dans le 3^e bataillon, ayant pour capitaine l'ex-brigadiste international français Joseph Putz mentionné plus haut. Cette mesure a poussé la plupart de ces Espagnols à s'engager dans les FFL gaullistes au moment de la dissolution des CFA à la fin de juillet 1943, refusant ainsi d'être affectés aux nouveaux commandos commandés par Giraud. Les ex-composants du 3^e bataillon des CFA ont été, au contraire, majoritairement incorporés à l'éphémère Brigade de marche du Tchad, par la suite reconvertie en Régiment de marche du Tchad (RMT), où ils ont été encore une fois affectés au 3^e bataillon (principalement aux 9^e, 10^e, 11^e et CA3 compagnies³¹).

La grande majorité des Espagnols FFL étaient des hommes. Cependant, trois d'entre eux possèdent le statut de combattantes FFL après avoir servi comme agents P1 et P2 avant le 31 juillet 1943 dans l'un des réseaux d'information ou d'action affiliés au CNF. Il s'agit de Luisa Rodriguez (Gérone, 1922), Paquita Casanovas (Barcelone, 1881) et Sabina Bartoli (Setcases, 1918). Il faut également noter que d'autres résistantes espagnoles, qui ont rejoint leurs réseaux de référence après juillet 1943, ou qui n'ont été pas reconnues comme P1 ou P2, ont aussi participé, principalement en métropole, à une résistance similaire à celle qu'avaient développée leurs camarades féminines homologuées comme FFL. Mentionnons Rosa Hernández (Utrillas, 1920), Concepción Davin (Bilbao, 1902) ou Pilar Ponzán (Huesca, 1909³²). Leur exemple sert ici à souligner que, en marge des soldats espagnols qui ont servi dans les armées françaises libres

³¹ GASPAR CELAYA Diego, *La guerra continúa, op. cit.*, p. 360-361.

³² Luisa Rodriguez, SHD/GR, 16P 516919 ; Paquita Casanovas, SHD/GR, 16P 109898 ; Sabina Bartoli, SHD/GR, 16P 36213 ; Rosa Hernández, SHD/GR, 16P 291784 ; Concepción Davin, SHD/GR, 16P 160854 ; Pilar Ponzán, SHD/GR, 16P 486052.

après avoir signé leur engagement en dehors de l'Hexagone, plus de 30 Espagnols FFL possèdent un profil différent de celui de la majorité des espagnols « Français libres ». Il s'agit des volontaires qui ont servi dans un réseau affilié au CNF et qui développèrent leur activité principalement sur le territoire métropolitain français, après avoir souscrit leur engagement complet (P2) ou partiel (P1) dans l'Hexagone. Ce contexte était très différent de celui de n'importe lequel des engagements FFL cités précédemment. Il se révèle très proche de celui qu'ont dû affronter les combattants de l'ombre qui se sont incorporés à la Résistance intérieure en France³³.

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'aussi bien dans les rangs de la 13^e DBLE que dans ceux du 3^e bataillon du RMT, pour mentionner ces unités qui regroupèrent sous le drapeau français le plus grand nombre de volontaires espagnols, ces hommes ont partagé avec des Français et d'autres étrangers un univers commun réglé par la guerre, bien que chacun d'entre eux ait vécu une guerre différente en fonction de l'unité et de la destination auxquelles ils furent affectés. Comprendre cet univers combattant et connaître chacune des guerres vécues par chacun des volontaires espagnols FFL ne sont pas des tâches faciles. Après l'analyse de leurs dossiers personnels, et face à l'absence de fautes graves, il est possible d'affirmer que le comportement des volontaires espagnols FFL fut correct et plutôt valorisé par leurs chefs militaires. Cependant, peu d'entre eux ont pu accéder aux grades d'officiers. De fait, à la fin de leur engagement dans l'armée française, plus de 98 % des volontaires ne sont pas gradés. Ce taux réduit d'officiers espagnols FFL (1,8 %) est dû au fait que le seul grade militaire donné aux volontaires espagnols à la signature de leur engagement dans les armées françaises libres était celui obtenu sous le drapeau français. Malgré une expérience du combat acquise en Espagne et bien vue par les autorités françaises du point de vue militaire, cela ne s'est donc pas traduit officiellement sous forme de promotion. Tous, sauf exceptions, commencèrent leur carrière dans les rangs français comme simples soldats. Pour autant, cela ne signifie pas que leurs services n'y ont pas été reconnus. De

³³ Pour approfondir la nature des réseaux et leur processus d'homologation dans l'après-guerre, voir : SHD, Sous-série 17P : Bureau Résistance (réseaux FFC)/Réseaux des Forces françaises combattantes (FFC), cotes 17P/1 à 238.

fait, pratiquement la moitié d'entre eux ont été promus aux échelons de sous-officiers, et 29 % d'entre eux ont été distingués par diverses décorations³⁴.

Pour ce qui est des unités, il faut remarquer que l'immense majorité des volontaires espagnols, plus de 90 %, s'engage dans les FFL, alors que les 10 % restants se répartirent de la manière suivante : 5 % dans les Forces navales françaises libres (FNFL) ; 1 % dans les Forces aériennes françaises libres (FAFL) ; 3 % en qualité d'agents P1 et P2 – dans des réseaux d'action, d'évasion, ou d'information inscrites au Comité de libération nationale (CLN) –, et environ 1 % fit partie du personnel administratif de la France libre. Cette répartition garantit la présence espagnole dans tous les théâtres des opérations où sont intervenues les troupes que commandait De Gaulle pendant la Seconde Guerre mondiale, de Dakar à Berchtesgaden en passant par le Gabon, la Syrie, la Libye, le Liban, la Tunisie, l'Italie et la France. Comme déjà mentionné, entre 1940 et 1945, deux unités FFL, la 13^e DBLE et le RMT, plus concrètement son 3^e bataillon, regroupaient cependant le plus grand nombre de volontaires espagnols.

En marge de l'analyse du combat à proprement parler, il est aussi intéressant d'approfondir celle des activités que développèrent les volontaires espagnols lors des périodes pendant lesquelles ils étaient éloignés du front. À cet égard, et en plus des informations qu'apportent les dossiers individuels, les témoignages de combattants se sont avérés capitaux. Ils permettent d'approfondir l'étude de ces périodes, des conditions matérielles dans lesquelles vivaient les volontaires espagnols, ainsi que la perception qu'ils en avaient. Il est ainsi possible de vérifier que dans la mémoire des Espagnols des FFL, de la même manière que pour la grande majorité des réfugiés espagnols arrivés sur le territoire français en 1939, l'accueil français avait été marqué par le chaos, la surveillance, la séparation, l'improvisation, l'enfermement et la faim. Dans ce contexte, l'absence de critique de l'alimentation reçue dans les FFL par les Espagnols peut sembler logique – une intendance d'une armée régulière assurait la gamelle de ses membres. Les conditions matérielles dont les Espagnols ont fait l'expérience diffèrent sans doute de celles qu'ont dû subir aus-

³⁴ GASPAR CELAYA Diego, *La guerra continúa*, op. cit., p. 389-415.

si bien les agents P1 et P2 déployés dans la métropole ainsi que de celles des résistants de l'intérieur. Il convient de rappeler ici que l'affectation des volontaires à une unité particulière, le théâtre des opérations dans lequel celle-ci est déployée, les circonstances opérationnelles ou l'arrivée de l'approvisionnement, furent des conditions qui affectent directement l'alimentation des troupes, spécialement pendant les opérations qui eurent lieu dans le désert, et où l'eau et la nourriture étaient rationnées.

Conclusion

Malgré son importance quantitative et qualitative, la participation espagnole dans la Résistance en France n'a pas réussi à attirer l'attention des historiens avant les années 1990, un moment qui a coïncidé avec l'émergence d'un regain d'intérêt académique pour l'étude de l'histoire sociale de la Résistance et de la collaboration. De fait, aussi bien en Europe de l'Ouest qu'en Europe de l'Est, la fin de la guerre froide a marqué le début d'une deuxième période « post-Seconde Guerre mondiale » qui a favorisé l'identification de nouveaux sujets d'étude et approches, tels que la participation des étrangers et des femmes dans la Résistance. Des sujets historiques difficiles, comme la collaboration ou le mythe de la Résistance, ont été remis en question lors du bouleversement des limites établies par le contexte que la Libération et la guerre froide avaient pu installer. De fait, dans les premières décennies suivant 1945, la vision de la Résistance, mais aussi de la collaboration, a été fortement influencée par les récits nationaux ainsi que par les récits antifascistes et communistes à l'Est, et centrée sur la reconstruction à l'Ouest³⁵. Ce n'est pas pour rien que, comme Henry Rousso et Tony Judt l'ont montré³⁶, le « mythe de la Résistance » a eu une fonction politique claire : « avancer plus facilement » dans les réalités complexes de la collaboration et de la complicité dans des crimes de guerre, en condamnant une poignée de collaborateurs, et en soulignant que la

³⁵ Le dévouement à la reconstruction, combiné avec le silence sur la collaboration généralisée avec Nazisme en Europe occidentale.

³⁶ Rousso Henry, *Le Syndrome de Vichy, de 1944 à nos jours*, Paris : Seuil, 1990 ; Judt, Tony, *Postwar. A History of Europe since 1945*, New York : The Penguin Press, 2005, p. 41-47.

plupart de la population française s'était opposée à l'occupant. Dans la plupart des pays occupés, en particulier en Europe occidentale, la résistance active a été largement dépassée par une collaboration multiforme. Une réalité qui, en France, a été évacuée des récits gaulliste et communiste d'après-guerre. Deux façons différentes de reconstruction de l'histoire, soit autour d'un chef charismatique, soit autour d'un parti d'avant-garde, qui coïncident pour faire prévaloir l'image d'un vaste consensus national face à l'occupant, en enterrant la participation étrangère dans la Résistance.

Néanmoins, dans le cas espagnol, il faut souligner trois facteurs parmi les multiples raisons de cet oubli, en plus de cette reconstruction particulière de l'histoire. D'abord, la manière dont la France a écrit sa propre histoire après le conflit. Ensuite, la façon dont quarante ans de dictature en Espagne, son évolution et sa projection internationale ont conditionné le développement d'initiatives visant à récupérer l'histoire et la mémoire des résistants espagnols. Et finalement, la manière dont les mécanismes d'occultation et les constructions positives, aussi bien en France qu'en Espagne, ont aussi conditionné l'étude de la participation espagnole dans la Résistance française. De fait, ce dernier aspect met en évidence l'absence en Espagne d'une transmission officielle de la mémoire résistante, ainsi que la pauvreté d'une historiographie qui accuse un degré élevé de contamination due à la primauté du témoignage et à la force du mythe positif. Cette image, loin d'être corrigée en démocratie, a continué à alimenter, notamment pendant les dernières années, toute une série de légendes qui fournissent une image militaire, masculine et héroïque de la participation espagnole dans la Résistance, et qui trouvent leur paradigme dans la production que l'industrie culturelle a consacrée à la participation de *La Nueve* à la libération de Paris. Ce sont des récits issus – parfois – de la solidarité des ex-combattants, mais aussi d'un attrait esthétique dans lequel les témoignages et les expériences personnelles sont érigés au rang de faits, réduisant la crédibilité des actions, et participant de la mythification d'une histoire qui devrait être rectifiée, aussi, sur la base d'une méthodologie professionnelle et d'une analyse rigoureuse des sources.

Cette méthodologie, appliquée ici au cas de la participation espagnole dans la Résistance extérieure française, a été un outil fon-

damental pour mettre en œuvre une analyse combinée – micro et macro – ayant permis d'identifier 1 142 volontaires espagnols homologués comme FFL, de reconstruire leurs principales expériences de vie et de combat, de retracer leur histoire sociale, d'analyser leur âge, leur état civil, leur religion et leurs activités en Espagne, mais aussi leur exil en France, leur entrée en Résistance, leur service dans les FFL et leur comportement et destin dans l'immédiat après-guerre. Par conséquent, il a été possible de définir le profil général auquel répondent la grande majorité des volontaires espagnols qui ont été au service de la France libre : enfants lors de la déclaration du Premier Conflit mondial, adolescents pendant la dictature de Primo de Rivera, jeunes gens lors de la proclamation de la Seconde République, majeurs le 18 juillet 1936, combattants de la guerre civile espagnole et connaisseurs de la discipline française avant de s'engager dans les FFL. Ce sont les caractéristiques de la plupart des Espagnols, presque tous des hommes, qui entre le 18 juin 1940 et le 31 juillet 1943 s'engagèrent volontairement dans les armées de la France libre, pour la durée de la guerre, en dehors de la métropole française. Grâce à ce contrat, ils servirent d'abord dans les FFL, puis dans l'Armée française de Libération, jusqu'à leur démobilisation à la fin du Second Conflit mondial. Ils fixèrent alors leur résidence en France.

Résister en exil : des Espagnols au service de la France libre

Partie II

Les Italiens dans la Résistance

Les Italiens de la main-d'œuvre immigrée, de la Résistance au nazisme à la mémoire

Eva Pavone

Nous proposons dans cet article une brève analyse de la participation des Italiens à la lutte contre l'occupation nazie à Paris. Nous nous intéresserons tout particulièrement à l'engagement des Italiens dans les organisations de résistance qui se situaient dans la mouvance communiste – le parti communiste italien, PCI, le parti communiste français, PCF, l'organisation politique Main-d'œuvre immigrée, MOI, liée au PCF, et ses organisations armées telles que l'OS-MOI (Organisation spéciale-Main d'oeuvre immigrée) et les FTP-MOI, tout comme les groupes des garibaldiens, liés à la MOI et actifs à Paris à partir de 1942, qui ont opéré une résistance « civile » de soutien à la lutte armée. Nous aborderons aussi le thème de la mémoire de la Résistance, développée par des Italiens à Paris à travers une association dans la seconde moitié du xx^e siècle.

Rappelons d'abord que la MOI était une organisation politique mise en place par le PCF dans les années 1920 pour mobiliser les militants communistes d'origine étrangère (surtout les milliers d'Italiens et de Polonais juifs). Ces militants étaient organisés séparément en « groupes de langue ». Le contrôle et la responsabilité de la MOI revenaient en principe au PCF, même si chaque section avait une certaine autonomie. Après la débâcle de juin 1940 et l'armistice entre la France et l'Allemagne, la MOI mit en place son organisation clandestine avec une très grande efficacité. Pendant la guerre, elle fut la

structure d'accueil de milliers de militants étrangers présents sur le sol français, et elle permit de les retrouver et de les regrouper¹.

Qui sont les Italiens protagonistes de la Résistance à Paris ?

Pour mieux expliquer qui sont les partisans italiens actifs dans la Résistance française à Paris et aux alentours, et pour comprendre leur participation et les activités développées dans la période de la guerre, il est utile de proposer la typologie suivante :

– Un premier groupe est formé par les hommes qui ont fait partie des formations garibaldiennes actives dans les XI^e et XII^e arrondissements : 85 personnes ayant participé à la libération de la ville. Ces personnes – des travailleurs manuels, des ouvriers –, issues de milieux populaires, s'étaient souvent exposées pendant les années du *biennio rosso*² et avaient dû s'enfuir en France dès l'avènement du fascisme en 1922 ; d'autres étaient arrivées en 1930, quand le fascisme avait rouvert les frontières. La plupart de ces ouvriers avaient

¹ Cette étude a été réalisée grâce à l'examen systématique d'un fonds d'une association d'anciens résistants (Fonds Darno Maffini), consultable à La Contemporaine (anciennement BDIC) de Paris qui conserve, 1) les listes des Italiens qui ont animé les formations garibaldiennes des X^e et XI^e arrondissements de Paris actives dans la libération de la ville, et 2) les attestations pour faits de résistance des Italiens délivrées par l'association après la guerre.

À partir de ces listes, on a pu dresser des biographies en utilisant les dossiers nominatifs du fonds du ministère de l'Intérieur italien, le Casellario politico centrale et ceux des Renseignements généraux de la préfecture de police française aux Archives de la préfecture de Paris. Là, nous avons également consulté les cartes des affaires de la Brigade spéciale ayant eu comme protagonistes des Italiens pendant l'Occupation (affaire Tonussi, affaire de la Maison de la Chimie, affaire Bourbon Focardi, affaire Manouchian). On a pu trouver, enfin, des éléments d'information intéressants dans le fonds du PCI Archivio Gramsci à Rome. C'est en croisant ces sources d'origine et de nature différentes que nous avons pu mieux cerner un certain nombre d'aspects de la participation des Italiens à la Résistance française contre les occupants nazis.

Pour un approfondissement de la participation des Italiens à la Résistance française et des sources utilisées, nous nous permettons de renvoyer à PAVONE Eva, *Gli emigrati antifascisti italiani a Parigi, tra lotta di Liberazione e memoria della Resistenza*, Thèse de doctorat, Florence : Università degli Studi di Firenze, mars 2014.

² En français, « les deux années rouges », période de deux ans suivant la Première Guerre mondiale durant laquelle l'Italie fut secouée par des mobilisations populaires.

été fichés comme communistes par la police fasciste italienne dans le Casellario politico centrale de Rome. Ces ouvriers, une fois installés à Paris, n'avaient jamais été inscrits aux partis italiens en exil, dont la diffusion était restée très limitée dans les rangs de l'émigration populaire (en 1935, on comptait 11 000 inscrits pour 900 000 Italiens³). Certains d'entre eux avaient fait partie des groupes de langue du PCF sans être inscrits à ce parti. Pendant la période du Front populaire, ils ont participé aux luttes syndicales des ouvriers français, ont adhéré en masse à la CGT réunifiée (200 000 Italiens), ont parfois participé à la guerre d'Espagne, plus souvent à l'organisation des aides dans les comités pour l'Espagne. Ils ont aussi créé des associations comme les *Fratellanze regionali*. Ces dernières, en principe apolitiques, étaient en réalité marquées par l'antifascisme, si bien qu'elles ont adhéré à l'Union populaire italienne, UPI, l'association qui a reçu le plus grand soutien des émigrés italiens (45 000 inscrits avant la guerre). Ils ont accompli leur intégration dans la société française dans les années précédant la guerre et cette intégration leur a permis, sous l'Occupation, de prendre part à des formes de résistance civile et de soutenir la résistance armée organisée par le PCF. Puis, ils ont pris part à l'insurrection finale en août 1944⁴.

– La deuxième catégorie est composée de militants italiens du parti communiste italien, *des révolutionnaires professionnels*, arrêtés et expulsés par plusieurs pays pour leur activité communiste. En France, ils avaient parfois été responsables des groupes de langue italienne dans d'autres organisations comme le Secours rouge ; ils avaient en outre, le plus souvent, acquis une expérience militaire pendant la guerre d'Espagne. Sous l'Occupation, ils ont fait partie de la MOI et ont participé à partir de 1941 à la lutte armée ; après la chute du fascisme, le 25 juillet 1943, certains d'entre eux ont été envoyés par le

³ Cette donnée est très significative si on la compare aux Italiens qui avaient adhéré aux partis antifascistes en exil : 11 000 personnes avant la Seconde Guerre mondiale (15 000 avec les inscrits aux groupes de langue aux PCF). Les inscrits étrangers à la CGT réunifiée étaient 400 000 en 1937 (50 000 au début de 1936), les Italiens 200 000. RAPONE L., *I fuorusciti antifascisti, la seconda guerra mondiale e la Francia*, in MILZA P. (éd.), *Les Italiens en France de 1914 à 1940*, Rome : École française de Rome, 1986, p. 344-346.

⁴ La Contemporaine – Archive – Fonds Maffini – Carton 3 – F delta 1873 – B/ Certificat de résistance, médailles et récompenses, Attestations et certificats de résistance et de faits d'arme des personnes.

PCI en Italie pour y organiser la Résistance. Parmi les combattants qui ont animé l'OS d'abord et le FTP de la MOI ensuite, on trouve aussi des émigrés de seconde génération, nés en France ou arrivés en France en bas âge, puis naturalisés français. Certains d'entre eux, que l'on a pu appeler les « fils du parti », sont nés dans des familles de militants communistes, d'autres ne sont pas issus de familles militantes mais ont grandi dans des quartiers antifascistes très politisés.

– Les cadres du PCI ont aussi participé à la Résistance, c'est-à-dire ceux qui sont restés à Paris, qui n'ont pas fui à l'étranger et surtout qui n'ont pas été arrêtés après la signature du pacte Molotov-Ribbentrop. Ils agissaient sous la direction du Centre Extérieur du Parti visant deux objectifs :

1) l'organisation de la propagande clandestine pour l'émigration italienne ;

2) la préparation des personnes – des jeunes et de ceux qui n'avaient pas eu de problèmes avec le fascisme – à envoyer en Italie.

À partir de 1942, certains cadres faisant partie du Centre Extérieur sont allés dans le sud de la France pour passer ensuite en Italie dès les premiers mois de 1943. D'autres cadres du PCI, qui étaient restés à Paris, avaient des responsabilités au plus haut niveau de l'organisation MOI, ou assuraient le contact entre le PCI et la MOI.

– Un quatrième groupe est composé de femmes qui se sont politisées dans les années trente, notamment à travers leur engagement dans des associations antifascistes, la rédaction de journaux, de tendance communiste en particulier, et les comités d'aide pour la guerre d'Espagne⁵. Certaines d'entre elles ont prolongé leur engagement dans la Résistance. Elles ont participé à la distribution de la presse, ont caché des Juifs, ont fait partie des groupes des garibaldiens et des services auxiliaires des FTP-MOI⁶.

⁵ Le journal communiste *Noi Donne*, né en 1935, était dirigé par Teresa Noce, un cadre du PCI. La rédaction comptait également Marina Sereni, militante du PCI, et l'écrivaine Maria Brandon Albini.

⁶ Par exemple, Elgina Pifferi, née dans une famille de communistes de l'Emilia-Romagna, arrivée en France en 1936, et devenue en 1937 un courrier pour le PCI.

Tous ces émigrés italiens vivaient dans les quartiers populaires du nord-est de Paris que Marie-Claude Blanc-Chaléard a définis comme les quartiers rouges de l'espace politique italien à Paris⁷. On trouvait dans ces quartiers populaires une très grande concentration d'émigrés. Les groupes de langue italienne à Paris y ont été très actifs dans les années vingt et dans les années du Front populaire. En 1936, la MOI comptait dans ses rangs 5 000 Italiens, dont la moitié vivait en région parisienne⁸, le groupe le plus nombreux étant celui du XI^e arrondissement⁹.

Comme en témoigne Teresa Noce dans son autobiographie, le parti communiste italien avait organisé dans cet espace un réseau de propagande politique de la plus grande efficacité, qui incluait des associations, des rédactions de journaux, des maisons d'édition¹⁰. Dans les années trente, avec la participation aux luttes syndicales et au monde associatif, les Italiens avaient connu une forte politisation qui, à son tour, leur avait ouvert la voie vers l'intégration à la société française, et sous l'Occupation, ils continuèrent leur lutte antifasciste. On constate donc une très forte continuité entre leur engagement d'avant-guerre et celui des années 1939-1944, tout comme celui des années suivant la Libération.

Elle a ensuite été très active dans l'organisation du soutien à l'Espagne, dans les « Comités des femmes » et dans le « Comité mondial des femmes », tous deux dirigés par Teresa Noce, et dans l'UPI. Pendant la guerre elle a été active pour la MOI, comme agente de liaison, dans Paris et dans le nord de la France jusqu'à la Libération. Archivio Centrale dello Stato, Casellario politico centrale, dossier Elgina Pifferi, b. 3970. CANOVI Antonio, *Roteglia, Paris. L'esperienza migrante di Gina Pifferi*, ISTORECO, 1999.

⁷ BLANC-CHALÉARD Marie-Claude, *Les Italiens dans l'Est parisien. Une histoire d'intégration (1880-1960)*, Rome : École française de Rome, 2000, p. 350.

⁸ CAREDDA Giorgio, « I comunisti italiani in Francia », in *Mezzosecolo*, periodico N. 9 (1990), p. 121-137, cit. p. 123 et cité in GROPPA Bruno, *Les Communistes italiens et le mouvement ouvrier français dans l'entre-deux-guerres*, in GIRAULT Jacques, *Des communistes en France : années 1920-années 1960*, Paris : Publications de la Sorbonne, 2002, p. 186.

⁹ ACS, PS, KIB, Comunisti estero, Francia, b. 50, information du 23 novembre 1934.

¹⁰ NOCE Teresa, *Rivoluzionaria di professione*, Milan : La Pietra, 1974, p. 162-179.

Activité politique et lutte armée pendant l'Occupation (1940-1944)

La section italienne de la MOI et l'OS-MOI

Après la déclaration de guerre anglo-française de septembre 1939, les Italiens de Paris avaient manifesté un très grand soutien à la France et s'étaient engagés pour la défense française¹¹. S'enrôler était une façon d'échapper aux arrestations qui avaient frappé les communistes français et étrangers après la signature du pacte Molotov-Ribbentrop, et qui avaient abouti à l'interdiction du PCF et des organisations qui lui étaient affiliées. Les chefs du PCI, ainsi que les cadres intermédiaires, avaient été emprisonnés à partir de la fin du mois d'août 1939. Par ailleurs, on avait assisté à une grande dispersion des militants de base¹².

Avec l'arrivée des Allemands en juin 1940, trois millions de personnes avaient fui Paris : les quartiers ouvriers étaient restés les plus peuplés, à la différence des arrondissement bourgeois qui avaient été les premiers à se vider¹³. Les Italiens antifascistes, les plus pauvres, qui représentaient les militants de base, étaient restés à Paris, abandonnés à eux-mêmes et exposés à tous les périls : ils ne savaient pas où aller dans ce moment critique, et n'avaient pas les contacts nécessaires pour se déplacer dans le sud de la France, contrairement à ce qu'avait fait l'élite politique italienne.

Le 20 juin 1940 se reconstitue la direction du PCF avec Jacques Duclos, qui développe son action à travers la propagande contre la guerre impérialiste, notamment dans *L'Humanité*, et les mouvements de revendication, les grèves mais surtout les manifestations.

¹¹ Quinze mille Italiens à la mi-octobre s'étaient présentés au bureau de recrutement place de l'Opéra ouvert par Sante Garibaldi (sur une communauté de 87 764 personnes, 40 000 en ville). MILZA P., *Voyage en Italie*, Paris : Plon, 1993, p. 295-296.

Parmi les Italiens qui ont participé à la Résistance communiste à Paris, on trouve plusieurs personnes qui s'étaient enrôlées dans ce bureau ou dans d'autres centres.

¹² ROASIO Antonio, *Note sulla storia del partito dal 1937 al 1943*, *Critica Marxista*, mars-juin, n. 2-3, 1972, p. 197 ; PERONA G., « Gli Italiani nella Resistenza francese », *Gli italiani in Francia, 1938-1946*, Milan : FrancoAngeli edizioni, 1993, p. 334.

¹³ DRAKE David, *Paris at War. 1939-1944*, Belknap Press of Harvard University Press, 2015, p. 49-50.

À partir de l'été, la direction centrale de la Main-d'œuvre immigrée se reconstitue autour d'un triumvirat formé par le juif polonais Louis Gronowski, responsable politique qui maintient le contact avec le PCF, Jacques Kaminski¹⁴, juif polonais chargé de diriger l'organisation, et le Tchèque Arthur London, chargé de la propagande. La direction de la MOI conduit à la réorganisation des groupes de langue.

La section italienne se forme à partir du mois d'août 1940 sous la direction de Severino Cavazzini, un cadre du PCI directement désigné comme chef de la MOI par un des responsables les plus importants du PCI italien, Giorgio Amendola¹⁵. Les semaines suivantes voient la formation des autres sections étrangères (polonaise, roumaine, hongroise, tchèque, espagnole, yougoslave et allemande). La reconstitution des structures de la MOI se poursuit jusqu'à la fin de l'année. Dans ces premiers mois d'Occupation, la MOI organise des filières pour préparer l'évasion des prisonniers politiques et internés de la guerre d'Espagne. De nombreux cadres italiens du PCI, internés au Vernet, sont libérés et restent actifs dans le sud de la France, comme Teresa Noce qui, une fois sortie du camp des Milles, est chargée par le PCF de diriger le comité de la MOI en zone Sud¹⁶. À Paris, dans la première année d'Occupation, les groupes de langue italienne de la MOI s'occupent de la création et de la diffusion de la presse clandestine en ville et en banlieue. Le Centre Extérieur du PCI, qui s'était réorganisé à Paris grâce à Togliatti en février autour de trois personnes, avait commencé, dès août 1940, à publier un journal, *La parola degli italiani*, imprimé à 3 500 exemplaires tous les quinze jours, et destiné à l'émigration, ainsi que des tracts et des appels à manifester. Dans *La parola degli italiani*, on dénonce le conflit en cours comme impérialiste, on condamne l'oppression d'un peuple par un autre peuple, surtout après l'armistice France-Italie. On souligne la solidarité avec la classe ouvrière française quand l'occupant

¹⁴ Dans les années 1930, il dirigeait les groupes de langue juif de la MOI. Il est entré en 1938 à la Commission centrale de la MOI.

¹⁵ SCHIAPPARELLI Stéphan, *Ricordi di un fuoruscito*, Milan : Edizioni del Calendario, 1971, p. 167 ; COURTOIS Stéphan, PESCHANSKI Denis et RAYSKI Adam, *Le Sang de l'étranger, op. cit.*, p. 85.

¹⁶ Les contacts entre PCF et PCI se font à travers la direction de la MOI. PAJETTA Giuliano, « *L'emigrazione italiana e il Pcf tra le due guerre* », *Critica marxista*, n° 6, novembre-décembre 1970, Rome : Editori Riuniti, p. 157-158 ; NOCE Teresa, *Rivoluzionaria professionale*, p. 234.

allemand favorisait la main-d'œuvre italienne par rapport à la main-d'œuvre française¹⁷, et on attaque le consulat italien qui favorisait une politique de retour des émigrés en Italie. Dans ces articles, la contradiction vécue par le PCI entre organisation du combat à mener en France parmi les émigrés de la MOI et lutte à soutenir contre Mussolini est évidente. Cependant, au cours de la première année d'Occupation, aucune action n'est envisagée contre l'occupant, ni par les dirigeants du PCI ni par ceux du PCF.

Tout change avec l'attaque allemande contre l'URSS en juin 1941. Le 15 août, *L'Humanité* lance un appel à la lutte armée contre les nazis. Le PCF crée l'Organisation spéciale dirigée et formée par des ex-brigadistes français. À partir de l'été 1941, la MOI développe sa branche militaire, l'OS-MOI, animée par des ex-brigadistes étrangers qui, à partir de là, acquièrent une importance particulière due à leur expérience militaire et à leur connaissance de la vie en clandestinité. Ils seront utilisés pour récupérer les armes, fabriquer des explosifs, commettre des attentats. L'OS-MOI, dirigée par deux ex-brigadistes, l'Espagnol Conrado Miret Muste et le juif hongrois Joseph Boczor, organise à partir du 11 et du 24 juillet 1941 les premiers attentats dans la capitale, en faisant dérailler deux convois militaires allemands dans la banlieue est. Le 21 août a lieu le baptême du feu contre les soldats allemands, avec l'assassinat, dans le métro, station Barbès Rochechouart, d'un aspirant officier de la *Kriegsmarine* par le responsable militaire de l'OS française Pierre Georges, appelé colonel Fabien. Cette action va inaugurer un cycle attentat-répression, car les Allemands répondront à chaque attaque en fusillant massivement des otages communistes et des juifs emprisonnés ; le 28 septembre 1941 est publié le code des otages¹⁸. Les combattants de l'OS français et étrangers constituaient un groupe très restreint, formé seulement de quelques dizaines de combattants dans Paris, peu structurés

¹⁷ *Unità cogli operai francesi, La Parola degli Italiani*, sept. 1940, n° 2 ; *Per l'Amicizia franco-italiana contro lo smembramento della Francia, Dialogo tra due operai italiani in Francia, La Parola degli Italiani*, octobre 1940, n° 6, La Contemporaine, Archive - Fonds France, Seconde Guerre mondiale, Émigration et Immigration, Périodiques.

¹⁸ PESCHANSKI Denis, « Les avatars du communisme français, de 1939 à 1941 », in AZÉMA J.-P., BÉDARIDA F., *La France des années noires, vol. 1. De la Défaite à Vichy*, Paris : Seuil, 1993, p. 418-420.

et peu armés¹⁹. Ce groupe a développé des actions contre les soldats et les officiers allemands, a organisé des incendies de leurs garages, dépôts d'armes et camions. Les Italiens qui ont fait partie de l'OS-MOI, tout du moins ceux dont on a pu retrouver la trace, étaient des émigrés communistes qui avaient participé à la guerre d'Espagne²⁰. Certains d'entre eux avaient par exemple, depuis l'été 1940, commencé à travailler à Paris pour les Allemands et distribuaient des tracts aux ouvriers sur leur lieu de travail, où ils sabotaient la production ; ils s'occupaient aussi de la préparation d'explosifs. D'autres Italiens de l'OS ont participé aux attentats à Paris et en banlieue contre des camions et des garages allemands et contre des soldats. À la fin de 1941, la répression allemande commence à toucher les partisans de la MOI : l'Italien Carlo Pozzi, un des premiers adhérents à l'OS est condamné à mort par un tribunal militaire allemand puis fusillé « pour avoir favorisé l'ennemi en distribuant des tracts clandestins », notamment des copies de l'Humanité²¹.

En avril 1942, après la chute du chef de l'OS-MOI Conrado Miret Muste, trois autres Italiens de l'OS-MOI ont été fusillés et vingt-trois jeunes combattants du PCF (des Bataillons de la jeunesse et de l'OS) sont jugés pendant le Procès de la Chimie, puis tous condamnés à mort pour activité terroriste. Spartaco Guisco avait tué le chef de la Kommandatur de Nantes ; Riccardo Roheregger et Mario Buzzi étaient coupables d'avoir transmis au chef de l'OS-MOI entre trente et soixante corps de bombes²². Deux autres Italiens de l'OS-MOI, Guglielmo Marcellino et Raffaele Pieragostini, qui travaillaient au même endroit que Roheregger et Buzzi, sont arrêtés pendant ces mêmes jours pour propagande clandestine et livrés par les Allemands aux autorités fascistes qui les avaient réclamés²³. Enfin, un ouvrier du parc d'artillerie du Fort de Vincennes, Georges Urbini,

¹⁹ WIEVIORKA Olivier, *Histoire de la Résistance : 1940-1945*, Paris : Perrin, 2013, p. 140.

²⁰ PAVONE Eva, *Gli emigrati antifascisti italiani a Parigi*, op. cit., p. 79 et suiv.

²¹ BECHELLONI A., GRASON D., biographie de Carlo Pozzi dans *Les fusillés, 1940-1944, Dictionnaire biographique des fusillés*, ad vocem Carlo Pozzi, <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article127272>

²² APP, Cabinet du préfet de police, Renseignements généraux, dossier Riccardo Roheregger, 77W 249.

²³ MARCELLINO G., *Italiani a Parigi sotto l'occupazione nazista*, Patria Indipendente, n. 7-8, 23 avril 1977 ; APP, Cabinet du préfet de police, Renseignements généraux, dossier Guglielmo Marcellino, 1W 648.

suspecté d'activité clandestine, est renvoyé de son travail et, avec d'autres Italiens liés à Rohregger, continue de fomenter sabotages et attentats²⁴.

Au cours de la première année de lutte armée, on trouve également des Italiens dans une autre formation liée au PCF, issue de l'OS et formée de Français et d'étrangers, connue sous le nom de Groupe Valmy, et qui assure la police du parti. L'un de ses représentants les plus importants était l'Italien naturalisé français Fosco Focardi, arrivé en France en bas âge, qui avait fait partie des Jeunesses communistes, puis s'était inscrit au PCF avant la guerre. Ex-brigadiste commandant d'un bataillon en Espagne, il est responsable en 1941 de l'organisation de l'OS et condamné par contumace à trois ans de prison le 4 juin 1941 par la section spéciale de la cour d'appel de la Seine pour propagande clandestine²⁵. Le Groupe Valmy a réalisé, du 29 juillet 1941 au 10 juillet 1942, une dizaine d'attentats contre les traîtres du Parti passés à la collaboration : le plus connu est Marcel Gitton, ancien secrétaire du PCF, passé au collaborationnisme dans le Parti ouvrier et paysan français, tué le 4 septembre 1941. À partir du 10 juillet 1942, ce groupe est aussi chargé de tuer des Allemands et il organise des attentats spectaculaires (contre des hôtels et des cinémas réquisitionnés) jusqu'au 16 octobre 1942, quand un de ses chefs, Marius Bourbon, ayant été arrêté, finit par parler, entraînant la chute en quelques semaines de l'ensemble du groupe. Deux Italiens du Valmy, Fosco Focardi et Georges Urbini²⁶, sont condamnés à mort et déportés comme NN (Nacht und Nebel) au camp de Mauthausen le 27 mars 1943, puis transférés à Gusen ; ils sont libérés le 5 mai 1945²⁷.

²⁴ Georges Urbini, Antonio Tonussi, William Valsesia, Marco Brasca, Ardito Pellizzari, etc.

²⁵ APP, Cabinet du préfet de police, Renseignements généraux, dossier Focardi Famille, 1W 106.

²⁶ Après l'occupation de Paris, Urbini était entré comme ouvrier au parc d'artillerie du fort de Vincennes. Au moment de l'arrestation de Riccardo Rohregger, il est suspecté d'activité clandestine et licencié en août 1941, même si la perquisition dans sa maison n'avait permis de découvrir aucune preuve de son activité. En 1942, il passa au Groupe Valmy. APP, Brigade spéciale, affaire Bourbon-Focardi, Interrogatoire de Gabriella Angelini Urbini, épouse de Georges Urbini, 13 octobre 1942, GB 114-115.

²⁷ APP, Brigade spéciale, affaire Bourbon-Focardi, Interrogatoire de Fosco Focardi, GB 114-115 ; Le décret 'Nacht und Nebel' - Nuit et Brouillard - NN est promulgué en

Les FTP-MOI italiens

Depuis avril 1942, le PCF, suivant les directives de Moscou et de l'Internationale communiste pour intensifier la lutte armée, a développé, à partir de l'OS, une nouvelle formation armée ouverte non plus seulement aux communistes, mais également à des membres extérieurs : les Francs-tireurs et partisans. À partir de l'OS-MOI déjà très active, la MOI a développé les FTP-MOI, regroupant des combattants²⁸ permanents étrangers rémunérés par la MOI, et soumis à des règles sévères de clandestinité. Depuis mai 1942, les FTP-MOI à Paris sont formés par cent combattants (et vingt personnes pour les services auxiliaires) et divisés en quatre détachements²⁹. Ils sont dirigés par le responsable militaire Boris Holban, qui est en contact avec la direction centrale de la MOI et avec les FTPF. L'organisateur du III^e détachement est Marino Mazzetti, un cadre important du PCI, évadé du camp de Gurs en février 1941. Sous les ordres du Centre Extérieur du PCI, il avait réorganisé les groupes de langue italienne du sud de la France (à Marseille, Nice, Lyon, Toulouse et Grenoble³⁰). Les attentats perpétrés par le III^e détachement entre septembre 1942 et novembre 1943 sont énumérés dans les trois ouvrages dédiés aux FTP-MOI dans Paris, mais l'identité des Italiens qui faisaient partie de ce détachement n'est pas révélée pour la plupart d'entre eux. On sait qu'ils étaient entre vingt-six et trente personnes, dont dix-neuf non identifiées³¹.

décembre 1941 : les déportés portant le sigle NN sont condamnés à mourir « dans la nuit et le brouillard » d'épuisement par le travail et les mauvais traitements.

²⁸ B. Holban parle de 100 combattants FTP-MOI ; dans le livre de Franck Liaigre, *Les FTP*, on affirme que les combattants FTP-MOI à Paris et en région parisienne en juillet 1942 sont seulement 22 et en décembre 76 ; au contraire, les FTP français sont 263. HOLBAN Boris, *Testament. Après 45 ans de silence, le chef militaire des FTP-MOI de Paris parle...*, Paris : Calmann-Lévy, 1989, p. 92 ; LIAIGRE Franck, *Les FTP. Nouvelle histoire d'une Résistance*, Paris : Perrin, 2015, p. 110-111.

²⁹ Le I^{er} détachement est composé de juifs roumains, le II^e détachement des juifs de Pologne principalement, le IV^e détachement, plus tard appelé « des dérailleurs », formé d'anciens d'Espagne et dirigé par l'ingénieur chimiste Boczor. Ce groupe se spécialisa dans les déraillements de trains qui transportaient les SS et les soldats de la Wehrmacht.

³⁰ Attestation délivrée par l'Association nationale des ex-Francs-tireurs et partisans français le 2 janvier 1947 et signée par le colonel F. Vigne. Document cité dans TONUSSI Antonio, *Ivo : una vita di parte...*, appendix.

³¹ HOLBAN Boris, *Testament. Après 45 ans de silence, op. cit.*, p. 113 ; LAROCHE Gaston, *On les nommait des étrangers. Les immigrés dans la Résistance*, Paris : éditeurs

En revanche, on connaît les noms des cinq Italiens fusillés au Mont Valérien le 21 février 1944, et qui appartenaient au groupe dit de l’Affiche rouge à la tête duquel se trouvait l’Arménien Missack Manouchian. Hormis Rino della Negra, qui a rejoint le III^e détachement depuis 1942 (pour échapper au service de travail obligatoire), trois partisans y sont entrés en septembre 1943, et Spartaco Fontanot en avril 1943. Un autre Italien appartenant au groupe était Alfredo Terragni, le chef militaire du III^e détachement qui fut recruté en mai 1943. Un groupe de dix à quinze Italiens qui avaient fait partie de l’OS-MOI est dans le III^e détachement depuis sa formation³². Deux femmes, Sparta Fontanot et Elgina Pifferi, furent appelées directement par Mazzetti à passer dans la clandestinité et à servir comme agentes de liaison pour le III^e détachement³³.

Les actions des FTP-MOI commencent en mai 1942 et durent jusqu’à leur chute en décembre 1943. En un an et demi, ils ont attaqué les Allemands dans des cinémas, des théâtres, des restaurants, des bordels, des casernes. Ils ont également lancé des grenades contre les troupes en déplacement à Paris et en banlieue. Ils ont organisé des déraillements de trains, ont attaqué les sièges des partis collaborationnistes, et les sièges des centres du STO. Les FTP-MOI acquièrent, à partir de la fin 1942, une importance particulière à mesure que les FTP français sont capturés ; selon Peschanski, ils restent les seuls à conduire la lutte armée contre les Allemands³⁴.

Les Italiens connaissent une première épreuve en septembre 1942, quand deux FTP-MOI italiens qui avaient fait partie de l’OS, Anto-

français réunis, 1965, p. 292-293 ; COURTOIS Stéphane, PESCHANSKI Denis et RAYSKI Adam, *Le Sang de l'étranger*, op. cit.

³² Piero Pajetta, Ardito Pellizzari, Antonio Tonussi, Severino Cavazzini, Cesare Campioli, Frausin Rizzieri, Marco Brasca, Vittorio Barzari, Siro Lupieri, Nino Perlini, Adolfo Saponi, Ernesto Ferrari, Georges Urbini. PAVONE Eva, *Gli emigrati antifascisti italiani*, op. cit., p. 107 et suiv.

³³ La Contemporaine, Archives, Fonds Maffini, Certificat de résistance, médailles et récompenses, Questionnaire rempli par Sparta Fontanot pour obtenir l’homologation de grade FFI, sans date APP, Cabinet du préfet, Renseignements généraux, dossier Ugolini-Pifferi, IW 59.

³⁴ Au contraire, Liaigre affirme qu’après la chute du groupe Manouchian, les FTP français ont continué la lutte dans Paris et que les FTPF ont toujours constitué, par rapport au FTP-MOI, l’essentiel des groupes armés à Paris comme en province. LIAIGRE Franck, *Les FTP*, op. cit., p. 124.

nio Tonussi et Marco Brasca, sont capturés à la suite d'une dénonciation, pour avoir tenté de réaliser un attentat au siège de la Légion des volontaires français contre le bolchevisme, rue Faidherbe (XI^e arr.). Torturés par la Brigade spéciale qui cherchait à connaître le nom du chef du III^e détachement, ils sont condamnés pour activité terroriste par les Allemands et déportés à Mauthausen avec trois autres Italiens qui avaient collaboré avec eux dans cette affaire³⁵. En avril 1943, le chef du III^e détachement est appelé à entrer à la direction centrale de la MOI et Alfredo Terragni devient le nouveau chef militaire des Italiens. Grâce à ses capacités acquises pendant la guerre d'Espagne, il organise des attentats remarquables, comme l'assassinat, le 7 juin 1943, du général allemand Von Apt, rue Maspero dans le XVI^e arrondissement³⁶, et le 10 juin 1943, le jour du troisième anniversaire de la déclaration de guerre de l'Italie à la France, l'attaque au siège du Fascio, rue Sédillot³⁷. Depuis juillet 1943, les effectifs italiens des FTP s'affaiblissent parce que certains d'entre eux rentrent en Italie sur ordre du PCI après la chute de Mussolini. Pour se rendre en Italie, ils empruntent une nouvelle route illégale à travers les Alpes, découverte dans les premiers mois de 1943 et par laquelle étaient déjà rentrés des responsables du PCI pour reconstituer un centre intérieur du Parti en Italie³⁸. Parmi les combattants FTP-MOI que nous avons identifiés comme italiens, quatre personnes³⁹, qui avaient fait partie de l'OS,

³⁵ Dans cette affaire, quinze personnes ont été arrêtées. Aristide Celsi, Gino Passotti et Cleto Meneghinello n'ont pas survécu à la déportation, Tonussi et Brasca ont été libérés le 5 mai 1945. Les autres ont été relaxés après leur arrestation. Nella Paoletti et Arnold Boninsegna ont continué la lutte contre les nazis dans les groupes garibaldiens jusqu'à la Libération. APP, Renseignements généraux, affaire Tonussi, GB 109 ; La Contemporaine, Archive, Fonds Maffini, Certificats de résistance, médailles et récompenses, Attestation délivrée à Nella Paoletti, 1^{er} février 1973.

³⁶ Rino della Negra et Spartaco Fontanot sont les deux Italiens qui, avec Marcel Rajman et Celestino Alfonso, ont participé à cet attentat.

³⁷ Spartaco Fontanot a été considéré, par la BS2, coupable d'avoir lancé la bombe dans le siège du Fascio. APP, Brigade spéciale 2, affaire Manouchian, Interrogatoire de Spartaco Fontanot, GB 128.

³⁸ Negarville et Raosio, puis Novella et Amendola, ont reconstitué le Centre intérieur du Parti communiste en Italie. AMENDOLA Giorgio, *Lettere a Milano*, p. 54-55.

³⁹ Piero Pajetta, à la tête du Bataillon Garibaldi-Biella, est tombé dans les montagnes de Vercelli le 24 février 1944. ACS, CPC Pietro Pajetta, b. n. 3663 ; MORANINO Luigi, *Piero Pajetta Nedo un combattente per la libertà*, Associazione culturale Elvira Berrini Pajetta, Taino, 1995 ; La Contemporaine, Archive, Fonds Maffini, Attestation délivrée par Nino Perlini à Siro Lupieri à travers l'Association Italie Libre-Fédération de l'Île de France, 30 avril 1946 ; Lettre de l'Association des Volontaires italiens dans l'armée française à Siro Lupieri, AVIAF, Parigi 19 agosto 1948. Cesare Campioli est

sont rentrées dans la péninsule et ont participé à la Résistance italienne. Darno Maffini, qui n'avait jamais participé aux actions armées à Paris, mais qui collaborait avec la MOI dans les groupes Garibaldi de soutien à la Résistance, a suivi un cours de préparation du parti communiste italien avant d'entrer en Italie en mars 1943⁴⁰.

Les détachements FTP-MOI restés sur place étaient le III^e, le IV^e et une équipe spéciale, dont faisait partie l'Italien du III^e détachement, Spartaco Fontanot, qui assassine, en septembre 1943, Julius Ritter, le responsable du STO. En octobre, la BS2 (Brigade spéciale 2) réussit à capturer le responsable politique des FTP-MOI, Joseph Dawidowicz, qui parle sous torture et rend possible la chute du groupe dirigé par Missack Manouchian, vingt-trois FTP-MOI, qui comptait cinq Italiens ; au mois de décembre de la même année, presque tous les FTP-MOI parisiens ont été capturés. Terragni meurt au cours d'un affrontement armé avec les Allemands avant la Libération. Les autres combattants italiens FTP-MOI vont participer à l'insurrection finale parmi les formations Garibaldi⁴¹. Elgina Pifferi est envoyée par Mazzetti au nord de la France sous le commandement de Samuel Weissberg, juif roumain, qui a appartenu au groupe Manouchian⁴².

rentré en Italie après le 25 juillet 1943. Il a pris part à la lutte de libération dans la région de Reggio Emilia. Après 1945, il est devenu maire de la ville.

CAMPIOLI Cesare, *Cronache di lotta. Nel movimento operaio reggiano, fra gli esuli antifascisti a Parigi, la resistenza, sindaco di Reggio Emilia*, Parme : Guanda, 1965 ; William Valsesia rentre en Italie en 1943 après la chute du fascisme et va se battre avec Piero Pajetta dans la région de Biella. VALSESA William, *Un antifascista europeo. Dai fuoriusciti di Parigi ai partigiani del Biellese*, Recco : Le mani, Alessandria, ISRAL, 2011.

⁴⁰ La Contemporaine, Archive, Fonds Maffini, Attestation délivrée par David Perego, carte CVR n. 137942, à Darno Maffini, 8 août 1961 ; Document du PCI, section de Verona, 2 septembre 1946.

⁴¹ APP, Cabinet du préfet de police, Renseignements généraux, dossier Alfredo Terragni, 77W 809 ; Adolfo Saponi, Vittorio Barzari, Ardito Pellizzari, Pietro Guerini, Martino Martini, Siro Lupieri, Carlo Fabro seront actifs dans les formations garibaldiennes.

⁴² A. Canovi, Gina Pifferi, ACS, CPC, b. 3970 ; APP, Cabinet du préfet de police, Renseignements généraux, dossier Ugolini-Pifferi, RG, 1W 590.

Les groupes garibaldiens et la Libération

Entre 1942 et 1943, les actions des FTP-MOI italiens ont reçu l'aide d'un réseau de soutien formé d'hommes et de femmes italiens qui faisaient partie des groupes Garibaldi et étaient liés à la MOI. On peut trouver trace de ces groupes dans les quartiers nord-est de Paris, mais on compte également des témoignages de groupes actifs dans les quartiers du sud de la ville, même s'il est difficile de définir combien de personnes en faisaient partie. Les garibaldiens ont participé à une résistance civile depuis 1942 : ils ont aidé les Juifs ayant survécu à la rafle du Vélodrome d'Hiver, donné une aide logistique aux actions armées organisées par les FTP-MOI, trouvé des logements pour les résistants, des cartes d'alimentation, des médicaments, transporté des armes. Ils ont aidé les réfractaires du STO et collecté de l'argent pour la Résistance. Après la signature de l'armistice de l'Italie avec les Alliés le 8 septembre 1943, ils ont organisé des groupes spécialisés pour l'évasion des soldats italiens de la IV^e armée, prisonniers des Allemands dans les camps d'internement, en particulier ceux qui se trouvaient dans la zone de la Somme et étaient obligés de travailler au Mur de l'Atlantique. En 1944, ils ont répandu la propagande imprimée par le Comité italien de libération nationale en France en vue de l'insurrection finale et ils ont pris part à la libération de Paris dans les formations Garibaldi encadrées par les milices patriotiques du PCF et liées au FFI⁴³.

Le Comité italien de libération nationale a joué un rôle fondamental dans l'insurrection finale. Fondé à Toulouse en 1941 et formé à Paris juste avant la chute du fascisme par les trois partis politiques PCI, PSI et GL (Giustizia e Libertà), ce comité a défendu la communauté italienne qui, avec l'entrée en guerre de l'Italie aux côtés des Alliés comme belligérante, était exposée à une situation encore plus critique. Il a développé une intense activité pour éviter la déportation des Italiens en Allemagne et aider les soldats prisonniers, et il a établi des contacts avec les formations françaises de la Résistance pour la participation des Italiens. Il a participé à la formation du Centre

⁴³ La Contemporaine – Archive – Fonds Maffini, Listes des formations garibaldiennes des XI^e et XX^e arrondissements. La Contemporaine – Archive France, Seconde Guerre mondiale, Émigration et immigration, Périodiques. *La partecipazione degli italiani alla insurrezione di Parigi*, Italia Libera, octobre 1944.

d'action et de défense des immigrés, le CADI⁴⁴. Au moment du débarquement des Alliés en Normandie en juin 1944, il a diffusé un appel en langue italienne qui demandait de créer les groupes d'assaut des formations garibaldiennes en suivant l'exemple des glorieux FTP :

« *Italiani emigrati l'insurrezione è in marcia ! Armatevi ! E' un dovere imperioso di ogni patriota italiano formare intorno a sè i gruppi d'assalto delle "Formazioni Garibaldi" e di proporre in seguito l'armamento e l'azione, sull'esempio dei nostri gloriosi FTP. Non bisogna attendere di essere armati : bisogna armarsi da soli con tutti i mezzi di fortuna e soprattutto sottraendo le armi al nemico è dovere del patriota*⁴⁵. »

Juste avant l'insurrection de Paris, un tract du comité en langue française disait aux Italiens :

« Il ne faut pas attendre les armes mais il faut s'emparer des armes de l'ennemi. Provoquez les grèves pour paralyser la production ennemie, coupez les communications, attaquez les unités allemandes⁴⁶ »

Ces formations Garibaldi encadrées par les milices patriotiques du Front national ont été actives (avec quatre-vingts personnes), dans les quartiers est de Paris (X^e et XI^e), ainsi que dans les communes ouvrières de la banlieue : à Montreuil dirigée par le colonel Rino Scolari, à Drancy-La Courneuve et à Aubervilliers⁴⁷. Dans les

⁴⁴ *Notre adhésion au centre d'action et de défense des immigrés*, Italia Libera, année I, n° 5, 30 juillet 1944, p. 2. BDIC – Archive – Fonds France, Seconde Guerre mondiale, Émigration et immigration, Périodiques.

⁴⁵ Tract dans AA. VV, *La Resistenza francese e la partecipazione degli antifascisti italiani*, Actes du congrès organisé par la commune de Sesto Fiorentino le 16 mars 1980, Florence, Tipografia Nazionale, 1982. Nous traduisons : « Émigrés italiens, l'insurrection est en marche ! Armez-vous ! C'est le devoir impérieux de tout patriote italien que de former autour de lui les groupes d'assauts des formations Garibaldi et de proposer ensuite l'armement et l'action, à l'instar de nos glorieux FTP. Il ne doit pas attendre d'être armé : c'est le devoir du patriote de s'armer par tous les moyens et, par-dessus tout, d'enlever les armes à l'ennemi. »

⁴⁶ *La Resistenza francese...*

⁴⁷ *La Contemporaine – Archive France, Seconde Guerre mondiale, Émigration et immigration, Périodiques. La partecipazione degli italiani alla insurrezione di Parigi,*

X^e et XI^e arrondissements, ils ont participé à la construction de barricades, à la prise de la Kommandatur place de l'Opéra et de la préfecture de police avec George Moise, chef des corps francs de la police du XI^e arrondissement⁴⁸. Le 20 août, ils ont participé, avec douze compagnies du groupe Armor Front National, dirigé par Léon Marlier, à l'attaque de la caserne Prince-Eugène place de la République⁴⁹. À Aubervilliers, l'Italien Edoardo di Meo est à la tête de trente-cinq garibaldiens rattachés au groupe dirigé par Henry Manigart, chef du secteur Nord de la région parisienne⁵⁰. Ils ont occupé les sièges des anciennes organisations et institutions fascistes.

Italia Libera, octobre 1944. LAROCHE Gaston, *On les nommait des étrangers*, op. cit., p. 133-134.

⁴⁸ La Contemporaine, Archives, Fonds Maffini, Attestation délivrée par George Moise, ex-chef du Front national - Milice du XI^e arrondissement, 4 septembre 1965.

⁴⁹ La Contemporaine, Archives, Fonds Maffini, Attestation délivrée par Marlier à Edoardo di Meo, 15 octobre 1946.

⁵⁰ La Contemporaine, Archives, Fonds Maffini, Attestation délivrée à Edoardo di Meo, 1982 ; Archives de Seine-Saint-Denis, Garibaldiens de La Courneuve-Drancy, attestation remise par Henry Manigart à Edoardo di Meo, 15 octobre 1946, 40 - J 72. Des résistants italiens ou d'origine italienne de Montreuil et Bagnolet, comme Gino Boselli, Rino Scolari et George Valbon. Gino Boselli a reçu la croix de guerre (bronze) et a participé à plusieurs actions, comme la destruction de transformateurs, de cuves d'eau, de pylônes et de véhicules allemands pendant l'hiver 1944, à Montreuil, Passy-Palaiseau et à la gare du Nord. À la Libération, il a participé à la prise du parc de Montereau, où 9 Allemands ont été tués.

George Valbon, né en 1924 en France, fils d'un émigré ayant fui le fascisme, était devenu typographe pendant la guerre. En 1941, il avait commencé à imprimer des tracts antinazis sur les presses de l'imprimerie où il travaillait. En décembre 1942, il fut requis par le STO et il parvint à rejoindre la France en 1944 à l'aide de faux papiers de permission. Nommé lieutenant FTP, il participa à la prise de la mairie des Lilas, à la Libération de Montreuil et à la prise de la caserne Prince-Eugène.

Rino Scolari, né à Milan en 1920, fils d'un antifasciste italien et arrivé en France en bas âge, fut parmi les premiers jeunes communistes arrêtés en septembre 1940. Évadé du camp de Voves en février 1944, il prit immédiatement contact avec les FTPF, et au cours des mois qui précéderent la Libération, il se vit confier des responsabilités et fut homologué comme lieutenant-colonel par le général Kœnig, chef des FFI, sous le nom de guerre de colonel Froger. Affecté à l'état-major de Rol-Tanguy et nommé commandant des FFI au nord de la Seine, Scolari a dirigé l'offensive à Montreuil.

Archives de Seine-Saint-Denis, Italiens Résistance Bagnolet, Attestation de résistance délivrée par le capitaine Laeger à Gino Boselli, 16 juin 1945, 40 - J 10 ; Archives de Seine-Saint-Denis, Italiens Résistance Bagnolet, interview de George Valbon, 1996 ;

Rino Scolari, <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article175391>

Après la libération de Paris, la guerre a continué et certains de ces garibaldiens ont rejoint avec d'autres FTP-MOI le bataillon 51/22 dirigé par Boris Holban, jamais mobilisé et dissous en mai 1945 par la volonté de De Gaulle⁵¹.

La mémoire de la Résistance développée par l'association « les garibaldiens »

En 1947, une partie des émigrés italiens ayant participé à la Résistance et aux groupes garibaldiens du XI^e arrondissement ont poursuivi leur engagement antifasciste à Paris en fondant l'Association française d'anciens combattants et volontaires garibaldiens résidant en France, association qui existe toujours aujourd'hui, même si elle ne compte plus d'adhérents. Son siège, rue des Vinaigriers dans le XI^e, fut racheté par un mécène et éditeur italien, Cino Del Duca, ex-résistant qui avait financé les groupes de langue italienne pendant la guerre.

Les objectifs de l'association étaient les suivants : maintenir et alimenter la mémoire historique du rôle joué par les étrangers dans la Résistance française et dans la lutte pour la libération du nazifascisme, réclamer et défendre les droits des résistants étrangers, produire des attestations de résistance pour les ex-combattants garibaldiens, et défendre les valeurs démocratiques contre la reprise du fascisme. Au fil des années, l'association a organisé des commémorations de la résistance des étrangers et des Italiens, affiché des plaques en mémoire des partisans italiens en France, et organisé des expositions pour transmettre l'histoire des exilés politiques et résistants italiens aux jeunes générations.

Les principales manifestations mises en place par l'association en mémoire des Italiens antifascistes et résistants ont été : la fête du 25 avril, qui célèbre l'insurrection générale pour la libération de

⁵¹ La Contemporaine, Archive – Fonds France, Seconde Guerre mondiale, Émigration et immigration, Périodiques. *Una visita alla caserma dei Garibaldini, Italia Libera*, II^e année, octobre 1944. Archivio del Ministero degli Esteri, MAE, Rappresentanza italiana in Francia 1861-1950, Parigi 1945-1946, Comitati di liberazione nazionale in Francia, b. 339.

l'Italie, commémorée conjointement avec le 8 mai, date anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie – et non pas la fête de la Résistance française⁵² ; la commémoration du 11 novembre, date de l'armistice de la Première Guerre mondiale qui a été utilisée par le pouvoir politique depuis 1945 pour rendre hommage aux victimes des deux guerres mondiales ; la commémoration de l'Affiche rouge. Cette dernière, célébrée depuis les années 1960, a acquis une importance particulière par rapport à la mémoire officielle développée par le pouvoir politique après la guerre. Le Parti gaulliste avait surtout célébré une résistance militaire et le PCF avait promu l'image d'un peuple français unanimement résistant, conduit par l'avant-garde du Parti. À partir de 1945, il avait nationalisé son discours sur la Résistance et s'était présenté comme « le Parti des 75 000 fusillés », autrement dit le Parti comptant le nombre le plus élevé de victimes.

Les deux mémoires ont participé de concert à l'occultation de la place des étrangers dans la Résistance. Il faudra attendre les années 1970 pour voir émerger d'autres mémoires de la Résistance, celles des juifs puis des autres communautés, polonaise, espagnole, italienne, etc. En 1985, le film *Des Terroristes à la retraite* a fait découvrir aux Français les efforts des étrangers dans la Résistance, l'histoire de ces jeunes qui avaient mené une guerre contre les nazis dans les rues et les boulevards de Paris et qui ont été capturés à un moment où ils étaient les seuls à conduire la lutte armée⁵³. Le PCF a pris l'initiative en 1989 d'ériger au Père-Lachaise un monument pour les honorer, face au mur des Fédérés de la commune de Paris, à proximité des tombes des leaders du mouvement ouvrier, démocratique et résistant. En 1993, à Besançon, le président François Mitterrand a inauguré une sculpture monumentale, *Les étrangers dans la guerre et dans la Résistance*, appelée *Les sentinelles de la mémoire* et dédiée à tous les étrangers qui ont pris part à la lutte pour la libération de la France⁵⁴.

⁵² Le 8 mai n'a été établi comme fête nationale qu'en 1953.

⁵³ BOUCAULT Mosco, *Des terroristes à la retraite*, Documentaire, France 2, La Cécilia, Ministère de la culture, République française, 1985.

⁵⁴ BARCELLINI Serge et WIEVIORKA Annette, *Passant souviens-toi. Les lieux des mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France*, Paris : Plon, 1995, p. 282-283.

La commémoration des fusillés de l’Affiche rouge a été organisée par les garibaldiens avec une autre association, l’Union des engagés volontaires résistants d’origine étrangère, UGEVRE, qui avait son siège dans les locaux des garibaldiens, et comme président l’ex-résistant FTP d’origine russe Gaston Laroche. La cérémonie a eu lieu devant le Mémorial de la France combattante 1939-1945 au cimetière d’Ivry, un des lieux funéraires français les plus importants dédié aux fusillés de la Seconde Guerre mondiale, où la plupart des fusillés du Mont Valérien (4 500 personnes) avaient été inhumés en fosse commune entre 1941 et 1944. Dans les discours tenus par le président de l’UGEVRE au cours de cette célébration, on exalte le rôle d’une Internationale de la Résistance faite de jeunes de différentes nationalités, réfugiés en France en raison de dictatures et de persécutions politiques et religieuses, qui ont su se soulever contre l’occupation nazie et la collaboration de Vichy. On y évoque les FTP-MOI, les actions des vingt-trois résistants de l’Affiche rouge qui, pendant l’occupation de la France, ne sont pas rentrés dans leur pays d’origine, mais ont continué en France le même combat qu’ils avaient commencé avant d’émigrer⁵⁵.

La commémoration du 11 novembre au Père-Lachaise a également permis de rendre hommage aux étrangers qui se sont battus en France. Après 1945, la reprise de la cérémonie du 11 novembre pour rendre hommage aux victimes des deux conflits mondiaux a été pour le pouvoir politique un choix visant à obtenir le plus large consensus dans l’opinion publique. Il eût fallu définir à l’avance l’objet d’une nouvelle cérémonie spécifique de la Seconde Guerre mondiale après 1945 : gaullistes, communistes et résistants ne pouvaient trouver un accord. La célébration des suppliciés de la Seconde Guerre mondiale a trouvé une identité plus forte dans la date du 11 novembre et dans le mythe des anciens combattants que dans la date du 8 mai, qui fête la capitulation de l’Allemagne nazie et qui ne donne pas la même gloire à la France, ou celle du 18 juin, jour de l’Appel de De Gaulle en 1940. La célébration organisée par les garibaldiens du XI^e arrondissement avec l’Union française des

⁵⁵ La Contemporaine, Archive, Fonds Maffini, Carton 5 – F delta 1873, Discours de Maffini lors des commémorations de l’assassinat des 23 membres du groupe Maffinouchian en février 1944, 1966/2002.

associations de combattants et de victimes de guerre, UFAC, une association d'inspiration radicale-socialiste du XX^e arrondissement, l'UGEVRE, l'ANACR d'inspiration communiste⁵⁶ et la Ligue italienne des droits de l'homme, LIDU, se déroulait devant trois monuments au cimetière du Père-Lachaise : le monument aux soldats tchécoslovaques, le monument aux soldats belges morts en France entre 1914 et 1918, et le monument aux garibaldiens de l'Argonne également dédié aux volontaires italiens morts pour la France en 1914-1918 et dans tous les combats pour la liberté. Dans les années 1970, l'association dirigée par Maffini, avec une contribution du consulat italien, a fait graver sur ce monument une inscription pour les combattants et résistants italiens morts, assassinés ou fusillés pendant la Seconde Guerre mondiale⁵⁷.

La fête du 25 avril pour la libération de l'Italie a souvent été organisée dans une salle de la mairie de Montreuil, commune peuplée d'émigrés italiens antifascistes et résistants. En lisant les discours, on s'aperçoit immédiatement que cette célébration revêt une importance particulière. Elle a vu la participation des partis, associations et syndicats de la gauche française et italienne : l'Association nationale des anciens combattants et ami(e)s de la Résistance, ANACR, l'Association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre, ARAC, liées au PCF, ainsi que des syndicats de la Confédération générale du travail, son homologue italien le CGIL, et des associations italiennes comme l'Associazione nazionale partigiani italiani, ANPI, et les Associazioni cristiane lavoratori Italiani, ACLI.

Au cours de cette cérémonie, on évoque également le rôle des FTP-MOI en France qui ont formé une Internationale de la Résistance, et en particulier l'action des résistants italiens en France qui a permis de laver la honte du « coup de poignard dans le dos ». On remercie les Italiens qui se sont battus dans les FTP-MOI et dans le FFI, comme Terragni et Mazzetti du III^e détachement à Paris, mais aussi Rosina Bet et Enzo Godeas, qui faisaient partie de la 35^e bri-

⁵⁶ Des ex-combattants français et d'origine étrangère ont participé à cette cérémonie : en 1968, par exemple, le colonel Rol-Tanguy. Un défilé accompagné de fanfare, de drapeaux et de fleurs partait de la mairie du XX^e, pour se rendre au cimetière d'Ivry.

⁵⁷ La Contemporaine, Archive, Fonds Maffini, Carton 2 – F delta 1873, UGEVRE, Discours des années 1960 et 1980/2000.

gade FTP-MOI de Toulouse⁵⁸. Le fil conducteur de ces cérémonies est l'idée que la Résistance a été un combat réalisé par les hommes et les femmes, par les peuples, professant les mêmes idéaux antifascistes de liberté, de paix, de justice et de démocratie, une lutte qui a ignoré les frontières et les nationalités et qui s'est construite contre une idéologie : « La Résistance avant d'être un combat militaire a été une lutte contre une conception réductrice de l'homme, basée sur le mépris de l'autre, le racisme, l'extermination collective, la force du préjugé⁵⁹. »

L'Association des garibaldiens existe toujours aujourd'hui, même si ses fondateurs ont disparu. Elle participe à des commémorations comme la nouvelle cérémonie créée par le président Hollande le 27 mai 2013, et dédiée à la Résistance, cérémonie qui célèbre la première réunion du Comité national de la Résistance et qui avait été demandée par le monde associatif partisan depuis l'après-guerre.

⁵⁸ Rosina Bet et Enzo Godeas avaient réalisé un attentat au cinéma *Variétés* à Toulouse le 1^{er} mars 1944, qui se solda par un échec. Ils furent arrêtés, Rosina fut torturée et mourut deux jours des suites de ses blessures. Enzo Godeas fut fusillé par la milice française le 22 juin 1944. La Contemporaine, Archive, Fonds Maffini, Carton B/ Libération italienne : commémorations de la Libération, presse, correspondance avec Maffini, allocutions 1959-2002.

⁵⁹ La Contemporaine, Archive, Fonds Maffini, Carton 2 – F delta 1873, UGEVRE, Discours des années 1960 et 1980-1999.

La Résistance après la Résistance. Réappropriation et prolongement de l'engagement des immigrés italiens au lendemain de la Libération (1944-1948)

Daniele Sacco Zirio

Dans les années 1980 la question de la participation des étrangers – et, parmi eux, des Italiens – à la Résistance française sort de l'oubli collectif. La polémique suscitée par la diffusion du documentaire de Mosco Boucault sur le groupe Francs-tireurs partisans-Main-d'œuvre immigrée (FTP-MOI) de l'Affiche rouge, *Des terroristes à la retraite*, en 1985, met au centre de l'attention publique le rôle des immigrés dans la Résistance communiste. Au même temps, face à la poussée xénophobe et antisémite et à la montée du Front national, les associations de rescapés et d'anciens combattants étrangers posent le problème de cette mémoire restée, jusque-là, en marge¹. Les historiens sont aussi interpellés par ce débat. En 1989, *Le Sang de l'étranger*, en reconstruisant la contribution des FTP-MOI à la lutte contre les Allemands, s'efforce de donner des réponses aux questions soulevées par le documentaire de Mosco. Les auteurs du volume indiquent, aussi, les raisons diverses qui ont conduit à ce long oubli :

« La reconstruction d'une mémoire collective des Français fondée sur l'image du peuple en armes contre l'occupant, les aléas diplomatiques de l'après-guerre, la politique du gouvernement

¹ GUILLON Jean-Marie, « Les étrangers dans la résistance provençale », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 36, n° 4, octobre-décembre 1989, p. 658-671.

français, l'évolution du système communiste international et les choix du PCF s'étaient donc conjugués pour oublier, quarante années durant, le sang versé par les étrangers². »

Toutefois, avant que cela se produise, non seulement les sacrifices de ceux-ci semblent trouver leur place à côté de ceux des Français, mais ce sont les immigrés eux-mêmes qui jouent un rôle actif dans leur transmission et valorisation. En observant le cas des Italiens, on constate que l'engagement dans la Résistance ne s'interrompt pas avec la Libération, mais se prolonge dans les mois et les années suivants à travers le Comité italien de libération nationale (CILN) de France. Entre 1944 et 1948, celui-ci met en place une large série d'initiatives pour que la participation italienne à la lutte contre l'occupant nazi-fasciste sur le territoire français soit connue et reconnue par la population et les autorités françaises. L'étude du CILN (de sa structure, de son positionnement politique entre France et Italie, de son importante capacité d'action et, finalement, de son déclin) permet de mieux comprendre les enjeux associés au prolongement et à la mémoire de la résistance des étrangers dans la période délicate de l'immédiate après-Libération, avant que la fermeture patriotique du « mythe résistancialiste³ » ne s'opère.

Luttes dans la Résistance

Contrairement aux organisations des *fuorusciti* de l'entre-deux-guerres, le CILN n'a pas suscité un intérêt historiographique particulier⁴. Pourtant, entre 1944 et 1948, cette association joue un rôle central dans la vie des immigrés en vertu de ses dimensions, de sa

² COURTOIS Stéphane, PESCHANSKI Denis, RAYSKI Adam, *Le Sang de l'étranger*, op. cit., Paris : Fayard, 1989, p. 18.

³ ROUSSO Henry, *Le Syndrome de Vichy. De 1944 à nos jours*, Seuil, 1990, 414 p.

⁴ Il n'y a pas d'étude dédiée à cette association, mais les historiens en ont retracé certains aspects en s'occupant des Italiens engagés dans la Résistance française : CAREDDA Giorgio, « I comunisti italiani in Francia », in PERONA Gianni (éd.), *Gli italiani in Francia (1938-1946)*, Torino : Franco Angeli, 1993 p. 116-137 ; LEONETTI CARENA Pia, *Les Italiens du Maquis*, Paris : Del Duca, 1968, 297 p. ; DAMIANI Rudy, « Les communistes italiens dans la zone interdite (1939-1945) », art. cit., p. 139-154 ; PANICACCI Jean-Louis, « Les communistes italiens dans les Alpes-Maritimes (1939-1945) », in PESCHANSKI Denis (éd.), *Vichy 1940-1944*, op. cit., p. 155-180.

capacité à intervenir dans différents domaines (politique, social, culturel, diplomatique) et de son double héritage résistant et antifasciste.

Cette organisation naît dans la clandestinité en septembre 1943, peu après la création du CLN en Italie dont il reprend le modèle unitaire. Il est le prolongement des Comités d'unité d'action, formés à Toulouse en 1941 sur l'initiative des forces de la gauche radicale antifasciste (communistes, socialistes et « giellistes ») auxquelles se joint la tendance démocratique-libérale représentée par Giuseppe Nitti. L'unité de tous les partis antifascistes se réalisera à la Libération avec l'inclusion des chrétiens-démocrates et des républicains⁵. En reprenant la structure déjà ramifiée entre zone sud et zone nord des Comités d'unité d'action, le CILN organise une action de propagande (entre janvier et août 1944 sont publiés clandestinement un certain nombre de tracts et cinq numéros du journal du Comité, *L'Italia Libera*), de développement de liens avec la Résistance française (comme France combattante, Libération nord, France libre, Front national, CADI-Centre d'action et de défense des immigrés), de création de groupes de résistants et de combattants parmi les émigrés italiens⁶. Ce travail de recrutement ne se traduit pas forcément en une résistance spécifiquement italienne : les combattants restent organisés au sein des FTP, mais deviennent aussi membres des CILN où ils retrouvent les militants non combattants⁷. En revanche, le moment de la Libération s'approchant, les dirigeants des comités fixent les buts à atteindre lors de l'action insurrectionnelle : s'emparer des sièges administratifs italiens (les consulats et les *Case degli Italiani*), éliminer les éléments fascistes de la colonie italienne en les livrant aux autorités françaises (pour cette raison sont créées des commissions d'épuration⁸). Tout en soutenant et alimentant la Résistance française, les CILN poursuivent ainsi des objectifs plus strictement italiens.

Si l'action du CILN dans les journées de l'insurrection est significative, c'est néanmoins après la Libération que cette organisa-

⁵ LEONETTI CARENA Pia, *Les Italiens du Maquis*, op. cit., p. 211-212.

⁶ *Ibidem*, p. 213.

⁷ DAMIANI Rudy, « Les communistes italiens dans la zone interdite (1939-1945) », art. cit., p. 151.

⁸ *Ibidem*, p. 152 ; ZAMBONELLI Antonio, « L'epurazione e il CILN di Parigi nelle carte di Alfredo Iotti », *Ricerche Storiche*, n° 77, octobre 1995, p. 131-140.

tion connaît un développement considérable. Dans les mois qui suivent, plusieurs milliers d'immigrés italiens en deviennent membres, et des centaines de sections ouvrent dans chaque département de France. Lors du congrès national de septembre 1945, où le CILN prend le nom de « Italia Libera » (IL), on estime à 80 000 le nombre d'adhérents répartis en 56 sections départementales et 700 locales⁹. Dans les intentions de ses dirigeants, le CILN/IL doit se structurer comme une organisation de masse capable de réunir l'ensemble de l'immigration et de se présenter comme son porte-parole. Sur l'hebdomadaire *L'Italia Libera*, publié régulièrement depuis octobre 1944 et qui atteint un tirage de 100 000 copies, on lance des appels pour que tous les Italiens de France entrent dans l'association. Aussi, le Comité devient le centre fédérateur des différentes organisations d'émigrés (comme les garibaldiens, l'Union des femmes italiennes, les organisations de la jeunesse, les différentes *Fratellanze* régionales, la Fédération des associations économiques italiennes) ; il reprend le contrôle, après épuration, de celles qui avaient subi la mainmise du régime fasciste (les associations d'anciens combattants, la Société Dante Alighieri, les écoles italiennes, la Chambre de commerce italienne de Paris) ; crée un Comité d'assistance (qui s'occupe des Italiens en difficulté économique et des militaires toujours prisonniers), un Comité militaire (chargé de regrouper les volontaires italiens et de les envoyer sur le front français ou dans le nord de l'Italie) et une Commission syndicale¹⁰. L'ampleur de sa base et l'articulation de ses structures et fonctions font du CILN/IL une association de première importance dans l'histoire de la présence italienne en France¹¹.

⁹ Archive de l'Istituto Gramsci (AIG), MF 217, rapport d'Ezio Misuri au PCI du 10 janvier 1946.

¹⁰ Les structures qui, à l'automne 1944, restent nettement indépendantes du CILN (tout en collaborant parfois) sont la Ligue italienne des droits de l'homme (LIDU), la Croix-Rouge italienne (dirigée par Giuseppe Nitti après qu'il a quitté la direction du Comité) et les missions catholiques de France.

¹¹ Selon les rapports envoyés en Italie au PCI, le CILN et ses organisations satellites ou affiliées rassemblent 100 000 adhérents sur un total d'environ 450 000 émigrés italiens (700 000 si on tient compte des naturalisés) en 1946. AIG, MF 217, rapport d'Ezio Misuri au PCI du 10 janvier 1946 ; BLANC-CHALÉARD Marie-Claude, « Les mouvements d'Italiens entre la France et l'étranger », in MILZA Pierre, PESCHANSKI Denis, CUESTA BUSTILLO Josephina et PERONA Gianni (éd.), *Exils et migration : Italiens et Espagnols en France, 1938-1946*, p. 71-86.

De plus, à la Libération, ses leaders disposent d'une capacité de manœuvre inédite pour une organisation d'émigrés. En l'absence de toute relation officielle entre Paris et Rome¹², le CILN remplit certaines fonctions diplomatiques, intervenant auprès des autorités françaises en faveur des soldats et des ressortissants italiens qui, en raison de la permanence de l'état de guerre entre la France et l'Italie, sont considérés comme des ennemis et donc susceptibles d'être internés et de voir leurs biens séquestrés¹³. Cette protection de la colonie passe aussi par la réactivation des services administratifs des consulats dont on a occupé les sièges. Ezio Misuri souligne les résultats de l'œuvre du « *Servizio Affari ex-consolari* », créé à Paris par le CILN sur initiative de Giuseppe Nitti avec la collaboration de Giovanni Filippucci Giustiniani, déjà fonctionnaire diplomatique de carrière :

« Plus de 20 000 dossiers concernant nos compatriotes furent examinés par notre service d'assistance juridique qui s'en occupa avec désintéressement et sans esprit partisan en arrivant, dans plus d'une occasion, à obtenir la révocation des décrets d'expulsion, à éviter le séquestre de beaucoup de biens des compatriotes, à obtenir de cartes de travail [...], à faire livrer à 13 000 Italiens civils et militaires des cartes d'identité afin de leur éviter les camps de concentration¹⁴. »

En allant bien au-delà de son rôle politique d'union des partis antifascistes, le Comité se place alors au cœur de la vie de l'immigration, remplissant en partie le vide laissé par la chute du régime fasciste et

¹² Giuseppe Saragat n'est nommé ambassadeur italien en France qu'en mars 1945 et arrive à Paris en avril ; dans le courant de la même année le gouvernement français donne son accord pour l'ouverture de seulement trois consulats (Paris, Marseille et Toulouse) ; une normalisation définitive ne se réalise qu'après la signature du traité de paix de Paris en 1947. Voir COSTA-BONA Enrica, *Dalla guerra alla pace. Italia-Francia 1940-1947*, Milano : Franco Angeli, 1995, 312 p.

¹³ Il paraît que c'est en particulier grâce au président du CILN Domenico Russo, chrétien-démocrate en relation avec Georges Bidault, que l'ordonnance du 5 octobre 1944 relative aux biens ennemis apporte des distinctions significatives limitant l'identification automatique entre Italiens et ennemis, Archives diplomatiques (AD), 193QOSUP/10, rapport des Renseignements généraux du 23 novembre 1944.

¹⁴ AIG, MF 217, rapport d'Ezio Misuri au PCI du 10 janvier 1946 (notre traduction) ; voir aussi les renseignements analogues contenus dans le rapport de Filippucci Giustiniani au ministère des Affaires étrangères italien en juin 1945 cité par PAVONE Eva, *Gli emigrati antifascisti italiani a Parigi, op. cit.*, p. 143-144.

des structures mêmes de l'État italien. Il devient, bien que momentanément, le point de référence pour la colonie italienne ainsi que le médiateur entre celle-ci et les pouvoirs (et le peuple) français.

Du point de vue politique, l'organisation se veut unitaire : les statuts du CILN, puis ceux de l'IL, prévoient l'équilibre des forces politiques dans les structures directives centrales et locales. Parmi les membres de la base, on retrouve aussi une variété de figures : à côté d'une minorité d'anciens résistants il y a une masse de non-combattants, à côté des militants antifascistes de longue date, des émigrés qui n'ont jamais appartenu à aucune formation politique, des jeunes qui se sont engagés dans les dernières semaines de combat, mais aussi des soldats de la IV^e armée italienne et même des personnages liés au régime déchu qui voient dans l'adhésion aux comités l'occasion pour blanchir leur passé¹⁵. Toutefois, les forces de la gauche radicale, et en particulier les communistes, ont une position nettement hégémonique dans l'organisation. Parmi les cadres, les communistes et les socialistes (et dans une moindre mesure les membres du Parti d'action) représentent les éléments plus dynamiques et influents : souvent ex-FTP-MOI, voire anciens combattants de la guerre civile espagnole, ils sont presque toujours à l'origine de la création des sections locales et de leur animation¹⁶. Les socialo-communistes profitent d'ailleurs du soutien d'une base dont la politisation remonte aux décennies de l'entre-deux-guerres et qui paraît intacte à l'automne 1944. Comme l'a remarqué Giorgio Caredda, il existe une analogie très significative entre la masse d'adhérents au CILN et celle qui, entre 1937 et 1940, avait rejoint l'Union populaire italienne (UPI), organisation communiste née sous les auspices du Front populaire¹⁷. Bien que la présidence du Comité central soit constamment aux mains d'autres partis¹⁸, il est

¹⁵ Archives nationales (AN), 19800042/38, plusieurs rapports sur les sections locales du CILN.

¹⁶ AN, 19800042/38.

¹⁷ Cette organisation comptait, à son sommet, entre 60 000 et 70 000 membres. CAREDDA Giorgio, « I comunisti italiani in Francia », art. cit., p. 131 ; VIAL Éric, « L'Unione Popolare Italiana (UPI), 1937-1940 : une organisation de masses du parti communiste en exil », *La Trace*, n° 11-12, mai 1999, p. 11-34.

¹⁸ À la direction du CILN, Giuseppe Nitti (démocrate-libérale) est remplacé d'abord par le chrétien-démocrate Domenico Russo et ensuite par les socialistes Francesco Buffoni et Giovanni Monti.

évident pour la police française que les communistes constituent la force prépondérante de l'association (ils contrôlent les postes clés de secrétaires administratifs et celui de directeur de *L'Italia Libera*), sans que cela arrive à provoquer une rupture ouverte entre ses éléments. Une confrontation entre le CILN et l'UPI montre d'ailleurs que les analogies vont bien au-delà de leur composition. Une bonne partie du programme et des stratégies d'action du Comité (le discours unitaire et national, la politique de « réconciliation du peuple italien », la large part faite aux masses à travers l'offre d'assistance, d'espaces de socialisation et de distraction, la revendication d'un nouveau statut de l'immigration, le développement de l'amitié franco-italienne, etc.) sont une reprise de ce qui avait été élaboré par l'UPI à la fin des années 1930¹⁹.

Les racines politiques et sociales du CILN plongent donc dans la participation des Italiens à la Résistance, mais aussi dans le procès de politisation antifasciste qui a intéressé l'immigration transalpine dans l'entre-deux-guerres. En cette période, la politique cesse d'être l'apanage d'une minorité militante et « *fuoruscita* » pour entrer dans la vie d'une grande partie des immigrés « économiques » qui, grâce aussi aux efforts des partis et des organisations antifascistes italiennes, voient s'ouvrir de nouveaux espaces de participation à la vie publique²⁰. Ce phénomène connaît un recul significatif avec le déclenchement de la guerre, mais refait surface à travers l'engagement des Italiens dans la Résistance et, ensuite, avec une force renouvelée dans le nouveau contexte d'après-guerre, à travers le CILN/IL.

Luttes pour la reconnaissance

Dès les semaines qui suivent la libération de Paris, le Comité établit parmi ses priorités celle de faire connaître le sacrifice de l'immigration italienne dans la lutte pour la Libération. Le 9 décembre 1944, sur *L'Italia Libera*, dans un communiqué adressé aux sections locales du CILN, on lit :

¹⁹ VIAL Éric, « L'Unione Popolare Italiana (UPI) », art. cit., p. 11-34.

²⁰ PINNA Pietro, *Migranti italiani tra fascismo e antifascismo. La scoperta della politica in due regioni francesi*, Bologna : Clueb, 2012, p. 7-22.

« La participation des Italiens émigrés à la lutte armée contre l'envahisseur hitlérien [...] a été très grande dans tous les départements [...] où nos compatriotes étaient présents. Nous avons le devoir sacré de faire connaître à l'émigration, au peuple italien et au peuple français la contribution que nous avons donnée à la cause commune de la liberté du monde²¹. »

Il semble évident qu'aux yeux des militants antifascistes la contribution « généreuse et consciente » des immigrés constitue un « patrimoine précieux » qui doit être sauvegardé²² et dont le CILN se veut le gardien.

En premier lieu, « le sauvegarder signifie continuer avec ténacité l'œuvre commencée par nos morts²³ » : les Italiens sont appelés à continuer la lutte pour la Libération dans les régions françaises où celle-ci n'est pas encore achevée. Des appels sont lancés à travers l'hebdomadaire, des structures internes ou affiliées au CILN (le comité militaire et l'Union des garibaldiens) sont chargées de regrouper et d'encadrer les volontaires dans des formations FFI ou de les envoyer dans le nord de l'Italie où la lutte pour la Libération continue. Ainsi, par exemple, dans le Nord-Pas-de-Calais, une unité italienne, le « Bataillon Ferrari », poursuit le combat dans l'Est où elle est dissoute au printemps 1945²⁴ ; dans le Sud-Est le Bataillon FFI 21/XV, composé presque totalement d'Italiens, est aussi employé dans la bataille des Alpes jusqu'en avril²⁵.

Deuxièmement, les comités mettent en place toute une série d'initiatives visant à la diffusion et à la valorisation de la Résistance des immigrés transalpins. Évidemment, dans la presse italienne, et notamment sur *L'Italia Libera*, une grande place est faite aux articles et témoignages relatifs à la lutte des Italiens. Les rubriques « *Gloria ai caduti italiani in terra di Francia* » et « *I nostri martiri* »

²¹ « Comunicato della segreteria », *L'Italia Libera*, 9 décembre 1944.

²² « La conferenza dei CILN », *L'Italia Libera*, 3 février 1945.

²³ *Ibidem*.

²⁴ DAMIANI Rudy, « Les communistes italiens dans la zone interdite (1939-1945) », art. cit., p. 152.

²⁵ PANICACCI Jean-Louis, « Les communistes italiens dans les Alpes-Maritimes (1939-1945) », art. cit., p. 165.

rassemblent, au fil des mois, plus de 500 noms d'Italiens morts en France ; des relations détaillées, envoyées par les sections locales, racontent leurs actions dans plusieurs villes (Paris, Bordeaux, Dijon, Toulouse, Lyon, etc.) et départements (Meurthe-et-Moselle, Var, Gers, Tarn, Nord-Pas-de-Calais, etc.). Toutefois, le journal s'adresse principalement, sinon exclusivement, à des immigrés. C'est alors à travers de nombreuses manifestations publiques, expositions, commémorations, funérailles, etc., que les militants des CILN s'efforcent d'atteindre un public français. Il y a la volonté, d'une part, de faire prendre en compte la contribution italienne aux côtés de la Résistance française en tant que partie prenante de celle-ci. Ainsi, par exemple, lors d'une exposition sur la presse clandestine organisée dans les locaux de *Libération* en octobre 1944²⁶, *L'Italia Libera* figure à côté de *L'Humanité*, *Témoignage Chrétien*, *Libération*, *Les lettres françaises*, mais aussi des publications d'immigrés espagnols, roumains et polonais. De même, un stand dédié aux formations garibaldiennes trouve sa place dans l'exposition nationale des FFI qui a lieu en février et mars 1945 au palais Berlitz, à Paris²⁷. D'autre part, on organise des initiatives où l'élément italien ou immigré est mis au centre de l'attention. C'est le cas, par exemple, de l'exposition sur la résistance des étrangers organisée par le CADI lors de son premier congrès national en janvier 1945²⁸, où les Italiens ont une place importante, ou de celle sur le combat des transalpins, ouverte à Argenteuil en novembre 1945, réalisée par le CILN avec l'UDI et les garibaldiens locaux²⁹. Enfin, c'est également le cas des funérailles de résistants italiens qui ont lieu dans plusieurs villes de France, et notamment de la commémoration des fusillés de l'Affiche rouge, parmi lesquels figurent cinq Italiens, célébrée pour la première fois en février 1945 au cimetière d'Ivry et destinée à devenir une récurrence structurant la mémoire de la guerre des Italiens et des immigrés³⁰.

De même, les célébrations du 11 novembre, qui ont un rôle fondamental dans la construction mémorielle française dans l'immédiat

²⁶ « L'esposizione della stampa clandestina », *L'Italia Libera*, 13 octobre 1944.

²⁷ ACS, Comitato centrale di liberazione nazionale 1944-1946, b. 16, document photographique.

²⁸ *Ibidem*.

²⁹ *L'Italia Libera*, 3 novembre 1945.

³⁰ PAVONE Eva, *Gli emigrati antifascisti italiani a Parigi*, op. cit., p. 214-222.

après-guerre³¹, sont un moment majeur pour les immigrés italiens. À Paris, en 1944, 8 000 d'entre eux accompagnent le défilé des garibaldiens à l'Arc de Triomphe, suscitant les appréciations de la foule. L'année suivante, les Anciens Combattants (français et italiens) se rencontrent pour la même occasion, cette fois-ci en présence du vice-consul italien. À Martigues, en 1946, sur initiative du comité local, une plaque commémorative portant les noms des résistants français et italiens est offerte à la ville en la présence du maire et du consul³². À la Libération, la Grande Guerre revêt une signification particulière pour les Italiens non seulement parce que c'est le dernier conflit qui a vu France et Italie alliées avant la montée du fascisme, mais aussi parce qu'elle représente un moment important d'une plus longue tradition de combat conjoint entre Français et Italiens. Commencée en 1870, cette tradition, dont les légions garibaldiennes ont été les protagonistes, se développe avec la guerre de 14-18, la guerre d'Espagne et l'engagement dans l'armée française à l'été 1940 : en 1944, il paraît évident que la participation italienne à la Résistance soit inscrite dans cette même tradition.

De la même façon, le CILN contribue à réaliser une soudure entre la tradition antifasciste de l'exil et l'expérience résistante, en présentant la seconde comme l'aboutissement naturel de la première. Sur *L'Italia Libera* on revendique constamment que la résistance a commencé, pour les Italiens, plus de vingt ans plus tôt avec l'instauration du régime mussolinien. Pour cette raison, une fois la libération achevée, les grandes figures de l'antifascisme italien sont célébrées ensemble aux martyres de la Résistance. À Toulouse, en décembre 1944, une plaque est posée à l'emplacement de la librairie Languedoc, en honneur de Silvio Trentin³³. Si le juriste italien a eu un rôle actif dans la Résistance française, c'est pourtant principalement autour de la figure de Carlo Rosselli, tué en juin 1937 par la Cagoule, que le CILN élabore un récit de la Résistance comme aboutissement de l'antifascisme en exil. En 1945, pour l'anniversaire de sa mort, le Comité central organise une grande manifestation (reproposée les années suivantes) à la salle Pleyel pour célébrer

³¹ *Ibidem*, p. 246-258.

³² « Nelle Province », *L'Italia Libera*, 16 novembre 1946.

³³ « Les amis de Silvio Trentin », *L'Italia Libera*, 2 décembre 1944.

l'homme politique, mais aussi l'antifascisme italien³⁴, l'amitié entre les deux peuples et l'engagement des immigrés dans la lutte pour la Libération. Plus tard, entre les années 1950 et les années 1980, les garibaldiens rendront hommage régulièrement à Carlo et à son frère Nello lors des anniversaires du meurtre à Bagnoles-de-l'Orne, où un monument leur est dédié en juin 1949, devenant un lieu de mémoire de l'antifascisme italien³⁵.

Grâce à *L'Italia Libera*, on peut observer que ce genre de manifestations (célébrations, commémorations et funérailles, inaugurations de monuments et plaques), lors desquelles la Résistance italienne est mise en scène et réélaborée, se multiplient entre 1944 et 1947, dans plusieurs régions de France, là où les sections du CILN se montrent plus actives. Le 27 juin 1945, on inaugure à Saint-Sauvant, dans la Vienne, le monument en hommage aux trente-trois résistants tués par les Allemands un an plus tôt. Parmi eux, quatre Italiens dont les familles, accompagnées par un représentant du CILN, sont présentes à la cérémonie³⁶. À Auboué, en Meurthe-et-Moselle, 15 000 personnes prennent part, en novembre 1945, aux obsèques de douze martyrs, dont huit Italiens, en présence du préfet, du consul polonais et des membres de *L'Italia Libera*³⁷. Les comités locaux sont donc en mesure de mobiliser des éléments particuliers, liés aux événements locaux, afin d'adapter le discours sur la Résistance italienne au contexte spécifique, notamment dans les régions proches de la frontière franco-italienne. Dans les Alpes-Maritimes, où une vague d'italophobie fait surface après la Libération, le CILN/IL fait profil bas. Cela n'empêche l'installation de plusieurs plaques en mémoire des résistants italiens³⁸. À l'issue du congrès régional de *L'Italia Libera* du 7 octobre 1945, sur proposition du député Virgile Barel, des fleurs sont posées conjointement par les représentants de l'IL, de la CGT et de la SFIO sur la stèle commémorant Séraphin Torrin et Ange Grassi, l'un résistant français, l'autre italien, arrêtés,

³⁴ On y célèbre deux autres martyrs antifascistes : Giacomo Matteotti et Antonio Gramsci. « La Grandiosa commemorazione dei martiri dell'antifascismo », *L'Italia Libera*, 16 juin 1945.

³⁵ PAVONE Eva, *Gli emigrati antifascisti italiani a Parigi*, op. cit., p. 214-222.

³⁶ « Onore ai Martiri dell'Antifascismo », *L'Italia Libera*, 28 juillet 1945.

³⁷ « Solennelles obsèques des martyrs d'Auboué », *L'Italia Libera*, 24 novembre 1945.

³⁸ PANICACCI Jean-Louis, « Les communistes italiens dans les Alpes-Maritimes (1939-1945) », art. cit., p. 175-180.

torturés et pendus ensemble en juillet 1944, symboles de la volonté de réconciliation entre les deux pays voisins³⁹. Ailleurs dans la région frontalière, dans l'effort de faire oublier l'Occupation et les velléités d'annexion fascistes, on met en valeur la collaboration qui a eu lieu entre les Résistances des deux côtés des Alpes. En Isère, par exemple, le CILN et le CLN du Piémont réalisent une exposition sur la Résistance italienne à Grenoble en octobre 1945⁴⁰. Un an plus tard, des « émouvantes cérémonies de la Résistance franco-italienne » sont organisées à Demonte et Coni afin de « cimenter dans une collaboration toujours plus féconde l'amitié née dans le combat, dans la lutte contre l'opresseur⁴¹ ».

Si la participation des immigrés à la Résistance est destinée à plonger dans l'oubli pendant plusieurs décennies, ces exemples montrent néanmoins que, dans les années qui suivent la Libération, la communauté italienne est bien capable, grâce aux initiatives du CILN/IL, de trouver sa place afin d'affirmer et structurer une mémoire de la Résistance des Italiens et de la mettre en circulation dans l'espace public français, soit-il national ou local.

Luttes pour l'acceptation

Le premier des objectifs établis par les statuts de *L'Italia Libera* est « de renforcer les liens d'amitié traditionnelle qui unissent le peuple italien et français, liens gravement compromis par le fascisme et sa politique criminelle⁴² ». En effet, au lendemain de la Libération, des sentiments d'hostilité envers les Italiens caractérisent une bonne partie de l'opinion publique française. Le souvenir du « coup de poignard dans le dos » et la légende des attaques de réfugiés par des avions italiens en juin 1940 sont bien

³⁹ « Il congresso regionale nelle Alpi Marittime », *L'Italia Libera*, 27 octobre 1945.

⁴⁰ FASSIO Giulia, « Rappresentazioni ed auto-rappresentazioni dell'Italia e degli Italiani a Grenoble nell'immediato dopoguerra », *Diacronie, Studi di Storia Contemporanea*, n° 5, 11, 2005, Dossier : Italie altre. Immagini e comunità italiane all'estero, p. 2-4.

⁴¹ « Émouvantes cérémonies de la Résistance franco-italienne », *L'Italia Libera*, 28 décembre 1946.

⁴² « Statut de l'Italia Libera », in AN 19800042-38, dossier Calvados.

présents à l'esprit des Français en 1944⁴³. Une certaine volonté de revanche, alimentée par l'attitude très sévère de De Gaulle vis-à-vis de la voisine transalpine, se reflète aussi sur les immigrés italiens. Le premier président du CILN, Giuseppe Nitti, dans une note au ministère des Affaires étrangères de septembre 1944, parle d'une « véritable chasse à l'Italien⁴⁴ » en cours dans la région parisienne, et qui serait même plus exacerbée en province. S'il semble bien qu'il s'agisse ici d'une exagération, les tensions de la guerre et de l'Occupation ont fait néanmoins émerger une xénophobie latente qui se manifeste de façon générale seulement dans les Alpes-Maritimes⁴⁵, mais qui entraîne des ressentiments ouverts et des épisodes de violence (quoique ponctuels) dans bien d'autres régions. Dans ce contexte, aggravé par le statut d'ennemis de guerre qui pèse sur les ressortissants italiens, le rappel du combat conjoint franco-italien dans la Résistance constituée, pour le comité, un argument majeur dans l'effort visant à retisser les liens avec la société d'accueil. Comme l'écrit Giulia Fassio : « la Résistance [entre] immédiatement dans la rhétorique officielle [du CILN] en tant que terrain partagé sur lequel reconstruire les relations italo-françaises⁴⁶ ». Ainsi, les nombreuses manifestations auxquelles les comités participent ou qu'ils organisent deviennent autant d'occasions pour des rencontres fraternelles entre peuple français et peuple italien. Pour les militants du comité, l'engagement et les sacrifices des Italiens dans la Résistance sont la meilleure démonstration de l'attachement de la « colonie italienne » à sa « patrie d'adoption » et la seule façon d'effacer la honte des crimes du fascisme.

Il est difficile d'évaluer l'impact de l'activité des CILN sur l'image des Italiens en France au lendemain du conflit, si elle a effectivement aidé les Français à faire une nette distinction entre Italien et fasciste et si cela leur a permis de connaître l'apport des immigrés à la lutte pour la Libération. D'autant plus que le ressentiment nourri par certains

⁴³ BECHELLONI Antonio, « Italiens et Espagnols dans la presse française de septembre 1944 à décembre 1946 », in MILZA Pierre, PESCHANSKI Denis, CUESTA BUSTILLO Josephina et PERONA Gianni (éd.), *Exils et migration*, op. cit., p. 287-298.

⁴⁴ Archivio Storico de Ministero degli Affari Esteri (ASMAE), Aff. Pol., 1931-1945 Francia, b. 81, rapport du 16 octobre 1944.

⁴⁵ SCHOR Ralph, « Images des Italiens dans les Alpes-Maritimes. 1938-1946 », in MILZA Pierre, PESCHANSKI Denis, CUESTA BUSTILLO Josephina, PERONA Gianni (éd.), *Exils et migration*, op. cit., p. 299-312.

⁴⁶ FASSIO Giulia, « Rappresentazioni ed auto-rappresentazioni dell'Italia e degli Italiani a Grenoble nell'immediato dopoguerra », art. cit., p. 4 (notre traduction).

secteurs sociaux envers les transalpins reste en général latent, ne trouvant que très rarement une place dans l'espace public national : l'hostilité, en premier lieu celle du gouvernement, passe par un silence quelque peu méprisant sur les questions italiennes⁴⁷. Toutefois, il semble que les initiatives des comités, capables d'intervenir de façon ramifiée sur le territoire et dans la société française, aient contribué à contenir une animosité qui, comme en témoignent les craintes des dirigeants du Comité mais aussi du gouvernement de Rome⁴⁸, aurait pu prendre une tournure bien différente. Le succès que, selon *L'Italia Libera*, ces manifestations ont eu en termes de participation de public et l'appréciation et les épisodes de fraternisation qui y ont eu lieu semblent confirmer cette hypothèse. De même, l'appui que de nombreuses personnalités politiques et intellectuelles (mais aussi celui des autorités et des élus locaux) offrent publiquement au CILN est révélateur des possibilités de celui-ci de s'adresser à la communauté française. Parmi ces personnages, on trouve l'ex-Premier ministre Paul Boncour, l'italianiste et professeur à la Sorbonne Henri Bédarida, l'écrivain Jean Cassou compagnon de route du PCF, Pierre Bertaux, commissaire de la République à Toulouse, Moro Giafferi, radical-socialiste, déjà avocat de Carlo Rosselli et de sa famille dans l'entre-deux-guerres, Virgile Barel député communiste des Alpes-Maritimes, le poète Louis Aragon, le socialiste Pierre Stibbe, directeur de *Volonté*, Louis Saillant, syndicaliste et résistant, Ambroise Croizat, syndicaliste communiste et ministre du Travail de De Gaulle, et le dirigeant du PCF et directeur de *L'Humanité* Marcel Cachin. Toutefois, la presque totalité de ces individus ainsi que les structures politiques auxquelles ils sont affiliés (PCF, SFIO, CGT, LDH etc.) appartiennent, tout comme le cœur politique du CILN, à la gauche radicale dont l'axe principal est celui socialiste-communiste. L'absence de relations avec les représentants des forces modérées et de la droite, et particulièrement des nationalistes et des gaullistes, montre les limites de l'auditoire du CILN. Ce dernier renforce certainement les liens que l'émigration antifasciste avait pu tisser dans l'entre-deux-guerres et trouve dans la gauche française la bienveillante reconnaissance du rôle des Italiens dans la Résistance, mais il n'arrive pas à intéresser

⁴⁷ BECHELLONI Antonio, « Italiens et Espagnols dans la presse française de septembre 1944 à décembre 1946 », art. cit., p. 291-296.

⁴⁸ Documenti Diplomatici Italiani (DDI), X, I, doc. 459, note de Prunas à Bonomi del 7 octobre 1944.

les secteurs politiques et sociaux où l'idée des Italiens comme « indésirables » et « traîtres à l'hospitalité française » est plus ancrée⁴⁹.

Les souffrances et le sang versé par les Italiens dans le combat pour la Libération de la France offrent au CILN non seulement l'occasion de racheter l'image des immigrés transalpins aux yeux de l'opinion et de la population françaises, mais aussi celle de revendiquer pour eux une nouvelle place au sein de la société française. En tant que membre du CADI, organisation issue de la MOI et très proche des communistes, le comité italien participe à l'élaboration et à la présentation à l'Assemblée constituante d'un nouveau statut juridique pour les immigrés. Seulement partiellement intégré dans la nouvelle politique d'immigration de l'État français⁵⁰, celui-ci demande une véritable égalité entre travailleurs, la fin des discriminations qui avaient caractérisé la Troisième République et encore plus le régime de Vichy, et la possibilité pour les immigrés de s'intégrer à la société d'accueil. Il s'agit de revendications qui naissent de la conviction, mûrie à la Libération, qu'aux sacrifices des immigrés dans la Résistance doit correspondre une nouvelle reconnaissance de leur présence en tant que telle et de la possibilité de participer de plein droit à la vie publique de leur nation d'adoption. Le CADI représente ainsi « l'apparition d'une parole d'immigré dans l'espace public⁵¹ » qui récupère immédiatement la Résistance comme source de légitimation. L'action du CILN s'inscrit dans cette même logique : « dans toute la France la Résistance devient un héritage collectif susceptible de légitimer l'intégration de l'immigration dans la nouvelle société française⁵² ». Ainsi, pour cette partie militante de l'immigration, il est nécessaire que l'engagement dans la lutte de Libération soit prolongé et transformé dans l'effort pour la reconstruction et la

⁴⁹ BECHELLONI Antonio, « Italiens et Espagnols dans la presse française de septembre 1944 à décembre 1946 », art. cit., p. 287-298.

⁵⁰ GUEJ Jérémy, « S'engager en minorité. Les immigrés et la vie politique dans les Alpes-Maritimes sous la IV^e République », *Parlement[s]. Revue d'histoire politique*, n° HS 7, 3/2011, p. 147 ; cf. aussi BECHELLONI Antonio, « Il riferimento agli Italiani nell'elaborazione di una politica francese dell'immigrazione », in PERONA Gianni (éd.), *Gli italiani in Francia (1938-1946)*, op. cit., p. 45-57.

⁵¹ NOIRIEL Gérard, *Immigration, antisémitisme et racisme en France*, Paris : Fayard, 2007, p. 486.

⁵² FASSIO Giulia, « Rappresentazioni ed auto-rappresentazioni dell'Italia e degli Italiani a Grenoble nell'immediato dopoguerra », art. cit., p. 4.

Renaissance de la France, montrant encore une fois l'attachement des travailleurs à leur nation d'adoption⁵³.

On peut observer que la même aspiration à une plus grande capacité d'intervention dans la sphère politique alimente aussi les requêtes que le CILN avance, non sans contradictions, vis-à-vis de l'État italien. Dans les réunions préparatoires au congrès du septembre 1945, on discute, à Paris, la nécessité de demander que des représentants de l'émigration participent aux travaux de l'Assemblée constituante, que la « colonie » italienne ait la possibilité de choisir ses propres représentants et que ceux-ci soient soumis au contrôle des CILN départementaux⁵⁴. Ces demandes restent sans réponse de la part du gouvernement. Au contraire, l'envoi d'agents diplomatiques de carrière qui ont souvent servi plus ou moins fidèlement sous le régime fasciste provoque des frictions avec les comités et les collectivités italiennes locales⁵⁵. Dans ce cas aussi, les leaders de l'association antifasciste s'attendent à ce que l'effort résistant des émigrés ainsi que la fonction cruciale d'encadrement et d'assistance assumée par le CILN dans les mois qui avaient suivi la Libération entraînent une reconnaissance qui n'arrive que très partiellement. À la suite des protestations parfois vigoureuses des comités et à la mobilisation de l'émigration contre des représentants diplomatiques accusés d'être fascistes, le gouvernement de Rome se voit forcé de remplacer les consuls qu'il avait nommés par figures de proue du CILN : c'est le cas de Ricciulli, membre du Parti d'action de France, devenu consul de Nancy en février 1947⁵⁶, et de Cagnolati, chrétien-démocrate qui, quelque mois plus tôt, prend la place du très contesté Valeriani à Toulouse⁵⁷. Malgré ces concessions, le gouvernement de Rome a toujours gardé une attitude de méfiance visant à limiter la liberté d'initiative du CILN/IL : dès l'arrivée de Saragat à Paris, ceci a été la ligne adoptée par le corps diplomatique italien, pour qui un acteur comme le comité représentait un obstacle de

⁵³ Cf. les nombreuses publications du CADI, en particulier : PETIT Louis, *Le Problème des immigrés dans la France libérée*, Paris : CADI, 1945, 47 p. ; KOWALSKI Edouard, *Les Immigrés au service de la France. Rapport présenté au Congrès national des immigrés le 25 janvier 1945*, Paris : CADI, 1945, 16 p. ; *id.*, *Un problème qui attend sa solution : à la veille du 2^e congrès national de l'immigration*, Paris : CADI, 1946, 24 p.

⁵⁴ Archives de la Préfecture de Police de Paris (APPP), CILN, rapport du 23 juillet 1945.

⁵⁵ ASMAE, Aff. Pol., 1946-1950, b. 3.

⁵⁶ AD, 193QO/7.

⁵⁷ ASMAE, Rapp. Dipl. 1861-1950 b. 364.

plus dans le processus déjà difficile de rapprochement avec la France. Dès lors, il n'est pas surprenant que, dans cette optique de réconciliation, les autorités italiennes n'exploitent pas un argument (pourtant potentiellement remarquable) comme celui de la contribution des émigrés à la libération de la France, mais dont le CILN s'est fait le gardien. Quand en juin 1946, en concomitance avec les négociations pour la paix, une exposition sur la *Resistenza* est organisée à Paris par les partisans du CLNAI, aucune référence n'est faite aux combats, aux sacrifices, aux martyrs émigrés au-delà des Alpes⁵⁸.

Conclusion

En 1947, *L'Italia Libera* connaît une grave crise, conséquence des changements politiques sur la scène internationale. À la suite de l'exclusion des communistes des gouvernements italien et français au printemps, une rupture se vérifie aussi à l'intérieur de l'association. Malgré l'unité toujours affichée sur les pages de l'hebdomadaire de l'organisation, les communistes italiens de France se trouvent désormais dans une position de faiblesse et de plus en plus isolée⁵⁹. Le climat de guerre froide qui s'installe et le déclenchement des grèves de l'automne suivant entraînent une attitude répressive de la part du gouvernement français dont les immigrés et les militants italiens du PCF en particulier sont les premières victimes. Des mesures d'expulsions sont prises immédiatement et, après une période d'observation policière, le nouveau ministre de l'Intérieur Jules Moch décide de dissoudre *L'Italia Libera* en février 1948. En Italie, cela ne provoque aucune réaction de la part des autorités. Le CADI connaît le même sort à quelques mois de distance⁶⁰. La fin de l'activité de ces deux associations, qui ont marqué la vie de l'immigration entre la Seconde Guerre mondiale et la guerre froide, marque sans doute un moment crucial dans le processus d'oubli de la participation italienne (et immigrée) à la Résistance française.

⁵⁸ PANE Caroline, *Francia Italia in Mostra. Les expositions comme observatoires des relations franco-italiennes dans la construction d'une diplomatie culturelle européenne après la Seconde Guerre mondiale*, Thèse de doctorat non publié, Aix-Marseille Université, 2016, p. 165-178.

⁵⁹ APPP, CILN, rapport du 24 décembre 1947.

⁶⁰ GUEDJ Jérémy, « S'engager en minorité », art. cit., p. 148.

Partie III

Hors de l'Europe

Nancy Wake, une Australienne dans la Résistance

Guillaume Pollack

La Seconde Guerre mondiale fut, pour reprendre l'expression d'Alya Aglan et de Robert Frank, une guerre-monde, un conflit qui se mondialisa au point de modifier « les catégories et les représentations de l'espace et du temps¹ ». Tout d'abord, la frontière entre le monde civil et le monde militaire s'écroula lorsque des individus prirent en charge des missions subversives dévolues traditionnellement au monde militaire au sein d'organisations de résistance, et notamment au sein des réseaux déployés en Europe par les services secrets alliés. Les réseaux de résistance, c'est-à-dire ces organisations clandestines actives en Europe mais aussi dans l'Empire français, recrutèrent ainsi majoritairement du personnel, hommes et femmes, pour remplir des missions de renseignement, d'évasion de soldats et aviateurs alliés, et de sabotages derrière les lignes ennemies pour préparer le débarquement en Europe. Ces modalités d'action modifièrent de plus les normes genrées de la guerre. La lutte à mort entre ces réseaux de résistance et les services de répression allemands mobilisa également des femmes qui remplirent des missions extrêmement périlleuses, et souvent y laissèrent leur vie, en dépit des représentations traditionnelles qui attribuaient au masculin l'usage de la violence et la participation aux combats. Mary Louise Roberts écrit par exemple que si la présence de femmes sur un champ de bataille n'était pas une expérience inédite, le fait qu'elles s'y affirment « en tant que femmes » était bien davantage : « L'apparition de la guerre totale vida de toute signification la distinction – genrée – jusque-là opérée entre le front (battlefield) et l'arrière (home-

¹ AGLAN Alya et FRANK Robert (dir.), *La Guerre-monde 1937-1947*, deux volumes, Paris : Gallimard, 2015. p. 12-13.

front)² ». Reste que la question du comportement féminin en zone de combat, et davantage encore au cœur d'une lutte clandestine, est un sujet qui n'est pas encore complètement exploré. Enfin, la guerre modifia également la perception des populations concernant les frontières et les identités nationales. Dans le cas de la France occupée, toutes zones confondues, des hommes et des femmes versèrent leur sang pour libérer un pays qui n'était pas le leur.

L'étude de l'itinéraire personnel de Nancy Wake se situe au carrefour de ces multiples problématiques. Elle est née le 30 août 1912 à Wellington en Nouvelle-Zélande et hérite de ses parents de la nationalité australienne après l'installation de ces derniers à Sydney en 1914. Vingt-huit ans plus tard, on la retrouve dans le sud de la France comme agente du réseau d'évasion anglais Pat O'Leary puis, après avoir subi un entraînement militaire à Londres, comme agente de liaison au sein du réseau Action Freelance déployé par le *Special Operations Executive* (SOE³) qui fut actif dans l'Allier et le Puy-de-Dôme. Il ne s'agit toutefois pas uniquement de retracer un parcours individuel dans la Résistance mais d'observer comment celui-ci nous informe au sujet des trois problématiques précédemment évoquées. L'action résistante de Nancy Wake illustre la trajectoire des ressortissants, hommes et femmes, étrangers, combattant dans une organisation clandestine pour libérer un pays qui n'était pas le leur. De plus, il est représentatif d'un fait majeur de la Seconde Guerre mondiale, à savoir la rupture des normes genrées de la guerre, c'est-à-dire le recrutement et le déploiement d'un personnel féminin militarisé par un service secret anglais, le SOE. Nancy Wake fait en effet partie de la cinquantaine d'agentes de diverses nationalités recrutées et formées pour accomplir une mission en France en tant qu'agente de liaison ou d'opératrice radio. Treize d'entre elles trouvèrent la mort en France ou furent exécutées à Dachau ou au camp du Struthof à la fin de la guerre. La découverte de ce sacrifice par l'opinion publique anglaise, immédiatement après la guerre, a déclenché une véritable tempête

² ROBERTS Mary Louise, « La guerre est-elle seulement une affaire d'hommes ? », in CABANES Bruno (dir.), DODMAN THOMAS, MAZUREL Hervé et TEMPEST Gene (coord.), *Une histoire de la guerre du XIX^e siècle à nos jours*, Paris : Seuil, 2018, p. 316-326, voir p. 317-318.

³ Sur l'histoire de ce service secret créé en juillet 1940, FOOT Michael, *Des Anglais dans la Résistance. Le SOE en France, 1940-1944*, Paris : Tallandier, 2011.

médiatique qui peut se résumer à une seule question : l'Angleterre avait-elle le droit d'envoyer des femmes au combat⁴ ? Depuis 1945, une situation mémorielle très paradoxale subsiste. Les mortes, mais aussi quelques survivantes, sont devenues l'objet d'une véritable fascination dans le monde britannique tandis qu'en France leur rôle demeure largement méconnu ou sous-évalué. La mémoire du SOE est essentiellement féminisée, à rebours des représentations qui exaltent une résistance strictement franco-française et masculine. Sur les rives de la Tamise, face au palais de Westminster, c'est le buste d'une de ces résistantes, Violette Szabo, qui incarne le sacrifice consenti par les hommes et les femmes du SOE pour l'anéantissement du nazisme. Nancy Wake, elle, fait l'objet de plusieurs romans biographiques et hagiographiques⁵, d'une première série télévisée réalisée conjointement entre le Royaume-Uni et l'Australie en 1987 où son personnage fut interprété par l'actrice Noni Hazlehurst, et d'une seconde en 2014 sous la direction de Mike Smith où le rôle fut confié à l'actrice Rachel Blampied. Elle a aussi inspiré le personnage de Charlotte Gray dans le roman de Sébastian Faulks en 1998⁶, qui fut adapté au cinéma par Gillian Armstrong en 2001, qui confia son interprétation à Cate Blanchett. Un astéroïde de la ceinture principale découvert le 26 mars 1999 par l'astronome australien John Broughton est même nommé en son honneur. En revanche, en France, une simple plaque apposée à un rocher face à la mairie de Verneix (Allier), proche du lieu où elle fut parachutée dans la nuit du 29 au 30 avril 1944, rappelle son engagement. Une telle différenciation mémorielle entre la France et les pays alliés étonne. En fait, cette situation s'inscrit dans un contexte plus large, celui d'une longue sous-évaluation du rôle joué par les femmes dans la libération de la France, mais également concernant le rôle joué par les étrangers dans la victoire finale⁷.

L'étude du parcours individuel de Nancy Wake semble donc être un cas concret intéressant précisément parce qu'il se trouve au

⁴ FOOT Michael, *Ibidem*, p. 111.

⁵ BRADDON Russell, *Nancy Wake*, Londres : Cassel, 1956, multiples rééditions ; FITZSIMONS Peter, *Nancy Wake. A Biography of Our Greatest War Heroine*, Sydney : Harper Collins, 2001.

⁶ FAULKS Sebastian, *Charlotte Gray*, Londres : Random House, 1998.

⁷ THALMANN Rita, « L'oubli des femmes dans l'historiographie de la Résistance », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n° 1 | 1995, en ligne.

croisement de ces interrogations : quels rôles jouèrent les combattantes étrangères dans la libération de la France, et dans quelle mesure est-ce une caractéristique de la mondialisation du conflit ? Il ne s'agit pas ici d'une biographie au sens strict du terme, mais plutôt d'observer pourquoi le parcours personnel de Nancy Wake illustre le rôle des étrangers et des femmes dans la Résistance en France.

Pour cette étude, il a été nécessaire de travailler sur plusieurs fonds d'archives en France et en Angleterre. Le Service historique de la Défense (SHD) détient le dossier du réseau d'évasion Pat O'Leary⁸ ainsi que deux dossiers individuels concernant Nancy Wake⁹ mais, malheureusement, aucun dossier concernant le réseau Freelance qui n'est pas « homologué » par les services de la France combattante à la Libération. Pour son action au sein du SOE, il est possible, à Londres, de consulter son dossier individuel dans les archives du SOE¹⁰. Enfin, Nancy Wake a, comme nous l'avons précisé, écrit ses Mémoires¹¹.

Pourquoi s'engager ?

Comment une jeune femme australienne de 28 ans s'est-elle retrouvée impliquée dans cette lutte à mort contre les nazis dans le sud de la France ? Si on retrace son itinéraire jusqu'à son engagement dans la Résistance, il semble que trois explications puissent être explorées : un fort caractère entraînant un désir précoce d'émancipation vis-à-vis de sa famille et des conventions sociales, une hostilité qui se manifeste également assez tôt envers le nazisme, et les circonstances exceptionnelles provoquées par l'éclatement de la guerre en 1939, suivie en 1940 de la défaite de la France et de l'émergence des premiers réseaux d'évasion.

⁸ Dossier d'homologation du réseau Pat O'Leary, SHD/GR 17 P 187.

⁹ Dossiers personnels de Nancy Wake, SHD/GR 28 P 4 274 107 et SHD/GR 16 P 600338.

¹⁰ Dossier individuel de Nancy Wake, TNA HS9/1545.

¹¹ WAKE Nancy, *The White Mouse*, Nancy Forward, 1985, traduit en français, *La Gestapo m'appelait la souris blanche. Une Australienne au secours de la France*, Paris : Éditions du Félin, 2001, rééd. Le Félin Poche, 2004. Cette dernière édition a servi de référence pour cet article.

Tout d'abord, son goût pour les voyages et l'aventure entraîne une rupture précoce avec le noyau familial et son pays de résidence. En 1932, elle quitte l'Australie pour entreprendre un tour du monde. Elle-même note que, « tout enfant, j'ai rêvé de partir à la découverte du monde, et en particulier de New York, Londres et Paris ». La première partie de ses Mémoires est justement un véritable récit de voyages et l'autoportrait qui s'en détache est celui d'une jeune femme visiblement peu encline à respecter les conceptions d'une vie « honorable » telle qu'elle pouvait être alors envisagée pour le genre féminin. Elle se montre peu soucieuse du regard des autres et semble désireuse de profiter des plaisirs de la vie et d'affirmer son indépendance. Elle enchaîne les sorties festives et, même si elle ne le dit pas clairement, probablement les relations amoureuses. À New York, elle entre déjà en dissidence avec les lois locales puisqu'en dépit de la prohibition en vigueur à cette époque sur le territoire des États-Unis, elle concède n'avoir « jamais bu autant d'alcool [...]. J'avais un foie solide, mais quand je quittai New York ma voix était soudainement devenue rauque ». Arrivée à Liverpool, elle s'intègre à une « joyeuse troupe » dont l'objectif était de « mordre la vie à belles dents ». Enfin, à Paris, où elle trouve un emploi de journaliste, « je me sentais dans l'endroit le plus fabuleux de la terre [...]. Paris est pour les femmes une ville pleine de frissons, d'intrigues, de verve, de beaux vêtements et de superbes bijoux¹² ».

En fait, ces comportements, quoique qualifiés par elle de frivoles, ne sont pas anecdotiques. Ils sont la marque d'une « émancipation subversive », déjà remarquée par Catherine Lacour-Astol dans son étude sur l'engagement féminin dans la Résistance dans le nord de la France¹³ et que l'on retrouve également chez d'autres résistantes étrangères qui s'engagèrent dans la lutte clandestine au sein du SOE¹⁴. On observe donc déjà une transgression des lois et des normes sociales. Par ailleurs, il faut souligner que ce sont ces nombreux déplacements qui la font finalement aboutir à Paris où elle

¹² Citations extraites de WAKE Nancy, *La Gestapo m'appelait la souris blanche*, op. cit., p. 13-14.

¹³ LACOUR-ASTOL Catherine, *Le Genre de la Résistance. La Résistance féminine dans le Nord de la France*, Paris : Presses de Sciences Po, 2015, p. 23.

¹⁴ Nous nous permettons de citer une publication précédente. POLLACK Guillaume, « Genre et engagement dans la Résistance. L'exemple d'Anne-Marie Walters », *Genre et Histoire*, 2017, en ligne.

a choisi de s'établir. Plus tard, en 1939, au moment de la déclaration de la guerre, elle épouse l'industriel Henri Fiocca et s'installe à Marseille, et de fait acquiert la nationalité de son pays d'accueil. Son attachement à la France est affirmé : « j'étais devenue française¹⁵ ». Jusqu'à son mariage en 1939, néanmoins, elle séjourne régulièrement dans la capitale qui a l'avantage de bénéficier d'un bon réseau de transport ferroviaire permettant de circuler dans la plupart des villes françaises et européennes, et de rencontrer des ressortissants étrangers en villégiature ou bien réfugiés en France du fait de l'évolution de la politique intérieure allemande.

Le second facteur qui explique son engagement est une ancienne et profonde répulsion concernant les nazis et leur politique raciale mise en œuvre en Allemagne. L'accession au pouvoir d'Hitler en Allemagne en janvier 1933 provoqua l'émigration en France de populations qui ont pour point commun d'être désignées comme les ennemies du régime et des conceptions national-socialistes : il s'agit généralement d'opposants politiques socialistes ou communistes, démocrates mais aussi des juifs allemands. Paris était alors une étape avant le départ en Angleterre, aux États-Unis ou au Canada et quelques-uns de ces réfugiés purent commencer à décrire ce qu'était la véritable nature du régime nazi au-delà des frontières du III^e Reich. Nancy Wake rencontra un de ces exilés, ancien député socialiste en partance pour l'Amérique du Sud grâce à qui elle et ses compagnons reçurent des informations sur la situation présente au cœur de l'Allemagne de Hitler¹⁶. Elle décida d'entamer un voyage à Vienne puis à Berlin dès le printemps 1933 pour s'informer de la situation. Dans ces deux villes, elle déclare avoir assisté à des scènes de chaos et à des violences commises contre la population juive. Il est tout à fait possible qu'elle ait été témoin des premières agressions antisémites perpétrées par les membres de la *Sturmabteilung* (SA) et couvertes par le gouvernement nazi. Si on suit son récit, la vue de la destruction d'un magasin juif provoqua chez elle un profond malaise mêlé à du dégoût.

« On m'a souvent interrogée sur le pourquoi de mon engagement contre les Allemands. C'est simple, il remonte à des scènes

¹⁵ WAKE Nancy, *La Gestapo m'appelait la souris blanche*, op. cit., p. 10

¹⁶ *Ibidem*, p. 16.

qui me laissèrent non seulement révoltée, mais aussi horrifiée. Ce fut à cette époque que je pris la résolution de faire, si l'occasion m'en était donnée, tout ce que je pouvais – que ce fut important ou modeste, insensé ou dangereux – contre cette pourriture. Quand la guerre gagna la France, puis lors de l'Occupation, le parti à prendre me parut simple¹⁷. »

Cette dernière phrase mérite quelques commentaires. On observe que ce « dégoût » et cette « nausée » qui l'étreignent ont pour origine le refus catégorique d'une vision du monde fondée sur des inégalités et des violences à caractère racial. Nancy Wake a 23 ans quand elle se rend en Allemagne, et elle y prend conscience que l'ordre du monde ne s'accorde pas toujours avec le désir d'une vie insouciant. Ses idées universalistes et cosmopolites s'accordent mal avec un projet politique qui envisage le monde comme une perpétuelle guerre des races et qui vise à protéger une prétendue germanité biologiquement menacée¹⁸. Cela dit, il faut se garder de lire ces souvenirs de manière anachronique. Il n'existe pas de déterminisme dans le parcours de Nancy Wake qui n'est pas une résistante avant la lettre à son retour d'Autriche et d'Allemagne. Il faut souligner qu'entre le refus des conceptions raciales du nazisme et l'engagement dans la Résistance au péril de sa vie, il y a un fossé qui ne peut être comblé que par des circonstances exceptionnelles. Son hostilité au nazisme est intériorisée jusqu'en 1940 et rien ne témoigne dans les archives d'une rupture concernant la vie quotidienne qu'elle menait avant ces deux voyages, ni d'un engagement dans des associations de défense des droits humains. Nancy Wake reste alors passive, en est consciente et s'en défend : « que pouvais-je faire, pauvre fille, quand tant d'hommes remarquables avaient échoué à faire connaître cette réalité¹⁹ ? ». Peut-être que la frontière du genre constitua un frein et qu'en son for intérieur, l'engagement d'une femme, même émancipée, demeurerait aussi vain qu'inutile.

Pour que cette hostilité se transforme en désir puis en opportunité d'agir, il fallait donc des circonstances exceptionnelles. L'effondre-

¹⁷ *Ibidem.*

¹⁸ Pour un plus ample développement sur le racisme nazi, voir CHAPOUTOT Johann, *La Loi du sang. Penser et agir en nazi*, Paris : Gallimard, 2015 ; *id.*, *La Révolution culturelle nazie*, Paris : Gallimard, 2017.

¹⁹ WAKE Nancy, *La Gestapo m'appelait la souris blanche*, *op. cit.*, p. 17.

ment de la France à l'issue de la bataille de mai-juin 1940 permet cette évolution qui n'avait rien d'inévitable.

En septembre 1939, Nancy Wake vient donc d'accepter de se fiancer avec un riche industriel rencontré au cours d'un bal de 1936, du nom d'Henri Fiocca. La nouvelle de la déclaration de guerre de la France et de l'Angleterre lui parvient sur le territoire britannique où elle avait décidé de terminer symboliquement son célibat, le 3 septembre 1939. « Choc terrible » quoique prévisible, dit-elle, il semble qu'elle fut désireuse de s'engager dans un corps d'armée britannique²⁰, mais elle décida finalement de rentrer en France, probablement, même si elle ne le dit pas, parce qu'aucun corps d'armée officiel ne voulait enrôler une femme dans une unité de combat. Dans les archives à Londres, nous n'avons pas trouvé de document attestant cette volonté de s'engager au côté des forces britanniques. Quoi qu'il en soit, elle revient en France, rejoint le Midi et se marie civilement à Marseille le 30 novembre 1939. En dépit de la déclaration de guerre, elle ne manifesta pas non plus le désir de s'enrôler dans un personnel non combattant dans l'armée française. Elle demeure une « femme d'intérieur à la française » selon ses propres termes, jouant son rôle de maîtresse de maison tel qu'il était envisagé au sein de la bourgeoisie française de l'époque :

« Je n'avais qu'à me contenter, désormais, de donner des ordres à la bonne pour la journée, puis de courir la ville où j'allais retrouver mes amies en papotant devant un apéritif (ou deux). Puis je rentrais à la maison après avoir pris avec Henri un déjeuner prolongé ; après quoi je ressortais, et retrouvais à nouveau mes copines avec qui nous faisons la tournée des essayages, des coiffeurs et des salons de thé jusqu'à ce qu'il soit temps de rejoindre nos époux respectifs. Aucune femme n'aurait, en somme, été plus inutile et frivole que je ne le fus dans ces mois d'hiver²¹. »

Pour résumer, « la guerre n'existait pas à Marseille », même après le départ de son époux pour le front au printemps 1940. La guerre, pourtant, s'imposa lorsque les Allemands percèrent le front en

²⁰ *Ibidem*, p. 44.

²¹ *Ibidem*, p. 51.

mai 1940. Nancy Wake se porta volontaire pour remonter vers le Nord au volant d'une ambulance qui fit quelques kilomètres puis promptement demi-tour après que l'équipage eut constaté l'arrivée d'un flot conséquent de réfugiés, belges et français, et l'impossibilité de poursuivre la route du fait de l'avancée des colonnes allemandes dans le sens opposé. Elle et son unité retournèrent à Marseille.

La défaite est incontestablement un choc, et son hostilité pour le nouveau régime qui s'installe en zone libre est manifeste. Elle n'est pas gaulliste, elle n'entend pas l'Appel du 18 juin 1940 et le général Charles de Gaulle n'est cité dans ses mémoires qu'au nombre des officiers supérieurs qui refusèrent la défaite dont elle a entendu parler²². Le chef de la France libre ne demeure pour Nancy Wake qu'une référence lointaine.

Si l'armistice est un choc, rien ne prédispose Nancy Wake à tenir un quelconque rôle dans la Résistance. Il est incontestable qu'elle fut antinazie, mais rien ne détermine au moment de l'effondrement de l'armée française qu'elle put tenir un rôle majeur pour retourner les événements. Ses opinions sont alors des facteurs favorables au ralliement à la Résistance, mais n'offrent pas nécessairement des capacités d'agir.

Comment s'engager en France ?

L'engagement dans la Résistance de Nancy Wake n'en est pas moins précoce puisqu'il se manifeste dès l'été 1940, mais ses motivations et la décision du passage à l'acte méritent d'être interrogées. Il y a une différence entre se penser résistante et agir en résistante ou, pour reprendre les mots de Pierre Laborie, « la Résistance est indissociable de la conscience de résister, du sens donné à la décision d'agir²³ ». François Marcot a lui aussi souligné que la Résistance était non une simple déclaration d'intention mais un passage à l'action²⁴. Encore

²² *Ibidem*, p. 58.

²³ LABORIE Pierre, « Qu'est-ce que la Résistance ? », in MARCOT François (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance*, Paris : Robert Laffont, 2006, p. 29-38, voir p. 35.

²⁴ MARCOT François, « Pour une sociologie de la Résistance : intentionnalité et fonctionnalité », in PROST Antoine (dir.), *La Résistance, une histoire sociale, op. cit.*, p. 21-41.

fallait-il trouver les bonnes personnes et les bons moyens pour mener un combat clandestin qui présentait des conditions pour lesquelles nul civil n'était préparé. Le fait de manifester un désir d'entrer en Résistance ne garantit pas l'engagement effectif. Parce qu'elle était, pour des raisons évidentes, dépourvue de bureau de recrutement, la Résistance fut semblable à un club privé dans lequel on n'entre que sur invitation. L'engagement de Nancy Wake l'illustre sans peine.

L'engagement de Nancy Wake fut d'abord favorisé par une opportunité géographique. Sa ville de résidence, Marseille, est une ville portuaire, située en zone dite « libre » depuis l'armistice signé à Re-thondes le 22 juin 1940. On n'y trouve donc pas de soldats allemands jusqu'en novembre 1942. C'est aussi une zone de refuge, de repli ou de transit pour des réfugiés politiques ou menacés par le racisme nazi et des militaires ayant fui l'avancée de la Wehrmacht. Ainsi, la ville devient le terreau d'une résistance pionnière, caractérisée très tôt par la formation de filières d'évasion pour les militaires français, britanniques, polonais et tchèques prisonniers ou démobilisés dont certaines se transformèrent en réseau d'évasion après avoir établi le contact avec les autorités britanniques en Espagne²⁵. Le premier contact de Nancy Wake avec un groupe faisant de la résistance s'établit précisément avec l'un de ces militaires désireux de poursuivre le combat, plus exactement un officier français qui, apprenant ses déplacements réguliers vers Cannes, lui demanda d'y remettre des plis et des messages : « Par lui, nous avons appris qu'il y avait des gens qui s'efforçaient d'organiser des groupes de résistance, voilà qui réchauffait le cœur au moment où l'on avait tant besoin de réconfort²⁶. »

Son second contact fut plus décisif. Un soir, alors qu'elle prend un verre dans un bar, elle avise un personnage lisant un ouvrage en anglais. D'abord suspicieuse, elle se renseigne et apprend qu'il s'agit d'un officier anglais interné sur parole au fort Saint-Jean. Ils conviennent d'un rendez-vous où se rendent, avec lui, d'autres Anglais également internés sur parole. L'Anglais, Leslie Wilkins, et elle-même convinrent de divers rendez-vous sur le Vieux-Port et

²⁵ MENCHERINI Robert, « Marseille », in MARCOT François (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance*, op. cit., p. 294-295.

²⁶ WAKE Nancy, *La Gestapo m'appelait la souris blanche*, op. cit., p. 58-59.

il la recruta pour diverses tâches. Son engagement implique aussi Henri Fiocca revenu à Marseille après avoir survécu à la guerre et à la débâcle.

« Désormais, nous étions impliqués dans deux activités différentes : distribuer nourriture, postes radios et cigarettes et trafiquer des papiers au bénéfice d'un petit groupe de Résistance. Les Anglais internés au fort Saint-Jean cherchaient à retourner en Angleterre. Ils s'efforçaient d'établir l'itinéraire de la cavale. À leur tête, un officier écossais, Ian Garrow. Il m'arrivait de lui servir de courrier, faisant passer des messages et, plus tard, des hommes. Mais je rêvais de rencontrer un responsable qui me confierait des tâches moins ennuyeuses²⁷. »

Ian Garrow, dont il vient d'être question, est né le 24 août 1908. Au début de la Seconde Guerre mondiale, il est capitaine de l'armée écossaise au sein de l'Highland Light Infantry (HLI). Le 17 juin 1940, lui et sa compagnie échappent de peu à l'encerclement et à la capture aux environs de Breteuil, au sud-ouest d'Évreux en Normandie, après avoir détruit les moteurs de ses véhicules et s'être divisés en petits groupes. Ian Garrow tente de traverser la France à pied vers le Sud, mais se fait prendre à Châtillon-sur-Indre. Il est envoyé à Châteauroux, puis interné à Bélâbre, d'où il s'évade brièvement avant d'être repris. Le 1^{er} octobre 1940, il est transféré au fort Saint-Jean à Marseille, mais est rapidement mis en liberté conditionnelle sur parole. Il construit une première filière pour aider ses camarades à quitter la France en traversant les Pyrénées. En réalité, il jette les bases d'un des réseaux d'évasion des services secrets britanniques les plus efficaces de la guerre, connu sous le nom de Pat O'Leary²⁸. Nancy Wake mentionne un autre chef du réseau :

« Les derniers mois de l'hiver 1940-1941, ce fut le départ de la plupart de nos amis du fort Saint-Jean. Après avoir prévenu les officiers responsables du fort du fait qu'ils reprenaient leur parole, ils disparurent de Marseille avec l'espoir de regagner l'Angleterre. Ceux des internés qui étaient restés furent transférés

²⁷ *Ibidem*, p. 64.

²⁸ Dossier d'homologation du réseau Pat O'Leary, SHD.

à Saint-Hippolyte-du-fort à quelque distance de Marseille. Ian Garrow, lui, se cachait quelque part dans la ville. De son refuge, il organisait la route de l'évasion. Bientôt, un Belge, qui s'était échappé de son pays après la capitulation de Léopold II et s'était engagé dans la Royal Navy comme membre de l'équipage du *Fidelity*, joignit ses efforts aux siens²⁹. »

Le Belge en question se nomme Albert Guérisse, mieux connu sous son pseudonyme de guerre : Patrick O'Leary. Son parcours peut être retracé grâce au témoignage qu'il a confié à Vincent Brome³⁰. À son arrivée à Marseille, il avait déjà participé aux prémices des activités clandestines au sein du SOE qui l'avait précédemment formé pour des missions d'infiltration en territoire ennemi. Il participe ainsi à un nombre conséquent d'opérations maritimes pour le compte de ce service secret anglais sur lequel nous aurons l'occasion de revenir, jusqu'à sa capture aux environs de Collioure le 26 juin 1941, avant de s'évader le 3 juillet. C'est à ce moment qu'il rejoint Marseille et entre en contact avec Ian Garrow dont il rejoint l'organisation. Pour résumer, ce qu'on peut qualifier de noyau initial du réseau Pat en zone libre est constitué de la manière suivante : un Écossais, un Belge et une Australienne. Le réseau, lui, s'étire le long d'une cinquantaine de points relais entre le nord de la France et Marseille, avec des antennes couvrant l'essentiel de la côte méditerranéenne d'un côté, et jusqu'aux Pyrénées de l'autre, *via* Toulouse et Perpignan. Dans cette région montagneuse, le réseau s'assure la complicité de Républicains espagnols qui assurent le passage de la frontière. En coordination avec les services secrets anglais, et notamment le MI9 qui finance l'organisation embryonnaire, les évadés sont transférés à Barcelone puis à Gibraltar³¹. Autrement dit, Nancy Wake s'insère dans une organisation de résistance aux accents éminemment transnationaux qui illustre l'activité des étrangers dans la Résistance dès l'été 1940, et la dimension internationale du fait des liaisons entretenues avec les autorités anglaises en Espagne. Elle n'en est qu'un des nombreux rouages, mais probablement un des plus indispensables, car son rôle d'agente de liaison fait peser sur ses épaules la responsabilité du

²⁹ WAKE Nancy, *La Gestapo m'appelait la souris blanche*, *op. cit.*, p. 64-65.

³⁰ BROME Vincent, *The Way Back*, Londres : Companion Book Club, 1958. Voir aussi son dossier administratif, SHD/GR 16 P 275211.

³¹ Dossier d'homologation du réseau Pat O'Leary, SHD.

maintien des communications internes sans lesquelles il ne pourrait y avoir d'activités clandestines. Dans ses Mémoires, Nancy Wake ne mentionne que l'activité d'agente de liaison qu'elle remplit pour Ian Garrow entre le PC du réseau à Marseille et les secteurs de Cannes et Toulon, ainsi que celle de « boîtes à lettres ». Dans son dossier personnel conservé au SHD, elle donne davantage de détails concernant son activité résistante.

« En septembre 1940 j'ai rencontré par hasard le capt Garrow. Quatre mois plus tard ce dernier a été chargé de monter un réseau d'évasion pour militaires alliés captifs en France. De cette date jusqu'à mars 1943 j'ai travaillé avec ce réseau (qui par la suite est devenu le réseau Patrick). Pendant quelques mois j'étais la secrétaire du Major Garrow. D'octobre 1940 à février 1941 j'ai hébergé le capitaine Wilkins. J'ai aussi hébergé l'aviateur ou soldat Hlingworth. J'ai servi de moyen de correspondance entre Garrow et Londres. Ceci se faisait par l'intermédiaire de Melle Betty Dornan de Lisbonne. Quand Garrow fut arrêté en septembre 1941 je me suis fait passer pour sa cousine et de cette manière j'ai pu le ravitailler et servir de liaison entre lui et les personnes chargées de son évasion. Entre-temps je me suis occupée du ravitaillement des hommes que Patrick (qui était devenu chef de réseau) hébergeait chez Cm René Nouveau et Cm Martin. En juin 1942 sous les ordres de Garrow, qui entre-temps avait été transféré à la prison de Mauzac (Dordogne) j'ai commencé les préparatifs de son évasion³². »

Comment définir ce premier engagement ? On observe tout d'abord qu'il est le fruit de deux opportunités : la situation géographique de la ville et une série de rencontres impromptues. Ces deux facteurs provoquent l'engagement davantage que le caractère intentionnel ou un quelconque déterminisme. Sur la forme, il ne s'agit pas à proprement parler d'une « Résistance au foyer » au sens où l'entend Claire Andrieu³³, ni d'une « résistance civile », si on suit la définition forgée par Jacques Sémelin, c'est-à-dire « le processus

³² Dossier personnel de Nancy Wake au SHD. Les mots soulignés figurent ainsi dans son rapport et nous avons respecté l'orthographe originale.

³³ ANDRIEU Claire, « Les résistantes, perspectives de recherche » in PROST Antoine (dir.), *La Résistance, une histoire sociale, op. cit.*, p. 69-96.

spontané de lutte de la société civile contre l'agression dont celle-ci est victime³⁴ ». Il est difficile de définir ces modalités d'action dans des cases préétablies et sans tenir compte de la complexité de la situation. Elle est une civile qui mène une lutte non armée et collective au sein d'un réseau d'évasion dont l'objectif n'est pas de rétablir la souveraineté française par les armes mais d'évacuer des aviateurs et soldats alliés en Espagne afin qu'ils puissent reprendre le combat. Ses missions sont, certes, assez conformes aux normes genrées de la guerre et de la société d'avant-guerre. Nancy Wake vient en aide à des membres de son organisation clandestine ainsi qu'à quelques aviateurs. Toutefois ses activités sont protéiformes, statiques dans l'espace quand elle héberge des aviateurs ou sert de « boîte aux lettres » à son domicile, ou mobiles lorsqu'elle porte des courriers entre les différents secteurs du réseau. En fait, il faut souligner un point qui nous semble crucial. Un réseau d'évasion est coordonné par un service secret, en l'occurrence le MI9, et sa mission n'est pas humanitaire. Le réseau Pat O'Leary n'a pas pour mission d'évacuer des populations persécutées par la politique raciale nazie mais uniquement des aviateurs alliés qu'il faut rapatrier dans des délais très courts. En dépit de son hostilité au nazisme, Nancy Wake ne participe pas à l'évacuation de populations persécutées mais de personnel indispensable pour, plus tard, espérer gagner la guerre. C'est un combat, certes contre les nazis, mais aussi contre le temps, qui s'insère dans une stratégie générale de la guerre dictée par un état-major allié. L'engagement de Nancy Wake consacre donc l'affaiblissement de la frontière entre civil et militaire ainsi que celle des normes genrées de la guerre. Elle est aussi très symbolique du retrait des identités nationales au profit d'une mobilisation mondiale d'hommes et de femmes de diverses nationalités en faveur de la destruction du III^e Reich.

L'effondrement du réseau Pat O'Leary en mars 1943, suite à l'arrestation d'Albert Guérisset et à la répression qui s'abat sur les différents secteurs, l'oblige à fuir à Nice avec trois aviateurs qui devaient être évacués par les Pyrénées. Ils sont ensuite pris en charge par Marie-Louise Dissart, qui reconstruit sur les cendres du réseau sa propre

³⁴ SEMELIN Jacques, *Sans armes face à Hitler. La résistance civile en Europe 1939-1945*, Paris : Les Arènes, 2013, p. 79.

organisation à qui elle donne son surnom, Françoise. À la fin du même mois, Nancy Wake et ses compagnons passent les Pyrénées et sont acheminés vers l'Angleterre. Cette fuite aurait pu marquer la fin de son engagement clandestin. Pourtant, une fois arrivée à Londres, elle est recrutée par un autre service secret anglais qui, lui, se souciait bien peu des conventions genrées de la guerre.

Parier contre la mort : l'engagement de Nancy Wake au SOE

Il n'est pas ici question de refaire l'historique du SOE, mais de rappeler que ce service avait la charge de mener en Europe des actions inavouables par des moyens qui l'étaient tout autant. Contrairement à ses homologues de l'époque chargés de missions de renseignements ou d'évasion, son but était de mener au sol des sabotages stratégiques sur des cibles désignées par Londres, de préparer le débarquement et d'organiser les actions de guérilla pour déstabiliser les unités allemandes stationnées en France³⁵. L'autre originalité du SOE est qu'il recruta aussi bien des hommes que des femmes destinés à être parachutés en territoire ennemi. Dans sa politique de recrutement, le SOE ne tenait en effet aucun compte du genre. Ce service infiltra 450 agents en territoire ennemi, dont 39 femmes entraînées au sein de la Section française et 11 au sein de la Section RF qui travaillait en relation avec la France libre. Cette statistique place le SOE loin devant le Bureau central de renseignement et d'action (BCRA), les services secrets gaullistes, qui en tout et pour tout parachuta 4 femmes sur environ 400 agents. Ce contraste s'explique, si on suit le récit de la résistante Jeanne Bohec parachutée comme instructrice de sabotage après bien des difficultés, par la « misogynie » du BCRA³⁶. Jean-François Muracciole a déjà bien insisté sur le fait que la France libre reproduisait largement les « ostracismes de sexe de la III^e République³⁷ ». Enfin, selon Sébastien Albertelli, si les services londoniens du BCRA étaient largement féminisés, les femmes y étaient

³⁵ MACKENZIE William, *The Secret History of SOE. Special Operations Executive 1940-1945*, Londres : St Ermin's, 2000 ; FOOT Michael, *Des Anglais dans la Résistance*, op. cit.

³⁶ BOHEC Jeanne, *La Plastiqueuse à bicyclette*, Édition Du Sextant, 2004, p. 91.

³⁷ MURACCIOLE Jean-François, *Les Français libres*, op. cit., p. 49

maintenues à des fonctions subalternes³⁸. Il est certain que le SOE voyait les choses autrement. Il employa des femmes à des postes à responsabilités importantes, telle Vera Atkins qui devint la directrice des opérations et l'assistante de Maurice Buckmaster au sein de la section F³⁹. Un document émanant du service de contre-espionnage du BCRA et retrouvé dans les archives de ce service secret gaulliste semble toutefois indiquer que Nancy Wake souhaite d'abord travailler avec les services de la France libre. Il est ainsi rédigé :

« Le capitaine Vaudreuil a reçu le 16 août Madame Wake, de son vrai nom Madame Fioccat (sic), australienne de naissance, française par mariage, qui avait travaillé à Marseille dans l'organisation Patt (sic).

Venue se réfugier en Angleterre, elle serait éventuellement prête à repartir pour une mission d'évasion en France. Son adresse actuelle est : 33 Bury st. Londres [...].

Le capitaine Garrow, consulté, ne pense pas qu'elle soit utilisable actuellement, son fort accent britannique la ferait rapidement repérer en France.

Londres, le 20 août 1943. Le capitaine Vaudreuil, chef de la section CE⁴⁰⁴¹. »

Nancy Wake confirme avoir essuyé un refus de la part des services secrets gaullistes dans un passage de ses mémoires même si la raison apparaît quelque peu différente que ce qui émane du document du BCRA :

« Beaucoup des hommes rencontrés en Espagne étaient à Londres en même temps que moi, et ils voulaient tous rejoindre la France Libre. Je ne voulais pas revenir en France pour le compte des Anglais. Je demandai donc un rendez-vous avec le colonel Passy. Je n'étais pas du tout au courant des intrigues entre l'Angleterre et la France. Comment l'aurais-je été ? Je m'étais contentée d'être sur le terrain, essayant d'aider les uns et les autres. Ma décep-

³⁸ ALBERTELLI Sébastien, *Les Services secrets de la France libre. Le bras armé du général de Gaulle*, Paris : Nouveau Monde Éditions, 2012, p. 158-159.

³⁹ HELM Sarah, *Vera Atkins, une femme de l'ombre*, Paris : Seuil, 2010.

⁴⁰ Il s'agit de la section chargée du contre-espionnage au sein du BCRA.

⁴¹ Note du CE, 20 août 1943. Dossier personnel de Nancy Wake, SHD.

tion fut amère lorsque le colonel déclina mon offre, alors que ma loyauté envers la France était si sincère⁴². »

Ces deux sources confirment un désir de Nancy Wake de poursuivre le combat sous l'égide de la France libre. En France, les affinités politiques n'entraient pas en compte dans le recrutement au sein d'un réseau et un homme ou une femme pouvait fort bien passer la totalité de la guerre à ignorer pour qui il ou elle travaillait, voire d'ailleurs à se méprendre à ce sujet. Elle ne cite pas dans ses Mémoires le fait que c'est son ancien chef qui refuse son recrutement parce qu'elle l'ignorait probablement. Comment expliquer que le BCRA, qui fut toujours à court de volontaires pour une mission en France⁴³, refusa de l'engager ? La première hypothèse est indiquée dans le document du Contre-espionnage : c'est une étrangère, et elle avait gardé l'accent de son pays d'origine, qui sert de prétexte ici à un refus. La seconde, moins avouée, est qu'elle était une femme et que le BCRA demeurait sceptique sur l'opportunité de déployer du personnel féminin en France occupée. Nancy Wake ne choisit donc pas les services britanniques, et par ailleurs elle ignore comme la plupart des personnes l'existence du SOE à son arrivée à Londres. C'est ce dernier qui prend contact avec elle après avoir appris le refus de ses collègues français de l'employer.

« Le jour suivant, je reçus un coup de fil d'un membre des services britanniques [...] qui me demanda ce que j'étais allée faire chez le général De Gaulle. Je niais, mais il me fit une description complète de mes vêtements. Les Anglais espionnaient les Français, qui me prenaient probablement pour une espionne anglaise⁴⁴. »

Le fait que l'attention du SOE se porte sur Nancy Wake ne s'explique toutefois pas simplement à une question de querelle politique entre deux services secrets. Son profil cumule en effet plusieurs caractéristiques très recherchées par le SOE chez les agents et les agentes qu'il voulait envoyer en France. Elle est originaire du monde britannique,

⁴² WAKE Nancy, *La Gestapo m'appelait la souris blanche*, op. cit., p. 126.

⁴³ ALBERTELLI Sébastien, *Les Services secrets du général de Gaulle. Le BCRA 1940-1944*, Paris : Perrin, 2009, p. 146-147.

⁴⁴ WAKE Nancy, *La Gestapo m'appelait la souris blanche*, op. cit., p. 126-127.

a vécu en France, en maîtrise la langue quoiqu'avec un léger accent et elle est complètement inexpérimentée dans l'art de la guerre subversive. Certes, elle est toujours mariée alors que la majorité des autres femmes est célibataire, mais son mari est resté en France. Par ailleurs, ce que Nancy Wake ne sait pas à ce moment, c'est que ce dernier est tombé dans les mains allemandes en mai 1943. Ces derniers la recherchaient mais, dans l'incapacité de la trouver, ils se sont rabattus sur le mari. Celui-ci décède en prison le 15 octobre 1943.

Le dossier personnel de Nancy Wake conservé dans les archives du SOE à Londres⁴⁵, ainsi que les souvenirs conservés dans son ouvrage permettent d'apprécier la manière dont le SOE entendait militariser des civils, et notamment des femmes. L'objectif était de développer chez elles des pulsions violentes ainsi que de l'agressivité. Cette formation était la même quel que soit le sexe de l'étudiant. Les groupes étaient d'ailleurs mixtes, certes avec une large prédominance masculine, et cette mixité se trouvait également jusque dans la vie quotidienne. Nancy Wake connut deux groupes d'entraînement différents. Son caractère bien trempé dut composer avec les rigueurs de la discipline militaire ainsi qu'avec des humiliations à caractère sexiste qu'elle semble avoir contournées avec adresse⁴⁶. Dans le second groupe, elle était la seule femme au milieu d'une dizaine d'hommes et elle n'eut aucun traitement de faveur. Il s'agissait d'un entraînement au combat, aux diverses formes de sabotages, aux techniques de *self-defense* et de *silent killing*. Le tout était ponctué par le stage pratique de parachutage. Michael Foot a noté que l'objectif était de former des agents dont les actions, en France, devaient être résolument offensives. L'expérience, semble-t-il, ne la heurta pas. Son entraînement commence le 7 décembre 1943 et la recension qu'elle en fait illustre la volonté de faire d'elle une guerrière : « On nous apprit à manier les explosifs, les grenades, les armes et les silencieux. Je n'avais jamais tenu un pistolet de ma vie, et cet entraînement m'était plus que nécessaire⁴⁷. » Ses rapports d'entraînement figurent dans son dossier personnel dans les archives du SOE. Elle a suivi le cursus

⁴⁵ Dossier personnel de Nancy Wake, TNA.

⁴⁶ Un officier de l'armée des États-Unis lui offrit, goguenard, trois préservatifs dont elle se servit pour humilier trois de ses supérieurs. WAKE Nancy, *La Gestapo m'appelait la souris blanche*, op. cit., p. 131.

⁴⁷ WAKE Nancy, *Ibidem*, p. 129.

complet : course d'obstacle, parcours du combattant, combat à main nue, maniement d'explosifs, exercices de tir avec armes de poing et mitrailleuse, apprentissage de techniques de dissimulation. Ils décrivent une personnalité intelligente, travailleuse, quoique handicapée par son physique en ce qui concerne le combat rapproché et par une légère appréhension bien compréhensible concernant le saut en parachute. Le rapport final note : « *Proved to be an efficient leader on one scheme, and has the power of leading man*⁴⁸. »

Comme tous ses camarades, elle dut sans doute subir l'entretien final avec Selwyn Jepson, l'instructeur principal du SOE. Avant d'envoyer ses agents en mission, ce dernier présentait en effet clairement les risques liés aux missions clandestines de manière à ce que la recrue comprenne qu'elle n'avait qu'une chance sur deux de revenir et qu'en cas d'arrestation, la torture et la mort étaient les seules issues certaines. Michael Foot note : « Des rumeurs, au moins, de ce qui les attendait circulaient en Angleterre ; et Jepson veillait à ce que les femmes qu'il recevait dans son triste bureau se représentassent clairement les risques auxquels elles s'exposaient⁴⁹ ». Dans les faits, le SOE ne déployait donc que du personnel conscient de sa faible espérance de survie.

L'engagement de Nancy Wake au SOE est donc un pari sur la mort, qu'elle est entraînée à donner et préparée à recevoir. Il est un apprentissage et une acceptation de la violence donnée ou subie. Un réseau Action du SOE enjoignait à ses agents, et à ses agentes, d'utiliser les armes, d'en recevoir et d'en distribuer. Nancy Wake est entraînée certes pour savoir se cacher, mais aussi pour être apte à tuer ses ennemis, y compris en combat rapproché quand bien même il n'allait pas forcément être nécessaire d'y recourir dans le cadre strict de sa mission. Cette évolution est significative de la militarisation des civils pour remplir des buts de guerre, qui est une caractéristique majeure, même si pas exclusive, de la Seconde Guerre mondiale.

Nancy Wake est déployée en France le 29 avril 1944. Elle est parachutée dans les environs de Montluçon en compagnie de John

⁴⁸ Dossier personnel de Nancy Wake, TNA.

⁴⁹ Foot Michael, *Des Anglais dans la Résistance*, op. cit., p. 110.

Farmer dont elle doit être l'agente de liaison, et de Denis Rake, le radio de cette mission dont le nom de code est Freelance. Michael Foot n'en dit pas grand-chose dans son ouvrage⁵⁰, mais il est possible, en croisant divers dossiers consultés dans les archives du SOE, de définir son objectif. Il s'agit de participer à la préparation des opérations militaires derrière les lignes ennemies qui devaient se déclencher après le débarquement. En l'occurrence, il s'agit d'opérer la liaison entre les services britanniques de Londres et le chef des Mouvements unis de la Résistance pour l'Auvergne, Émile Coulaudon, *alias* Gaspard et, le cas échéant, d'assurer la logistique, notamment en termes de fourniture en armes et explosifs. Pour ce faire, les Anglais déploieront d'ailleurs deux missions. Un autre agent du SOE, Frédérick Cardozo⁵¹, fut également parachuté le 8 mai 1944 dans le même secteur pour aider John Farmer à convaincre Gaspard de se rallier, ce qui suppose que les premiers contacts avaient pu laisser planer le doute sur la volonté de ce dernier à travailler avec un service anglais. Quoi qu'il en soit, Nancy Wake précise :

« Nous devons faire notre propre évaluation, non seulement du leader Gaspard mais aussi de la manière dont il avait mis sur pied cette armée. Si nous pouvions nous assurer que lui et ses hommes pouvaient être une force d'appui pour les Alliés pendant et après le débarquement, alors la section française du SOE [...] leur fournirait des armes et de l'argent⁵². »

Le SOE procéda effectivement à des parachutages, notamment le 15 mai 1944, d'armes et d'explosifs destinés à être utilisés le jour du débarquement pour désorganiser les arrières allemands. Durant la période de l'été 1944, Nancy Wake fut le témoin des événements militaires locaux : attaques allemandes successives contre les maquis du mont Mouchet où les maquisards avaient formé un réduit. Elle assiste notamment à la bataille qui s'y déroule entre les 10 et 11 juin 1944 et aussi à l'exécution du traître Roger le Légionnaire, un agent allemand chargé d'infiltrer les réseaux de résistance. Nancy Wake, si elle subit à quelques reprises le feu des Allemands, s'illustra par de

⁵⁰ *Ibidem*, p. 495.

⁵¹ Dossier personnel de Frédérick Cardozo, TNA HS 9/268/3.

⁵² WAKE Nancy, *La Gestapo m'appelait la souris blanche*, op. cit., p. 143-144.

nombreuses missions de liaison. Son arme ne fut pas une mitraillette mais une bicyclette, avec laquelle elle pédala des distances conséquentes en un temps record et en dépit de la topographie des lieux. Se fondre dans un univers d'hommes, celui des maquis où la présence de femmes était extrêmement rare, n'allait pas de soi. Il existe une grande ambivalence dans la perception genrée des femmes du SOE qui opérèrent dans les maquis français. Dès le début de sa mission, au moment de son parachutage, sa composition vestimentaire est révélatrice de l'ambivalence qui s'installe.

« Par-dessus des vêtements civils – bas de soie et talons hauts –, je portais une espèce de treillis et des revolvers plein les poches, le tout enveloppé dans un volumineux manteau en poil de chameau lesté des sangles de mon parachute. De plus, j'étais casquée. Plus incongru encore, était mon sac à main de grande bourgeoise plein à craquer d'argent liquide et d'instructions secrètes pour le jour J⁵³. »

La résistante du SOE semble ainsi appartenir à un genre hybride, mi-femme, mi-homme, entièrement combattante. Nancy Wake relate longuement son quotidien dans les maquis du mont Mouchet⁵⁴. Elle sert d'agente de liaison, chargée de la distribution des finances et des armes entre les différents groupes et y gagne le respect et l'estime de ses camarades : « Après avoir été regardée comme la peste, je pesais lourd maintenant⁵⁵ », commente-t-elle. Néanmoins, la vie maquisarde et les violences auxquelles elle assista la marquèrent considérablement. L'insouciance de sa jeunesse s'évanouit littéralement dans les maquis du mont Mouchet et elle-même décida de la mort d'autres femmes :

« Il n'y avait rien de violent dans ma nature avant la guerre, cependant, les années passant, je me découvris différente. Mais ma détermination envers l'ennemi ne me faisait pas pardonner la brutalité et la torture chez les nôtres. Un jour, on m'informa discrètement qu'une troupe proche retenait trois femmes, dont

⁵³ *Ibidem*, p. 7.

⁵⁴ *Ibidem*, p. 141-188.

⁵⁵ *Ibidem*, p. 148-149.

l'une était une espionne allemande. J'exigeai la garde de ces trois malheureuses, malmenées et traitées comme des prostituées [...]. Les deux Françaises ne posaient pas de problème, mais on refusait de lâcher l'Allemande. Je l'interrogeai. Elle avoua avoir été envoyée afin d'espionner le maquis pour le compte de la Gestapo. À contrecœur, je l'informai qu'elle serait fusillée, il n'y avait pas d'alternative dans ces circonstances. D'abord, les hommes refusèrent de tirer une femme, puis quand ils comprirent que je le ferais moi-même, ils formèrent le peloton. Elle cracha dans ma direction et cria Heil Hitler avant de mourir. Je demeurai absolument impassible. Comment était-ce possible ? C'était simple. Je me souvenais de Vienne, de Berlin, des juifs. Je me rappelai cette Française, enceinte de sept mois, ligotée à un poteau, éventrée à la baïonnette par un soldat allemand sous mes yeux. Son enfant de deux ans hurlant, agrippé à sa main, on la laissa agoniser avec son bébé⁵⁶. »

Les combats cessèrent à partir de la mi-août 1944 au moment de l'arrivée des troupes alliées débarquées en Provence. Après un voyage à Marseille, où elle apprit la mort de son mari, Nancy Wake rentra à Londres le 16 octobre 1944. L'euphorie du moment avait cédé, pour citer le texte, à une courte période profondément dépressive. Dans son dossier personnel déposé à la DGER en 1945, l'officier interrogateur note ceci dans la partie réservée à l'évaluation des déclarations.

« Mme Fiocca est en vérité une résistante de première heure puisqu'elle a commencé à travailler contre les Allemands en 1940. Elle a tout sacrifié pour poursuivre la lutte contre l'ennemi commun de son pays d'origine et son pays d'adoption, la France. Elle a tout perdu sauf sa vie : son mari, foyer et fortune. Que peut-on donner de plus pour son idéal ? »

Néanmoins, juste en dessous, un autre officier nota : « Impossible de tenir compte du travail de résistance de SOE nous ne liquidons que l'Évasion⁵⁷. »

⁵⁶ *Ibidem*, p. 176-177.

⁵⁷ Dossier personnel de Nancy Wake, SHD.

Conclusion

Cette brève étude de l'engagement résistant de Nancy Wake soulève la difficulté à apporter une réponse simple à notre problématique de départ.

On constate qu'il n'existe guère de déterminisme. Il serait facile d'affirmer que son itinéraire d'avant-guerre ou qu'un patriotisme né de sa naturalisation par mariage la prédisposaient à ce passage à l'acte. Certes, elle s'émancipe des contraintes familiales et sociales assez tôt et son désir de liberté ainsi que sa haine pour le nazisme s'expriment dès l'arrivée au pouvoir de ces derniers en Allemagne, et plus encore après leur victoire sur la France. Néanmoins, sans une contingence d'opportunités géographiques ou liées à des rencontres imprévues, elle n'aurait pu rester qu'une « résistante de l'esprit ». Une femme, mariée, intériorisant ce refus mais dans l'incapacité d'agir.

Les modalités de son engagement évoluent en fonction des missions qui lui sont attribuées et des nécessités stratégiques de la guerre. Elle se trouve en France en 1940 et y reste parce que les possibilités de départ vers l'Angleterre étaient restreintes pour elle. Elle s'engage d'abord dans une action civile à objectifs militaires au sein d'un réseau d'évasion coordonné par un service secret anglais. L'effondrement de Pat O'Leary et l'arrestation de ses cadres entraînent sa fuite en Angleterre et la mort de son mari. Si elle s'engage au sein du SOE, c'est parce qu'elle correspond au profil recherché par ce dernier, et non parce qu'elle souhaitait en être membre *a priori*. Dans un sens, le SOE profite de son désir d'action pour l'entraîner et la renvoyer au combat. Celui-ci, néanmoins, diffère des formes traditionnelles de la guerre. C'est un pari contre la mort, et la survie dépend de la capacité des agents, et des agentes, non seulement à se fondre dans le milieu, mais aussi éventuellement à tuer ou à accepter de se faire tuer, tout en ayant été préalablement torturé.

L'itinéraire de Nancy Wake symbolise enfin une évolution majeure permise par une guerre totale, mondiale et mondialisée. Elle s'engage en tant que femme, étrangère quoique naturalisée, et son combat n'est pas perçu par elle comme strictement franco-français, mais bel et bien transnational.

Partie IV

La Suisse, les Suisses et la Résistance

466 Suisses dans la Résistance : origine socioculturelle et motivations

Peter Huber

Lorsqu'on parle de « combattants volontaires suisses au xx^e siècle », on pense d'abord aux volontaires de la guerre civile espagnole, car ceux qui se sont engagés aux côtés de la France occupée n'ont guère laissé de traces dans la recherche et la mémoire collective. C'est pourquoi, le Conseil fédéral a pu assez légitimement répondre, en 2008, à une initiative parlementaire qui demandait leur réhabilitation, que les noms et les motivations des Suisses engagés dans la Résistance étaient inconnus, comme leur histoire d'ailleurs.

Il est temps de réparer cet oubli.

Il y a plusieurs résistances qui prennent plusieurs formes et degrés. Un choix s'impose. Nous nous limitons à la « Résistance-organisation » qui ne concerne qu'une minorité : ceux qui ont participé à la résistance armée en France et à l'étranger l'ont soutenue ou aidée. Avec cette définition « étroite », ceux qui, sur leur lieu de travail, dans leur cercle d'amis ou à leur table d'habitues au bistrot, ont qualifié le régime de Vichy de criminel et ont été arrêtés ou déportés passent à travers les mailles du filet¹. Nos calculs se fondent sur une base de 466 résistants suisses sur lesquels nous avons trouvé des informations, notamment aux Archives fédérales à Berne (dossiers de la justice militaire) et aux Archives militaires de Paris-Vincennes

¹ Sur la distinction entre la « Résistance-organisation » et la « Résistance-mouvement » (phénomène beaucoup plus vaste), voir WIEVIORKA Olivier, *Histoire de la Résistance, 1940-1945*, Paris : Perrin, p. 13-16. Wieviorka s'appuie sur les travaux de François Bédarida, Pierre Laborie, Jean-Marie Guillon et François Marcot.

(ancien Bureau Résistance²). L'état de la recherche sur ce thème est rapidement esquissé : Luc Van Dongen a consulté aux Archives fédérales des dossiers militaires de 131 citoyens suisses ayant participé à la « Résistance intérieure » (FFI), une base de sources étroite et sans exigence de représentativité³. Nous travaillons avec un échantillon représentatif de Suisses membres de la Résistance intérieure et extérieure et, à des fins de comparaison, nous nous référons régulièrement à des travaux sur les volontaires suisses dans d'autres conflits et à des études sur d'autres « contingents par pays⁴ ».

Cinq situations de départ différentes

Les volontaires suisses qui entrent dans la Résistance ne forment pas un bloc homogène. Ils ne sont qu'une minorité à vivre en Suisse immédiatement avant d'y adhérer et de traverser le Jura ou le lac Léman pour la rejoindre. La majorité se trouve à l'étranger, en particulier en Angleterre, en France, en Afrique du Nord et au Proche-Orient. Il faut prendre en compte ces différents points de départ géographiques lorsqu'on recherche les caractéristiques du résistant suisse « typique ». Le moment de l'adhésion dépend aussi largement des circonstances politiques et militaires régnant dans chaque pays, qui facilitent ou compliquent le départ.

Si nous voulons étudier notre corpus de 466 volontaires suisses sur la base de critères scientifiques, nous devons former des sous-groupes en fonction du lieu d'entrée dans la Résistance et les examiner un à

² Pour des raisons de temps, nous n'avons sélectionné qu'un résistant sur cinq (93) dans la liste alphabétique des noms (466) et introduit les informations recherchées sur chacun dans une base de données (FilemakerPro). HUBER, Peter, *Schweizer in der Résistance. Die Freiwilligen auf Seiten Frankreichs, 1940-1945*, Zürich : Chronos, 2020, 303 p.

³ VAN DONGEN Luc, « Des Suisses dans la Résistance française (1944-1945) », in PORRET Michel, FAYET Jean-François et al. (éd.), *Guerres et Paix. Mélanges offerts à Jean-Claude Favez*, Genève : Georg, 2000. Il faut également mentionner deux films documentaires diffusés à la télévision : KUNZI Daniel, *Un Suisse à part, Georges-Henri-Pointet* (2000), ainsi que LOEBELL Irène, *Man konnte doch nicht neutral sein* (1995).

⁴ MURACCIOLE Jean-François, *Les Français libres*, op. cit., 429 p. ; GASPAR CELAYA Diego, *La guerra continúa*, op. cit., 545 p. ; PESCHANSKI Denis, *Des étrangers dans la Résistance*, Paris : Éditions de l'Atelier, 2013, 115 p.

un. Nous avons donc choisi de répartir ces volontaires en cinq catégories correspondant aux différentes situations de départ au moment de leur entrée dans la Résistance :

Catégorie 1 :

Seuls 21,5 % des volontaires suisses vivent en Suisse avant de rejoindre la Résistance. En d'autres termes, seul un futur volontaire sur cinq vit dans la Suisse épargnée par la guerre, avant de partir rejoindre la « Résistance intérieure », en particulier le maquis, dans la France occupée⁵.

Catégorie 2 :

18,3 % des volontaires suisses – dont la moitié ont la double nationalité – travaillent en France occupée jusqu'à leur entrée dans la Résistance. Eux aussi rejoignent la « Résistance intérieure », notamment les « Forces françaises de l'intérieure » (FFI⁶).

Catégorie 3 :

8,6 % des volontaires suisses – le plus petit groupe – sont des Suisses de l'étranger, des cadres et des hommes d'affaires actifs à Londres, au Proche-Orient et en Afrique. Ils rejoignent sur place la « Résistance extérieure », les « Forces françaises libres » (FFL) du général De Gaulle⁷.

Catégorie 4 :

18,2 % des volontaires suisses sont d'anciens légionnaires étrangers de la 13^e demi-brigade (13^e BDLE), « échoués » à Londres à l'été 1940 après le retrait de Norvège et la capitulation de la France. Ces 989 anciens légionnaires forment la base de la « Résistance extérieure », les FFL du général De Gaulle⁸.

⁵ 20 sur 93 Résistants étudiés (21,5 %). Roger-Albert Dougoud.

⁶ 17 sur 93 (18,3 %). P. E. Egger.

⁷ 8 sur 93 (8,6 %). G. Fierz.

⁸ 17 sur 93 (18,2 %). B. Blatter.

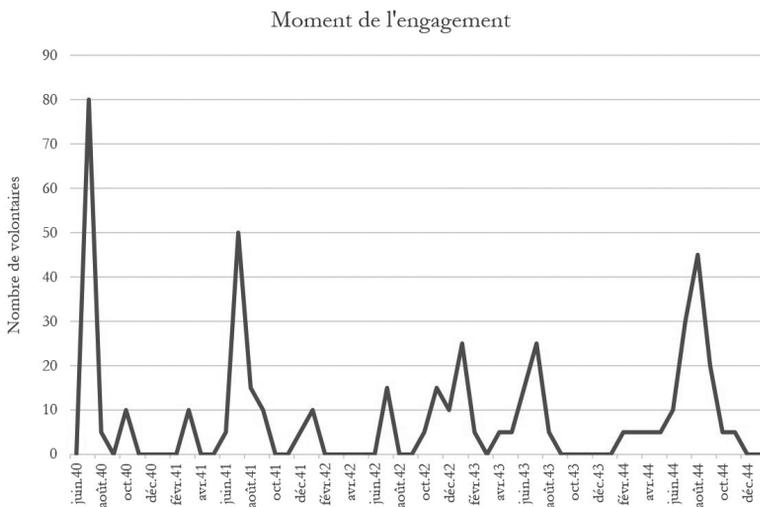
Catégorie 5 :

33,3 % des volontaires suisses sont d'anciens de la Légion étrangère qui se rallient aux Forces françaises libres (FFL) du général De Gaulle au Proche-Orient (Syrie, Palestine) en été 1941 et à partir de novembre 1942 (débarquement des troupes américaines en Afrique du Nord⁹).

Plus de la moitié des résistants suisses (51,5 %) sont donc d'anciens légionnaires, dont la plupart ont servi dans les troupes coloniales françaises, loin de leur patrie, et qui ont rejoint les FFL pour diverses raisons entre 1940 et 1943.

Le graphique ci-dessous met en évidence les différentes catégories et le moment de leur engagement dans la Résistance française :

Date de l'engagement (1940-1944¹⁰) :



⁹ 31 sur 93 (33,3 %). P. Aschwenden.

¹⁰ Nous connaissons la date pour tous les Résistants étudiés (93).

La première et plus importante vague d'adhésions est celle de l'été 1940, lorsque les légionnaires étrangers de la 13^e demi-brigade arrivés en Angleterre se mettent majoritairement à la disposition du général De Gaulle. La procédure de sélection se déroule au camp de Trentham Park à proximité de Stoke-on-Trent (Staffordshire). Une minorité, environ un tiers des anciens légionnaires, ne veut pas suivre l'appel à la résistance lancé très tôt par De Gaulle et choisit, comme alternative, de s'embarquer pour le Maroc ou pour la zone non occupée de la France. Quelques-uns ne trouveront leur voie vers la Résistance que lorsque les rapports de forces se retourneront, à partir de 1942¹¹.

Une deuxième vague de ralliements intervient à l'été 1941, lorsque le 6^e régiment étranger d'infanterie (6^e REI), jusque-là favorable à Vichy, capitule devant les troupes britanniques et les premières troupes françaises fidèles à De Gaulle (plus tard 1^{re} division Française libre, DFL). 677 légionnaires changent de camp et font la campagne de l'Égypte, de la Libye, de la Tunisie et de l'Italie pour libérer la France¹². Une minorité de légionnaires refusent d'être annexés aux FFL et choisissent l'embarquement pour Marseille et l'Algérie, où quelques-uns rejoignent les troupes alliées en 1943¹³.

Une troisième vague de ralliements, moins frappante, suit le débarquement des troupes américaines au Maroc et en Algérie (novembre 1942) : là, les anciens légionnaires internés ou affectés à la construction des routes passent aux troupes alliées¹⁴.

Un quatrième pic de ralliements a lieu au printemps/été 1943. C'est probablement l'occupation de la zone Sud de la France et l'introduction du service du travail obligatoire (STO) en février 1943 qui poussent des jeunes gens, en France même, à se cacher ou à fuir dans la Résistance¹⁵. Parallèlement, la « Résistance extérieure » en Tuni-

¹¹ R. Droz. Sur un total de 1 619 légionnaires étrangers de diverses nationalités arrivés en Angleterre après l'échec de la mission en Norvège (Narvik), 989 rejoignent les FFL. 630 sont autorisés à partir. Voir MURACCIOLE Jean-François, *Les Français libres, op. cit.*, p. 51-54.

¹² Par exemple E. Burri.

¹³ Par exemple W. Staub.

¹⁴ Par exemple P. Aschwanden.

¹⁵ Par exemple F. Cacheux.

sie connaît un afflux d'anciens légionnaires étrangers qui misent sur les FFL après la débâcle des troupes italiennes¹⁶.

Une cinquième et dernière vague d'adhésions suit en été 1944, après le débarquement en Normandie (juin) et celui de troupes alliées dans le sud de la France (août). Il s'agit principalement de jeunes adultes vivant en Suisse, qui visent la « Résistance intérieure » et gagnent en particulier les maquis de Haute-Savoie, *via* le Jura et la région lémanique¹⁷.

Les volontaires suisses rejoignent ainsi la Résistance française dans des zones géographiques très différentes d'Europe et d'Afrique du Nord et à partir de situations politiques de départ diverses. Le volontaire suisse « typique » n'existe pas, le « contexte » est trop différent, le « matériel humain » trop diversifié. Un légionnaire étranger en Afrique du Nord, qui s'imagine du côté des perdants, n'a guère de critères politiques et aucun scrupule à rendre service à l'ancien adversaire. Son passage aux FFL est motivé différemment de celui d'un Suisse de l'étranger enseignant au Caire qui choisit aussi les FFL face à l'avance des chars de Rommel¹⁸.

Dans la recherche du profil social des volontaires, il faut également examiner une à une les multiples catégories de volontaires. C'est la seule façon de faire ressortir clairement les caractéristiques afin de mieux comprendre l'hétérogénéité du corpus étudié.

Le profil du volontaire suisse

L'âge

Ceux qui partent volontairement à la guerre sont pour la plupart jeunes et sans attaches. Les volontaires suisses n'y font pas exception. Au moment de leur ralliement à la Résistance, ils ont vingt-huit ans et demi en moyenne. La plupart y entrent entre leur 21^e et leur

¹⁶ Par exemple F. Guggisberg.

¹⁷ Par exemple R. Rochat.

¹⁸ G.-H. Pointet.

27^e année – les plus de 40 ans sont l'exception mais ils font augmenter l'âge moyen¹⁹.

Selon la catégorie de volontaires, cet âge moyen varie considérablement.

Les plus de 40 ans mentionnés appartiennent sans exception aux Suisses qui vivent en France et s'engagent dans la Résistance (catégorie 2). Cette catégorie est âgée en moyenne de 34 ans au moment de l'adhésion, vit en France depuis de nombreuses années et considère ce pays comme sa seconde patrie. Paul Egger, par exemple, né dans le Jura bernois – le plus âgé des volontaires, âgé de 52 ans –, exploite depuis 1922 une ferme près de Montbéliard (Belfort), à quelques kilomètres seulement de la frontière suisse. Il travaille pour les FFI au plus tard à partir du printemps 1943, sa ferme sert de dépôt d'armes ainsi que de point de rassemblement pour les aviateurs alliés abattus et les fugitifs du STO qui seront conduits en Suisse²⁰.

On trouve l'âge moyen le plus bas – 23,4 ans – parmi les volontaires qui quittent la Suisse pour rejoindre directement les zones de Résistance des FFI dans le Jura et en Savoie. Cette catégorie de jeunes adultes et de jeunes gens se décide à partir surtout en été 1944, lorsque le débarquement en Normandie et l'extension des zones de résistance (maquis) le long de la frontière franco-suisse rendent la victoire imminente. Les plus jeunes volontaires, âgés de 17 et 18 ans, font tous partie de ce groupe d'enthousiastes qui, dans une dernière poussée, passent la frontière alors que le sort de la guerre est déjà décidé²¹.

Les Suisses de l'étranger qui se rallient aux FFL du général De Gaulle à Londres, au Proche-Orient ou en Afrique, ont entre 21 et 38 ans et le même âge moyen que celui de l'ensemble des volontaires (28 ans). René Veuve, qui a grandi à Zurich, est le plus jeune de cette catégorie. À 21 ans, il s'enfuit du Midi de la France pour gagner les États-Unis en passant par le Portugal, y rejoint les FFL et devient en

¹⁹ Nous connaissons l'âge des 93 volontaires étudiés. Seuls 6 d'entre eux ont plus de 40 ans.

²⁰ Six des 93 volontaires étudiés ont plus de 40 ans.

²¹ Six des 93 volontaires étudiés ont 17 ou 18 ans.

1943 instructeur-parachutiste en Angleterre. C'est l'unique Suisse inhumé dans le célèbre cimetière militaire d'Arlington (Virginie²²).

Les volontaires ayant un passé dans la Légion étrangère (catégories 4 et 5) ont entre 20 et 40 ans au moment où ils rejoignent les FFL de De Gaulle, et présentent le même âge moyen que l'ensemble des volontaires (28 ans). Ils sont déjà formés et expérimentés militairement, en revanche ils sont très peu motivés politiquement et ils se rallient parce qu'ils n'ont pas d'emploi et faute d'une alternative aux troupes FFL. Les recruteurs des Forces françaises libres doivent construire une nouvelle armée à partir de rien et accueillent à bras ouverts ces guerriers éprouvés²³.

Si on compare l'âge moyen des volontaires suisses (28,5 ans) avec celui des volontaires d'autres nationalités, on constate que les volontaires espagnols qui entrent dans la Légion en 1939/1940 après la défaite de la guerre civile et combattent pour la France ont en moyenne 24 ans²⁴. Plus de la moitié des volontaires suisses (51,5 %) sont d'anciens légionnaires qui tirent l'âge moyen des Suisses vers le haut. Les Suisses vivant en France qui choisissent la Résistance ont 34 ans en moyenne et contribuent également à relever cet âge moyen.

L'âge moyen des Suisses (28,5 ans) est également plus élevé que celui de l'ensemble des troupes FFL : de nouvelles recherches parlent de 25,4 ans d'âge moyen, qui a encore baissé à partir de 1943 avec ceux qui fuient le service du travail obligatoire (STO), rejoignent les FFL en Afrique du Nord par l'Espagne ou trouvent le chemin du maquis²⁵.

Il est également nécessaire de faire la comparaison avec l'âge des volontaires suisses qui ont combattu depuis 1936 en Espagne dans les brigades internationales aux côtés des troupes républicaines. Leur âge moyen au moment de leur entrée (28 ans) se différencie à peine de celui des Suisses dans la Résistance. Alors que chez les volontaires

²² R. Veuve, E2200.267-03#1000/424#7, ARF.

²³ Par exemple E. Hunn, 16P 299347, SHD.

²⁴ GASPAR CELAYA Diego, *La guerra continúa*, op. cit., p. 186-187.

²⁵ MURACCIOLE Jean-François, *Les Français libres*, op. cit., p. 65-67.

d'Espagne, une motivation politique et une longue socialisation au sein ou autour du mouvement ouvrier étaient la règle, la moitié des volontaires suisses en France (51,5 %) ont été socialisés par leur formation militaire à la Légion étrangère et n'ont donc guère de références politiques²⁶.

Une dernière comparaison avec des combattants volontaires, les quelque 2 200 légionnaires suisses dans les guerres d'Indochine et d'Algérie (1946-1962), confirme l'âge moyen élevé des Suisses dans la Résistance française. Lorsqu'un Suisse s'engage dans les deux guerres coloniales, il n'a que 22 ans, il traverse une crise existentielle au moment de passer à l'âge adulte et il voit dans le service étranger – où qu'il soit – une solution. Le Suisse qui participe à la Résistance française fuit lui aussi une situation difficile, apparemment sans issue, mais combat finalement du côté du bien, des idéaux politiques, quoi qu'il en soit²⁷.

Des célibataires sans attaches

Dans leur très grande majorité, les volontaires (75,3 %) sont célibataires au moment de leur engagement et donc libres de toute obligation familiale. Un sur cinq seulement (19,3 %) est marié, 5,4 % sont divorcés²⁸.

Côté état civil, il y a des différences considérables entre les diverses catégories de volontaires. Là aussi, l'idée qu'un portrait-robot du volontaire suisse « typique » n'existe pas se confirme. Les situations dans lesquelles un engagement est envisagé sont trop différentes. Les volontaires « d'origine légionnaire » présentent la plus forte proportion de célibataires (88 %), car en entrant dans la Légion, ils ont quitté la vie civile quelques années avant de rejoindre la Résistance. La proportion de célibataires est également supérieure à la moyenne (85 %) dans la catégorie de ceux qui sont

²⁶ HUBER Peter et HUG Ralph, *Die Schweizer Spanienfreiwilligen. Biografisches Handbuch*, Zürich : Rotpunkt-Verlag, 2009, p. 52-53.

²⁷ HUBER Peter, *Fluchtpunkt Fremdenlegion. Schweizer im Indochina- und im Algerienkrieg, 1945-1962*, Zürich : Chronos-Verlag, 2017, 317 p.

²⁸ Nous connaissons l'état civil de toutes les personnes étudiées (93).

partis pour le maquis en traversant le Jura et le lac Léman à la fin de la guerre²⁹.

La plus faible proportion de célibataires (47 %) concerne les Suisses établis en France. Ils ont 34 ans en moyenne au moment de leur entrée dans la Résistance, ont déjà fondé une famille depuis quelques années, s'engagent pour la France et sont prêts à mettre leur domicile à la disposition de la Résistance³⁰.

Un nombre considérable de volontaires (14 %) épousent encore pendant la guerre une femme qu'ils ont rencontrée pendant ces années-là ou immédiatement après leur démobilisation. On peut distinguer trois groupes de volontaires qui fréquentent des lieux où rencontrer des femmes dans le cadre de leur service. Un premier groupe fait la connaissance du personnel soignant, en particulier des infirmières, après une blessure ou pendant la convalescence à l'hôpital, et se marie après la guerre. C'est le cas par exemple de l'ancien légionnaire Ernst Hunn, gravement blessé au genou à l'été 1942 lors de combats contre les troupes allemandes du général Erwin Rommel, déclaré invalide à 60 % et soigné à Beyrouth. L'homme de 37 ans fait la connaissance d'une femme de ménage libanaise et l'épouse à la fin de la guerre³¹.

Les camionneurs, en raison de leur affectation, entrent facilement en contact avec la population civile féminine. L'ancien légionnaire Marcel Duvoisin est sur la route jusqu'à la fin de la guerre avec les troupes de la logistique, puis comme chauffeur pour l'administration militaire française dans le sud de l'Allemagne. Il épouse une Allemande et s'installe avec elle en Suisse³².

Un dernier groupe de volontaires dotés de connaissances commerciales travaille dans des bureaux et entre ainsi en contact avec du personnel civil. Par exemple, l'ancien agent d'assurances Eugène Grobet, placé en 1944, après une blessure, dans l'administration mi-

²⁹ 17 sur 20 étudiés de cette catégorie (85 %).

³⁰ F. Hess, 16P 292844, SHD.

³¹ E. Hunn, 16P 299347, SHD.

³² M. Duvoisin, E5330-01#1975/95#5424, ARF.

litaire à Londres, car « très au courant de la comptabilité militaire ». Il y épouse une secrétaire en 1945 et retourne à Lausanne en 1946³³.

Un casier judiciaire chargé

Celui qui vole au secours de la France occupée et humiliée n'est souvent pas inconnu de la justice suisse. Il ne s'agit, dans ce qui suit, que de sonder les infractions dont des Suisses se sont rendus coupables au cours des années précédant leur départ. Nous nous fondons sur les extraits de casier judiciaire demandés par le juge d'instruction militaire lors de l'ouverture d'une procédure contre un volontaire.

Sont surtout condamnés les volontaires qui passent en France par le Jura et la région lémanique. 50 % des membres de cette catégorie, qui rejoignent pour la plupart le maquis à l'été 1944, ont un casier judiciaire. Les « délits de nature économique » courent comme un fil rouge à travers la période de leur vie qui précède leur départ pour le maquis. Dans leur grande majorité, ces infractions « économiques » sont des délits mineurs qui ont beaucoup à voir avec les conditions de vie précaires de nombreux futurs volontaires. Ces « délits de la pauvreté » deviennent des obstacles qui rendent l'existence en Suisse de plus en plus difficile et alimentent le projet d'entrer dans la Résistance³⁴. Le Schwytzais Jakob Vinzenz, docker au port de Bâle, a passé ses années de jeunesse dans des familles paysannes et des maisons de correction. Une première condamnation pour vagabondage est rapidement suivie d'autres pour cambriolage, vol, fraude et grivèlerie. À l'été 1944, lorsque la banque lui refuse un prêt pour reprendre une menuiserie, il rejoint les FFI de Haute-Savoie³⁵.

Le vol d'une bicyclette ou d'une moto pour échapper au travail ou à la vie à la campagne auxquels ils sont assignés figure en bonne place dans leur casier judiciaire. Georges Vuilleumier, élevé par son oncle, travaille comme valet de ferme dans le canton de Vaud. Il entre en 1943 au service d'un jardinier, à l'initiative de son oncle, et aboutit finalement dans la fabrique de conserves de Lenzburg, d'où il s'enfuit :

³³ E. Grobet, 16P 271494, SHD.

³⁴ 10 volontaires étudiés sur 20 de cette catégorie (50 %). Entre autres, vol, escroquerie, abus de confiance, grivèlerie, recel, cambriolage.

³⁵ J. Vinzenz, E5330-01#1975/95#36076, ARF.

« Comme je ne possédais pas assez d'argent pour pouvoir rentrer en Suisse romande, je volais une bicyclette au moyen de laquelle je me rendais à Lausanne. Je fus cependant attrapé par la Police et condamné pour ce délit³⁶. »

En août 1944, il franchit le Jura et y rejoint les partisans des FFI³⁷.

Les infractions de nature économique, qui dominent le casier judiciaire des futurs volontaires, sont typiques des classes inférieures marginalisées et sont également commises sans violence contre les personnes. Les « atteintes à l'ordre public » sont modestes en comparaison des infractions de nature économique³⁸. Les condamnations qui pourraient indiquer une activité politique sont extrêmement rares – un dixième seulement des personnes qui rejoignent les partisans FFI par le Jura et la région lémanique est enregistré comme ayant une activité politique. 41 % des condamnations antérieures frappant les volontaires suisses dans la guerre civile espagnole, très motivés politiquement, se réfèrent à cette catégorie de délits. Les futurs partisans FFI venus de Suisse, en revanche, n'ont quasiment aucune inscription au casier judiciaire se référant au « collage d'affiches interdit » ou à la « participation à des rassemblements interdits³⁹ ».

La catégorie de futurs volontaires ayant le plus faible taux de condamnations antérieures, soit 6 %, est celle établie en France lors de la déclaration de guerre et qui choisit la Résistance. La plupart d'entre eux échappent au regard de la justice suisse. Ils ont la double nationalité, une profession et une famille et, à la différence de la catégorie précédente de volontaires, ils ne font pas partie des couches sociales marginales⁴⁰.

Un taux moyen de condamnations antérieures, soit 35 %, concerne les volontaires « d'origine légionnaire ». Celui qui est passé de la Lé-

³⁶ G. Vuilleumier, E5330-01#1975/95#27329, ARF.

³⁷ G. Vuilleumier, E5330-01#1975/95#38389, ARF.

³⁸ Par exemple collage d'affiches, participation à des rassemblements interdits, menace à l'encontre de fonctionnaires.

³⁹ HUBER Peter et HUG Ralph, *Die Schweizer Spanienfreiwilligen*, op. cit., p. 60-61. L'exception est le socialiste lausannois et bûcheron G. Gilliland.

⁴⁰ 1 sur 17 volontaires étudiés dans cette catégorie (6 %).

gion en Afrique du Nord ou au Proche-Orient aux troupes FFL à partir de 1940 avait déjà « enregistré » des condamnations antérieures en Suisse, semblables à celles des volontaires qui passaient dans le maquis français par le Jura et la région lémanique⁴¹. Le manœuvre bernois Paul Biedermann se fait entraîner dans des « délits de la pauvreté » typiques. Il vit d'emplois saisonniers et commet – comme il l'exprime lui-même – de « graves farces de jeunesse ». Il cambriole la nuit des kiosques et des petites maisons dans des jardins familiaux :

« Avant mes 18 ans, j'ai été envoyé pour 20 mois par le Tribunal des mineurs de Bienne à la maison de correction de Tessenberg pour tentative de cambriolage et vol simple. »

Il s'enfuit à la Légion en 1939, passe en 1942 aux troupes FFL en Algérie, mais est fait prisonnier par les Allemands à Tobrouk (Libye). Biedermann est libéré par les Russes en mars 1945 à Dresde⁴².

Des familles à problèmes

Une part considérable des volontaires a grandi dans des conditions qui les incitent plus tard à partir pour « découvrir de nouveaux horizons ». 41 % d'entre eux passent leur enfance ou leur jeunesse comme orphelins ou enfants de divorcés ou dans un milieu caractérisé par la violence domestique⁴³.

Les Suisses établis en France et qui choisissent la Résistance ont plutôt grandi dans des familles traditionnelles. Seuls 18 % d'entre eux ont connu des conditions familiales précaires ou inexistantes. La « chambre d'enfants harmonieuse » de cette catégorie de volontaires, qui a grandi à la campagne et dans des foyers extrêmement modestes, contraste avec l'ensemble des 41 % de volontaires qui n'ont souvent pas de foyer et souffrent de l'ostracisme social qui frappe à l'époque ces « enfants à problèmes⁴⁴ ».

Les Suisses de l'étranger qui rejoignent les troupes FFL à Londres, au

⁴¹ 11 sur 31 volontaires étudiés (35,5 %).

⁴² P. Biedermann, E5330-01#1975/95#37264, ARF.

⁴³ 38 sur 93 volontaires étudiés (41 %).

⁴⁴ Seulement 3 des 17 volontaires étudiés (18 %).

Proche-Orient ou en Afrique, sont issus dans une moindre mesure de familles éclatées, mais, avec 37 %, ils sont proches de la moyenne (41 %). Hans Kyburz, né à Zurich, fils illégitime d'une serveuse, est encore mineur lorsqu'il part pour Genève après une jeunesse difficile, où il noue des contacts auprès de la Société des Nations et entreprend des voyages au Proche et au Moyen-Orient pour le compte de différentes délégations. Au début de la guerre, il est interprète indépendant à Beyrouth, où il travaille pour les deux camps, mais il est recruté à l'été 1941, au tournant de la guerre, par les troupes FFL : outre l'allemand et le français, il interprète désormais également l'anglais, le kurde, le persan et le pachto⁴⁵.

Les volontaires qui rejoignent les FFI depuis la Suisse en passant par le Jura et la région lémanique présentent un pourcentage légèrement supérieur à la moyenne de familles éclatées (45 %). On y trouve à la fois de futurs volontaires qui ont subi la violence domestique et des orphelins placés chez des paysans.

Georges Bloesch, qui a grandi à Boudry (NE), connaît l'orphelinat depuis ses 12 ans. Au bout de trois ans, il s'enfuit et se rend à Marseille, où il cherche en vain du travail sur un cargo en 1942. Le jeune homme de 16 ans entre alors en contact avec la Résistance et fuit au Maroc par l'Espagne avec un groupe⁴⁶.

Les volontaires avec un passé de légionnaire ont grandi dans 52 % des cas dans des « familles à problèmes » et ils ont derrière eux une jeunesse difficile dans une proportion supérieure à la moyenne. Avant la Seconde Guerre mondiale, ils ont vu les possibilités que leur offrait la Légion étrangère comme une libération et ont rejoint, à partir de l'été 1940, les troupes FFL à Londres, en Afrique du Nord et au Proche-Orient. Le foyer parental de cette catégorie de volontaires est marqué par des circonstances propices au franchissement des limites.

Georges Ozeley perd sa mère à 5 ans et grandit à Lausanne hors du foyer familial. À 16 ans, il est valet de ferme dans des familles paysannes. Il aurait dévoré des romans d'aventures, n'ayant pas assez

⁴⁵ 3 volontaires étudiés sur 8 (37 %). J. Kyburz, 16P 324556, SAH.

⁴⁶ G. Bloesch, E2200.16-02#1000/248#19, ARF.

d'argent pour aller au cinéma. À 19 ans, Ozeley entre dans la Légion et à la déclaration de guerre, il sert en Syrie dans le 6^e régiment étranger d'infanterie (6^e REI). Il déserte, vivote en Palestine sous mandat britannique et participera à la libération de la France avec les troupes FFL, par l'Afrique du Nord et l'Italie⁴⁷.

Les volontaires avec un passé dans la Légion étrangère ont donc, davantage que les autres groupes, une jeunesse extrêmement difficile derrière eux et sont prêts à tout donner à la Légion (ou aux troupes FFL) pour prouver qu'ils peuvent réaliser plus de choses qu'ils ne l'ont fait en Suisse⁴⁸.

Celui qui entre dans la Légion en souligne encore les aspects positifs des années après l'avoir quittée : même ceux qui y ont été maltraités et les déserteurs conservent distinctions ou vêtements comme des reliques et insistent dans leurs souvenirs sur les « bons côtés » de la Légion. C'est ce que révèle le « marché » que la Légion passe avec les déshérités et les ratés de l'Europe : une fidélité inconditionnelle à la confrérie des hommes, conformément au slogan officiel « *Legio Patria Nostra* », en échange d'un contrat d'apprentissage et d'une expérience qui permettront de surmonter et de vaincre les crises existentielles. Cela explique au moins en partie pourquoi de nombreux légionnaires, après la fin de leur contrat, restent toute leur vie reconnaissants et attachés à la Légion, continuent à s'identifier à sa culture militaire et minimisent même les crimes commis dans les guerres coloniales⁴⁹.

La profession du père est un autre indicateur d'un foyer parental qui offre des conditions initiales précaires⁵⁰. L'immense majorité des futurs volontaires grandit dans des conditions que les juges d'instruction militaires qualifient de « modeste ». 86 % d'entre eux passent leur enfance et leur jeunesse dans une famille d'ouvriers,

⁴⁷ G. Ozeley, E5330-01#1975/95#9201, ARF ; G. Ozeley, 16P 453539, SHD.

⁴⁸ HUBER Peter, *Fluchtpunkt Fremdenlegion*, op. cit., p. 117-118.

⁴⁹ KOLLER Christian et HUBER Peter, « Armut, Arbeit, Abenteuer – Sozialprofil und Motivationsstruktur von Schweizer Söldnern in der Moderne », *Vierteljahrschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte*, 2015, 1, p. 1-22.

⁵⁰ L'activité de la mère n'est connue que dans de rares cas. Nous ne connaissons la profession exercée par le père que pour 48 des 93 volontaires étudiés (51,6 %).

d'artisans ou d'employés, dont le chef occupe un poste salarié. En comparaison avec la structure sociale de la Suisse, les volontaires issus de ces couches populaires traditionnelles sont surreprésentés. Les volontaires suisses engagés quelques années auparavant aux côtés des Républicains dans la guerre civile espagnole provenaient déjà principalement de milieux prolétaires, ce qui n'a rien d'étonnant compte tenu de la polarisation politique qui déclencha la guerre civile⁵¹. Les légionnaires suisses dans les guerres d'Indochine et d'Algérie (1945-1962) proviendront également majoritairement des couches prolétariennes (70 %), puisque le motif fondamental du départ de ces perdants « apolitiques » est la pauvreté et le manque de perspectives⁵².

Seuls 4 % des volontaires grandissent dans des familles dont le père est petit paysan, métayer, valet de ferme, vacher, berger, bûcheron ou journalier. Par rapport à la structure sociale de la Suisse à l'époque, les volontaires sont sous-représentés dans ce secteur⁵³. Quelques années plus tôt, les volontaires suisses dans la guerre civile espagnole issus de l'agriculture et de la foresterie étaient sous-représentés (9,2 %) par rapport à l'ensemble, un fait explicable compte tenu des composantes politiques de ce conflit (forte mobilisation des milieux ouvriers⁵⁴).

Le départ pour le service militaire étranger est visiblement un problème essentiellement urbain au xx^e siècle, et les Suisses qui participent à la Résistance française ne font pas exception.

Formation et métier

Si les volontaires grandissent à 63 % dans des familles d'ouvriers ou d'artisans, cette tendance se renforce encore pour la formation et le choix du métier. Au cours des années qui suivent la fin de la scolarisation et jusqu'au départ pour la Résistance, les futurs

⁵¹ HUBER Peter et HUG Ralph, *Die Schweizer Spanienfreiwilligen*, op. cit., p. 53-54. LEVY René, *Die schweizerische Sozialstruktur*, Zürich : Pro Helvetia, 2009, p. 138-145.

⁵² HUBER Peter, *Fluchtpunkt Fremdenlegion*, op. cit., p. 75-91.

⁵³ Eidg. Statistisches Amt (Hg.), *Statistisches Jahrbuch der Schweiz*, Bâlke : Birkhäuser, 1942, p. 40-53.

⁵⁴ HUBER Peter et HUG Ralph, *Die Schweizer Spanienfreiwilligen*, op. cit., p. 53-54.

volontaires reçoivent dans la plupart des cas une formation professionnelle inférieure à celle de leur père. Cette déqualification, qui constituera aussi une raison à l'engagement, s'exprime dans les chiffres suivants :

Tableau 1 :
Formation au moment de l'engagement⁵⁵

Formation	en % des volontaires
Pas d'apprentissage	30
Apprentissage interrompu	26
Apprentissage terminé	29
Études gymnasiales/de commerce	9,6
Université	5,4

Travailler sans avoir fait d'apprentissage

30 % des futurs volontaires ne commencent pas d'apprentissage après leur sortie de l'école et gagnent leur vie sans qualification professionnelle, notamment en tant que manœuvres dans le bâtiment et comme saisonniers dans le secteur du tourisme. Les raisons de cette proportion élevée de non-qualifiés sont multiples, mais on peut les deviner et les reconstituer à partir des déclarations de volontaires revenus au pays, de leurs parents, des autorités de tutelle et d'autres autorités compétentes qui figurent dans les dossiers d'enquête de la justice militaire.

Ceux qui, à leur sortie de l'école, sont enfants de divorcés ou orphelins, ont énormément de peine à obtenir le consentement de leur autorité de tutelle pour entreprendre une formation. La pression pour « rapporter immédiatement de l'argent » au lieu d'entamer un apprentissage pèse surtout sur les enfants de divorcés et les orphelins et les pousse directement sur le marché du travail sitôt qu'ils ont

⁵⁵ Nous connaissons la profession des 93 volontaires étudiés.

quitté l'école : 50 % des volontaires sans formation professionnelle sont orphelins ou semi-orphelins⁵⁶.

Le décès ou l'invalidité du père après un accident du travail et le manque à gagner qui en résulte sont des raisons qui poussent le jeune à gagner tout de suite de l'argent. Fritz Wüthrich perd son père à l'âge de 3 ans dans un accident du travail et est élevé d'abord par sa mère dans la région de Berne, puis par des paysans, de chez qui il s'enfuit. Après l'école primaire, qu'il suit dans trois endroits différents, il part immédiatement comme vacher, livreur de pain et garçon de service dans une station thermale de l'Oberland bernois : son tuteur exclut catégoriquement un apprentissage. Après une série d'emplois temporaires, la Légion étrangère lui paraît être un employeur alternatif. Il passe aux troupes FFL en 1941 en Palestine⁵⁷.

Un divorce, la mort ou l'invalidité du soutien de famille et les intentions des familles d'accueil en général peuvent donc augmenter considérablement les chances que le jeune homme et futur volontaire reste sans profession.

Avec un apprentissage interrompu sur le marché du travail

26 % des volontaires commencent un apprentissage qu'ils interrompent ensuite pour diverses raisons, acceptant des postes de manœuvres non qualifiés jusqu'à leur départ dans la Résistance. Dans cette catégorie aussi, nous trouvons des familles avec de faibles revenus financiers et un grand nombre d'enfants, qui ne peuvent plus se permettre de financer la formation d'un fils forcé alors d'interrompre son apprentissage⁵⁸. Sur les 26 % de volontaires ayant abandonné leur formation professionnelle, 5 % ont commencé leur apprentissage dans un établissement sans le terminer⁵⁹.

⁵⁶ 14 orphelins et semi-orphelins sur 28 jeunes hommes (30 %) qui n'ont pas commencé d'apprentissage.

⁵⁷ F. Wüthrich, E5330-01#1000/894#17456, ARF.

⁵⁸ W. Ruf, E5330-01#1975/95#452, ARF.

⁵⁹ R. Renfer, E 5330-01#1975/95#98 452 1962, ARF.

Apprentissage terminé

Près d'un Suisse sur trois qui entre dans la Résistance a terminé un apprentissage. Le faible pourcentage des professionnels parmi les volontaires (29 %) est une indication supplémentaire de la situation professionnelle précaire dans laquelle vit l'immense majorité des Suisses qui choisissent de partir⁶⁰.

Seul un volontaire sur dix ayant fait un apprentissage l'a accompli dans le domaine commercial. La grande majorité d'entre eux se sont formés dans le secteur artisanal/commercial, notamment comme serrurier, mécanicien, menuisier, boulanger, boucher et cuisinier.

Si l'on compare le métier appris avec l'activité effectivement exercée avant le départ, une nouvelle caractéristique apparaît : on note une déqualification professionnelle rapide, même pour les 29 % qui ont obtenu leur diplôme. Un tiers de ces jeunes qualifiés exercent un an avant leur départ une activité qui a très peu à voir avec la profession apprise⁶¹. Marcel Wursten, par exemple, fils d'un policier qui a grandi à Vevey (VD), termine à 19 ans un apprentissage de quatre ans comme imprimeur. Après l'école de recrues, il trouve du travail dans une imprimerie à Lausanne, mais, d'après les rapports de police, il fréquente de plus en plus des cercles où il s'adonne à des beuveries qui rendent peu sûre la promenade du lac de bon matin. Les absences au travail se multiplient. À 22 ans, il est condamné à trois reprises, une fois pour « scandale et trouble à la paix publique », une deuxième pour « conduite d'un véhicule à moteur sans permis de conduire » et enfin pour « ivresse et tapage nocturne ». Professionnellement, la situation se dégrade également : Wursten travaille comme éboueur, puis entre avant la guerre dans la Légion étrangère et passe en septembre 1941 aux troupes FFL à Beyrouth⁶².

Aux portraits de ces déçus professionnels, il faut cependant opposer deux tiers de ceux qui, après avoir terminé leur apprentissage, travaillent jusqu'à leur départ dans leur métier sans devoir y renoncer en Suisse.

⁶⁰ 27 volontaires sur 93 étudiés (29 %).

⁶¹ 11 volontaires sur 27 étudiés (40 %).

⁶² M. Wursten, E5330-01#1000/894#16052, ARF.

*Élèves des écoles secondaires et de commerce :
une minorité infime*

Nous avons déjà vu dans le chapitre sur l'origine sociale et la profession du père que seuls 10 % des volontaires avaient grandi dans une famille dont le père, après une formation secondaire ou supérieure, exerce une profession libérale (médecin, notaire, droguiste) ou occupe un poste de dirigeant dans une entreprise (directeur, hôtelier, industriel, commerçant). Le pourcentage de volontaires qui ont fréquenté une école secondaire ou une école de commerce est légèrement inférieur à celui de leur père : 9,6 % seulement ont commencé une formation secondaire et seul un quart d'entre eux l'a terminée avec un baccalauréat ou un diplôme de commerce⁶³. Le Neuchâtelois Willy Tschamper, par exemple, né dans une famille de sept personnes, fils d'un mécanicien qui, après sa sortie de l'école d'ingénieurs (1936), est parti à bicyclette chercher vainement du travail en Suisse allemande. L'année suivante, il part en direction de l'ouest jusqu'à Paris où il signe un contrat de travail. Peu de temps avant le déclenchement de la guerre, il est responsable technique de l'imprimerie *Éveil du Cameroun* à Douala et répond après la défaite de la France à l'appel de De Gaulle à la Résistance en tant que volontaire pour les troupes FFL⁶⁴.

François Cacheux naît à Paris et grandit entre Genève et Vallorbe (VD). Il termine son lycée à Besançon et, contrairement à Tschamper, entreprend une carrière artistique : il fréquente l'École des beaux-arts à Paris, où il est professeur de dessin ; il fuit temporairement à Genève pour échapper au service du travail obligatoire (STO) et retourne en 1944 à Paris pour la Résistance⁶⁵.

Pour quelques volontaires dotés d'un niveau de formation moyen et de bons revenus, il faut rechercher le moment de leur entrée dans la Résistance dans des dépenses excessives pendant leurs loisirs, suivies de détournements de fonds débouchant sur un procès.

⁶³ Voir tableau 1.

⁶⁴ W. Tschamper, E5330-01#1975/95#37740, ARF.

⁶⁵ F. Cacheux, 16P 99655, SHD.

Les étudiants : la grande exception

Une très faible proportion des Suisses qui entrent dans la Résistance a commencé ou terminé des études supérieures : un sur dix-huit (5,4 %). Avant la Seconde Guerre mondiale, la proportion des « étudiants » parmi les volontaires de la guerre civile espagnole était encore plus faible (1,7 %) : ces volontaires républicains issus des cercles universitaires de gauche sont partis à la guerre par conviction politique, un élément aperçu ici ou là chez les volontaires pour la France mais qui domine moins que chez les volontaires en Espagne⁶⁶.

Avant les grandes réformes de l'enseignement des années 1960, la majorité des volontaires universitaires vient alors principalement d'une « bonne famille » : le père est généralement cadre supérieur ou exerce une profession indépendante. À la guerre aussi, les volontaires les mieux formés sont plutôt engagés à l'arrière comme médecins ou traducteurs. Ainsi Hubert De Castella, né à Thoun (BE), fils du fondateur de la Compagnie générale du lait sise en France et filiale de la Société laitière des Alpes bernoises. De Castella est diplômé de l'école secondaire à Paris, il accomplit son école de recrues en Suisse et, après quelques semestres en sciences économiques à Paris, il fait des séjours linguistiques accompagnés de stages dans des banques à Londres et Innsbruck (1938). À 24 ans, il est directeur d'une succursale bancaire à Nice, mais il fuit en novembre 1942 à Genève pour se soustraire au service du travail obligatoire (STO) en France. De Castella déserte le service militaire en août 1944 pendant une permission et, grâce à sa connaissance de l'anglais, il devient interprète et agent de liaison pour la 1^{re} armée française auprès des unités américaines⁶⁷.

Les Romands nettement surreprésentés

L'invasion et l'asservissement de la France en 1940 dans le cadre des projets de grande puissance de l'Allemagne hitlérienne ont suscité les mêmes craintes dans les régions francophone et germanophone du pays. Franchir le pas du soutien actif et de la Résistance a en

⁶⁶ HUBER Peter et HUG Ralph, *Die Schweizer Spanienfreiwilligen*, op. cit., p. 54.

⁶⁷ H. De Castella, E5330-01#1975/95#38872, ARF.

revanche été peut-être plus facile dans les cantons entretenant des liens culturels et familiaux avec la France. La comparaison des cantons de naissance des futurs volontaires, rapportée au nombre d'habitants, donne le tableau suivant :

Tableau 2 :
Canton de naissance des volontaires⁶⁸ :

Canton	
Neuchâtel	11,86
Vaud	6,72
Fribourg	4,60
Genève	4,00
Valais	2,00
Bern	1,92
Bâle-Ville	1,18
Argovie	1,11
Zurich	0,74

Les cinq cantons romands sont ceux qui ont fourni le plus grand nombre de volontaires proportionnellement à leur population. La proximité géographique, la connaissance de la langue et les liens familiaux de part et d'autre de la frontière en sont probablement la cause. Jean Gilbert Schlaefli, né à La Chaux-de-Fonds (NE) et ayant grandi dans le Jura bernois, a une partie de sa famille du côté français et il connaît la région frontalière par les excursions qu'il y a faites le week-end. À l'été 1944, peu après la libération de Paris et l'avancée des troupes alliées dans le sud de la France, lorsqu'il déserte l'école de recrues et se joint aux partisans du côté français, il connaît « le pays et les hommes » de sa propre expérience⁶⁹.

⁶⁸ Nous connaissons le canton de naissance de tous les volontaires étudiés. Les chiffres expriment le nombre des volontaires rapporté au nombre d'habitants des cantons. Eidg. Statistisches Amt (Hg.), *Statistisches Jahrbuch der Schweiz 1942*, op. cit., p. 10. Six volontaires sur 93 sont nés en France, 3 en Allemagne et 1 en Italie.

⁶⁹ J. G. Schlaefli, E5330-01#1975/95#38812, ARF.

La moitié des volontaires bernois viennent du Jura bernois, qui a des liens particuliers avec la France et fournit un nombre de volontaires supérieur à la moyenne.

À la pointe, on trouve le canton frontalier de Neuchâtel, suivi par le canton de Vaud, qui confine à la Haute-Savoie avec le lac Léman et aux départements du Doubs et du Jura avec la chaîne jurassienne. Ces zones de contact avec la France occupée, en particulier avec des secteurs où le maquis gagne rapidement en influence à partir de 1944, expliquent la forte présence de Vaudois dans la Résistance. Lorsque le village-frontière de Saint-Gingolph, au bord du Léman, est incendié en représailles par les SS en juillet 1944, les nuages de fumée sont visibles pendant des jours depuis la côte suisse et plusieurs Vaudois rejoignent le maquis haut-savoyard les jours suivants⁷⁰.

À première vue, la part des volontaires venant de Genève est surprenante – derrière celle de Neuchâtel, Vaud et Fribourg. La proportion des « Genevois » serait un peu plus élevée si on y incluait aussi les futurs volontaires – pour la plupart des doubles nationaux établis en France – qui ont fui la France pour Genève en 1942/1943 à cause du service du travail obligatoire (STO), pour finalement « rentrer chez eux » et passer par le maquis dans la phase finale de la guerre. C'est le cas d'André Aeschlimann, fils de paysan et double national, qui a grandi à Reignier (Haute-Savoie), et qui fuit à Genève toute proche au printemps 1944 devant une menace d'arrestation. Il est alors hébergé par les autorités suisses chez plusieurs paysans comme ouvrier agricole. En août 1944, alors que les maquis de Haute-Savoie préparent la fin de l'occupation allemande et que les troupes alliées débarquent simultanément dans le sud de la France, Aeschlimann fait une demande de permission militaire pour voler à l'aide de la Résistance en Haute-Savoie. Lorsque les autorités militaires la lui refusent et lui rappellent l'interdiction du service étranger, il passe la frontière en août 1944 à Thônex (GE) et rejoint la Résistance. En mai 1945, après la fin de la guerre, il sera condamné par contumace

⁷⁰ R. Zumbrunnen, E5330-01#1975/95#41315, ARF. Sur l'atmosphère de départ à l'été 1944, après le débarquement en Normandie et l'incendie de Saint-Gingolph, voir VAN DONGEN LUC, *Des Suisses dans la Résistance (1944-1945)*, op. cit., p. 292-293.

à trois mois de prison pour « passage illégal de la frontière » et pour ne s'être pas présenté à l'école de recrues⁷¹.

Six raisons pour s'engager

Plusieurs raisons sont généralement à l'origine du départ d'un adolescent ou d'un jeune adulte pour faire la guerre en France, qui se conjuguent et se complètent. Toute assignation ou « catégorisation » hâtive qui exclut les autres motivations ou qui se fonde uniquement sur les déclarations des prévenus ou des témoins interrogés doit être questionnée de manière critique. À partir de diverses indications figurant dans les dossiers, nous avons construit six « raisons pour partir » et identifié une raison principale qui a été le facteur décisif du départ ; nous nous engageons là sur un « terrain glissant », mais nous considérons toutefois la tentative comme pertinente.

Des études sur les raisons de l'entrée dans la Résistance existent déjà pour deux « contingents de pays ». Les deux auteurs déplorent l'étroitesse des sources et le manque de fiabilité des déclarations, que ce soit de la part des anciens lors de leur « entretien d'embauche » au moment de leur entrée dans la Résistance, dans des mémoires ou dans des témoignages devant des commissions d'enquête après la guerre⁷². Jean-François Muracciole souligne la prédominance du « patriotisme » chez les volontaires français, qui représentent 91 % des troupes FFL. Ce facteur a déterminé leur engagement dans 8 cas sur 10 :

« L'engagement dans la France libre fut d'abord l'expression d'un patriotisme viscéral, du rejet spontané de la défaite et de l'armistice. »

Selon Muracciole, le slogan « Chasser l'envahisseur ! » est de loin le plus important et éclipse les raisons proprement politiques et idéologiques (antifascisme, combattre Vichy⁷³).

⁷¹ A. Aeschlimann, E5335#1000/897#3, ARF.

⁷² MURACCIOLE Jean-François, *Les Français libres*, op. cit., p. 201-223 ; GASPARD CELAYA Diego, *La guerra continúa*, op. cit., p. 375-388.

⁷³ MURACCIOLE Jean-François, *Les Français libres*, op. cit., p. 202-204. Muracciole s'appuie sur les déclarations de 452 volontaires et confirme *grosso modo* une recherche

Diego Gaspar Celaya souligne la situation de départ et la motivation tout à fait différentes des 1 182 volontaires espagnols dans les troupes FFL. Après une guerre civile perdue et une attente pendant des mois dans les camps d'internement français, le combat pour la France dans la Légion étrangère leur apparaît en 1939/1940 comme une voie libératrice et une conséquence logique d'un engagement qui a commencé dans la guerre civile contre Franco. Dès l'automne 1940, après la défaite de la France, alors qu'ils attendent de nouveau dans des camps d'internement et de travail – cette fois ceux du régime de Vichy en Afrique du Nord –, ils voient, à partir du débarquement des troupes alliées au Maroc et en Algérie (novembre 1942) dans l'entrée dans les troupes FFL le moyen de libérer la France et, en même temps, de renverser le régime de Franco. Selon Gaspar Celaya, la formule « *Liberar Francia para liberar España* » correspond exactement aux motivations des volontaires espagnols, même ces dernières sont bien éloignées du patriotisme étroit des volontaires français : « *Sin embargo, a diferencia del caso francés, este impulso patriótico español aparece, en testimonias y memorias, íntimamente relacionado a motivaciones políticas e ideológicas entre las que el antifascismo, el republicanismo y la libertad destacan de forma notable*⁷⁴. »

Les 466 volontaires suisses rejoignent la Résistance dans des conditions totalement différentes. La Suisse n'a pas vécu de guerre civile comme l'Espagne, et elle n'a pas été vaincue comme la France. Au moment de leur engagement, les volontaires suisses ne constituent pas un bloc, ils sont répartis dans plusieurs pays et entrent dans la Résistance pour diverses raisons. La Suisse offre des sources exceptionnellement favorables – les dossiers de la justice militaire sur les volontaires –, ce qui nous permet également de deviner les raisons de l'engagement⁷⁵.

Antifascisme

Avant leur départ, très peu de volontaires sont proches d'une organisation politique de gauche. Les membres d'un parti, les sympathisants

de VINCENT Jean-Noël, *Les Forces françaises dans la lutte contre l'Axe en Afrique*, Vincennes : Éd. SHAT, 1983.

⁷⁴ GASPAR CELAYA Diego, *La guerra continúa*, op. cit., p. 380.

⁷⁵ Nous avons des informations sur les motivations de 80 volontaires sur les 93 étudiés (86 %).

ou les syndicalistes sont la grande exception : un volontaire suisse sur vingt (4 %) part pour la guerre pour des raisons politiques ou idéologiques. Cette faible part issue du spectre politique de gauche est due surtout au fait que plus de la moitié des volontaires suisses venus de la Légion étrangère passent directement de celle-ci aux troupes FFL – un groupe d'où les convictions politiques sont absentes. Si on fait abstraction des volontaires au « passé de légionnaire », la part des volontaires motivés politiquement passe à 8 %⁷⁶.

Georges Gilliand, de Lausanne, membre de longue date du syndicat des ouvriers du bois et du bâtiment, qui en outre a combattu de 1936 à 1938 dans la guerre civile espagnole aux côtés des Républicains, est un exemple de cette minorité motivée politiquement. Lorsqu'en février 1940, après son retour des camps d'internement d'Argelès et de Gurs, il se trouve devant un tribunal militaire pour « atteinte à la puissance défensive du pays », il déclare fièrement qu'il ne regrette rien et qu'il est prêt à repartir à tout moment :

« J'ai été envoyé sur divers fronts, mais je n'ai pas à vous dire lesquels car cela ne vous regarde pas. J'ai été blessé plusieurs fois et je suis prêt à y retourner si les républicains ont encore besoin de moi⁷⁷. »

En effet, Gilliand part pour la seconde fois de Lausanne en 1942 en service à l'étranger, cette fois-ci de l'autre côté des Pyrénées et pour les FFI⁷⁸.

Le dessinateur architecte zurichois Walter Stierli, à la tête d'un groupe de jeunes du parti du travail en 1944, met également en avant des considérations politiques pour son entrée dans la Résistance. Mais une seconde motivation a aussi joué un rôle : Stierli est « malheureux en ménage », il a secrètement une amie et échappe au dilemme en quittant Zurich pour le maquis en août 1944 avec son nouvel amour⁷⁹.

⁷⁶ 51,5 % des cas étudiés (les catégories 4 et 5) ont un « passé de légionnaire ».

⁷⁷ G. Gilliand, E5330-01#1975/95#3036, ARF ; HUBER Peter et HUG Ralph, *Die Schweizer Spanienfreiwilligen*, op. cit., p. 196.

⁷⁸ G. Gilliand, 16P 255892, SHD.

⁷⁹ W. Stierli, E5330-01#1975/95#34218, ARF.

Certains Suisses de l'étranger de la catégorie des volontaires qui rejoignent les troupes FFL en Afrique ou au Proche-Orient agissent également pour des convictions politiques solides. C'est le cas du Neuchâtelois Georges-Henri Pointet, qui devient lieutenant encore pendant ses études mais commet l'imprudence, en 1933, de prendre publiquement parti, lors d'une élection au Conseil d'État, pour le candidat socialiste Paul Graber, qui rejette l'armée en tant que pacifiste. Pointet est suspendu du service, devient un précurseur du Front populaire et se rend à des congrès antifascistes à Paris. Comme il lui est difficile de gagner sa vie en Suisse, il accepte en 1935 un poste d'enseignant de français au Caire. Pointet y milite politiquement dans le creuset antifasciste de l'« Union démocratique » et s'annonce comme volontaire aux FFL en juillet 1942, au moment où les chars de Rommel sont à El-Alamein, à 70 km du Caire⁸⁰.

Les volontaires de gauche, qui voient dans la France antifasciste un garant de la liberté, sont une petite minorité qu'on trouve dans toutes les catégories – à l'exception de ceux qui ont un passé de légionnaires.

Patriotisme et francophilie : « Chasser l'envahisseur ! »

Selon Jean-François Muracciole, l'élément « patriotisme » est à l'origine de la décision de 80 % des volontaires français de rejoindre les troupes FFL. Il n'est pas surprenant que ce facteur soit moins important chez les volontaires suisses qui se précipitent au secours de la France. Le « patriotisme », ou un lien affectif avec la France, ne représente une des raisons de l'engagement que pour 34 % des volontaires⁸¹.

Patriotisme et francophilie sont les facteurs les plus importants (88 %) dans la catégorie des volontaires suisses qui travaillent en France depuis des années, sont souvent des doubles nationaux et qui subissent l'occupation allemande ou les mesures coercitives du régime de Vichy, en particulier le service du travail obligatoire (STO).

⁸⁰ G.-H. Pointet, 16P 483312, SHD.

⁸¹ Si on ne tient pas compte des volontaires issus de la Légion étrangère, qui ne font valoir que très rarement le « patriotisme », cette raison culminerait à 60 % (27 volontaires sur 45 personnes étudiées).

Joseph Maillard, livreur de pain, né dans le canton de Fribourg mais élevé dans le Jura français, fuit en automne 1942 en Suisse, chez son frère, où il accomplit à 19 ans son école de recrues puis devient caporal. En août 1944, après le débarquement des Alliés en Normandie et dans le sud de la France, Maillard passe de nouveau la frontière et combat d'abord avec les FFI dans le maquis, puis dans les FFL qui progressent vers le Nord depuis le sud de la France. À la fin de la guerre, lorsqu'il demande la révision de son jugement prononcé par contumace par la justice militaire, il justifie son engagement dans la Résistance « par son attachement pour la France, où il a vécu toute sa jeunesse, et par sa haine des Allemands⁸² ».

On retrouve cette « symbiose transfrontalière » chez le Franco-Suisse Hubert De Castella, qui fuit momentanément en Suisse à l'automne 1942, y accomplit du service militaire et fréquente des cercles de jeunes Français préparant secrètement leur départ pour la Résistance. De Castella la rejoint avec ce groupe de jeunes⁸³.

Le patriotisme comme raison d'agir est aussi présent chez le double national François Cacheux. Lorsque le jeune homme de 20 ans, qui a grandi principalement en Suisse, s'enfuit en 1943 de Paris pour gagner Genève et, quelques mois plus tard, après le débarquement des Alliés en Normandie, franchit la frontière française pour le compte de la Résistance, il agit conformément au mot d'ordre « Chasser l'envahisseur ! ». Son frère a été envoyé en Allemagne dans le cadre du service du travail obligatoire (STO) et y a été maltraité. Ce n'est pas la Suisse, mais la France occupée qui a commandé son action :

« Étant donné que toute ma famille, mes amis, mon avenir étaient en France, j'ai estimé que mon devoir m'obligeait à donner suite à cet ordre de rejoindre la Résistance⁸⁴. »

Le patriotisme, l'attachement affectif à la France et la francophilie sont aussi le motif dominant (75 %) dans la catégorie des volontaires vivant en Afrique, au Proche-Orient et dans l'ensemble du monde

⁸² J. Maillard, E5330-01#1975/95#32884, ARF.

⁸³ De Castella, E5330-01#1975/95#38872, ARF.

⁸⁴ F. Cacheux, E5330-01#1975/95#30237, ARF.

anglophone, où ils rejoignent les troupes FFL. Ils se sentent aussi des obligations envers la France pour diverses raisons.

Le Neuchâtelois Willy Tschamper a trouvé du travail à Paris avant la guerre et après une longue période de chômage en Suisse. Après la guerre, il souligne sa proximité émotionnelle avec la Grande Nation mais aussi avec la France soumise et humiliée :

« J'avais appris à connaître une France forte, et j'y avais vécu assez longtemps pour aimer déjà beaucoup cette patrie ; j'ai connu les mêmes plaisirs, les mêmes joies et les mêmes souffrances que les Français lors de la douloureuse situation de juin 1940⁸⁵. »

Georges Fierz, qui a grandi à Zurich et fait des affaires depuis 1938 à Istanbul, décide lui aussi d'entrer dans les troupes FFL d'abord en raison de son attachement pour la France. En octobre 1943, son père explique au juge d'instruction que son fils, « en s'engageant, poursuivait des objectifs idéaux, car il a toujours eu de la sympathie pour les Alliés ». En outre, sa mère est Genevoise, mais elle est née et a grandi en France : « Lui-même parle aussi bien le français que l'allemand⁸⁶. »

Prototype d'une minorité qui se définit elle-même comme « enfant de France » et francophile, on trouve Jean-Pierre Burki, né à Paris, ayant grandi à Genève et possédant la double nationalité. L'employé boucher de 21 ans déserte son service à la frontière à moto et avec son équipement complet, pour se rallier d'abord aux FFI dans le Jura puis, comme chauffeur, à l'armée régulière française. À son retour en Suisse, devant le tribunal militaire, il explique sa conduite par l'« état d'esprit qui fit de [lui] un enfant de France ». Et plus loin :

« Il y avait en moi un peu de lassitude de l'inaction, je pensais à la France, à me battre, à la libération et c'est ainsi que je passais la frontière⁸⁷. »

⁸⁵ W. Tschamper, E5330-01#1975/95#37740, ARF.

⁸⁶ G. Fierz, E5330-01#1975/95#25151, ARF.

⁸⁷ J.-P. Burki, E5330-01#1975/95#39059, ARF.

Un camarade de service témoigne au procès-verbal « que Burki se sentait plus français que suisse, et, depuis quelque temps, las de l'inaction ».

Burki lui-même parle, lors de son interrogatoire par le juge d'instruction, de ses « sentiments francophiles et [du] sentiment de l'inaction⁸⁸ ».

Les raisons idéales évoquées jusqu'ici pour l'entrée dans la Résistance (antifascisme, patriotisme/francophilie) sont minoritaires et ne doivent pas cacher le fait que pour la majorité des volontaires suisses – en particulier ceux qui vivent en Suisse en marge de la société – l'engagement dans la Résistance est avant tout une issue pour échapper à une situation désespérée en Suisse.

Échoué en Angleterre comme légionnaire (1940)

Un peu plus de la moitié des volontaires suisses sont passés par la Légion étrangère et de cette troupe de mercenaires aux forces FFL de Charles De Gaulle, que ce soit en Angleterre, au Proche-Orient ou en Afrique du Nord. 18,3 % des volontaires s'intègrent à la Résistance française à l'été 1940 en Angleterre après que leur unité, la 13^e demi-brigade, a trouvé refuge sur l'île après l'occupation allemande de la Norvège et la débâcle de la France. La marge de manœuvre de ces mercenaires naufragés et « résistants de la première heure » est limitée. Celui qui ne se décide pas à rejoindre les troupes FFL en cours de construction risque l'internement en Angleterre ou l'expédition en Afrique du Nord dans un camp du gouvernement de Vichy. L'ancien jardinier Bruno Blatter, entré dans la Légion étrangère en 1938 déjà pour cause de chômage et désormais coincé à Londres, résume ce dilemme :

« Nach dem Zusammenbruch in Frankreich flüchtete unser Oberst mit uns nach England. Die Fremdenlegion wurde aufgelöst, und ich stand vor der Wahl, entweder in den Dienst der Alliierten (Generals De Gaulle) einzutreten, oder in England in ein Konzentrationslager zu wandern⁸⁹. »

⁸⁸ *Ibidem.*

⁸⁹ B. Blatter, E5330-01#1975/95#37850, ARF. Trad. : « Après la défaite de la France, notre colonel s'est enfui avec nous en Angleterre. La Légion étrangère a été dissoute

Selon Jean-François Muracciole, 39 % des légionnaires échoués en Angleterre ont préféré le rapatriement dans la France de Vichy ou dans un camp au Maroc plutôt que l'entrée aux FFL. Parmi les légionnaires suisses, l'immense majorité (94 %) opte pour le nouvel « employeur », les troupes FFL de De Gaulle. Seuls 6 % se font expédier au Maroc, dont le Neuchâtelois Roger Droz, qui passe là-bas les premières années de guerre à construire des routes et ne rejoint les groupes de volontaires français qu'au printemps 1943, après le débarquement des troupes américaines et l'écroulement du régime de Vichy⁹⁰.

Des années après, les anciens légionnaires passés aux FFL ne donnent aucune justification politique ou idéale, même approximative, au juge militaire ou dans des lettres à des proches, à cette démarche. Ils s'inscrivent là dans la meilleure tradition de la Légion : le légionnaire se soucie peu des conséquences politiques, militaires ou même morales de ses actes. Dans l'idée qu'il se fait de lui-même, le légionnaire ne combat pas pour la patrie France, mais pour l'honneur de la Légion⁹¹. Ceux qui passent de la Légion à la Résistance le font pour avoir un nouvel « employeur ». Quant aux autorités de recrutement à Londres, elles veulent construire une armée puissante à partir de rien et elles apprécient la bonne formation et le dévouement des légionnaires.

Dans le récit des légionnaires, le passage à la Résistance ressemble à un processus purement technique. L'exemple de l'ancien vendeur de pain de 21 ans, Henri Clerc, entré en 1939 dans la Légion par manque de perspective et par soif d'aventure, et qui change de troupe en Angleterre en été 1940, après le retrait de Norvège et la défaite de la France, vaut pour beaucoup d'autres :

« J'ai fait campagne avec la Légion à Narvik. De Narvik, je suis revenu à Brest et trois jours après, la demi-brigade à laquelle j'appartenais partait en Angleterre. En Angleterre, les contrats des légionnaires ont été annulés. Il nous a été offert, soit de contracter un nouvel engagement pour la durée de la guerre, soit

et je me suis trouvé devant le choix d'entrer au service des Alliés (du général de Gaulle) ou d'aller dans un camp de concentration en Angleterre. »

⁹⁰ R. Droz, E5330-01#1975/95#370, ARF ; R. Droz, 16P 193197, SHD.

⁹¹ HUBER Peter, *Fluchtpunkt Fremdenlegion*, op. cit., p. 135.

d'être rapatrié sur l'Algérie. J'ai opté pour un nouvel engagement pour la durée de la guerre, le 1^{er} septembre 1940⁹². »

De légionnaire à vainqueur (Proche-Orient, Afrique du Nord)

Les légionnaires de la 13^e demi-brigade échoués à Londres à l'été 1940 constituent le socle permettant à De Gaulle de construire des troupes indépendantes. En été 1941, 677 légionnaires du 6^e régiment étranger d'infanterie (6^e REI), jusque-là fidèles à Vichy, capitulent en Syrie et au Liban devant les troupes britanniques et se rallient aux troupes FFL, jusque-là faibles, dont 50 anciens légionnaires suisses. Ce pilier des FFL au Proche-Orient gagne en importance à partir de novembre 1942 avec le débarquement de troupes américaines en Afrique du Nord et l'arrivée en masse d'anciens légionnaires au Maroc, en Algérie et en Tunisie dans les troupes FFL⁹³. Quelles sont les raisons de ce changement de camp auquel 155 légionnaires suisses (un tiers de tous les volontaires) ont participé ?

L'ancien ouvrier occasionnel Ernst Burri, qui ne voyait, après une longue période de chômage, « aucune possibilité de vivre pour [lui] en Suisse », entre à la Légion en 1936 et change de front en juillet 1941 en Syrie. Il raconte laconiquement après son retour en Suisse, sans donner de raisons :

« En Syrie, j'ai combattu l'Angleterre pour le gouvernement de Vichy. Après l'armistice de 1941, nous avons dû choisir entre retourner en France ou marcher avec le général De Gaulle. Je suis parti avec le général De Gaulle. »

Burri se décide en faveur des vainqueurs, dont il espère probablement un avenir meilleur qu'en cas de retour en France⁹⁴.

D'autres légionnaires du 6^e REI fidèles à Vichy sont faits prisonniers avant la fin des opérations de combat et signent quelques jours plus tard avec l'ancien ennemi pour mettre fin à l'incertitude. C'est

⁹² Interrogatoire A. Clerc, 14 octobre 1947, A. Clerc, E5330-01#1975/95#39192, ARF.

⁹³ Voir le graphique 1, p. 140. PORCH Douglas, *La Légion étrangère. 1831-1962*, Paris : Fayard, 1994, p. 550-552.

⁹⁴ E. Burri, E5330-01#1975/95#27670, ARF.

le cas par exemple du légionnaire René Crottaz, fait prisonnier en juin 1941 déjà par une unité australienne et qui achète sa liberté en signant rapidement un contrat de service avec les FFL à la base anglaise de Quastina (Palestine⁹⁵).

Le débarquement des troupes américaines au Maroc et en Algérie en novembre 1942 et la désintégration progressive de l'administration de Vichy ouvrent de nouveaux horizons aux anciens légionnaires. Depuis l'armistice de 1940 et la démobilisation de la Légion, ils vivent une triste existence au Maghreb, marquée par l'insécurité juridique, l'internement temporaire et l'envoi dans des camps de travail, les groupements de travailleurs étrangers (GTE). Beaucoup de vétérans préférèrent la vie dans les GTE aux camps d'internement ou à l'illégalité. Ils y reçoivent de la nourriture, y sont nourris, logés et ils y touchent même un petit salaire⁹⁶.

Dans les jours qui suivent le débarquement des Américains et l'ouverture de nouveaux espaces, le Corps franc d'Afrique (CFA) est créé, composé de 4 000 hommes jusqu'à son intégration dans les FFL en juillet 1943. Il devient rapidement un aimant pour tous les étrangers, internés, ceux qui vivent dans les camps de travail ou sont libres mais en marge de la loi.

Au printemps et à l'été 1943, 20 Suisses rejoignent le CFA au Maroc, en Algérie et en Tunisie, et donc la Résistance française. L'ancien aide-forgeron bâlois Paul Thalmann a servi cinq ans dans la Légion jusqu'en 1942, arrive dans un camp de travail au Sahara et peut s'établir après quelques mois comme forgeron indépendant à l'extérieur du camp. Après son retour en Suisse, il explique de la manière suivante les raisons de son ralliement à la Résistance :

« J'ai quitté cette place parce que je n'arrivais pas à me débrouiller avec ce que je gagnais. Les salaires sont très bas parce que les Arabes sont beaucoup moins exigeants. Comme je ne trouvais pas d'autre occupation et que je ne pouvais pas retourner en Suisse,

⁹⁵ R. Crottaz, 16P 151669, SHD.

⁹⁶ PORCH Douglas, *La Légion étrangère*, op. cit., p. 559-566.

j'ai décidé de m'engager volontairement dans l'armée française. Le 6 février 1943, j'ai rejoint le Corps franc d'Afrique⁹⁷. »

Comme pour l'immense majorité de légionnaires, l'entrée de Thalmann dans la Résistance française n'est pas une conséquence de ses préférences affectives ou même politiques, mais le résultat de considérations très pratiques quant à sa promotion, voire sa survie. Cette froide évaluation des avantages et des inconvénients, où les réflexions politiques ne jouent aucun rôle, c'est aussi ce que formule l'ancien élève et jeune engagé Paul Aschwanden, qui entre à la Légion en 1940, parce que, comme il l'a déclaré plus tard, il voulait « commencer une nouvelle vie » et « tirer un trait sur tout ce qui avait précédé ». Lui qui s'était porté volontaire en mars 1941 en Algérie pour servir au Sahara afin d'éviter d'être expédié en Syrie et de combattre les Anglais passe aux Alliés après le débarquement des Américains (novembre 1942) :

« Je ne pouvais pas retourner en Suisse à ce moment-là. Je ne sais pas ce qui me serait arrivé si je ne m'étais pas engagé dans l'armée de De Gaulle. J'aurais peut-être été affecté à la construction de routes, ou j'aurais peut-être aussi été jeté en prison⁹⁸. »

Difficultés dans la vie civile

Dans 18 % des cas, une existence précaire, marquée par le chômage, le désespoir et les dettes, pousse au départ⁹⁹. Les volontaires qui ont rejoint les FFI en été 1944 par le Jura ou la région lémanique (voir catégorie 1), en particulier, viennent d'un milieu auquel la Suisse n'a rien donné.

Jakob Vinzenz, père de deux jeunes enfants, est passé par plusieurs maisons de redressement, a déjà été condamné pour vagabondage et vit depuis des années à Bâle en marge de la société. Lorsqu'il ne peut plus rembourser des emprunts à la banque et que des procédures sont engagées contre lui, il envoie femme et enfants chez ses

⁹⁷ P. Thalmann, E5330-01#1975/95#37469, ARF.

⁹⁸ P. Aschwanden, E5330-01#1975/95#36685, ARF.

⁹⁹ Voir La définition des cinq catégories, p. @@.

parents, vend ses meubles et son argenterie, et survit dans les parcs publics. Pour préserver sa famille du néant, Vinzenz met en scène une manœuvre habile : il souscrit une assurance vie pour sa femme et ses enfants et simule une chute dans le Rhin, dans lequel il se serait noyé. En fait, il part le même jour pour la Haute-Savoie afin de trouver refuge auprès des FFI¹⁰⁰.

Pour René Neyret, ouvrier du bâtiment au chômage à Lausanne, le saut dans les FFI en Haute-Savoie est plutôt un moyen d'obtenir le gîte et le couvert puis, la guerre finie, de travailler dans la reconstruction des infrastructures détruites. Il profite de ses brèves permissions pour chercher en vain du travail dans le sud de la France, pour ensuite revenir en Suisse au bout de quatre mois¹⁰¹.

Les « difficultés dans la vie civile » qui débouchent sur un départ pour la Résistance comprennent aussi les ruptures des relations amoureuses et les divorces qui déstabilisent l'homme au point qu'il cherche une échappatoire supposée dans le maquis ; 8 % des volontaires prennent cette voie. Par exemple le maçon Gaston Aubert, qui travaille en Valais, et qui d'après les informations de parents et d'amis, ne parvient pas à digérer la rupture d'une liaison de longue date, noie son chagrin dans l'alcool et s'échappe au maquis en août lorsqu'il est poursuivi par la justice pour « ivresse » et « tapage nocturne¹⁰² ».

Goût pour la vie militaire, recherche de camaraderie

Le port d'armes et le service militaire exercent sans aucun doute un fort attrait sur les jeunes hommes, en particulier ceux qui ont du mal à se débrouiller dans la vie civile. L'image de la Légion étrangère comme troupe d'hommes armés dans la lointaine Afrique est transfigurée et agit comme un aimant sur les déracinés dont les perspectives sont sombres en Suisse¹⁰³. Pour 6 % des hommes qui quittent la Suisse après la Seconde Guerre mondiale pour entrer dans la Légion étran-

¹⁰⁰ J. Vinzenz, E5330-01#1975/95#31227, ARF.

¹⁰¹ R. Neyret, E5330-01#1975/95#30021, ARF.

¹⁰² G. Aubert, E5330-01#1975/95#31674, ARF.

¹⁰³ HUBER Peter, *Fluchtpunkt Fremdenlegion, op. cit.*, p. 89-91 ; KOLLER Christian, *Die Fremdenlegion*, p. 116-160.

gère, le plaisir du service militaire, qui leur est refusé dans leur patrie, est la raison décisive du départ. Beaucoup de ceux qui ont été déclarés inaptes lors du recrutement lorsqu'ils avaient 18 ans, ou ont été affectés à une arme peu prestigieuse ou sont recalés à l'école de sous-officiers en raison de leur statut professionnel inférieur dans la vie civile, se sentent blessés dans leur fierté et voient dans le départ pour la Légion une chance d'y trouver des camarades et de faire la preuve de leur virilité¹⁰⁴. Ce qui vaut pour la Légion après la Seconde Guerre mondiale vaut aussi pour les 6 % de Suisses sans passé de légionnaire et qui rejoignent directement la Résistance depuis la vie civile.

Cet enthousiasme pour la vie militaire, qu'on échange volontiers contre les malheurs de la vie civile, commence avec des phrases comme : « J'ai toujours aimé le service et j'y suis entré volontiers¹⁰⁵. » Jean Gauthey, élevé dans des orphelinats et chez des paysans, présente, selon le rapport d'un psychiatre, depuis sa 13^e année « une tendance à la fugue » et un « fort besoin de se faire valoir ». Lorsqu'il est affecté en 1941 dans le service complémentaire à cause d'un problème de vue, il s'enfuit une première fois par le Jura – mais, selon ses propres déclarations à l'occasion des auditions, sans intention de rejoindre la Waffen-SS. En 1943, après s'être enfui d'une usine d'armement allemande en Suisse, il est exclu de l'armée. Ensuite, Gauthey s'enfuit une nouvelle fois en octobre 1944 en France à travers le Jura, où les FFI ont entre-temps pris le pouvoir. Après la guerre, le tribunal militaire suisse imputera à Gauthey comme motifs d'entrée dans la Résistance :

« Son besoin de se mettre en valeur et le dépit qu'il a éprouvé de ne plus pouvoir servir dans l'armée suisse, alors qu'il ressentait un vif besoin de la vie militaire¹⁰⁶. »

Si l'on interroge les raisons du départ pour le maquis, on cherche inmanquablement des événements, leur écho ou leur interprétation dans la presse ainsi que des atmosphères qui pouvaient inciter à l'époque ces jeunes gens à rejoindre le maquis. Un rapport de police

¹⁰⁴ Voir R. Lenzlinger, in HUBER Peter, *Fluchtpunkt Fremdenlegion*, op. cit., p. 292-295.

¹⁰⁵ B. Blatter, E5330-01#1975/95#37850, ARF.

¹⁰⁶ J. Gauthey, E5330-01#1975/95#35331, ARF.

de Fribourg d'août 1944 décrit une « mystique du maquis », qui se serait récemment emparée des jeunes et les y pousserait :

« Ce milieu se compose d'une grande partie des jeunes de 14 à 18 ans, de nationalité suisse et habitant notre ville, qui, influencés par le cinéma et la lecture de romans bon marché, rêvent sans cesse d'aventures. Ces jeunes gens, pour la plupart désœuvrés et souffrant d'une éducation familiale déficiente, s'excitent les uns les autres. Il n'est pas de jours que l'on n'en rencontre aux Grands Palaces, installés sur un banc, en train de discuter des exploits des "Gars du maquis". La propagande que l'on fait à propos de l'activité du maquis semble leur avoir complètement tourné la tête. Chacun ne rêve que de rejoindre ces héros¹⁰⁷. »

Le débarquement des Alliés en Normandie et en Provence (août 1944), la libération de Paris et l'avancée des troupes alliées le long de la frontière suisse en direction de l'Alsace créent une atmosphère dans laquelle chacun veut apporter sa contribution. Le sentiment qu'une nouvelle époque s'ouvre et que le maquis est un levier pour mettre fin à des années d'humiliation et d'inaction inspire également Lucien Bersano, 17 ans, qui fréquente au printemps 1944 à Genève des cercles d'internés français qui s'enthousiasment pour le maquis. En mai 1944, Bersano passe la frontière dans un groupe, fait ses adieux à sa grand-mère à Bellegarde et rejoint le maquis. Lorsqu'il retourne chez lui en janvier 1946 et passe en tribunal pour service militaire étranger, voici ce qu'il donne comme raison pour son départ au maquis :

« C'est le goût des aventures et le fait que je n'avais que 17 ans et que je désirais voir du pays¹⁰⁸. »

Conclusion

Les six motifs de départ pour la Résistance se chevauchent et ne sont que rarement la seule raison. Comparés aux volontaires dans la

¹⁰⁷E. Grêt, E5330-01#1975/95#31751, ARF ; VAN DONGEN Luc, « Des Suisses dans la Résistance française (1944-1945) », art. cit., p. 292-293.

¹⁰⁸L. Bersano, E5330-01#1975/95#37175, ARF.

guerre civile espagnole, les résistants sont beaucoup plus faiblement mus par une conscience politique antifasciste. Ce que tous les volontaires suisses ont en commun semble être un sentiment diffus qu'il faut contrer l'expansion de l'Allemagne en Europe et en particulier l'occupation de la France. Pourtant les volontaires suisses – comme nous l'avons souligné dans l'introduction – ne sont pas un corpus uniforme. Le volontaire suisse n'existe pas, ce serait une construction sans objet. Les situations dans lesquelles les volontaires suisses ont choisi la Résistance intérieure ou extérieure dans diverses régions géographiques et à divers moments sont trop hétérogènes. Les cinq catégories ou segments de résistants suisses trouvent leur voie vers la Résistance pour différentes raisons. Seuls les volontaires avec une expérience précédente dans la Légion étrangère – et c'est plus de la moitié (catégories 4 et 5) – choisissent presque sans exception les FFL de De Gaulle pour un motif totalement dénué d'idéalisme : fidélité et engagement pour la France en échange du gîte, du couvert et d'un emploi¹⁰⁹. Leur entrée dans la Légion dans les années précédant la Seconde Guerre mondiale était déjà une fuite devant le manque de perspectives en Suisse, souvent hâtivement expliquée par les parents, les autorités et les juges d'instruction par la lecture de « mauvais livres », la culture diffusée par le cinéma et les films d'aventures¹¹⁰.

¹⁰⁹ KOLLER Christian, HUBER Peter, « Armut, Arbeit, Abenteuer », art. cit., p. 31.

¹¹⁰ Jugement, 20 mars 1940, Paul Biedermann, E5330-01#1975/95#951, ARF ; Témoignage de Bertha Aschwanden (mère), 8 août 1942, P. Aschwanden, E5330-01#1975/95#18310, ARF ; Témoignage d'Albert Ruf, 26 décembre 1939, in Akte W. Ruf, E5330-01#1975/95#452, ARF.

Traces et mémoires des Suisses dans la Résistance française

Marie-Laure Graf

Le 7 mars 2000, le Parlement suisse discute d'une motion chargeant le Conseil fédéral d'engager les démarches nécessaires afin d'amnistier et de gracier les combattants suisses s'étant engagés dans les brigades internationales lors de la guerre d'Espagne ainsi que dans la Résistance française durant le Second Conflit mondial¹. La majorité de la Chambre du peuple rejette, à 82 voix contre 53, le texte proposé par la commission, suivant ainsi l'avis du Conseil fédéral. Inscrite dans un contexte de nécessité d'une relecture de l'histoire suisse durant la Seconde Guerre mondiale, qui se traduit notamment par l'institution de la commission Bergier en décembre 1996, cette motion constitue l'aboutissement de plusieurs interventions aux chambres fédérales démontrant d'une volonté de réhabiliter les citoyen-ne-s² helvétiques s'étant engagés dans la lutte contre le fascisme et le nazisme. Le rejet du 7 mars 2000 prouve qu'à ce moment-là, la majorité du monde politique helvétique peine encore à reconnaître le bien-fondé de l'action de ces femmes et de ces hommes ayant quitté leur patrie afin de lutter contre les totalitarismes qui ont marqué la première moitié du xx^e siècle.

Cependant, plusieurs centaines d'Helvètes³ se sont mobilisés dans

¹ Motion CAJ-CN, *Combattants suisses des brigades internationales et de la Résistance française. Condamnation pénale*. Déposée au Conseil national le 3 mars 1999.

² Pour majorité, les engagés tant en Espagne que dans la Résistance française étaient des hommes, cependant il faut noter une proportion de femmes non négligeable (plus de 9 % pour la Résistance française). Pour une facilitation de la lecture, seront désignés sous le masculin toutes celles et ceux ayant participé à ces mouvements.

³ Pour être précis, le Service historique de la Défense recense près de 1 700 noms d'individus nés en Suisse s'étant engagés dans la Résistance française. Contrairement à

les brigades internationales ou au sein de la Résistance française. Les volontaires de la guerre d'Espagne ont déjà fait l'objet de plusieurs études, dont celle d'Ulmi et Huber intitulée *Les Combattants suisses en Espagne républicaine*⁴ dressant un portrait collectif de ceux qui se sont engagés contre le régime franquiste. Au contraire de ces derniers, les plus de 400 Suisses s'étant enrôlés dans la Résistance française restent très méconnus de l'historiographie actuelle. Hormis un article de Luc Van Dongen⁵ qui, en consultant les dossiers militaires de près de 130 d'entre eux, s'attelle à retracer leur parcours général, un seul ouvrage est spécifiquement consacré à cette question⁶. Pourtant, s'intéresser à l'engagement des Suisses dans la Résistance française permet de renforcer les connaissances de l'histoire suisse de cette période, dont la lecture reste encore, de nos jours, controversée. En outre, cela permet également d'apporter de nouveaux éléments quant à la dimension transnationale de la Résistance française et de ses différentes composantes. Finalement, en mettant l'accent sur le retour au pays à la fin des hostilités et en s'interrogeant sur la manière dont les Suisses résistants ont été accueillis par les autorités et la société civile, il est possible de questionner les interactions entre la manière dont la Suisse perçoit son rôle dans le Second Conflit mondial et les voix discordantes par rapport à la lecture officielle de l'histoire.

Le retour en Suisse peut s'avérer d'autant plus difficile que, dès la fin de la guerre et alors que la Suisse fait face à des critiques venues de l'extérieur quant à son statut de neutre, se met en place une politique de contrôle de production de l'histoire par les autorités helvétiques qui va glorifier l'armée suisse, dont le chef, le général Guisan, et le considérer comme le héros de toute une nation. En outre, la volonté de résistance du peuple suisse va s'exacerber, mise

son voisin français, la Suisse ne pratique pas le droit du sol, dès lors ces engagés ne sont pas forcément de nationalité helvétique.

⁴ ULMI Nic, HUBER Peter, *Les Combattants suisses en Espagne républicaine. 1936-1939*, Lausanne : Antipodes, 2013.

⁵ VAN DONGEN Luc, « Des Suisses dans la Résistance française (1944-1945) », art. cit., p. 281-301.

⁶ HUBER Peter, *Schweizer in der Résistance. Die Freiwilligen auf Seiten Frankreichs, 1940-1945*, Zürich : Chronos, 2020.

en avant à l'extrême⁷. Pour reprendre les termes du rapport Bergier, « la Suisse s'est elle-même définie après la guerre comme ce "petit État neutre" auquel sa volonté de résistance et une politique habile avaient évité d'être entraîné dans les hostilités⁸ ». Ainsi, au sortir de la guerre, la place de héros est déjà occupée par l'armée et son général, et la résistance se voit associée au peuple helvétique. Face à cela, il est intéressant de se demander comment sera appréhendé, tant par le monde politique que par l'opinion publique, l'engagement des Suisses au sein de la Résistance française. Cet article se concentre essentiellement sur la période de l'immédiat après-guerre et expose la manière dont ces engagés helvétiques ont été perçus, avec pour objectif de mettre en lumière les tensions entre l'interprétation officielle de la période et les enjeux liés à l'engagement étranger.

Ce choix se justifie essentiellement par le fait que c'est à ce moment que se posent les fondements de l'histoire de la Suisse durant la Seconde Guerre mondiale, fondements qui vont orienter la mémoire durant les décennies qui suivront. Il est alors intéressant de s'interroger sur les interactions entre cette construction mémorielle et l'appréhension de l'engagement résistant helvétique : dans quelle mesure les impératifs politiques influencent-ils la perception de cet engagement ? Afin de répondre à cette question, il s'agira dans un premier temps de rappeler le contexte général de la Suisse dans l'immédiat après-guerre au moment où s'effectue le retour des Suisses engagés au sein de la Résistance française. Puis, dans un deuxième temps, nous nous pencherons sur l'accueil de ces derniers pour finalement mettre en perspective cet accueil avec la manière dont est appréhendée la Résistance française dans sa globalité en Suisse.

⁷ Sur cette question d'esprit de résistance, voir notamment l'article de LASSERRE André, « Résistance politique et humanitaire en Suisse 1939-1945 », *Revue suisse d'histoire*, 47 (4), 1997, p. 662-684.

⁸ COMMISSION INDÉPENDANTE D'EXPERTS SUISSE-SECONDE GUERRE MONDIALE, *La Suisse le national-socialisme et la Seconde Guerre mondiale. Rapport final*, Zürich : Pendo, 2002, p. 19.

La Suisse dans l'immédiat après-guerre : entre critiques externes et renforcement de l'unité nationale

Au sortir de la guerre, la Suisse se trouve dans une situation matérielle favorable en comparaison des pays voisins ayant subi les ravages du conflit⁹. Cependant, cette quiétude n'est qu'apparente ; la Suisse est la cible de nombreuses critiques et polémiques, essentiellement venues de l'étranger mais aussi partagées par une minorité de l'opinion publique helvétique (particulièrement de l'extrême gauche, mais aussi de certains milieux chrétiens et socialistes), dirigées contre sa neutralité et les relations commerciales maintenues avec l'Allemagne. Ainsi, dès la fin des hostilités, la Suisse se retrouve complètement isolée, alors même que les relations internationales sont en complète mutation. Il s'agit donc pour les autorités helvétiques de se faire une place dans cette nouvelle configuration internationale tout en maintenant une forte cohésion nationale. Ce délicat exercice se concrétise notamment au travers de l'écriture de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, qui constitue un enjeu essentiel. Pour cette raison, le Conseil fédéral fera tout pour contrôler la production historique. Les grands principes sur lesquels s'appuie cette vision se retrouvent dans le *Rapport du général Guisan à l'Assemblée fédérale sur le service actif 1939-1945*, qui glorifie l'armée, considérée comme l'institution essentielle ayant permis la sauvegarde de l'intégrité du pays. Ce texte met aussi en avant la volonté de résistance du peuple suisse uni face aux extrémismes et qui ne doit son salut qu'à son courage et sa cohésion. Autre élément essentiel, le rapport du général renforce également l'aspect militarisant de la mémoire du conflit¹⁰, donnée importante afin de saisir plus tard la manière dont sera perçu l'engagement de Suisses au sein de forces étrangères. Ce rapport se voit complété par trois autres rapports officiels¹¹, qui occultent tous les aspects négatifs de la politique menée

⁹ Sur la Suisse dans l'immédiat après-guerre, voir VAN DONGEN Luc, « La mémoire de la Seconde Guerre mondiale en Suisse dans l'immédiat après-guerre (1945-1948) », *Revue suisse d'histoire*, 47, 1997 ; *id.* *La Suisse face à la Seconde Guerre mondiale. 1945-1948. Émergence et construction d'une mémoire publique*, Genève : Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 1997.

¹⁰ COMMISSION INDÉPENDANTE, p. 720.

¹¹ *Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée nationale concernant le rapport du Général, Rapport concernant l'activité antidémocratique exercée par des Suisses et des*

pendant la guerre et contribuent à inspirer au peuple helvétique un sentiment de bonne conscience. Le message à tirer de ces différents rapports est clair : la Suisse a su, grâce à son courage, sa prudence et son armée, résister à l'envahisseur potentiel. La focale est placée sur le résultat : le pays n'a pas été envahi, c'est tout ce qui compte. Et l'historien Luc Van Dongen de citer le correspondant du *Journal de Genève* à Berne qui affirme en 1946 : « On juge l'arbre à ses fruits. La politique de prudence de notre Conseil fédéral a valu à notre pays de n'être pas envahi¹². » Sans se soucier des moyens utilisés pour atteindre cet objectif et tout en réaffirmant des valeurs mystifiées telles que l'importance de l'armée, de la politique humanitaire ainsi que le *Sonderfall Schweiz* ou la Suisse comme un cas particulier, les autorités helvétiques posent les fondements de ce qui constituera la mémoire de cette période. Face à la double nécessité de cohésion intérieure et d'affirmation extérieure, les autorités politiques et militaires s'évertuent à proposer une lecture biaisée du conflit, unilatérale, mais qui présente l'avantage d'être unificatrice et de mettre en exergue les valeurs identitaires helvétiques.

Ainsi, dans ce contexte, il est intéressant de se questionner sur la manière dont est appréhendé l'engagement de Suisses au sein de la Résistance française, sachant que, d'une part, une majorité d'entre eux contreviennent à leurs devoirs militaires en quittant la Suisse pour s'engager auprès de forces étrangères, mais que, d'autre part, leurs motifs pourraient correspondre aux valeurs d'humanité et de maintien de la démocratie prônées par les autorités helvétiques.

Les Suisses dans la Résistance française : des traîtres à oublier ?

Afin d'appréhender l'engagement ainsi que le parcours des Suisses dans la Résistance française, les dossiers de la justice militaire

étrangers en relation avec la période de guerre 1939 à 1945 et Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur le régime de presse en Suisse avant et pendant la période de guerre de 1939 à 1945.

¹² *Journal de Genève*, 10 janvier 1946, cité par VAN DONGEN LUC, « La mémoire de la Seconde Guerre mondiale en Suisse dans l'immédiat après-guerre (1945-1948) », art. cit., p. 728.

helvétique constituent une base de données essentielle. En effet, tant pendant le conflit que dans l'immédiat après-guerre, un grand nombre de Suisses engagés au sein de la Résistance ont été condamnés par les instances judiciaires militaires, pour différents chefs d'accusation. Comme déjà mentionné, le Code pénal militaire (CPM) interdit dans son article 94 le service militaire étranger, exception faite pour les doubles nationaux établis dans l'État dont il possède la nationalité. Ainsi, le cadre légal punit formellement les citoyens helvétiques faisant le choix de quitter le pays afin de s'engager. Hormis ce délit d'atteinte à la puissance défensive, les Suisses résistants peuvent être condamnés pour d'autres chefs d'accusation aux moindres conséquences, tels que la désobéissance à des ordres généraux (essentiellement liée à des passages clandestins de la frontière contrevenant aux arrêtés du Conseil fédéral des 10 décembre 1940 et 13 décembre 1942 sur la fermeture partielle de la frontière), infraction au devoir de servir (désertion ou insoumission). Peuvent encore s'ajouter d'autres charges telles qu'abus et dilapidation de matériel (dans le cas d'hommes partant en France avec tout ou partie de leur équipement militaire) ou inobservation des prescriptions de service (en n'indiquant pas de lieu de résidence précis aux instances militaires, ce qui rend impossible toute convocation au service). Si ces dossiers de la justice militaire constituent une source essentielle pour appréhender et connaître le contingent helvétique, il convient de les étudier avec réserve. Premièrement, comme les Forces françaises de l'intérieur ne sont considérées comme une armée étrangère qu'en octobre 1944, il faut, pour la période antérieure, que le Suisse engagé ait contrevenu à un autre article du CPM afin de retrouver sa trace. De plus, l'autre biais de ces dossiers concerne leur contenu, sachant que les témoignages des résistants ont pour vocation essentielle de constituer leur défense. Ainsi, les propos tenus doivent être remis en contexte et il ne faut pas oublier qu'ils peuvent être dirigés. Malgré ces quelques réserves, les procès militaires restent essentiels et permettent de tirer des généralités quant à la manière dont l'engagement de Suisses au sein de la Résistance a été appréhendé.

L'objectif n'est pas ici de détailler l'ensemble des procès, mais de faire émerger des tendances générales quant aux profils des engagés et à la manière dont ils ont été appréhendés par les autorités

militaires et politiques¹³. D'une durée relativement limitée, ces engagements ont une dimension essentiellement ponctuelle, à l'exception des départs pour la Légion étrangère. Les raisons du départ sont souvent liées à des ennuis en Suisse, tels que des problèmes familiaux, une certaine instabilité émotionnelle, des problèmes avec la justice, des difficultés financières ou encore une rupture amoureuse. Ainsi, le premier constat est que, pour beaucoup, ces engagements dans la Résistance constituent davantage une porte de sortie empruntée sur un coup de tête, et ayant pour objectif de fuir une situation désagréable en Suisse, qu'un acte réfléchi et raisonné. Les engagements liés à des motifs idéologiques et à l'indignation face à la politique allemande ou à la sympathie pour la Résistance restent minoritaires. Ainsi, les motivations guidant ces décisions restent prosaïques et peu glorieuses. Cette résistance que l'on peut qualifier de « résistance par défaut » met à jour un certain malaise menant des citoyens helvétiques à quitter leur pays pour s'embarquer dans une expérience de guerre. De surcroît, la grande majorité des engagés a moins de 30 ans au moment du départ, ce qui peut constituer une circonstance atténuante au moment du jugement par le tribunal militaire et expliquer la dimension ponctuelle de l'engagement : le départ pour la Résistance constitue une expérience de jeunesse mais beaucoup reviennent après avoir été confrontés à la dureté de la guerre. Cependant, le jeune âge du prévenu ne constitue pas systématiquement une circonstance atténuante, surtout si l'accusé est soumis à plusieurs charges ou est un récidiviste. Dans ces cas de figure, le tribunal estime généralement qu'une mesure d'indulgence n'est pas pertinente et n'aurait pas d'effet dissuasif. Le comportement du prévenu au tribunal civil a aussi une influence sur les juges. Ainsi, la sanction est en règle générale plus lourde si ce dernier a déjà subi des condamnations au civil et est considéré ainsi comme possédant des mœurs mauvaises. Au contraire, si, jusqu'au moment de son engagement, l'accusé a fait preuve d'un comportement irréprochable, ou alors si son engagement peut s'expliquer par des facteurs tels qu'une enfance difficile, les juges feront preuve de plus d'indulgence au moment de prononcer leur verdict. Enfin, le dernier critère influençant les jugements est le moment

¹³ Pour plus de détails quant aux profils des engagés, se référer à l'article de Peter Huber dans ce même ouvrage.

de l'engagement. En règle générale, si le prévenu est parti pendant sa période de service actif ou durant la mobilisation générale, il est condamné plus sévèrement. L'accent est mis sur l'importance de la présence en Suisse de tous les hommes en âge de servir afin de défendre l'intégrité du pays et reflète d'une réelle crainte pour le maintien de cette dernière.

Au total, une fois la fin des hostilités et le danger d'une potentielle invasion éloignés, la justice militaire reste inflexible et continue de condamner les Suisses engagés dans la Résistance française, car la légitimation de ces comportements est considérée comme dangereuse. Bien qu'il soit compréhensible que la justice militaire continue à fonctionner après la guerre, il semble malgré tout étonnant qu'elle ait maintenu une certaine rigidité face aux Suisses engagés dans la Résistance française, alors même que les dangers de la guerre n'étaient plus présents. D'autre part, les autorités helvétiques refusent aussi d'appliquer une certaine clémence envers les résistants suisses, malgré les demandes des autorités militaires françaises. Cette brève analyse permet de constater que, malgré la fin du conflit, il n'y a pas eu de réelle rupture dans l'esprit des décideurs politiques et militaires. Ces derniers restent dans une logique de guerre, dont l'objectif principal est le maintien de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la Suisse. Même une fois la sauvegarde du pays acquise, les réflexes et mécanismes mentaux qui ont sous-tendu l'ensemble de la période de guerre perdurent et il devient ainsi difficile de légitimer l'engagement au sein de la Résistance française, de surcroît s'il n'est pas motivé par des raisons idéologiques. Ainsi, il n'était pas possible pour les autorités helvétiques d'utiliser l'existence de ces Suisses résistants pour redorer un blason terni et répondre aux critiques auxquelles ils font face dans l'immédiat après-guerre.

Des résistants admirés

Face à cette inflexibilité institutionnelle envers les Suisses engagés dans la Résistance, on peut voir dans l'immédiat après-guerre des élans de sympathie envers la Résistance française en général, dont l'action et le courage sont mis en avant et reconnu.

En effet, il est intéressant de relever que la Suisse (surtout) romande a été un terrain d'accueil pour des déportées résistantes françaises. Au total, 9 maisons d'accueil réparties entre les cantons de Vaud, Valais et Fribourg ont accueilli près de 500¹⁴ anciennes déportées résistantes françaises, avec à leur tête Geneviève de Gaulle, afin de leur permettre de retrouver la santé après leurs séjours dans les camps de concentration. Issu d'initiatives privées, mais en accord avec les autorités helvétiques (tant fédérales que cantonales et municipales), fonctionnant essentiellement grâce aux dons et aux revenus tirés des conférences données par Geneviève de Gaulle, ce système de maison d'accueil débute avec l'ouverture d'une première maison fin juillet 1945. L'accueil qui leur est réservé, tant par la population que les médias helvétiques, est complètement opposé à celui réservé aux Suisses engagés dans la Résistance française. Les témoignages de ces femmes passées en Suisse pour leur rémission « témoignent de la sympathie ou de la compassion manifestées par les populations des villages où se trouvaient les maisons de convalescence¹⁵ ». Hormis quelques réticences liées essentiellement à une curiosité (qui peut paraître déplacée) quant à leur expérience dans les camps, à la difficulté d'appréhender l'ampleur du traumatisme des camps ou encore à une vision traditionnelle du rôle de la femme qui devrait se cantonner à l'espace privé, les réactions du grand public face à ces déportées résistantes sont plutôt bienveillantes.

Quant aux médias, ils portent également un regard positif sur ces déportées et le combat qu'elles ont mené. On peut notamment voir au travers des lignes d'un article du *Confédéré* le 7 septembre 1945 une certaine admiration pour ces femmes qui « sont là, cheveux coupés mais vivantes. Le courage moral, la dignité, la loyauté, tout cela transparait dans leur tenue et dans leurs propos¹⁶ ». Les quotidiens locaux se font ainsi les porte-voix de l'enthousiasme commun pour l'accueil de ces résistantes, comme on peut le voir dans le *Message paroissial du Pays-d'Enhaut* : « Ce quatre septembre [1945] arrivent à Château-d'Oex 25 Françaises déportées pour avoir voulu défendre

¹⁴ Les chiffres sont issus de l'ouvrage de MONNIER Eric et EXCHAQUET-MONNIER Brigitte, *Retour à la vie. L'accueil en Suisse romande d'anciennes déportées françaises de la Résistance (1945-1947)*, Neuchâtel : Alphil, 2013.

¹⁵ *Ibidem*, p. 325.

¹⁶ *Ibidem*, p. 333.

leur pays. Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre vallée. Nous sommes reconnaissants qu'elles viennent chez nous raffermir leur santé¹⁷. » Éminemment positifs et bienveillants, les articles annonçant l'arrivée des déportées ou relatant des rencontres avec ces dernières sont essentiellement axés sur l'émotion, en mettant en avant les traumatismes qu'elles ont connus durant leur période de déportation et en laissant de côté leur statut de résistantes, pour se focaliser sur celui de déportées. Cependant, on peut voir dans l'article publié par *La Gazette de Lausanne* du 24 mars 1947 au moment du départ des dernières déportées de Montana une forme de reconnaissance et de remerciement pour le combat qu'elles ont mené et qui les a menées aux camps : « [s]amedi, alors que le train s'ébranlait, les déportées ont crié à pleine voix ce *Vive la Suisse* qui nous remplit toujours de confusion. Ce que la Suisse a pu leur donner est si minime en regard de ce que leur héroïsme nous a épargné¹⁸ ». En adoptant une posture d'humilité et en exprimant sa gratitude envers leur combat, la journaliste se démarque de la vision majoritaire et officielle de l'histoire du conflit qui a cours à ce moment-là en Suisse, et qui veut que la Suisse ne doive son salut qu'à la politique menée durant les années de guerre. En outre, l'accueil d'anciennes persécutées permet aussi à la Suisse de renouer avec les valeurs humanitaires constitutives de son identité et de tenter ainsi de redorer un blason qui a été terni par le comportement du pays durant le Second Conflit mondial.

Si admiration et enthousiasme se font ressentir dans l'opinion publique helvétique envers les résistantes déportées françaises accueillies en Suisse, la perception de la Résistance qui transparaît au travers des médias à la toute fin de la guerre ainsi que dans l'immédiat après-guerre est elle aussi connotée positivement. Même si la place qui leur est réservée dans les grands quotidiens tels que le *Journal de Genève* ou la *Gazette de Lausanne* reste minime et se limite pour beaucoup à des encarts annonçant des événements organisés par des associations d'Anciens Combattants de la Résistance¹⁹, les termes utilisés pour décrire leur action sont élogieux. On remarquera no-

¹⁷ *Ibidem*, p. 329.

¹⁸ *Ibidem*, p. 343.

¹⁹ À la fin de la guerre, des organisations d'anciens de la Résistance se mettent en place, aussi sur le territoire suisse. Elles organisent diverses manifestations telles qu'expositions ou galas pour recueillir des fonds afin d'offrir leur aide aux Anciens

tamment dans l'annonce pour le spectacle *Le Maquis* publiée dans le *Journal de Genève* du 25 mai 1945 ces quelques lignes : « À ces mots surgissent, ardentes, les idées de sacrifice, d'héroïsme, d'abnégation. Il est de votre devoir, il est de votre intérêt surtout de visiter l'exposition du Maquis pour y puiser les raisons de croire et d'espérer. Reflet fidèle de la Résistance française, l'Exposition du Maquis est une véritable épopée que nul ne doit ignorer²⁰. » Ceux que les médias appellent familièrement les « gars de la Résistance²¹ » suscitent un sentiment d'amitié et d'admiration dans les médias romands à la fin de la guerre. Au sein de ces divers articles ou brèves sur la Résistance, un papier paru dans le *Journal de Genève* du 24 juillet 1945 et signé J. F. Martin est particulièrement intéressant. Dans un premier temps, l'éditorialiste démontre son admiration pour la Résistance française, en soulignant que « [de] l'autre côté de la frontière, [en France], ces mots [de résistance contre le nazisme et le fascisme] veulent dire souffrance tout d'abord, lutte contre l'envahisseur, lutte pour la liberté ; ils signifient cinq ans de privations de famine, de tortures morales et physiques ». Puis, il dénonce l'utilisation politique du terme qui en est faite en Suisse par certains milieux, notamment d'extrême gauche : « Il est presque ridicule d'appliquer ces termes à nos luttes politiques suisses. Nous n'avons pas subi ce que les autres ont supporté, nous n'avons eu que quelques traîtres qui ont été sévèrement condamnés. Notre armée n'a jamais été engagée mais elle a su veiller sur le pays et le protéger, de par sa seule présence, de toute ingérence étrangère ». Et, de ce faire, J. F. Martin fait lui aussi de ce thème un objet politique, en condamnant ceux qu'il nomme « petits hommes politiques ou journalistes de seconde classe » qui « [...] se réveillent, critiquent âprement notre gouvernement et la politique prudente suivie pendant les difficiles années d'encerclement ». L'intérêt de cet éditorial réside précisément dans l'habileté de son auteur, qui, en mettant en avant le courage et l'engagement des résistants français ainsi que la sagesse des autorités helvétiques, quand bien même les deux comportements (action et résistance d'un côté contre prudence et non-intervention de l'autre) peuvent sembler antinomiques et les utiliser afin de décrédibiliser

Combattants dans le besoin. Les différentes brèves relatant ces événements nous apprennent qu'ils récoltaient toujours un franc succès.

²⁰ *Journal de Genève*, 25 mai 1945

²¹ *Journal de Genève*, 31 janvier 1947 notamment.

les critiques qui se font jour au sein même d'une partie de la classe politique et de l'opinion publique helvétiques au sortir de la guerre.

En conclusion, on peut remarquer que dans les années d'immédiat après-guerre, une tension émerge dans la manière de percevoir la Résistance française et celles et ceux qui y ont pris part. Si les déportées résistantes françaises et le mouvement de Résistance en général bénéficient d'un capital sympathie important au sein de l'opinion publique helvétique, les Suisses ayant participé à la Résistance française sont quant à eux condamnés par la justice militaire helvétique et n'occupent guère de place dans l'espace public. Ce hiatus peut s'expliquer par l'état d'esprit prépondérant au sortir de la guerre, mettant en avant l'unité et le soutien à son armée dont a fait preuve la population helvétique durant les années troubles. En quittant le territoire national, les engagés n'ont pas répondu à leur devoir de participer unanimement à la préservation de l'intégrité du pays et l'ont, aux yeux des autorités politiques et militaires, mis en danger. Au contraire, les déportées résistantes et membres de la Résistance française ont rempli leur devoir en risquant leur vie pour combattre l'ennemi et retrouver leur liberté ; ils ont rempli leur devoir patriotique en servant leur pays. S'il est légitime de penser que cette tension s'affaiblit une fois que les impératifs liés à l'immédiat après-guerre ne sont plus d'actualité, cela ne sera pas le cas et l'engagement des Suisses au sein de la Résistance française reste un phénomène qui n'a jamais été officiellement ni revendiqué ni assumé par les autorités fédérales. Encore en 2008, alors que le Parlement débattait d'une initiative datant de 2006 visant à réhabiliter les Suisses engagés dans les Brigades internationales ainsi que dans la Résistance française, le Conseil fédéral et le Parlement ont limité les mesures de réhabilitation aux brigadistes avec pour motif avoué, mais discutable, que la recherche historique n'est pas assez avancée sur cette question et que tant que les motivations ayant guidé ces engagements ne sont pas connues, une réhabilitation n'est pas envisageable. Cette ultime justification, bien qu'elle soit politiquement contestable, mène à réfléchir au rôle et au travail de l'historien. Cet article, ainsi que celui de Peter Huber, de même que les travaux plus conséquents qui s'ensuivront ont notamment pour objectif de combler ce vide historiographique.

La section suisse de l'association des Français libres

Sylvain Cornil-Frerrot

L'Association des Français libres (AFL) naît en juin 1945, au lendemain de la victoire alliée en Europe. Cette création, initiée par le général de Larminat, commandant du détachement d'armée de l'Atlantique et Français libre de 1940, fait suite au plan de réduction des effectifs militaires français établi par le Comité de Défense nationale qui prévoit la démobilisation des combattants engagés pour la durée de la guerre. Ayant obtenu, le 21 juin 1945, le patronage du général De Gaulle, alors président du gouvernement provisoire de la République française, l'AFL reçoit pour mission de grouper et fédérer « toutes les organisations françaises libres existant ou à créer », en dehors de tout but politique¹. Son objectif est alors d'assister les anciens des Forces françaises libres dans leur retour à la vie civile et de défendre leurs intérêts moraux et matériels. Pour ce faire, il convient de maintenir, à l'heure de la dispersion, une cohésion au sein de ce que Jean-François Muracciole a fort justement qualifié de « tour de Babel militaire² ».

Un tel effort implique l'implantation de sections non seulement sur le territoire métropolitain, mais également dans la France d'outre-mer et à l'étranger, afin que, partout où le nombre de Français libres présents le permet, puisse se constituer un groupement. Dès la fin d'août 1945, une commission associant le ministère de l'Information et le ministère des Affaires étrangères est chargée par le comité de

¹ Charles de Gaulle, décision n° 5597/CAB-MIL, Paris, 21 juin 1945.

² MURACCIOLE Jean-François, *Les Français libres*, *op. cit.*, p. 50.

gestion de l'association de désigner des délégués ; ceux-ci ont pour mission de prendre contact avec les combattants revenus chez eux et les comités ou associations déjà existants pour mettre en place une section.

D'après un recensement publié en février 1948 dans la *Revue de la France Libre*, organe de l'association, l'AFL compte alors des adhérents dans presque la totalité des départements métropolitains, dans 28 départements et territoires de la France d'outre-mer et dans 49 pays étrangers, dont 16 européens, avec des effectifs très divers³. Sur ce nombre, 56 départements métropolitains et 32 départements et territoires de la France d'outre-mer disposent, en 1951, d'une ou plusieurs sections, et 24 pays étrangers d'au moins une section ou d'un délégué⁴. C'est le cas notamment de la Suisse.

Les missions dévolues à ces sections sont multiples : recruter de nouveaux membres, recueillir leurs cotisations, maintenir une sociabilité *free french*, participer au financement de l'action sociale de l'association, assurer cette action sociale directement, quand la section est suffisamment importante pour en supporter la charge, et diffuser auprès du grand public et des jeunes générations la mémoire des combats des Français libres ainsi que leur message. Pour y parvenir, ils ont à leur disposition une variété de moyens : des manifestations patriotiques autour du 8 mai, du 18 juin, du 1^{er} et du 11 novembre, puis, à partir du premier anniversaire de la mort du général De Gaulle, en 1971, du 9 novembre, des opérations à caractère commémoratif, historique, culturel, mondain ou récréatif, ou une participation aux opérations du siège central parisien.

Une étude consacrée à la section suisse de l'AFL suppose de s'interroger, dans un premier temps, sur les membres qui la composent, les effectifs concernés et leur sociologie. Un autre point fondamen-

³ *Revue de la France Libre*, 2^e série, n° 5, février 1948, p. 11-12. Seule la Saône ne compte, à cette date, aucun adhérent. Parmi les 16 pays étrangers figurent l'île de Jersey et Monaco. Ils sont 17 si l'on compte la Turquie, à cheval entre l'Europe et l'Asie.

⁴ *Annuaire général des membres de l'Association des Français libres et des Amis de la France Libre*, supplément à la *Revue de la France Libre*, Paris : Association des Français libres, avril 1951, p. 9-14.

tal concerne les conditions de la création d'une section de Français libres dans un pays comme la Suisse – pays neutre où ne s'est implanté aucun comité de la France libre à l'étranger, donc aucune sociabilité française libre, durant la guerre, mais qui se situe dans l'« étranger proche » de la France. Enfin, il convient d'envisager le devenir de cette section, en s'attachant particulièrement à son champ d'intervention, à ses relations avec les Français de Suisse et son environnement proche.

La sociologie des Français libres de Suisse

Il importe, avant toute chose, de s'entendre sur la définition que nous donnons des Français libres de Suisse. S'agit-il de Français libres suisses ou de Français libres en Suisse ? Dans son étude consacrée aux Français libres, Jean-François Muracciole juge que « le nombre total d'étrangers » dans les Forces françaises libres est « de l'ordre de 2 800 à 3 000 individus », répartis entre une soixantaine de nationalités d'importance extrêmement variable.

La liste des volontaires des Forces françaises libres, établie par Henri Écochard, un ancien Français libre, recense 205 Français libres nés en Suisse⁵. Parmi ces derniers, nous comptons un certain nombre de Français, que ceux-ci soient liés à la Suisse par des relations de voisinage – comme le Savoyard Pierre Anthonioz (1913-1996), beau-frère de Geneviève de Gaulle – ou par leurs origines familiales – à l'exemple de Jacques-Henri Schlœsing (1919-1944), fils d'un pasteur réformé d'origine alsacienne et d'une mère de naissance suisse⁶, ou des frères Mallet, Horace (1905-1942) et Jean-Pierre (1920-2013), qui descendent d'une famille patricienne genevoise⁷. Quant au Juraissien Auguste Viatte (1901-1993), professeur de littérature fran-

⁵ MURACCIOLE Jean-François, « Écochard, liste », in BROCHE François, CAÏTUCOLI Georges et MURACCIOLE Jean-François (dir.), *Dictionnaire de la France libre*, op. cit., p. 494-496.

⁶ COLLET Patrick, *Itinéraire d'un Français libres. Jacques-Henri Schlœsing*, Sceaux : L'esprit du livre éditions, 2010, p. 21.

⁷ S'il naît à Paris, contrairement à son frère, Jean-Pierre Mallet étudie douze ans à Genève, avant guerre. Après sa démobilisation, en 1945, il passe le baccalauréat de l'université de Genève. TROUPLIN Vladimir, *Dictionnaire des compagnons de la Libération*, Bordeaux : Elytis, 2010, p. 679-681.

çaise à l'université Laval de Québec de 1933 à 1949 et membre de l'association France Forever, il se fait naturaliser français dans les années trente⁸. De même, signalons dans ce groupe la présence d'exilés, à l'image d'Igor Eichenbaum, né en 1910 à Plainpalais d'une mère russe et d'un père d'origine balte.

La même liste Écochard nous permet d'identifier au moins 75 Français libres suisses, avec la part d'incertitude que peut comprendre une telle qualification, les fiches d'engagement dans les Forces françaises libres ne mentionnant pas systématiquement la nationalité du volontaire. À titre de comparaison, les Espagnols sont au minimum 480, les Polonais 270 et les Belges 265. Si les 5 femmes qui composent ce corpus se répartissent entre les comités de la France libre et le service dans les corps d'auxiliaires féminines, la quasi-totalité des 70 hommes appartiennent à des unités des forces terrestres, contre seulement 2 aviateurs, et singulièrement à la Légion étrangère, où se retrouvent 60 % des Suisses de sexe masculin. Plus précisément, sur ces 42 légionnaires, 23 appartiennent aux éléments de la 13^e demi-brigade de Légion étrangère qui rallie le général De Gaulle en Grande-Bretagne à l'été 1940 ; un légionnaire – le soldat de 2^e classe Fritz Hoschetteter, du 6^e régiment étranger d'infanterie (6^e REI), né le 4 février 1905 à Bâle (Suisse) – déserte en septembre 1940 pour passer en Palestine ; 15 autres membres de cette unité rallient au Levant, à la suite de la campagne de Syrie, à l'été 1941 ; enfin, 3 s'engagent en Afrique du Nord en 1943. Notons, *a contrario*, l'absence d'agent des réseaux du BCRA. Nous sommes donc bien dans la même logique que l'engagement suisse dans l'armée française durant la Première Guerre mondiale, avec un phénomène d'expatriation de ces Suisses antérieur à l'entrée en guerre. C'est ce que montrent bien les exemples d'Henri Bénévène et de Rudolf Eggs, tous deux compagnons de la Libération, engagés dans la Légion, pour le premier, de janvier 1928 à janvier 1936 puis de décembre 1936 jusqu'à sa mort dans les combats de l'Authion, le 14 avril 1945, pour le second, de juin 1936 jusqu'à son départ en retraite, avec le grade de commandant, en 1964. Quant aux motivations, plusieurs sont envisageables,

⁸ VIATTE Auguste, *D'un monde à l'autre. Journal d'un intellectuel jurassien au Québec*, vol. 1 : mars 1939-novembre 1942, Québec et Paris : Les Presses de l'université Laval/L'Harmattan/Éditions Communication Jurassienne et Européenne, 2001, 516 p.

que ce soit la nécessité économique, le goût de l'aventure – que la neutralité suisse ne permettait certainement pas de satisfaire –, la proximité avec la France – encore que celle-ci soit discutable dans le cas des Suisses allemands –, la tradition des gardes suisses du roi de France, voire un engagement idéologique antifasciste⁹.

Combien de ces volontaires retournent en Suisse après guerre ? Une étude de l'annuaire de 1951 et du mémorial de 1973 des membres de l'AFL¹⁰ permet d'identifier au moins 81 adhérents ayant séjourné en Suisse durant une période plus ou moins prolongée entre 1945 et 2000 ; 75 sont des Français libres et, à ce titre, membres actifs de l'association, 6 des amis et combattants amis de la France libre¹¹.

Sur ces 81 adhérents, 9 seulement apparaissent comme de nationalité suisse, contre 59 qui se déclarent français et 3 belges, sur la fiche qu'ils remplissent au moment de leur admission à l'AFL. Et encore, sur ces 9 Suisses, nous comptons un binational en la personne de Fernand Monnin¹². Si nous considérons maintenant le lieu de naissance, 9 ont vu le jour en Suisse, dont 2 Français – André Soulié et Maxime Voisseaux, nés à Genève –, 40 en France métropolitaine, 2 dans la France d'outre-mer, 26 dans un pays autre – parmi lesquels les Suisses Adrien Masset et Édouard Knopf, nés respectivement en Russie et en Autriche –, 4 n'ayant pas renseigné la fiche. Si l'on exclut les 9 Français libres identifiés comme Suisses morts pour la France, l'écrasante majorité des Suisses Français libres choisit de demeurer sur un territoire français, où un grand nombre poursuivent leur en-

⁹ Pour plus de détails quant aux motivations, se référer à l'article de Peter Huber dans le présent ouvrage p. 160 et suivantes

¹⁰ *Annuaire général des membres de l'Association des Français libres et des Amis de la France Libre*, supplément à la *Revue de la France Libre*, Paris : Association des Français libres, avril 1951 (comprenant trois additifs datés de mai 1953, janvier 1956 et janvier 1960, publiés respectivement en supplément dans les numéros de mai 1953, mars 1956 et mars 1960 de la *Revue de la France Libre*), et *Mémorial de la France Libre*, supplément à la *Revue de la France Libre*, Paris : Association des Français libres, 1973.

¹¹ Sur la distinction entre « membre actif », « ami » et « combattant ami », voir CORNIL-FRERROT Sylvain, « La politique d'admission de l'Association des Français libres », *Fondation de la France Libre*, n° 64, juin 2017, p. 19-26. URL : www.france-libre.net/site/wp-content/uploads/2014/01/Fondation_FranceLibre_64.pdf

¹² Fritz Ephraïm mentionne une origine juive allemande, Chaïm Bornsztain se déclare apatride. Neuf n'ont pas renseigné la nationalité.

gagement militaire, et une minorité dans le pays autre où elle s'était expatriée avant guerre. Ce choix ultra-majoritaire s'explique probablement par le fait qu'ils avaient refait leur vie dans leur pays d'accueil ; il est peut-être également lié au Code pénal militaire suisse qui prévoit (article 94) « une peine privative de liberté de trois ans au plus » ou « une peine pécuniaire » à l'encontre de « tout Suisse qui, sans l'autorisation du Conseil fédéral, aura pris du service dans une armée étrangère¹³ ».

Si nous considérons, à présent, l'affectation des 9 Suisses Français libres retournés au pays après guerre, nous constatons qu'un tiers seulement combat dans la Légion, même si un quatrième – Marcel Ruffieux – a servi un temps dans la Légion, en 1940-1941, avant de s'engager au corps franc d'Afrique, à la suite du débarquement anglo-américain en Afrique du Nord (8 novembre 1942), puis dans la 2^e division blindée du général Leclerc. Parmi les autres, René Guillermin œuvre en qualité de médecin chef au service médical des Forces navales françaises libres à Londres. De son côté, Fernand Monnin participe à la constitution, sur les bords du canal de Suez, du bataillon d'infanterie de marine, constitué de volontaires venus du Levant, avant de rejoindre la mission militaire française en Égypte. Quant à Adrien Masset, comptable à Lagos (Nigeria), il est chargé d'une mission au Niger, où les autorités vichystes l'arrêtent le 18 octobre 1940, condamné à cinq ans de travaux forcés et interné jusqu'en février 1943¹⁴.

Ce résultat doit être comparé à celui des 75 Français libres ayant séjourné en Suisse après guerre, parmi lesquels 32 % ont servi dans les forces terrestres, mais seulement 5,3 % dans la Légion, 16 % dans les Forces navales françaises libres, 8 % dans les Forces aériennes françaises libres, 25,3 % dans les services civils et administratifs de la France libre, 4 % dans les comités de la France libre à l'étranger et surtout 14,7 % dans les services de renseignements londoniens et leurs réseaux. Parmi ces derniers, citons notamment le Savoyard

¹³ Cette question est évoquée dans *Des Suisses à l'Aventure avec de Gaulle* (2003), film documentaire de Daniel Künzi.

¹⁴ Ces trois noms sont absents de la liste des 75 Suisses sur la liste Écochard, et Fernand Monnin de celle des 205 Français libres nés en Suisse, alors qu'il a vu le jour à Tavannes, dans le Jura bernois.

Rodolphe Rufenacht, agent du réseau Gallia chargé des liaisons entre la France et la Suisse.

Intéressons-nous maintenant au portrait-robot des 81 adhérents de l'AFL qui ont séjourné quelque temps en Suisse entre 1945 et 2000, et d'abord à leur implantation géographique. Dans l'annuaire de 1951, 37 % sont en Suisse, 27,2 % en France, 25,9 % dans un pays autre, le restant n'étant pas renseigné. Pour sa part, le mémorial de 1973 signale 45,7 % de résidents suisses, contre 11,1 % en France et 4,9 % dans un pays autre. Précisons que cet accroissement du nombre de résidents suisses est sans doute inférieur à la réalité. En effet, le mémorial de 1973 ne comprend ni les amis ni les combattants amis, et l'adresse des adhérents y est plus rarement indiquée, ce qui explique que l'information soit absente dans un peu moins de 30 % des cas.

Sur les effectifs recensés en Suisse dans l'annuaire de 1951 et ses trois additifs de 1953, 1956 et 1960, 73,4 % appartiennent à la Suisse romande, 23,3 % à la Suisse alémanique et 3,3 % à la Suisse italienne. Dans le mémorial de 1973, 86,5 % sont installés en Suisse romande, 10,8 % en Suisse alémanique et 2,7 % en Suisse italienne. On observe donc une surreprésentation de la Suisse francophone parmi les adhérents de l'AFL, ce qui ne paraît guère étonnant, étant donné l'importance des Français dans ce corpus, mais cette part ne cesse de croître au fil des ans.

De la même façon, au niveau cantonal, nous constatons une concentration croissante de cette population, représentée dans neuf cantons dans la période 1951-1960 contre cinq cantons en 1973, avec une domination très nette de Genève qui rassemble 50 % des effectifs en 1951-1960 et 75,7 % en 1973.

Du point de vue démographique, les Français libres de Suisse apparaissent plus âgés que la moyenne des volontaires observée par Jean-François Muracciole dans son étude. En effet, les moins de 20 ans au moment de l'engagement sont seulement 12 %, contre 26,4 % pour l'ensemble des Français libres. Les 21-30 ans représentent le gros des effectifs avec 38,7 %, mais loin en deçà des 51,2 % signalés par Muracciole pour la même tranche d'âge. À l'inverse, les plus de 30 ans sont largement surreprésentés en Suisse (49,3 % contre 26,4 %).

En ce qui concerne les études, 9,3 % des Français libres installés en Suisse après guerre déclarent, sur leur fiche de demande d'admission à l'AFL, avoir uniquement le baccalauréat, à rapporter aux 15,2 % de Français libres bacheliers lors de leur engagement ; 33,3 % ont au moins un diplôme de l'enseignement supérieur et, sur ce nombre, 9,3 % un doctorat. Sachant qu'il faut adjoindre à ce groupe de diplômés une partie des 38,7 % qui n'ont pas renseigné cette ligne, nous retrouvons le haut niveau d'études constaté par Jean-François Muracciole parmi les Français libres. Si l'on ajoute que 61,7 % des membres de la section suisse de l'AFL parlent au moins une langue étrangère et 38,3 % au moins deux langues, force est de constater une surreprésentation des élites au sein de ce corpus. Parmi les quatorze langues signalées, l'anglais domine avec 55,5 % de locuteurs, ce qui ne paraît pas surprenant, étant donné les contacts que les Français libres ont été amenés à avoir avec leurs alliés anglophones durant la guerre. Derrière, nous avons 29,6 % de germanophones et 9,9 % d'italophones. Rapportées aux résidents de la Suisse allemande et de la Suisse italienne, ces données nous confirment que la prédominance de la Suisse romande dans le choix de la résidence est liée, dans une grande majorité de cas, mais non la totalité, à une ignorance de la langue.

Enfin, si nous nous attachons à la profession des membres de la section suisse, nous observons que 24,7 % du corpus occupe un emploi lié à la représentation diplomatique française en Suisse ou aux institutions européennes des Nations unies, avec six ambassadeurs, un délégué permanent à l'Office européen des Nations unies, trois consuls généraux, un consul et un attaché militaire.

Les aléas d'une gestation

Ces particularités de la population française libre de Suisse n'ont pas été sans conséquence sur le devenir de la section suisse de l'AFL. Dès le deuxième numéro de son bulletin, en janvier 1946¹⁵, l'association annonce la nomination d'un délégué à Genève, le Dr René

¹⁵ *Bulletin de l'Association des Français libres*, n° 2, janvier 1946, p. 13.

Guillermin (1881-1951¹⁶). Mais cette première tentative s'avère être un échec, sans doute en raison de la faiblesse des effectifs. En effet, l'AFL ne recense que huit membres en Suisse au 1^{er} janvier 1947, et dix un an plus tard¹⁷.

En mars 1948, Maxime Voisseaux (1910-1952), ancien agent du réseau de renseignements Gallia, exportateur colonial à Genève, prend le relais, avec davantage de succès. Dans la foulée de sa nomination, il fait parvenir au siège central des dons « substantiels », proposant même de lui envoyer un camion de marchandises¹⁸.

Il bénéficie de la présence sur place de Xavier de Gaulle (1887-1955), frère aîné du général et consul général de France à Genève de 1944 à 1953, et de plusieurs Français libres à l'ambassade de France à Berne, dont Henri Hoppenot, ambassadeur de 1945 à 1952, et le colonel Jacques de Guillebon, attaché militaire de 1948 à 1951. De même, le Français libre Rodolphe Rufenacht préside alors l'Amicale des combattants de la Résistance résidant en Suisse qui organise, à la fin d'août 1948, trois journées de manifestations au profit des diverses œuvres sociales de la Résistance et des œuvres de bienfaisance françaises et genevoises¹⁹.

Dans ce contexte relativement favorable, le nouveau délégué pré-

¹⁶ Docteur en médecine de l'université de Genève, médecin-major de réserve de l'armée suisse depuis 1917, il rallie la France libre à New York le 20 décembre 1940 et sert comme médecin chef du Centre médical des FNFL à Londres d'août 1941 à octobre 1943, puis comme responsable d'une ambulance de secours en Normandie. CHALINE Émile, SANTARELLI Pierre, *Historique des Forces navales françaises libres*, tome 3 : *Annuaire biographique des officiers des FNFL*, Vincennes : Service historique de la marine, 1999, p. 262.

¹⁷ « Répartition géographique des membres de l'association », *Revue de la France Libre*, 2^e série, n° 5, février 1948, p. 11-12.

¹⁸ *Revue de la France Libre*, n° 9, juin 1948, p. 14, et registre n° 4 des procès-verbaux du comité directeur de l'AFL, 13 mai 1948, p. 13.

¹⁹ *Revue de la France Libre*, n° 12, octobre-novembre 1948, p. 14. Ces manifestations se tiennent à Genève les 28, 29 et 30 août 1948. Elles comprennent un défilé de la musique du 27^e bataillon de chasseurs alpins (27^e BCA) d'Annecy, encadrée de deux musiques militaires suisses, un dépôt de gerbes au monument aux morts, au parc Mon-Repos, et des courses de taureaux à la manière provençale, avec une exhibition de gardians camarguais et d'Arlésiennes, suivie d'un vin d'honneur au foyer du Grand Théâtre, offert aux officiers et soldats du 27^e BCA par le Conseil d'État de la République et celui du canton avec le conseil administratif de la ville.

pare, en association avec le siège parisien, un festival de trois jours, les 5, 6 et 7 novembre 1948, sous la présidence de Xavier de Gaulle, pour « manifester son existence²⁰ ». Le jour de l'inauguration, une conférence de Pierre Clostermann, ancien as des Forces aériennes françaises libres et député du Haut-Rhin, est donnée au Kursaal, suivie du vernissage, dans les salons du Cercle français, d'une exposition de gouaches sur les FAFL de Paul Lengellé (1908-1993), peintre de l'Air, déjà présentée, les mois précédents, à Paris, Bruxelles et Lausanne. Enfin, cette première journée se conclut, le soir, par une représentation de gala dans la salle de théâtre du Kursaal, où le public assiste à un spectacle donné par la troupe de chants et de danses tahitiennes Manasa Tahiti puis par l'Union musicale française, avant la projection du film britannique *Maintenant on peut le dire*²¹.

Si ces festivités ne connaissent qu'un demi-succès, en raison de rivalités au sein de la colonie française selon le général de Larminat, président national de l'AFL, elles permettent cependant à celui-ci de prendre contact avec les Français libres de Genève²². Une assemblée générale se réunit peu après, et constitue un premier comité, sous la présidence du médecin général Adolphe Sicé (1885-1957), titulaire,

²⁰ Registre n° 4 des PV du comité directeur de l'AFL, 10 novembre 1948, p. 83.

²¹ *Revue de la France Libre*, n° 13, décembre 1948, p. 15-16. *Maintenant on peut le dire* (*Now it can be told*) est un film scénarisé et réalisé par le Wing Commander Edward Baird et produit par le RAF Film Unit, à la gloire de l'action clandestine des services secrets britanniques et des réseaux constitués par ces derniers en France. Le siège central de l'AFL a négocié la présentation en avant-première du film à Paris le 14 juin 1948, puis en province, au profit de ses sections. Registre n° 4 des PV du comité directeur de l'AFL, 13 mai et 1^{er} juillet 1948, p. 6-7 et 39. S'il exprime le sentiment de gratitude des soldats sous l'uniforme – prédominants au sein du comité directeur de l'AFL – à l'égard de l'attitude des Britanniques en 1940 (à comparer à l'attitude de l'entourage du général de Gaulle, décrite par Philippe Oulmont dans « Les Free French et Albion », in CORNIL-FRERROT Sylvain et OULMONT Philippe (dir.), *Les Français Libres et le monde*, Paris : Nouveau Monde Éditions, 2015, p. 19-37), ce choix, qui est dû, pour partie au moins, au manque de films disponibles – au regard du nombre d'associations qui pouvaient souhaiter bénéficier de tels accords –, montre la primauté du financement des œuvres sociales sur l'action mémorielle, dans le cadre de telles opérations du moins. En d'autres circonstances, l'AFL ne manquait pas de défendre une lecture plus française, ou du moins plus française libre, de l'histoire du Second Conflit mondial.

²² Registre n° 4 des PV du comité directeur de l'AFL, 10 novembre 1948, p. 83.

depuis février 1947, de la chaire de l'Institut de médecine tropicale de l'université de Bâle, et du colonel de Guillebon²³.

Dans le même temps, Maxime Voisseaux réussit à obtenir, auprès d'amis suisses de l'AFL, des lots pour la tombola du siège parisien et des moyens financiers pour l'hospitalisation de Français libres dans des cliniques de Leysin (Vaud). Dès sa création, en effet, l'AFL est confrontée à la prise en charge des combattants blessés ou malades – notamment les prisonniers de guerre et les déportés – dans des hôpitaux et des sanatoriums. Des places sont d'abord trouvées en Savoie et en Forêt-Noire, grâce aux autorités d'occupation françaises en Allemagne²⁴. En décembre 1949, la *Revue de la France Libre* signale le cas de trois Français libres hospitalisés à Leysin. Parmi eux, le Marocain Saïd ben Bouzzine, prisonnier de guerre évadé, est pris en charge par l'abbé Roger Chappatte, curé de Courchapoix. De son côté, l'annuaire de 1951 en recense encore deux : le Breton André Plihon, matelot gabier atteint de tuberculose pulmonaire, et Eugène Claude Bugetti, ancien du réseau Saint-Jacques arrêté en octobre 1941 et déporté en Allemagne, qui sort en 1952 après un peu plus de trois ans de traitement²⁵.

Toutefois, ces efforts sont contrecarrés par l'existence d'une association concurrente – la France libre de Genève – créée en mai 1944 par Léopold Fauchier, qui dispose d'assez de relations et de moyens financiers pour publier, dès mai 1945, un bulletin mensuel de huit à douze pages intitulé *France libre*²⁶ et richement doté en publicités, notamment celle de la Société de banque suisse (SBS), qui couvre tout le pied de page en une. Se prévalant d'une existence antérieure à sa création officielle en 1944 – existence officielle sinon clandestine au cours de laquelle elle semble avoir apporté un soutien aux maquisards des départements fran-

²³ Lieutenant Casteres, « Rapport sur les sections de l'étranger », prononcé à l'assemblée générale de l'AFL, le 2 avril 1949, *Revue de la France Libre*, n° 18, mai 1949, p. 14.

²⁴ « Service d'entraide », *id.*, 1^{re} série, n° 4, janvier 1947, p. 18, n° 5, mars 1947, p. 16, n° 6, juin 1947, p. 13.

²⁵ « Service d'entraide », *ibid.*, n° 23, décembre 1949, p. 20, et registre n° 6 des PV du comité directeur de l'AFL, 5 juin 1952, p. 91-92.

²⁶ *France libre : bulletin mensuel de l'association « France libre de Genève »*, 114 numéros, 1945-1956. Une collection incomplète est conservée à la Bibliothèque de Genève.

çais voisins – et du patronage du général De Gaulle, comme s’il s’agissait d’une section de l’AFL, elle rayonne au-delà du canton de Genève. Ainsi, elle participe aux diverses commémorations des maquis de l’Ain, organise un défilé de ces maquisards dans les rues de Genève le 23 août 1947, reçoit dans ses locaux des personnalités de la France libre (le général Kœnig en 1948, le général Catroux en 1950) ou de l’armée de la Libération (le capitaine Roger Sauvage en 1950, le général Doyen en 1952), entretient des relations avec les différents consuls généraux de France à Genève et les ambassadeurs de France à Berne, accordant même le titre de membre d’honneur à Jean Chauvel, et adresse tous les 18 juin un télégramme d’hommage au chef de la France libre, qui reçoit même une délégation de ce groupement lors de ses venues à Genève. Or, contrairement à l’AFL, qui demeure dans un strict apolitisme, l’association ne manque jamais d’affirmer, à travers ses éditoriaux et des messages de soutien à De Gaulle, notamment lors des élections législatives de 1951 ou de l’élection de l’homme du 18 juin à la présidence de la République en 1958, son adhésion au gaullisme politique d’après-guerre²⁷.

La similitude d’appellation empêche la section suisse de l’AFL de « récolter autant de dons » qu’elle le voudrait. Des négociations sont menées avec la France libre de Genève pour obtenir qu’elle change de nom, sans succès, du fait de l’intransigeance de cette association. La section finit par disparaître vers 1951²⁸. L’AFL tente de réagir, en adressant en 1952 au général De Gaulle un avertissement dans lequel Fauchier est présenté comme le président d’un « groupement FFL non reconnu par l’AFL²⁹ ». Cette formule exprime la situation problématique de la France libre de Genève, à un moment où la qua-

²⁷ « “La France Libre” à Génissiat et Bellegarde », *France libre*, n° 18, octobre 1946, p. 11, « Dix années ont passé », *id.*, n° 101, avril-mai-1954, p. 1, lettres de de Léopold Fauchier au général de Gaulle, datées du 24 juin 1946, du 19 juin 1951 et du 18 mars 1954, et télégramme de la France libre de Genève au même, 24 décembre 1958. Fondation Charles de Gaulle, AE3/3, dossier 2 « Étranger FFL, associations, particuliers ».

²⁸ Registre n° 4 des PV du comité directeur de l’AFL, 2 décembre 1948, p. 93, et CHANDON Thérèse, « Rapport sur les sections étrangères et métropolitaines », *Revue de la France Libre*, n° 38, mai 1951, p. 13.

²⁹ Fondation Charles de Gaulle, AE3/3, dossier 2 « Étranger FFL, associations, particuliers », note dactylographiée anonyme et non datée.

lité de « Français libre » est en cours de définition³⁰. Nous pourrions l'assimiler à un comité de la France libre à l'étranger, n'était l'absence de contact avec les services du général De Gaulle avant 1944, ou à l'antenne d'un réseau du BCRA, mais une antenne informelle. Si Fauchier revendique, à tort ou à raison, une adhésion à la personne et au combat du général De Gaulle dès 1940, l'action effective de son groupe touche uniquement la Résistance intérieure et le situe dans cette zone grise des soutiens directs ou indirects à la « Résistance organisation » que l'historiographie qualifie de « Résistance mouvement ». Son emblème traduit bien cette ambiguïté : il reprend l'insigne de la France libre, la croix tréflée étant blanche sur un fond tricolore au lieu du rouge original bordé de blanc sur un fond bleu, et la formule « France libre » remplacée par le sigle de l'association (« FLG »).

Une mise au point sur la situation réelle de La France libre de Genève permet à l'AFL d'alerter, en 1954, le cabinet du général De Gaulle sur le fait que cette association « ne comprend aucun Français libre » et qu'« il s'agit d'une usurpation de qualité ». Fauchier, est-il précisé dans cette note manuscrite, se montre « très actif et recueille des fonds au nom de la France libre, soulevant l'indignation des véritables Français libres de Genève ». Il est demandé au cabinet d'« éviter toute correspondance avec lui » en arguant du fait qu'« il s'est déjà prévalu dans toute la ville d'une carte reçue du Général le 14 juillet³¹ ».

Privée de tout représentant en Suisse après le décès, dans un accident de voiture, de Maxime Voisseaux, le 8 octobre 1952³², l'AFL tente, entre 1955 et 1956, un retour sous le patronage du Français libre Alexandre de Manziarly, consul général de France à Genève de 1953 à 1962, avant de trouver un délégué, en 1956, en la personne de Georges Franck (1905-1963).

³⁰ Elle est définie par l'instruction n° 210022 relative à l'attribution des différents titres reconnaissant les services rendus à la France libre et dans les Forces françaises libres, publiée au bulletin officiel des Armées, 29 juillet 1953, p. 133-134. Voir MURACCIOLE Jean-François, *Les Français libres, op. cit.*, p. 26 ; CORNIL-FRERROT Sylvain, « La politique d'admission », art. cit., p. 19.

³¹ Fondation Charles de Gaulle, AE3/3, dossier 2 « Étranger FFL, associations, particuliers », note manuscrite anonyme datée du 14 juillet [1954].

³² *Revue de la France Libre*, n° 52, novembre 1952, p. 26.

Fonctionnaire des Nations unies à New York, cet ancien responsable du service de protection du quartier général de la France libre vient d'être nommé au siège européen de l'organisation, à Genève, en qualité d'interprète³³. Un premier groupe d'une douzaine de membres se forme, sans pour autant constituer de section, s'estimant trop peu nombreux. En 1958, un bureau provisoire est mis en place ; puis une assemblée générale, convoquée le 19 décembre de la même année, élit un comité présidé par Georges Franck.

Le devenir de la section

Trois présidents se succèdent à la tête de la section suisse entre 1958 et 2000. Le premier est Georges Franck qui l'a fondée et l'installe dans le paysage associatif suisse. Sous son impulsion, les effectifs, assez modestes au départ, s'étoffent rapidement, atteignant environ quarante membres au début de 1963³⁴. Toutefois, son décès subit, le 2 novembre 1963, désorganise la section pendant quelques mois, jusqu'à l'élection, lors de l'assemblée générale du 20 mars 1964, de Jean Canéri (1915-1988). Cet ancien officier des forces spéciales, issu d'une famille corse installée en Égypte lors de l'expédition du général Bonaparte, gère la section vingt années durant, avant de démissionner, pour raisons de santé, le 28 novembre 1984. Sous son mandat, la section maintient non seulement les relations établies par son prédécesseur, au sein du corps diplomatique et de la colonie française, mais il les élargit au-delà des limites du canton, nouant des relations avec les sections de l'AFL et les associations d'Anciens Combattants des départements et cantons voisins. Ainsi, dès les cérémonies des 18 juin 1964 et 1965 figurent, parmi les participants, des présidents des sections AFL de Haute-Savoie et de l'Ain et des amicales des Anciens Combattants d'Annemasse et de Lausanne³⁵. Devenu en 1984

³³ « Georges Franck », *id.*, n° 148, janvier-février 1964, p. 4.

³⁴ *Le Dauphiné libéré*, 8 mars 1963, cité dans la *Revue de la France Libre*, n° 143, mars-avril 1963, p. 14-15.

³⁵ *Revue de la France Libre*, n° 262, 2^e trimestre 1988, p. 61, n° 151, juillet-août 1964, p. 9, et n° 155, mars-avril 1965, p. 25. Parlant l'arabe, Jean Canéri sert avec le grade de sous-lieutenant dans la Libyan Arab Force puis sert, en qualité de capitaine, dans la Popski's Private Army, qui lance des raids en Jeep à l'arrière de l'Afrikakorps, avant d'être engagée en Italie, et dont il prend le commandement en 1944.

président d'honneur, Jean Canéri laisse alors la place à Jean Freudiger, ancien artilleur de la colonne Leclerc puis de la 2^e division blindée (2^e DB), évadé de France par la Bretagne, avec son frère jumeau Rodolphe, dès juin 1940, qui avait été élu successivement aux fonctions de secrétaire-trésorier en 1964, de secrétaire en 1981 et de vice-président en 1983³⁶. Sous la présidence de ce dernier, qui court jusqu'à la dissolution de l'AFL en 2000, les rapprochements initiés par Jean Canéri aboutissent du point de vue organisationnel.

La section et son environnement

La renaissance de la section, en 1958, se situe dans un contexte particulièrement favorable, avec le retour au pouvoir du général De Gaulle et l'instauration de la V^e République en France, la nomination de quatre Français libres – Étienne Dennery, Philippe Baudet, Guy de Girard de Charbonnières et Gabriel Bonneau – à la tête de l'ambassade de France sans interruption entre 1954 et 1969, d'un cinquième – Émile de Curton – au poste de représentant permanent de la France auprès de l'Office européen des Nations unies de 1956 à 1960 et d'un sixième – Henri Hauck – à celui de délégué de la France à l'Organisation internationale du travail (OIT) de 1948 à 1961. Surtout, elle bénéficie du soutien d'Alexandre de Manziarly, consul général de France à Genève, qui, s'il a refusé en 1958 la présidence de la section « en raison de ses fonctions officielles », participe à l'ensemble de ses manifestations, en particulier l'assemblée générale annuelle et les cérémonies du 18 juin. D'ailleurs, celles-ci se tiennent chaque année au monument aux morts de la rue Sénebier, dans les jardins du consulat général de France, qui rend hommage aux « Français de Genève et aux volontaires suisses morts pour la France » durant les deux guerres mondiales. Cette tradition se poursuit après le départ de Manziarly en 1963, le consulat général demeurant l'interlocuteur principal de la section, même quand le consul général n'est pas Français libre. Il représente ainsi les autorités françaises à chacune des manifestations de la section. Ces liens particuliers expliquent en partie l'élection en 1983 de Lucien Baltha-

³⁶ Général Jacques de Witasse, « Jean Freudiger », *Revue de la France Libre*, n° 310, 4^e trimestre 2000, p. 114-115.

zar, ancien consul général de France à Genève et Français libre de 1940, à la présidence d'honneur de la section.

Au-delà du personnel du consulat général de Genève, un deuxième groupe de diplomates, comprenant les délégués de la France à l'Office européen des Nations unies, au Comité intergouvernemental pour les migrations européennes ou à la Conférence du désarmement³⁷ – toutes institutions internationales implantées à Genève –, participe d'année en année à chacune des cérémonies de la section. Enfin, un troisième groupe, composé du personnel de l'ambassade de France à Berne et des autres consulats de la France en Suisse, y prend part d'une manière plus irrégulière. En 1960, à l'occasion du vingtième anniversaire de l'Appel, les cérémonies du 18 juin sont, pour la première fois, présidées par un ambassadeur de France – Étienne Dennerly –, en présence de nombreux représentants du personnel diplomatique français en Suisse. Philippe Baudet fait de même en 1963, ainsi que Gabriel Bonneau en 1966 et en 1967.

De même, l'horizon s'éclaircit parmi la colonie française genevoise, même si la section subit encore, en 1958, la concurrence de la France libre de Genève³⁸. Lors de son assemblée générale de 1959, qui se tient de manière significative un 18 juin, l'Union des Français de Genève décide d'admettre dans son sein la section, avec l'espoir que « la plus harmonieuse des collaborations s'établira désormais entre [elle] et l'ensemble de la colonie française de Genève³⁹ ». En 1962, Georges Franck est même élu à sa vice-présidence. À compter de cette date, les associations d'Anciens Combattants français de Genève participent à chacune des cérémonies de la section, ainsi que les Anciens Combattants français, les légionnaires suisses au service de la France et les sous-officiers français de Genève le 18 juin 1967. Ces relations sont si fortes qu'en 1985, Pierre Oliviero, président de l'Union des

³⁷ En 1979, c'est le Français libre Stéphane Hessel, ambassadeur de France à l'Office européen des Nations unies, qui lit le texte de l'Appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle et dépose la gerbe en forme de croix de Lorraine.

³⁸ Registre n° 12 des PV du comité directeur de l'AFL, 10 juin 1958, p. 123.

³⁹ *Revue de la France Libre*, n° 122, novembre-décembre 1959, p. 32. L'Union des Français de Genève a été créée le 7 janvier 1943, sous l'impulsion de Jacques Giraudet, consul général de France à Genève, par 28 associations françaises de Genève. Elle est présidée par Émile Derippe de 1958 à 1962, puis Georges Renard de 1962 à 1969.

Français de Genève de 1991 à 1995 puis délégué au Conseil supérieur des Français de l'étranger, devient membre ami de la section.

À partir de la présidence de Jean Canéri, le cercle des participants s'élargit également aux représentations diplomatiques étrangères, avec le consulat général britannique ou, en 1988, l'ambassade de Malte, mais aussi aux autres populations européennes, avec les sections suisses de la British Royal Legion, de la Royal Air Forces Association ou de la Société royale belge.

Les actions de la section

Sur le plan mémoriel, l'activité de la section se limite longtemps à la commémoration de l'Appel du 18 juin 1940, avec un dépôt de gerbe au monument aux morts de la rue Sénebier. À partir de 1971, une messe est également célébrée, chaque 9 novembre, dans une église ou une chapelle catholique de Genève, en hommage au général De Gaulle. Pour le reste, elle s'attache principalement au soutien des œuvres sociales du siège parisien de l'AFL, action qui passe par la collecte de dons ou des ventes aux enchères – généralement, lors des repas qui suivent une assemblée générale ou une cérémonie –, le placement de carnets pour la tombola annuelle ou la recherche de produits pour la vente de charité⁴⁰. Ces modes d'intervention n'ont ni l'originalité ni la variété des activités déployées par d'autres sections à l'étranger, comme le Brésil ou l'Égypte d'avant 1956, mais la section suisse n'a ni l'obligation d'incarner la francité, étant donné sa proximité avec la France, ni la possibilité de s'appuyer sur une structure comme la compagnie du canal de Suez, engagée dès les années de guerre dans le soutien à la France libre. Il n'empêche, le général Dio, président national de l'AFL, la considère, dans le rapport moral

⁴⁰ Elle figure sur le tableau d'honneur de l'association, pour un don de 10 000 anciens francs français en 1958 (166,10 € de 2017), de 400 francs à l'été 1976 (252,76 € de 2017) ou de 2 500 francs en 1986 (649,34 € de 2017), et dans la liste des sections qui ont fourni en produits la vente de charité en 1963. De même, elle est distinguée en 1979 pour être parvenue à écouler 650 billets de tombola, 500 billets en 1982 et 1984, et même 1 000 billets en 1987. *Revue de la France Libre*, n° 116, mars 1959, p. 16, n° 147, novembre-décembre 1963, p. 10, n° 216, juillet-août-septembre 1976, p. 21, n° 231, 2^e trimestre 1980, p. 36, n° 242, 1^{er} trimestre 1983, p. 21, n° 255, 3^e trimestre 1986, p. 33, et n° 261, 1^{er} trimestre 1988, p. 38.

qu'il prononce lors du congrès de 1967, comme l'une des sections les plus « efficaces » de l'association⁴¹.

Les liens entre la section suisse et le siège central parisien ne font que se renforcer avec les années. En 1966, elle fait partie des sections qui bénéficient d'un gala cinématographique pour l'avant-première genevoise du film *Paris brûle-t-il ?*. Pour l'occasion, un membre du comité directeur, le Dr Henri Karcher, dont le rôle est interprété, dans le film, par Jean-Pierre Cassel, est présent, aux côtés de Geneviève de Gaulle, du maire de Genève, Frédéric Rochat, et du consul général de France à Genève, André Roger. De même, c'est à l'occasion de l'un de ses fréquents séjours à Paris, en avril 1983, que Jean Canéri offre, au nom de la section, 5 000 francs, en complément de la somme déjà votée par le comité directeur de l'AFL, pour venir en aide aux Français libres de Polynésie française les plus durement touchés par le passage du cyclone William⁴².

Une section transfrontalière

La section suisse de l'AFL, nous l'avons vu, constitue une entité essentiellement romande, et même genevoise. Or, si elle est relativement excentrée par rapport au territoire suisse, la ville de Genève rayonne sur les départements français voisins et constitue, avec Lyon, l'une des principales métropoles de la région. Ainsi, Jean Freudiger, qui a adhéré à l'AFL dès 1945, réside à Zurich en 1951, mais il attend de déménager à Begnins (Vaud) en 1960 pour rejoindre la section. À l'inverse, des liens sont noués dès les premiers temps de la section avec les Français libres de l'Ain, de Haute-Savoie et du Rhône, à une période où l'AFL tend à dépasser les limites départementales instituées à sa création. Dès le début des années 1950, des Français libres appartenant à des régions où ils sont peu nombreux manifestent la volonté de se regrouper au sein de structures régionales. Une décennie plus tard, devant la réduction progressive des effectifs, et la difficulté, ici où là, à constituer un comité, ce regroupement régional des sections départementales devient une politique assumée de l'AFL,

⁴¹ *Revue de la France Libre*, n° 169, juillet-août 1967, p. 8.

⁴² Soit 1515, 21 € de 2017. Voir le registre n° 19 des PV du comité directeur de l'AFL, 26 avril et 20 septembre 1983, p. 111 et 119.

à la suite de la constitution réussie de la section du Limousin⁴³. Le général Jacques de Witasse (1913-2007), président de la section du Rhône et membre du comité directeur de l'AFL, devient ainsi, au début des années 1980, d'abord de manière informelle, le président régional d'un groupement de Rhône-Alpes.

Lors de l'assemblée générale de 1985, qui se tient à Ferney-Voltaire (dans l'Ain, mais à proximité immédiate de la frontière et dans l'agglomération de Genève), la section suisse décide donc, en accord avec les sections du Rhône et de l'Ain, d'élargir son comité aux membres de l'AFL isolés du pays de Gex, de Haute-Savoie et de Savoie, ce qui lui permet de réunir soixante-dix-huit membres⁴⁴. Les deux premiers territoires appartiennent incontestablement à l'aire d'influence de l'agglomération genevoise, comme l'illustrent les exemples des Haut-Savoyards Viviane Humblot et Pierre Anthonioz, installés respectivement à Annemasse et Collonges-sous-Salève. En revanche, c'est surtout la volonté de ne pas séparer les deux départements savoyards qui justifie la présence de la Savoie. D'ailleurs, si la nouvelle section, rebaptisée en 1987 « section suisse et des deux Savoies », dispose d'un bureau commun, avec deux vice-présidents représentant chacun une partie du territoire de la nouvelle section⁴⁵, une sous-section départementale voit bientôt le jour en Savoie, avec à sa tête le vice-président en charge de la Savoie, Robert Poyet.

Cette situation est unique dans l'histoire de l'AFL. Les sections de Bruxelles ou de Londres, qui présentaient la même proximité avec la France et le siège central parisien, ont conservé jusqu'au bout, elles, leur caractère strictement national. À cheval entre deux pays, la section dispose de deux adresses postales, l'une en Suisse, chez le président, l'autre en France, chez la vice-présidente en charge de la Savoie. Quant aux assemblées générales, hormis celle de 1985 qui a eu lieu en pays de Gex, elles se tiennent toutes dans l'une ou l'autre des

⁴³ Registre n° 15 des PV du comité directeur de l'AFL, 25 juin 1964, p. 43-44.

⁴⁴ *Revue de la France Libre*, n° 251, 2^e trimestre 1985, p. 39.

⁴⁵ En 1987, Antoine Danjoie et Viviane Humblot sont en charge respectivement de la Suisse et de la Savoie. En 1990, la partie suisse est assurée directement par le président, Jean Freudiger, tandis que Viviane Humblot s'occupe de la Haute-Savoie et Robert Poyet de la Savoie.

communes de Haute-Savoie⁴⁶. Ce choix s'explique par la volonté de couvrir l'ensemble du territoire de la section et de donner ainsi satisfaction à des Français libres haut-savoyards désireux d'accueillir leurs camarades dans leur commune. En outre, d'un point de vue strictement pécuniaire, une réunion dans une commune de Haute-Savoie représente un moindre coût qu'à Genève, quand la mairie ne met pas à disposition de la section la salle communale, comme à Saint-Blaise en 1998. C'est d'ailleurs ce coût d'un congrès à Genève qui avait conduit le comité directeur de l'AFL à repousser la candidature de la section suisse pour l'organisation de l'assemblée générale en 1982⁴⁷. À l'inverse, son implantation en Haute-Savoie à partir de 1985 lui permet d'obtenir la tenue du congrès national de 1989 à Évian.

De la même façon, l'extension de la section aux départements savoyards l'amène à adopter les usages de la France métropolitaine, ce qui entraîne une croissance notable de la part de ses activités dévolues à la mémoire. Lors des commémorations de l'Appel du 18 juin 1940, la cérémonie n'est plus seulement organisée au monument aux morts de Genève, mais aussi à Annecy, à Chambéry et dans la plupart des communes de Savoie et de Haute-Savoie où réside un Français libre. Par ailleurs, dans ces deux départements, le dépôt de gerbe est parfois associé à une remise de prix aux lauréats du concours de la Résistance – comme à Annecy en 1988 –, à l'inauguration d'une artère – ainsi le « pont du 18 juin », reliant Les Échelles à Entre-Deux-Guiers, en Savoie, en 1990 – ou d'une plaque. Cette dernière activité est d'ailleurs démultipliée par le lancement, en 1987, à l'initiative des anciens de la 2^e DB et de l'AFL, de l'opération « Plaques de l'Appel du 18 juin 1940⁴⁸ », destinée à couvrir la plupart des communes de France de productions émaillées de l'affiche « À tous les Français » de juillet 1940.

Cette augmentation de la part des activités mémorielles est particulièrement manifeste lors du 50^e anniversaire de l'Appel, en 1990. Celui-ci donne lieu à un investissement inédit de la section suisse et

⁴⁶ Évian en 1989, Lescheraines en 1990, Menthonnex-en-Bornes en 1991, Chapeiry en 1992, Anthy-sur-Léman en 1994, le village d'Armoy, au-dessus de Thonon, en 1995, Saint-Julien-en-Genevois en 1996, Annemasse en 1997, Saint-Blaise en 1998.

⁴⁷ Registre n° 19 des PV du comité directeur de l'AFL, 22 septembre 1981, p. 48.

⁴⁸ CORNIL-FRERROT Sylvain, « L'opération Plaques de l'Appel du 18 juin 1940 », *Fondation de la France Libre*, n° 35 et 36, p. 20-23 et 23-29.

des deux Savoies, avec l'édition de médailles du 50^e anniversaire de l'Appel, vendues au bénéfice des œuvres sociales⁴⁹, et la distribution, le 18 juin à Annecy, d'affiches « À tous les Français » et de ballons « 18 juin 1940 – France Libre », parallèlement à l'inauguration d'une plaque, place du Général-de-Gaulle. Toutefois, c'est dans le département de Savoie, où opère la sous-section présidée par Robert Poyet, qu'ont lieu les principales manifestations. À Chambéry, l'inauguration d'une plaque de marbre sur la façade de l'hôtel de ville s'accompagne d'une exposition consacrée à Charles de Gaulle pendant la Seconde Guerre mondiale, d'une conférence de Johannès Pallière (1920-2014), résistant-déporté et historien savoyard, d'une table ronde associant anciens résistants et politiques et d'un spectacle son et lumière sur le thème de « Charles de Gaulle et la Savoie ».

Conclusion

Située dans l'étranger proche de la France, la section suisse de l'AFL est, du point de vue du recrutement, un groupement de Français libres en Suisse plutôt que de Français libres de Suisse, avec une importante composante d'expatriés français et une petite minorité de nationaux rentrés aux pays après la guerre. En ce qui concerne l'implantation géographique, elle appartient plutôt à la Suisse romande, avec une nette dominante genevoise.

En dépit de cette proximité et des efforts de personnalités installées sur place de longue date, la section peine longtemps à prendre pied sur le territoire suisse, concurrencée qu'elle est par la France libre de Genève, qui a su profiter de l'ambiguïté du terme de « France libre », dans l'immédiat après guerre, et de l'enracinement de ses dirigeants au sein de la colonie française et dans le milieu des entreprises genevoises. Un premier comité, constitué en 1948, échoue à s'imposer comme le représentant des Français libres en Suisse. Il faut attendre 1958 pour que la section trouve finalement une place dans le paysage associatif local ; elle devient alors l'une des sections les plus efficaces en ce qui concerne le financement de l'action sociale de l'AFL.

⁴⁹ Plus d'un millier de ces médailles ont été vendues, en 1991. Voir la *Revue de la France Libre*, n° 278, 2^e trimestre 1992, p. 44.

En 1985, dans un contexte où la diminution des effectifs entraîne une forme de régionalisation des sections départementales de l'AFL en France, la section suisse, jusque-là centrée sur Genève, prend en charge les Français libres isolés des départements français voisins. Cette décision entraîne une évolution de ses activités, la section adoptant les usages d'un groupement métropolitain, avec une propension plus grande à couvrir le territoire et une part plus grande dédiée aux actions mémorielles. Elle lui permet également de maintenir le flambeau jusqu'à la dissolution de l'AFL, le 18 juin 2000.

Partie V

Mémoire(s) proche(s) et lointaine(s)

Quand l'État s'évapore... Assassinats, meurtres et exécutions sommaires Haute-Savoie 1943-1944

Claude Barbier

La Haute-Savoie, ce territoire frontalier aux cantons de Genève, de Vaud et du Valais, passe pour être un de ceux où la Résistance a été particulièrement active. C'est dans la partie montagnaise de ce département que se rassemblèrent nombre de réfractaires au Service du travail obligatoire (STO) qui constituèrent, généralement sous les ordres d'anciens officiers de l'armée d'armistice, les maquis. Le plus connu de ces rassemblements de maquisards est celui qui eut lieu sur le plateau de Glières entre le 31 janvier et le 26 mars 1944 et qui s'acheva tragiquement par la mort d'environ 120 personnes, tant civils que maquisards, dans ce qui est le plus grand crime de guerre que connut ce territoire.

Pourtant, à bas bruit, d'autres événements, bien moins meurtriers, mais mis bout à bout, finirent par faire bien plus de victimes que les événements de Glières. Au final, ce sont plusieurs centaines de personnes qui perdirent la vie entre mars 1943 et août 1944¹, sans que cela n'ait vraiment intéressé les historiens.

Les victimes de ces meurtres, assassinats ou exécutions sommaires ne ressortent pas forcément des catégories « résistants » ou « collaborationnistes ». Nombre de ces personnes perdirent la vie dans des règlements de comptes ayant peu à voir avec la lutte pour la libéra-

¹ En réalité le phénomène va perdurer bien au-delà de l'été 1944 pour s'éteindre sans doute en 1947. Voir *infra*.

tion du pays ou au contraire pour son maintien sous la férule nazie. C'est tout autre chose qui se joue dans ce territoire et ces homicides accompagneraient plutôt une phase où, pour le dire ainsi, « l'État s'est évaporé », laissant libre cours aux violences interindividuelles.

L'État de la France, 1940-1943

Généralement sont définies comme régaliennes les fonctions étatiques suivantes :

- assurer la sécurité extérieure par la diplomatie et la défense du territoire ;
- assurer la sécurité intérieure et le maintien de l'ordre public avec, notamment, des forces de police ;
- définir le droit et rendre la justice ;
- détenir la souveraineté monétaire en émettant de la monnaie ;
- détenir la souveraineté budgétaire en votant le budget de l'État, en levant l'impôt et en assurant la gestion des finances publiques.

L'occupation allemande de 1940 a considérablement réduit la portée des fonctions de l'État français. En effet, il n'est plus en mesure d'assurer la sécurité extérieure, ni même sa propre défense, puisqu'il est partiellement occupé. Dans la zone non occupée, l'armée est réduite à 100 000 hommes et ses capacités opérationnelles sont très sérieusement diminuées. Pour ce qui est de l'émission monétaire, le franc français se trouve adossé à l'unité monétaire allemande, son cours étant fixé à 20 francs pour 1 reichsmark. La souveraineté budgétaire est fortement entamée, dans la mesure où les Allemands prélèvent de manière discrétionnaire l'équivalent de 400 millions de francs par jour afin d'assurer l'entretien des troupes d'occupation en France. La souveraineté de la France, une des questions sur lesquelles les dirigeants du régime de Vichy sont particulièrement sourcilieux, est profondément entamée. Restent donc les deux autres fonctions régaliennes que sont la sécurité intérieure, le maintien de l'ordre et la

capacité à définir le droit et à rendre la justice. Ce sont celles-ci qui vont occuper l'essentiel de ce texte.

Max Weber caractérise l'État comme « une entreprise politique de caractère institutionnel lorsque et tant que sa direction administrative revendique avec succès, dans l'application des règlements, le monopole de la contrainte physique légitime », le tout « à l'intérieur d'un territoire géographique déterminable² ».

Et dans *Le Savant et le Politique* : « comme tous les groupements politiques qui l'ont précédé, l'État consiste en un rapport de domination de l'homme par l'homme fondé sur le moyen de la violence légitime³ ».

Or qu'en est-il de ce monopole de la violence légitime pendant la Seconde Guerre mondiale ? L'assassinat du lieutenant-colonel Hotz à Nantes, tué le 20 octobre 1941, abattu par un commando communiste, a entraîné l'exécution de 98 otages dont la liste est communiquée aux Allemands par le ministre de l'Intérieur Pierre Pucheu. On voit tout de suite que le monopole de la violence légitime de l'État français est concurrencé par les Allemands qui passent par-dessus les lois françaises en exigeant des représailles. Malgré les tentatives du régime de Vichy de desserrer l'étreinte allemande, notamment au travers des accords Bousquet-Oberg d'août 1942, le vrai détenteur de la souveraineté policière en France reste l'occupant.

En zone dite libre, où se trouve la Haute-Savoie, la souveraineté de l'État paraît moins fictionnelle que dans la France occupée. Justice et police ne rencontrent pas d'opposition, ni de concurrence, jusqu'à la fin de l'année 1942.

La situation va se tendre en novembre 1942, avec la première occupation allemande, puis italienne. Mais c'est surtout la promulgation du Service du travail obligatoire, le 16 février 1943, qui vient faire basculer la situation plutôt calme qui régnait dans le département de la Haute-Savoie.

² WEBER MAX, *Économie et société*, Paris : Plon, 1971, p. 57.

³ WEBER MAX, *Le Savant et le Politique*, Paris : 10/18, 1963, p. 126.

La situation en Haute-Savoie

La promulgation du STO entraîne un fort mouvement d'opposition qui se caractérise par le camouflage de milliers de réfractaires, notamment en zone montagnaise. Il s'agit d'une défiance de premier ordre que montrent les habitants de Haute-Savoie à l'endroit du régime de Vichy. Un journaliste chablaisien, Marcel Conversy, fit parvenir aux journaux suisses (*La Suisse, La Tribune de Genève, Le Journal de Genève*, etc.) courant mars 1943 des informations sur le mouvement d'opposition au STO. Les informations qu'il communiqua furent bien relayées et on parla de « soulèvement savoyard », ou d'« événements de Haute-Savoie » dans les journaux suisses⁴. Selon la presse helvétique, plusieurs milliers de jeunes, encadrés, armés, auraient pris les hauteurs du Chablais. Certes la description faite par la presse suisse était excessive, il n'y a ni arme et encore moins de canons de 75, ni cadres, comme l'avaient annoncé ces journaux. En revanche, une certitude : la population, dans sa plus grande part, y compris celle qui avait soutenu le régime dès sa fondation dans l'été 1940, se montre hostile à l'envoi des jeunes Français en Allemagne.

C'est dans le Chablais, région située en face de Lausanne, ensermée par les cantons de Genève et du Valais, que l'hostilité prit un tour très particulier, avec l'exécution de deux GMR⁵ en avril 1943 à Publier, près de Thonon⁶. En juin 1943, ce sont deux policiers en civil qui sont enlevés à Saint-Jeoire⁷. Leurs corps n'ont jamais été retrouvés.

On aurait pu imaginer que le régime allait prendre à bras-le-corps le problème que posait l'élimination des éléments des forces de l'ordre. Il n'en fut rien. En fait, les gendarmes, les policiers, en tenue ou en civil, en conscience, pour la plupart d'entre eux, étaient hostiles à

⁴ BARBIER Claude, « Le soulèvement savoyard en mars 1943 », *Échos saléviens*, La Saléviennne, Saint-Julien-en-Genevois, vol. 15, 2006, p. 147-186.

⁵ Groupe mobile de réserve. Cette force de police est remplacée à la Libération par les Compagnies républicaines de sécurité (CRS).

⁶ Rapport de gendarmerie sur un meurtre et tentative de meurtre commis sur les gardes Colasse et Beaudouin, 12 avril 1943, ADHS 15 W 19.

⁷ Lettre de l'inspecteur de la Sûreté nationale Branchard au commissaire principal, chef du service des Renseignements généraux de la Haute-Savoie, 20 juin 1946, Archives départementales de la Haute-Savoie (ADHS) 15 W 19.

l'envoi en Allemagne de la jeunesse française. Dès lors, on assista, en Haute-Savoie, à une forme de démission des agents de l'État, à tout le moins, à un engagement moindre.

L'exécution de plusieurs policiers, gendarmes et autres, plutôt que de resserrer les rangs des forces de police autour du régime, eut au contraire un effet plutôt émollient. Ces dernières eurent alors tendance à éviter de se retrouver face à un phénomène qu'elles ne parvinrent pas à endiguer et encore moins à réduire, le maquis, ce que ne manquent pas de condamner les autorités d'occupation italiennes :

« Aucune action répressive n'a été effectuée par les autorités françaises. Les opérations des mois écoulés elles-mêmes confiées en particulier à la Garde Mobile ont donné des résultats insignifiants. On signale même le cas d'agents français participant à ces nettoyages qui se sont vantés publiquement, même en présence de soldats italiens, d'avoir laissé dans une tranquillité absolue, les réfractaires qui ont pris le maquis⁸. »

Si le personnel de l'administration en Haute-Savoie suit les consignes gouvernementales jusqu'à la fin de 1942, la nomination du préfet Trémeaud constitue un véritable tournant. Discrètement, ce préfet, originaire du pays de Gex, petit territoire situé aux portes de Genève, sabote la politique du Gouvernement dont il est le premier fonctionnaire en Haute-Savoie. Henri Trémeaud est un préfet résistant.

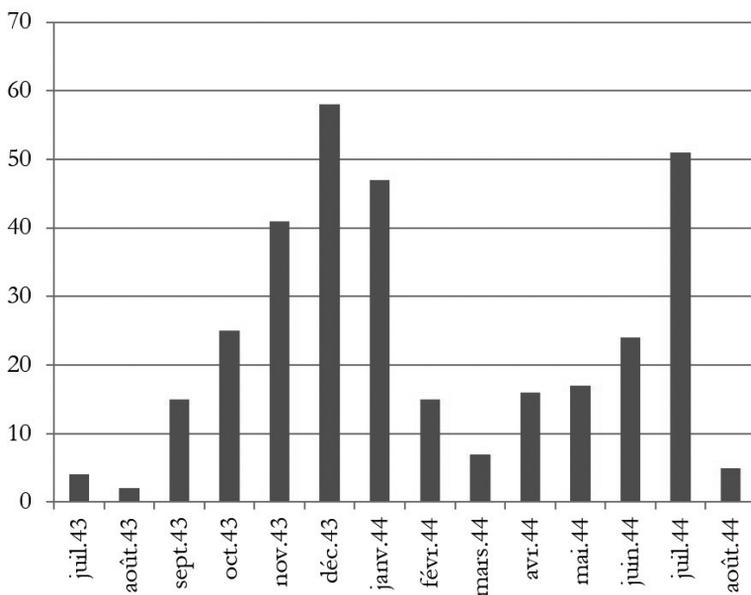
En fait, entre le sabotage de la politique gouvernementale et les réticences des forces de l'ordre à sévir, on assiste à une évaporation de l'État, à une désorganisation de ses services par ceux-là mêmes qui en sont les garants.

La démission des agents de l'État, un des aspects les moins connus de la période, entraîne une augmentation considérable des violences interindividuelles. Si l'on s'en tient aux seuls meurtres, assassinats,

⁸ Lettre du commandement de la 5^e division alpine italienne Pusteria, à Grenoble, au préfet de la Haute-Savoie, 16 août 1943, ADHS 22 W 10.

exécutions sommaires et enlèvements, on assiste à une véritable envolée de ce type d'actes.

Homicides et enlèvements recensés par le maintien de l'ordre en Haute-Savoie entre juillet 1943 et août 1944 (sauf morts causées par l'occupant)



Note : l'effondrement du nombre d'homicides en août 1944 s'explique uniquement par la désorganisation des forces de police et de gendarmerie du département qui en effectuaient le recensement.
Source : ADHS 15 W 19-20.

Comment expliquer ce phénomène ? Il est évident que la moindre crainte des forces de l'ordre suscite des vocations de criminels, quel que soit le type de crimes ou de délits.

En fait, le régime de Vichy n'est tout simplement plus en mesure, parmi bien d'autres tares, d'assurer ni la sécurité, ni le respect des biens. L'arrivée en terre savoisienne de milliers d'oisifs qui refusaient d'aller travailler pour le compte de l'occupant allemand, chez lui au surplus, participa à l'envol d'une délinquance que les autorités avaient peine à recenser, à endiguer et plus encore à combattre.

Entre hostilité au régime en place et incapacité des gardiens de l'ordre public à assurer celui-ci, les Français, et les Savoyards, plus que les autres, se retrouvaient déliés du serment tacite qui les liait à la puissance publique. Ce qui se passe à partir de mars 1943 est constitutif d'une révolte et plus encore d'un mouvement de fond d'hostilité envers un régime politique dont ils ne veulent plus, mais qu'ils sont incapables de renverser.

D'une certaine manière, les forces de la Résistance font écho à cette révolte. L'élimination de représentants des forces de l'ordre est un moyen de montrer leur hostilité à l'égard du régime en place. Le 1^{er} octobre 1943, c'est le capitaine de gendarmerie Vallet qui est tué à Thorens par le corps franc Simon⁹. Si en janvier 1944, la tentative d'assassinat du préfet Marion échoue parce que le restaurant dans lequel le premier fonctionnaire du département avait ses habitudes était fermé le jour où le maquis avait tenté de l'éliminer¹⁰, elle montre dans tous les cas l'ampleur de la détestation que suscite le régime et jusqu'où sont prêts à aller ses opposants.

On assiste à une augmentation continue des meurtres et exécutions tout au long de l'année 1943. Mais les agents de l'État ne sont pas les seules victimes. En effet, à bas bruit, plusieurs centaines de personnes sont assassinées pour des motifs que l'on a peine à reconstituer mais qui ont peu à voir avec la Résistance ou la collaboration. L'enjeu de ces exécutions est généralement purement local et a plus à voir avec la prise du pouvoir communal. Ainsi le maire de Thorens, le comte de Roussy de Sales, capitaine à la tête d'une compagnie de maquisards, est assassiné en septembre 1945 en sortant du tribunal qui était en train de le blanchir de l'accusation d'avoir dénoncé une trentaine de personnes, par la suite déportées. Il est abattu par un

⁹ Audition de Georges Perrin par André Fourcade, commissaire de police de sûreté à la direction générale de la Police nationale, SRMAN, 7 mars 1944, Archives du Rhône, 1035 W 66.

¹⁰ Audition de Maurice Destemberg par André Fourcade, commissaire de police de sûreté à la direction générale de la Police nationale, SRMAN, 24 mars 1944, Archives du Rhône, 1035 W 66.

Si le préfet Charles Marion avait été assassiné comme cela avait été prévu, on en parlerait encore en Haute-Savoie : s'en prendre à un préfet, on l'a vu en 1998 avec l'assassinat du préfet Érignac, c'est s'en prendre au plus haut fonctionnaire de l'État, ce qui signifie vraiment défier la puissance publique.

commando commandité selon toute vraisemblance par son adversaire politique qui deviendra maire : en tout cas, c'est à ce dernier que profitera le crime. Plusieurs maires, curés, membres de syndicats agricoles, ou simples particuliers feront les frais de leurs supposés liens avec l'occupant.

D'autres sont assassinés parce que leurs biens sont convoités par des voisins ou des membres de leur famille. Tuer l'amant de sa femme, ou un mari encombrant, sous prétexte de résistance ou de collaboration, n'est pas rare non plus. L'élimination d'un concurrent, cafetier, boulanger, buraliste passe également par son élimination physique.

La faide

Comment caractériser ces violences ? Cet épisode a été qualifié de guerre civile. Olivier Wieviorka, dans un article salutaire, a rejeté cette catégorisation¹¹.

Le terme le plus approprié pourrait être un vieux mot, celui de faide (en allemand *Fehde*, en italien *faida*, en anglais *feud*) qui était dans les sociétés germaniques un système de vengeance privée opposant deux clans, deux tribus, etc. Si ce système disparaît d'Europe au cours du Moyen Âge, il se rapproche par bien des traits de la « vendetta » connue jusqu'à l'époque actuelle dans les îles méditerranéennes.

Quand les explications à ces violences sont d'ordre politique, c'est qu'il s'agit de résoudre de manière radicale des conflits nés avant la guerre, dans le cadre d'oppositions entre les tenants de l'Église et ceux de l'État. On ne peut comprendre la présence de tant de miliciens, ces extrémistes du régime de Vichy, dans le Chablais, sans garder à l'esprit les divergences politiques sérieuses qui divisaient les villages avant la guerre. D'une certaine manière, c'est le « troisième tour » des élections municipales de 1935 qui se joue dans de nombreuses communes de Haute-Savoie.

¹¹ WIEVIORKA Olivier, « Guerre civile à la française ? Le cas des années sombres (1940-1945) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 85, 2005/1, p. 5-19.

Les Allemands à la rescousse du régime de Vichy ?

L'occupant allemand était peu visé par les menées de la Résistance en Haute-Savoie¹². L'unité de maquisards la mieux armée, le corps franc Simon, possédait une quinzaine de véhicules (voitures, camions, motos), un armement invraisemblable (mitrailleuses, mousquetons, fusils-mitrailleurs, armes de poing, grenades). Au terme de sa brève existence, cinq mois en tout (septembre 1943-janvier 1944), cette unité, forte d'une dizaine d'hommes, aura éliminé cinq Allemands pour une vingtaine de Français. Aucun des Allemands n'a été tué dans une opération de guérilla, mais trois d'entre eux par le plus grand des hasards et les deux autres, dans une opération qui a échoué, car ils auraient dû être arrêtés pour servir de monnaie d'échange. En revanche, ce maquis s'en prend à des Français qu'on dit collaborateurs. Si ce point est difficilement vérifiable – à tout le moins les victimes du corps franc Simon étaient proches du régime –, leur mort apparaît être un moyen pour détacher la population du régime de Vichy.

Bien que peu visées, les autorités allemandes exercèrent une pression considérable sur leurs homologues françaises afin qu'elles prennent à bras-le-corps le phénomène de détérioration de l'ordre public. L'occupant allemand se lança alors dans des actions particulièrement meurtrières.

Parmi les violences extrêmes, on doit citer celles dont les habitants d'Habère-Lullin furent victimes. Vingt-quatre jeunes gens y furent assassinés par les Allemands du 28^e régiment de police Todt à l'issue d'un bal le 26 décembre 1943. La sauvagerie avec laquelle les Allemands opérèrent ne pouvait que contraindre les autorités régionales (à Lyon) et départementales à durcir la répression, ne serait-ce que pour éviter la répétition des atrocités. Les propos tenus, début janvier, par le préfet Marion, nommé en Haute-Savoie le 27 décembre, sont à cet égard explicites :

¹² On s'inscrit en faux par rapport à l'historiographie dominante. On serait en peine de citer tous les ouvrages qui s'inscrivent dans cette veine tant il y en a ! Citons la plus emblématique de ces œuvres, *Haute-Savoie, Résistance et déportation, dictionnaire*, Annecy : Conseil général de la Haute-Savoie, 2005, 196 p., ainsi que les ouvrages de Michel Germain.

« J'ai essayé de faire comprendre que si nous voulons éviter que la répression prenne ici un caractère dramatique, il faut rétablir l'ordre rapidement et par nos propres moyens¹³. »

La pression allemande exercée sur les autorités de Vichy aboutira à la mise en état de siège de la Haute-Savoie et à l'afflux de plus de trois mille agents des forces de l'ordre de la Haute-Savoie. Cette avalanche policière en Haute-Savoie en plein hiver amena la Résistance à faire se concentrer, principalement sur le plateau de Glières, les maquisards du département. L'échec des mêmes forces de l'ordre à réduire cette concentration maquisarde amena les Allemands à faire le travail eux-mêmes. Les événements de Glières montraient une fois de plus l'incapacité des autorités de Vichy à venir à bout d'un problème d'ordre interne.

À tout le moins, l'envoi de milliers de policiers en Haute-Savoie dès janvier 1944 entraîna une diminution du nombre d'homicides. Toutefois, le régime de Vichy finira par perdre le peu de crédibilité qu'il avait conservée jusque-là, tant vis-à-vis des Allemands, parce qu'il n'était pas parvenu à venir à bout du maquis, que vis-à-vis de la population, parce qu'il aura mis en place des moyens disproportionnés contre des jeunes refusant de partir travailler en Allemagne, mal armés et mal nourris, et ceci sans parvenir à rétablir l'ordre. Les cours martiales que mit en place le régime de Vichy envoyèrent devant les pelotons d'exécution une vingtaine de jeunes gens : nulle part ailleurs qu'en Haute-Savoie on ne connut autant de sessions, six au moins. À leur manière, elles participèrent au délitement du régime de Vichy, réduit à utiliser des moyens exagérés, sans amélioration notable en matière d'ordre public : le nombre d'homicides, meurtres et exécutions repart à la hausse dans le printemps 1944 pour atteindre des sommets en août 1944. Le régime de Vichy n'est plus alors qu'une fiction en Haute-Savoie et seuls des extrémistes ou des personnes qui s'étaient trop compromises avec lui le soutiennent encore.

¹³ MOUTHON Pierre, *Résistance, occupation, collaboration*, Épinal : Le Sapin d'or, 1993, p. 161.

Au-delà de la décomposition de l'État

Mais ne fait-on qu'assister à la décomposition d'un État entre 1943 et 1944 ? En réalité, non. En même temps que s'évapore l'État français du maréchal Pétain, des ferments d'État apparaissent ici ou là. Pour rappel, les fonctions régaliennes comprennent l'émission de monnaie, la police, la défense, la justice.

En fait, le maquis tend à se substituer aux forces défaillantes de Vichy. Les maquisards, en se servant dans les fermes et en laissant des bons de réquisitions remboursables à la Libération, font de l'émission monétaire.

En jugeant, même si cela est très sommaire, les supposés collaborateurs, le maquis exerce une forme de justice. Il n'est d'ailleurs pas rare qu'il élimine les maquisards qui pratiquent le pillage dans le seul but de l'enrichissement personnel. Il existe ainsi une « police du maquis » qui fait ou tente de faire régner une sorte d'ordre : ce n'est pas parfait... mais les habitants de Haute-Savoie ont tout intérêt à se conformer aux « lois » du maquis. Même les forces de police de Vichy sont parfois en cheville avec les forces du maquis. Ainsi, la Garde, une des polices qui a été créée sous Vichy et qui a disparu avec lui, entretient les meilleures relations avec le maquis. Cette force armée, composée pour l'essentiel d'anciens militaires, a pour mission de traquer les réfractaires au STO qui ont pris les hauteurs. Les complicités, les liens tissés avec le maquis font que chaque fois que la Garde monte une opération contre lui, elle revient bredouille : les maquisards ont été informés. De manière réciproque, le maquis livre parfois aux forces de l'ordre ceux qui auront confondu libération du pays et enrichissement personnel. Et parmi les déportés en Allemagne se trouvent aussi des personnes qui l'ont été après avoir été arrêtées par le maquis...

Là où les maquis ont été les moins convaincants, c'est pour ce qui concerne leur rôle militaire. Au terme de l'opération *Hoch-Savoijen*, essentiellement tournée contre le plateau des Glières, les Allemands auront perdu quatre hommes, dont aucun ne paraît avoir été tué par les maquisards retranchés sur le plateau.

Après la Libération d'août 1944

À la Libération, d'autres violences ont cours, comme cette exécution de 76 miliciens après une procédure sommaire, le 24 août 1944. Plusieurs prêtres firent également les frais des violences et furent abattus.

Le 2 septembre 1944 a lieu l'exécution en deux lieux, dont Habère-Lullin, où avaient été assassinés 24 jeunes à Noël 1943, de 80 prisonniers de guerre allemands dûment enregistrés par la Croix-Rouge : un crime de guerre de plus, le second en importance après celui de Glières.

Le 7 septembre 1944, une cour martiale siège à Annemasse. Sur les 32 miliciens qui comparaissent, 18 sont condamnés à mort et fusillés le jour même, et 14 sont relaxés au bénéfice du doute. Le 5 octobre 1944, une nouvelle cour martiale siège à Annecy et 8 personnes convaincues d'avoir été membres de la Milice et/ou d'avoir soutenu les Allemands sont jugées. Sept seront condamnées à mort et promptement fusillées.

Le 16 novembre 1944, l'ex-intendant de police Lelong ainsi que l'ancien préfet Marion, attendant une réponse à leur recours en grâce, sont sortis de leur prison annécienne par un commando qui les abat dans une carrière.

Le retour à l'ordre fut lent. Les conflits interindividuels ne s'arrêtèrent pas immédiatement avec la Libération, et de loin, même si leur nombre chuta de manière drastique. Les armes ne se turent que progressivement et guère avant 1947. Ce n'est qu'à partir de ce moment que la quasi-unanimité des habitants de la Haute-Savoie accepta son sort ainsi que les nouvelles autorités qui dorénavant pilotaient le pays.

L'enjeu...

La Résistance et le gouvernement de Vichy se sont livrés à une véritable compétition dont l'enjeu était l'adhésion des habitants de la Haute-Savoie à l'un ou l'autre camp, celui des autorités nées du dé-

sastre de 1940, ou celui de la Résistance qui avait fait le pari que la défaite de 1940 était celle d'une bataille et non celle de la guerre¹⁴.

Ce qu'il est permis de dire, c'est qu'entre novembre 1942 et le débarquement de juin 1944, il y eut en Haute-Savoie, et vraisemblablement dans d'autres départements, plus de victimes françaises assassinées par des Français que d'Allemands éliminés par la Résistance : la lutte contre l'occupant n'occuperait-elle alors que la seconde place, aurait-elle été abandonnée aux Britanniques et aux Américains (surtout eux) dont les armées pouvaient, seules, venir à bout des moyens des Allemands ?

Dans la mesure où notre hypothèse serait fondée, il s'agirait alors de voir les événements des années 1943 (création des maquis) à la Libération, l'exécution des Français par d'autres Français, comme une poursuite (radicale) de la politique par d'autres moyens, comme le suggère Clausewitz¹⁵.

Quoi qu'il en soit, en Haute-Savoie, on est fort loin, selon la vulgate gaulliste ou communiste, d'un peuple en arme dressé contre l'occupant...

¹⁴ C'est tout le sens de l'Appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle : « Rien n'est perdu, parce que cette guerre est une guerre mondiale. »

¹⁵ CLAUSEWITZ Carl von, *De la guerre*, Paris : Éditions de Minuit, 1955, II, 24.

Aux étrangers, la patrie reconnaissante ? La place politique et mémorielle des résistants étrangers dans la France de l'après-guerre (1944-1950)

Jérémy Guedj

En 1947, François Mauriac écrivait : « Tout recommence. Tout demeure désespérément pareil. [...] La Troisième République continue ; c'est la Quatrième qui est morte¹. » Le passé oblitérait le présent, et avec lui tous les projets qui lui donnaient sens. Pourtant, les espoirs de renouveau étaient immenses, à la mesure de la rupture exceptionnelle qui fracturait l'histoire de France après le bouleversement traumatique des années noires. Le sort des immigrés nourrissait de telles espérances. Il y a longtemps que les historiens ont établi qu'une rupture historique, si importante soit-elle, ne se traduit pas en toute matière, et que le changement ne peut affecter aussi brutalement des tendances lourdes, ce que le sociologue Abdelmalek Sayad, mettant en regard État et immigration, nomme des « constantes », qu'il définit comme « une sorte de fonds commun irréductible, qui est le produit et en même temps l'objectivation de la "pensée d'État"² ». À quoi s'ajoute que les chemins de traverse

¹ MAURIAc François, *Journal*, t. V, Paris : Flammarion, 1953 (entrée du 28 janvier 1947), cité par JUDT Tony, *Un passé imparfait. Les intellectuels en France (1944-1956)*, Paris : Fayard, 1992, p. 57.

² SAYAD Abdelmalek, « Immigration et "pensée d'État" », in *La Double Absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris : Seuil, 1999, p. 395.

sont parfois plus riches d'enseignements que les voies centrales de l'analyse ; précisément lorsqu'il s'agit de moments de transitions politiques comme celui de l'après-guerre. Annie Collovald et Brigitte Gaïti peuvent ainsi affirmer qu'en cette matière, « ruptures et continuités ne se jouent pas toujours sur les scènes les plus visibles et les plus attendues³ ».

Étudier la place politique et mémorielle des résistants étrangers en France dans les années d'après-guerre revient ainsi à saisir précisément la tension entre l'appel au changement et à la refondation d'une part, et la permanence d'un outillage conceptuel et législatif, de l'autre. La focale, on le comprend, est doublement décentrée : *dans le temps*, car il s'agit de voir comment le passé affrontait lui-même son passé, très récent, la Résistance et les années noires surplombant l'après-guerre de son ombre portée ; *dans l'objet*, car il s'agit de penser cet après-guerre à l'aune de la question des étrangers, selon l'idée, certes critiquable mais fertile, que le cœur se comprend mieux depuis ses marges.

C'est donc l'histoire d'une politique et d'une mémoire éclatée qui se donne à voir, et dont on voudrait retracer les points saillants, en prêtant attention aux forces et freins à l'œuvre⁴. Une question qui joue le rôle de révélateur et de condensé des enjeux et problèmes, sous l'angle de l'identité, et des temporalités qui façonnèrent la période allant de 1944 au tournant des années 1950, du gouvernement provisoire à la guerre froide, en passant par le bref interlude des années 1946-1947, une sorte d'entre-deux-guerres. Ici, le questionnement repose principalement sur l'engagement étranger dans la Résistance comme facteur d'intégration, c'est-à-dire de « nationalisation » des étrangers, qui ont, dès lors, trouvé une légitimité inédite pour parler, de manière décomplexée, en tant que tels. N'était-ce pas cependant là un premier pas vers la différenciation ?

³ COLLOVALD Annie, GAÏTI Brigitte, « Changer de régime », *Politix*, n° 47, 1999, p. 5.

⁴ Cette perspective nous semble à même éviter les deux écueils qui se posent en travers de toute histoire de la Résistance : « la commémoration qui génère les mythes, et l'événementialisme, qui compromet l'intelligibilité du phénomène étudié » (PESCHANSKI Denis, « La singularité et l'intégration », in BARTOSEK Karel, GALLISSOT René, PESCHANSKI Denis (éd.), *De l'exil à la résistance*, op. cit., p. 151).

La Résistance, moment fondateur d'une nouvelle « condition » immigrée ?

Si la Résistance est un phénomène fortement ancré dans l'histoire et dans une conjoncture donnée, ses soubassements et lendemains, faisant appel à l'identité et à la mémoire, constituent des tendances lourdes, lentes à évoluer.

Provenant souvent de pays où ils avaient eu à fuir la dictature, le fascisme, la barbarie, beaucoup d'immigrés s'étaient lancés à corps perdu dans le conflit, comme volontaires d'abord, puis, pour une part non négligeable, dans la Résistance. De fait, après-guerre, une confusion entre volontaires et résistants étrangers s'installait parfois. Un parallèle est néanmoins à établir dans les motivations qui animaient les uns et les autres. Dans un article de mai 1939, marqué par une très forte ambiguïté à l'endroit des étrangers, la *Revue des Deux Mondes* rappelait combien la France avait donné à ces derniers ; aussi leur empressement à défendre le pays constituait-il un juste retour des choses :

« De cette hospitalité nous n'escomptions aucun profit, nous n'avons nullement envisagé qu'elle pût nous valoir un témoignage de gratitude. Or aujourd'hui, ces réfugiés témoignent de leur désir de contribuer à la défense de la France en cas d'agression. Des étrangers de toutes nationalités ont pris l'initiative d'offrir à "leur seconde patrie" une escadrille d'avions et les souscriptions affluent⁵. La "colonie yougoslave de Lyon" a offert de se mettre à la disposition de la France en cas de guerre. Les Italiens de Corse en font autant. Polonais, Tchèques, Autrichiens, les imitent. Des organisations diverses ont reçu, en province comme à Paris, des marques d'attachement et même des offres d'engagements pour notre défense nationale. Ceux qui s'inscrivent appartiennent à tous les milieux sociaux et professent toutes les opinions politiques ; et, parmi eux, on est frappé de voir un nombre imposant d'Italiens. Chaque jour un témoignage nouveau est apporté de

⁵ On perçoit ici une référence à l'attitude du Comité des étrangers de France à leur deuxième patrie, à celle des Amis de la République française ou des Étrangers volontaires pour la défense de la France.

ce désir des étrangers de participer à la défense du pays où ils vivent, et dont ils connaissent l'esprit calme et résolu⁶. »

D'une manière assez voisine, la condition d'étranger présidait en grande partie aux choix pris face au conflit, parce qu'elle invita, comme une revanche, à lutter pour le renversement d'un ennemi qui avait été cause d'exil pour beaucoup, ou, plus concrètement, parce que, par la clandestinité et la persécution qu'elle engendrait, elle poussait à un engagement considéré comme seule chance de salut. Certains n'avaient pas attendu l'effondrement de la France pour s'engager : les antifascistes italiens, les Républicains espagnols en exil, les membres des Brigades internationales entraient en guerre à la fois galvanisés et aguerris. La Résistance étrangère, véritable constellation éclatée, s'organisait sur des bases nationales ou ethniques, comme pour les Juifs, l'un n'excluant pas l'autre. La condition immigrée constitua également un ciment de rassemblement et d'action. Mais la date d'entrée en Résistance, les obédiences de chacun, les causes ou objectifs conduisant à l'engagement purent diviser les troupes. On garde souvent à l'esprit l'image de la Résistance communiste incarnée par les FTP-MOI ; ce n'est cependant qu'un segment de l'« archipel de la Résistance étrangère⁷ ».

Le profil des résistants étrangers, leur action avec ses succès et échecs, leurs raisons d'agir sont bien connus⁸. C'est sur le terrain – plus délicat et moins étudié – de l'identité, lequel entraînerait d'importantes répercussions sur l'auto-identification des résistants étrangers, que l'on souhaiterait porter l'analyse. On ne saurait soutenir que leur engagement visait une quelconque reconnaissance ou amélioration de la condition des immigrés, ce qui relèverait d'une vision téléologique. Rien n'assurait en outre de l'issue définitive de cet

⁶ « Volontaires étrangers », *Revue des Deux Mondes*, n° 51, 1^{er} mai 1939.

⁷ SCHOR Ralph, *Histoire de l'immigration en France. De la fin du XIX^e siècle à nos jours*, Paris : Armand Colin, 1996, p. 182.

⁸ Parmi une littérature abondante, si on retient la production uniquement historiographique et centrée sur l'échelle nationale, voir principalement : COURTOIS Stéphane, RAYSKI Adam, PESCHANSKI Denis, *Le Sang de l'étranger. Les immigrés de la MOI dans la Résistance*, Paris : Fayard, 1989 ; JOUTARD Philippe, MARCOT François (éd.), *Les Étrangers dans la Résistance en France*, Besançon : Musée de la Résistance et de la Déportation, 1992.

engagement⁹. Et l'avenir paraissait trop éloigné pour constituer le seul horizon d'action. Plus que l'intérêt donc, l'appel de la condition décidait de plus d'un engagement. Analyse confirmée par des témoignages d'acteurs de l'époque. Né en Suisse d'une famille juive alsacienne ayant quitté la France en 1871 puis revenue après la Grande Guerre, Jacques Lazarus livrait sa vision, dépourvue de la moindre ambiguïté :

« Notre but n'était nullement d'entretenir une sorte de séparatisme, voire de racisme à rebours. Mais, traqués en tant que juifs, nous voulions montrer à l'ennemi que c'était aussi en tant que juifs que nous combattions¹⁰. »

Raymond Kojitsky, juif originaire de Pologne, faisait, dans ses mémoires, chorus :

« J'ai eu vingt ans d'un seul coup. Je rentrais dans les FTP-MOI ! Le réseau était composé d'étrangers, républicains espagnols, Italiens antifascistes, Allemands, et, en majorité, de juifs. [...] Bien que né en France, je devenais immigré. Immigré sans bouger¹¹. »

Si, on le comprend, le ferment identitaire revêtait une importance cardinale pour les Juifs, directement attaqués et traqués par le nouveau régime et l'occupant, le même phénomène s'observait pour les autres immigrés. Car, en luttant pour la chute du fascisme, ne recherchait-on pas à anéantir la cause même de l'immigration et, ce faisant, à mettre fin à cette dernière ? Si tel était le cas, alors l'origine primait sur toute autre considération. Les Italiens en constituaient une illustration frappante : parmi ceux qui n'avaient pas

⁹ Voir WIEVIORKA Olivier, « À la recherche de l'engagement (1940-1944) », *Vingtième Siècle*, n° 60, octobre-décembre 1998, qui invite à « minorer le rôle que l'opportunisme stratégique a pu jouer dans les mobilisations individuelles » (p. 60).

¹⁰ LAZARUS Jacques, *Juifs au combat*, Paris : Éditions du CDJC, 1949, p. 81, cité par AUBERY Pierre, *Milieus juifs de la France contemporaine*, Paris : Plon, 1962, p. 43. N'exagérons pas la nouveauté de telles prises de position : dans l'entre-deux-guerres déjà, les Juifs de France s'opposaient sur la nécessité d'adopter une « politique juive » spécifique face à la montée des périls. Voir WEINBERG David H., *Les Juifs à Paris de 1933 à 1939*, Paris : Calmann-Lévy, 1974, p. 126.

¹¹ KOJITSKY Raymond, *Pivert. Histoire d'un résistant ordinaire, écrit par Daniel Goldenberg*, Paris : Calmann-Lévy, 1990.

choisi l'émigration vers le Nouveau Monde, une fraction importante commençait à assimiler victoire proche et retour au pays ; citons Aldo Garosci, Silvio Trentin, Giorgio Amendola à Toulouse, Giuseppe Saragat dans l'Ariège, Modigliani, Randolfo Pacciardi à Marseille, Pietro Nenni dans les Pyrénées, puis dans le Cantal, où la Gestapo l'arrêta avant de l'envoyer en Italie¹². Tous comptaient regagner l'Italie une fois l'ennemi vaincu. Éric Vial note ainsi que « la Résistance étouffe et radicalise à la fois la tendance antérieure », même si l'engagement résistant des Italiens, sorte de suite naturelle de leur participation politique dans l'entre-deux-guerres, demeure très peu médiatisé¹³.

Cela n'empêche pas que l'attachement à leur seconde patrie apparaissait très sincère pour les immigrés – on pourrait reprendre le texte paru dans la *Revue des Deux Mondes* en 1939 et l'appliquer mot pour mot à l'engagement résistant. Sans doute ces derniers gonflaient-ils la dimension que l'on pourrait qualifier d'« antiraciste », avec quelque anachronisme, au sein de la Résistance. Seuls les communistes, et plus particulièrement les FTP-MOI, voyaient résistants français et immigrés – en tant que tels – œuvrer en commun à la lutte contre l'ennemi ; *Le Combattant*, une feuille clandestine des FTP-MOI de la zone sud, précisait : « Les travailleurs immigrés forment à côté des M[ilices] P[atriotiques] françaises leurs propres unités nationales MOI. Ces unités sont liées dans chaque entreprise ou localité aux MP françaises et agissent sous leur commandement militaire¹⁴. » Dans les mêmes colonnes, un appel à la mobilisation des immigrés polonais, lancé par le Comité polonais de Libération nationale en France, insistait également tout à la fois sur l'identité nationale des résistants et leur étroite collaboration avec la France :

¹² BECHELLONI Antonio, « Antifascistes italiens en France pendant la guerre : parcours aléatoires et identités réversibles », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 46-2, avril-juin 1999, p. 281. Voir, pour un exemple de témoignage, PAJETTA Giuliano, *Douce France*, Rome : Editori Riuniti, 1955.

¹³ VIAL Éric, « Les immigrés italiens dans la vie politique française », *Parlement[s]. Revue d'histoire politique* (dossier « Une France des sans-voix ? Immigration et vie politique en France [XIX^e-XX^e siècles] », coordonné par SCHOR Ralph et GUEDJ Jérémy, n° 27, 2018, p. 34-35).

¹⁴ *Le Combattant*, 28 juillet 1944.

« Le Comité Polonais de Libération nationale en France ordonne :

1°) Dès aujourd'hui tous les Polonais sont mobilisés au service de la Patrie. Sans attendre formez des groupes polonais de la Milice Patriotique Française. Procurez-vous des armes par tous les moyens, surtout sur les Allemands et les Volksdeutsche.

2°) Organisez de concert avec les Français des grèves locales, qui se transformeront en grève générale. Ensemble avec les Français, créez des comités de grèves dans les puits et les usines. [...]

5°) Appliquez rigoureusement les ordres du Gouvernement provisoire de la République Française et du Conseil National de la Résistance.

Polonais ! L'heure décisive approche. Tous au combat pour la libération de la Pologne et de la France¹⁵. »

L'accent était clairement mis sur la lutte contre la xénophobie et le racisme, comme l'indique un bulletin des Forces françaises de l'intérieur (FFI) :

« Les boches et les traîtres ne se contentent pas des dragonnades fascistes déclenchées par Darnand pour tenter de détruire l'avant-garde de la Résistance. [...] Ils ont déclenché une lâche et ignoble campagne de xénophobie contre les travailleurs étrangers en France, ordinairement connus sous l'appellation abrégée de MOI (main-d'œuvre immigrée) ; au cours de cette campagne, les bandits de Hitler donnent la mesure de leur sadisme sanguinaire contre les travailleurs étrangers coupables de mener ici, au côté des patriotes français, un combat semblable à celui que mènent dans leur propre pays les patriotes italiens, tchèques, polonais, espagnols, autrichiens, hongrois, contre notre ennemi commun. [...]

Les FTPF avec tous les patriotes français se déclarent fraternellement solidaires de tous les patriotes, quelles que soient leurs origines ethniques, qui mènent sur le sol de France un combat aussi dangereux et souvent plus difficile que le nôtre.

¹⁵ *Ibidem.*

Le devoir des patriotes immigrés est de se battre avec le peuple français pour hâter la libération de leur propre patrie martyrisée et la libération de la France¹⁶. »

Hormis la MOI et ses proches, une vaste palette des mouvements concernés oscillait en réalité entre désintérêt et méfiance à l'égard des immigrés. Un malentendu s'installait entre les autochtones, qui combattaient avant tout pour des valeurs universelles, parmi lesquelles les droits de l'homme, et nombre d'immigrés, qui déclinaient ces grands principes et voulaient y voir surtout une lutte contre le racisme¹⁷.

Les mêmes considérations valent pour le poids des immigrés dans la Libération. Il se révéla d'ailleurs décisif, tant dans les mouvements intérieurs qu'au sein des forces rassemblées hors de métropole. Un quart des effectifs des maquis de Provence était composé d'étrangers, au premier rang desquels les Italiens¹⁸. Les Espagnols occupèrent les avant-postes dans le Sud-Ouest par exemple. Les insurrections, dans de très nombreuses villes, devaient beaucoup aux combattants nés sous d'autres cieux¹⁹. Ces quelques exemples montrent que l'engagement des étrangers apparaissait protéiforme et concernait toutes les

¹⁶ *France d'abord*, bulletin intérieur n° 2, 1^{er} mars 1944.

¹⁷ Sur ce point, nous suivons la nette mise au point de GUILLON Jean-Marie, « Résistance et antiracisme », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 61, décembre 2000, p. 209-226. Celui-ci note que le cas de la Résistance communiste, qui accorda une large place aux immigrés, restait unique : « La place des étrangers est beaucoup plus réduite dans les autres organisations clandestines, qui n'ont pas vraiment de politique à l'égard de ces milieux. Cette absence est elle-même le reflet d'une ignorance, ou d'un désintérêt, mais aussi de la défiance que l'on nourrit à leur égard, avec le sentiment répandu qu'"ils" n'ont pas à se mêler des affaires de la France. [...] Le seul étranger acceptable, en particulier à gauche, est en fait celui qui a perdu – ou mieux encore renié – cette qualité pour devenir Français. L'assimilation est le seul horizon concevable, ce qui est d'ailleurs conforme à la tradition républicaine » (p. 222).

¹⁸ Voir GUILLON Jean-Marie, *La Résistance dans le Var. Essai d'histoire politique*, Thèse de doctorat d'État sous la direction d'Émile Temime, université de Provence, 1985 ; *id.*, « Les étrangers dans la Résistance provençale », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 36, octobre-décembre 1989, p. 658-671 ; PANICACCI Jean-Louis, « Les Italiens dans la Libération des Alpes-Maritimes », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 52, juin 1996, p. 25-31.

¹⁹ D'une manière générale, pour une approche très circonstanciée et différenciée en fonction des nationalités, LAROCHE Gaston, MATLINE Boris, *On les nommait des étrangers... Les immigrés dans la Résistance*, Paris : Les Éditeurs français réunis, 1965, *passim*.

modalités et échelles de l'action résistante et libératrice. À ce titre, ils méritaient de la patrie.

Longtemps, les historiens ont minimisé l'importance de la reconnaissance portée par l'État aux immigrés après la guerre. Phénomène de sources ? Faiblesse effective des actes ? Fulgurance du moment de grâce ? Peut-être insuffisants, les allusions et témoignages de gratitude aux sacrifices des allogènes ne s'en révélaient pas moins nombreux. Sans doute convient-il de distinguer l'ensemble des perceptions et expressions publiques de cette contribution des immigrés selon les acteurs. Organe du Front national du Sud-Ouest, *Le Patriote* dressait, à chaud, un portrait plus que laudatif de l'effort des immigrés :

« De nombreux étrangers, chassés de leurs pays asservis par l'hitlérisme, sont aux côtés des Patriotes français pour écraser les nazis sur notre sol. Ils ne font pas autres choses que ce que font tant de Français déportés ou exilés en Allemagne, en Pologne, dans toute l'Europe. [...] Beaucoup des étrangers qui vivent en France sont tombés dans les batailles livrées par la Résistance française aux Boches. Les nazis et les journaux de Vichy osent les insulter, mais la France les aime et les admire. Leur héroïsme a grandement aidé l'action militaire de la Résistance française depuis de longs mois. Ils sont, plus que jamais, sur la brèche, aujourd'hui que l'heure du combat suprême approche. La France leur ouvre les rangs de ses combattants et de ses héros²⁰. »

Héros : quiconque pouvait se glorifier de ce titre méritait, à bon droit, d'être récompensé même s'il ne s'agissait naturellement pas du fruit d'une démarche personnelle. Le souhait, pour les pouvoirs publics nationaux et locaux, de se démarquer, sur ce point également, de Vichy, qui abhorrait tout ce qui n'était pas national, apparaissait évident. La gratitude éprouvée par l'État face à la loyauté des immigrés se trouvait cependant marquée par la sincérité. Elle résultait aussi d'une prise de conscience, laquelle s'avérerait momentanée et semblait dictée par le caractère exceptionnel de temps vite révolus :

²⁰ « Que doivent faire les Français pour hâter la Libération de la Patrie ? », *Le Patriote*, juin 1944.

la condition des immigrés devait évoluer. Le processus serait lent ; il commençait par l'expression d'une reconnaissance publique – qui prenait allure de récompense – de la bravoure des immigrés.

Ce phénomène de reconnaissance se déclinait en deux aspects principaux. Le premier résidait dans la facilitation des démarches de légalisation du séjour des étrangers en France et, surtout, de naturalisation. Par ce biais, l'État ne faisait que renouer avec une pratique inaugurée, on l'a vu, en 1939, dictée par l'intérêt mais non dénuée de logique, car l'engagement passait pour gage d'intégration. En novembre 1945, lors d'une séance de questions au Gouvernement, le député socialiste d'Algérie Maurice Rabier interpella le ministre de la Justice, Pierre-Henri Teitgen, très sensible à ces questions²¹ ; il rappelait la circulaire ministérielle du 23 octobre 1939 prévoyant une procédure accélérée de naturalisation pour les étrangers engagés volontaires, mais « les dossiers, malgré ces prescriptions, traînent trop souvent dans les mairies, dans les préfetures et très certainement au ministère de la Justice²² ». Et d'ajouter :

« Nombreux sont les étrangers qui ont de la façon la meilleure, c'est-à-dire au péril de leur vie, prouvé leur amour pour la France et qui sont bien déçus de la lenteur dont l'administration fait preuve à leur égard. [...] Bien souvent les intéressés attendent leur naturalisation pour postuler à des emplois administratifs auxquels leur généreuse détermination leur donne un droit incontesté²³. »

Aussi demandait-il « si l'on ne pourrait pas rappeler aux organismes chargés de l'acheminement et de l'examen des dossiers de naturalisation que les termes de "procédure accélérée" contiennent implicitement une limitation raisonnable de délais que seule une certaine

²¹ Cet élu MRP correspondait parfaitement à la figure de l'humaniste chrétien. Ancien résistant, cofondateur de Liberté, ce professeur de droit à la faculté de Montpellier fut marqué par un antitotalitarisme viscéral, lié à une haine pour le racisme. Voir le portrait que lui consacra STÉPHANE Roger, *Tout est bien. Chronique*, Paris : Quai Voltaire, 1989, p. 190.

²² *Journal Officiel de la République française. Débats de l'Assemblée nationale constituante*, question écrite du 29 novembre 1945, p. 253.

²³ *Ibidem*.

paresse administrative étire interminablement²⁴ ». Ce à quoi le ministre, tout en niant un quelconque retard, répondit que la circulaire ministérielle citée ne pouvait plus être appliquée, « mais toutes les instructions utiles ont été données dans les préfetures pour que l'examen des demandes de naturalisation souscrites par les étrangers qui ont servi dans notre armée depuis 1939 ou qui ont pris une part active à la Résistance soient examinées par priorité²⁵ ». Mêmes préoccupations aux échelons locaux : en octobre 1945, par exemple, trois conseillers municipaux communistes de Paris, Pierre Delon, Raymond Boussus et André Ouzoulias, demandèrent au préfet de la Seine « de bien vouloir donner des instructions à tous les services intéressés pour que [...] Français ou immigrés ne soient pas injustement abandonnés²⁶ ». La France obéissait donc à un devoir moral en se souciant des étrangers qui participèrent à la guerre ou eurent à en souffrir : se développa l'idée selon laquelle l'effort – le sacrifice – avait inauguré une ère nouvelle des relations entre Français et immigrés ; l'on ne pouvait plus traiter ces derniers comme avant la guerre. En février 1945, le Groupement des engagés volontaires étrangers de Toulouse demanda au commissaire de la République de la même ville de ne pas traiter tous les étrangers sur un pied d'égalité, notamment concernant la confiscation ou l'attribution de titres d'identité : « Nous aurions aimé voir une distinction entre les étrangers tout court et ceux ayant servi sous les drapeaux français et dont beaucoup ont versé leur sang pour notre partie adoptive²⁷. » Ils obtinrent satisfaction. Cet état d'esprit durerait encore pendant de longues années. Révélatrice de celui-ci, entre autres illustrations, apparaissait, en 1950, alors que l'atmosphère avait bien changé, la protestation du parti communiste cannois contre l'expulsion de leur camarade italien Palmantieri, dont on rappelait qu'il s'agissait d'un « résistant blessé dans les combats de la Libération » ; la protestation était signée par « les résistants de Cannes », qui appelaient à manifester²⁸. L'attitude pendant la guerre devenait

²⁴ *Ibidem.*

²⁵ *Ibidem.*

²⁶ Question écrite n° 681, *Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris*, n° 247, 24 octobre 1945, p. 1396. Il était particulièrement question des déportés.

²⁷ AD Haute-Garonne, 5 020 W 32, lettre du Groupement des engagés volontaires étrangers au commissaire de la République de Toulouse, 7 février 1945.

²⁸ AD Alpes-Maritimes, 30 W 43, note du commissaire central de Cannes au préfet des Alpes-Maritimes, 28 avril 1950.

un enjeu de mémoire se traduisant concrètement dans la vie politique et publique.

L'État ne s'y était pas trompé. Il promut d'ailleurs l'idée et donna la *la*. C'est le deuxième aspect de la reconnaissance officielle de l'engagement des immigrés pendant la guerre : les récompenses, dont la dimension apparaissait plus symbolique mais tout aussi cruciale pour l'évolution du statut des immigrés que la précédente. Un vœu d'Anthelme Perrin, lors de la séance extraordinaire du conseil municipal de l'Ain, en 1945, formulait les choses de manière limpide :

« Considérant qu'il appartient aux Pouvoirs Publics de concrétiser par des récompenses les services rendus à la Résistance par des citoyens français, hommes ou femmes, des étrangers ou des collectivités ; il est indispensable que les dossiers des ayants droit soient examinés sans délai par une Commission d'Honneur compétente, comprenant notamment d'authentiques résistants, afin qu'aucune injustice ne soit commise et qu'aucun oubli regrettable ne subsiste²⁹. »

Par définition, l'attribution de récompenses passait par un nécessaire choix. Nombreuses étaient les décorations qui rendirent hommage aux immigrés dès la Libération. Une nouvelle marque d'honneur fut même créée : l'ordre de la Libération³⁰. Plus d'une ambiguïté présidait à sa naissance : celle-ci reflétait en fait les errements du général De Gaulle et du gouvernement provisoire quant à la réalité de l'engagement réel des Français et étrangers pendant le conflit, qui traduisait une conception à la fois extensive et tronquée de la Résistance, puisque la majeure partie, près des trois quarts, des décorations fut attribuée aux Forces françaises libres, laissant en retrait la Résistance intérieure. Un autre facteur de trouble provenait du refus de distinguer clairement les militaires et les résistants³¹. Le profil des

²⁹ *Conseil général. Session extraordinaire du 12 décembre 1945, rapport du préfet, procès-verbaux des Délibérations*, Bourg-en-Bresse : Berthod, 1946, p. 30.

³⁰ Voir PIKETTY Guillaume, « Économie morale de la reconnaissance. L'Ordre de la Libération au péril de la Seconde Guerre mondiale », *Histoire@Politique*, n° 3, novembre-décembre 2007.

³¹ Sur tout cela, WIEVIORKA Olivier, *La Mémoire désunie. Le souvenir politique des années sombres, de la Libération à nos jours*, Paris : Seuil, 2010, p. 52-53.

récipiendaires paraissait pour le moins homogène : sur les 1 038 personnes décorées³², seules 6 femmes furent reconnues pour leur mérite. Autant dire que cette reconnaissance ne reflétait en rien le poids réel des forces à l'œuvre. Moins de 7 % des Compagnons étaient « étrangers et d'origine étrangère ». Immigrés en d'autres termes, quoique certains ne vécussent pas en France. 72 décorés de cette catégorie : c'était à la fois beaucoup et peu. Si l'on s'en tient à l'arithmétique, la faiblesse de cette fraction paraissait aussi peu en phase avec la réalité que celle des femmes ; si l'on adopte une plus large focale, le simple fait que des étrangers ou individus d'origine étrangère fussent reconnus en tant que tels marquait une certaine mutation. Il convient cependant d'entrer plus en détail : remarquons ainsi l'écrasante proportion des Européens de l'Ouest et de l'Est (64 %), ainsi que des Russes (11 %). Seuls 20 % des décorés appartenaient à l'Empire colonial français, sous-représentation des « Indigènes » qui n'apparaît pas dans sa cruelle évidence au premier abord.

Le profil des décorés voyait en revanche voisiner tous les statuts sociaux et les degrés de célébrité : ainsi aux côtés de Churchill, de Georges VI, d'Eisenhower ou du roi du Maroc Mohammed V trouvait-on Romain Gary, blessé en plein air par un éclat d'obus ; figuraient en outre un grand nombre d'anonymes s'étant illustrés par de hauts faits.

On voit donc que tous ne vivaient pas sur le sol français. De fait, les immigrés qui s'y étaient établis de plus ou moins longue date, ou les soldats coloniaux, se trouvaient liés à de véritables étrangers, dont le lien avec la France n'apparaissait pas permanent ; les catégorisations, abusives comme toujours, ne donnaient ainsi pas une exacte image de la réalité sociale. Car, il faut le noter, 24 des Compagnons de la Libération possédaient la nationalité française, dont 10 avant 1939 et l'un, très tardivement, depuis 2007. À l'exception d'un Turc et d'un Tchadien, tous étaient européens ou russes. Deux disposaient d'une double nationalité.

L'observateur qui jouit du recul du passé peut, sans doute à juste titre, considérer la reconnaissance d'État à l'égard de ceux que lui-

³² Auxquelles il faut ajouter 5 communes et 18 unités combattantes.

même appelait des « héros », largement insuffisante, loin d'être à la hauteur du sacrifice. Les contemporains des événements, y compris les intéressés eux-mêmes, ratifiaient sans doute un constat bien différent, heureux qu'ils étaient de ce gage d'intégration délivré depuis le sommet de la France.

Intégration ? Mais laquelle ? Deux obstacles s'opposent à l'acception traditionnelle de ce terme : reconnaître ou récompenser les étrangers et les combattants « d'origine étrangère » en tant que tels revenait à les frapper d'une assignation identitaire évidente, quand bien même naturalisation il y avait. Quant à nombre d'immigrés, ils revendiquaient précisément leur particularisme. La Seconde Guerre mondiale n'avait-elle pas plus brisé ou ralenti le processus d'intégration et d'identification à la France qu'elle ne l'avait hâté³³ ? Une association esquissait la réponse.

Résistance et légitimité de l'immigration : le rôle du centre d'action et de défense des immigrés (CADI)

Le Conseil national de la Résistance (CNR) ne s'était pas intéressé, dans son programme, au devenir des immigrés et, plus largement, à la question de l'immigration en France³⁴. Aussi les anciens résistants immigrés ou proches de ces derniers perçurent-ils qu'ils ne devaient pas laisser passer la chance historique qui s'offrait à eux : porter la question dans le débat public.

« Les immigrés, grâce à leur participation à la lutte pour la libération de la France, ont acquis le sentiment d'avoir droit à un traite-

³³ La question peut être posée en reprenant la fertile dichotomie opposant « *insider* » et « *outsider* », façonnée outre-Atlantique. Voir BIALE David, GALCHINSKY Michael, HESCHEL Susannah (éd.), *Insider/Outsider. American Jews and Multiculturalism*, Berkeley : University of California Press, 2008 ; pour une discussion de ces théories appliquées au sujet et à la période qui nous occupent ici, nous nous permettons de renvoyer à GUEDJ Jérémy, *Gouverner ou choisir. La IV^e République et l'immigration*, Thèse de doctorat d'histoire contemporaine sous la direction de Ralph Schor, université de Nice, 2015, vol. 2, p. 351 et suivantes.

³⁴ Voir ANDRIEU Claire, *Le Programme commun de la Résistance. Des idées dans la guerre*, Paris : Éditions de l'Érudit, 1984.

ment humain. » Cette véritable profession de foi était due à Edouard Kowalski, secrétaire général d'une importante association, le Centre d'action et de défense des immigrés (CADI) – association issue à la Libération de la Main-d'œuvre immigrée (MOI) – lors du premier congrès national des immigrés, tenu à Paris en janvier 1945³⁵. Sa nature et ses objectifs étaient clairs. Comme le note Gérard Noiriel, la naissance du CADI, association qui revendiquait pour la première fois l'origine étrangère de ses membres, marquait l'« apparition d'une parole immigrée dans l'espace public³⁶ ». Les buts du CADI étaient les suivants : mobiliser les immigrés dans la reconstruction, combattre la xénophobie en insistant auprès de l'opinion sur leur rôle multiforme et, surtout, œuvrer à la refonte du statut juridique des immigrés³⁷. Officiellement apolitique, « cette association apparaîtrait exclusivement dirigée par le parti communiste », soulignait une note de la Sûreté nationale³⁸.

Née de la Résistance, cette association contribua à ancrer l'idée selon laquelle le combat livré par les immigrés – terme que cet organe revendique et popularise – ne pouvait que permettre, à la différence de ce qui se produisit lors de la Grande Guerre, un gain en fraternité avec les Français, premier acte d'une reconnaissance par ces derniers³⁹. Un « Appel aux immigrés », publié alors que la guerre faisait encore rage, était innervé du thème de la légitimité acquise au prix du sang :

« Vous avez prouvé par vos sacrifices et par vos faits d'armes, par vos souffrances et votre dévouement que votre sort est indissolublement lié à celui du grand peuple français. Vous avez forgé

³⁵ KOWALSKI Edouard, *Les Immigrés au service de la France*, op. cit., p. 11 (BDIC, O.2746).

³⁶ NOIRIEL Gérard, *Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIX^e-XX^e siècle). Discours publics, humiliations privées*, Paris : Fayard, 2007, p. 486. Sur cette association, nous renvoyons à GUEDJ Jérémy, *Gouverner ou choisir*, op. cit., ainsi qu'à GUEDJ Jérémy, « Associations étrangères et vie politique sous la IV^e République », *Parlement[s]. Revue d'histoire politique*, n° 27, 2018, p. 77-99.

³⁷ Voir la brochure : CADI, *Le Centre d'action et de défense des immigrés (CADI). Ses buts, son activité*, 1944 (BDIC, Q.205).

³⁸ AN, F^{1a} 3345, rapport sur les associations étrangères, 1945.

³⁹ Considérée comme une preuve élémentaire de gratitude, ainsi que le montre le titre d'une brochure, dont le titre fit florès : *Les Immigrés de la Résistance déposent leur cahier de justes revendications*, 1944.

dans les combats communs les liens de fraternité avec la nation française⁴⁰. »

Cela résultait des modalités concrètes du combat des heures sombres tout comme des reconfigurations identitaires étudiées plus haut : « C'est dans la lutte clandestine contre l'occupant et le régime de Vichy que les immigrés de toutes les nationalités ont commencé à se rassembler autour de leurs noyaux les plus actifs », précisait une brochure à valeur programmatique⁴¹. Avant d'ajouter : « Pour la première fois dans l'histoire, l'immigration en France a réalisé son unité complète dans le combat contre l'envahisseur⁴². »

L'association passa de l'heur au malheur. Jouissant d'une visibilité croissante, elle opta pour deux types d'action parallèles : l'un, externe, consistait en des démarches parlementaires. Des membres du CADI rencontrèrent le groupe du Front national à l'Assemblée consultative, notamment Pierre Cot, Laurent Casanova et Pierre Le Brun, des parlementaires de la Gauche démocratique, comme Marc Rucart ou Jules Steeg, ainsi que des républicains socialistes et des représentants de l'Alliance démocratique⁴³. L'autre démarche, interne celle-là, qui ne faisait que renforcer la première, visait à la préparation du premier congrès de l'immigration devant se tenir du 25 au 27 janvier 1945 à la Maison de la Chimie. Manifestation qui constituait l'aboutissement, en amont, de congrès locaux et départementaux.

L'idéal assimilateur clamé par le mouvement semblait sincère et n'est pas en cause. Mais le contenu prêté à cette notion paraissait révéler des hésitations. Il y avait tout de même quelque contradiction à parler en tant qu'immigrés – pas seulement étrangers, ce qui aurait clarifié les choses – tout en prônant l'assimilation qui, justement, supposait un effacement de toute appartenance autre que française.

⁴⁰ CADI, *Appel aux immigrés*, s. d. également consultable à la BDIC, F. 2602.

⁴¹ CADI, *Le Centre d'action et de défense des immigrés (CADI)*, *op. cit.*

⁴² *Ibidem.*

⁴³ COURTOIS Stéphane, « Le PCF et la question de l'immigration (1936-1948) », in MILZA Pierre, PESCHANSKI Denis (éd.), *Exils et Migration. Italiens et Espagnols en France (1938-1946)*, Paris : L'Harmattan, 1994, p. 225.

Après des débuts heureux, la relation entre les pouvoirs publics et l'association se distendirent. Si les pouvoirs publics considérèrent comme salubre l'œuvre du CADI, ils conservèrent une certaine méfiance devant sa nature et son ancrage politique réel. C'est là la troisième limite à l'essor de l'association. Ce qui se voulait quasiment un corps intermédiaire, dont se méfie la tradition française, suscitait même la crainte en haut lieu. D'où la nécessité de juguler la trop grande influence que prenait l'association ; un rapport de la Direction des étrangers notait, en rappelant les grands principes qui devaient guider le traitement de la question immigrée :

« Il ne peut être question en premier lieu d'envisager un abandon quelconque de la souveraineté française au profit d'organismes, si qualifiés soient-ils, qui se verraient reconnaître soit à leur profit soit à celui de leurs membres, certains droits susceptibles de mettre en échec les prérogatives de la puissance publique.

On ne peut envisager non plus de laisser se créer des groupements organisés, dotés d'un statut particulier les plaçant en marge de la légalité ordinaire, et qui, se constituant en véritables "minorités agissantes", ne tarderaient pas à devenir un État dans l'État⁴⁴. »

Les pouvoirs publics en vinrent d'ailleurs à minimiser progressivement la puissance et la légitimité du CADI.

Trop marqué, trop lié à une conjoncture précise, celle de la guerre, qui demeurait une source de légitimité commençant à se tarir pour les immigrés, tandis que d'autres références influençaient le cours de la vie politique, le CADI ne parvint plus à se renouveler et à peser sur les décisions ou événements. 1947 marquait le début du déclin. Il ne restait d'ailleurs au CADI que deux ans à vivre. Symbole des heurs et malheurs du combat immigré, le CADI fut interdit par un arrêté du ministre de l'Intérieur Jules Moch, datant du 25 novembre 1948, tandis que s'intensifiait la méfiance contre les communistes. Les pouvoirs publics se prévalaient de l'application du décret du 12 avril 1939 relatif à la constitution des associations étrangères.

⁴⁴ AN, F^{1a} 3345, rapport de la Direction des étrangers, 8 janvier 1945.

Que les temps avaient changé... L'immigré se lavait difficilement des soupçons pesant constamment sur son activité⁴⁵. L'émotion parut limitée hors des rangs de la gauche. Par son essence, le CADI semblait d'ailleurs appartenir au passé ; officiellement, « le ministre estime que l'activité du comité n'est plus conforme au but qu'il s'était à l'origine proposé⁴⁶ ». Peu de temps auparavant, le journal *Unis* avait été interdit de publication. Le CADI existait cependant toujours mais avait fait peau neuve en changeant de nom ; il était devenu le Comité français pour la défense des immigrés, toujours présidé par Justin Godart, qui publiait une nouvelle revue, sobrement intitulée : *Immigration*. Libre de se défaire de la prudence qui avait guidé ses premiers pas, cet organe, sous sa deuxième forme, affirmait désormais des conceptions nettement plus tranchées. Il n'omettait cependant jamais de rappeler ce qu'il considérait toujours comme son baptême national : l'engagement résistant des immigrés.

Du brevet d'intégration au brevet de suspicion

Le destin du CADI pourrait être mis en regard de celui d'*Italia Libera*⁴⁷... Même sort quand la fenêtre d'espoir se referma sur les immigrés, qui devenaient suspects au moment de la guerre froide. Raymond Sarraute affirmait : « Depuis 1947 toutes les associations démocratiques issues de la Résistance ont été l'une après l'autre interdites⁴⁸. » La liste était longue, elle pourrait s'allonger sans fin. Ce savant dosage de fermeté et de mansuétude laissa progressivement la place à la radicalité. Le premier s'appliquait aux Italiens convaincus de collaboration, le second aux Italiens... résistants de la veille. Le traitement de l'association *Italia Libera* fournit un véritable cas d'école. Certes, sa coloration communiste, à l'heure du raidissement, avait tout pour déplaire, mais il y avait plus qu'une simple affaire politique. La légitimité du combat résistant n'avait plus force de bouclier et ne parvenait plus à désarmer les esprits réticents. La soupe éclata en 1947 précisément. Ainsi que l'explique fort justement

⁴⁵ Sur le climat de l'époque, voir GUEDJ Jérémy, *Gouverner ou choisir*, op. cit., vol. 2.

⁴⁶ *Le Monde*, 7 décembre 1948.

⁴⁷ GUEDJ Jérémy, « Associations étrangères et vie politique », art. cit., p. 90-93.

⁴⁸ SARRAUTE Raymond, *De la Libération à la répression. Étude sur la situation des immigrés en France*, Paris : Imprimerie nationale commerciale, 1953, p. 7.

Rudy Damiani, la situation apparaissait toute différente, une année auparavant seulement : « Dans le contexte de la fin de la guerre, des nationalisations, des réformes sociales, de la participation des communistes au gouvernement, le patronat et l'administration disposent de peu de moyens pour s'opposer à l'action des militants. Du reste, qui oserait critiquer en 1946 d'authentiques anciens résistants⁴⁹ ? » Pourtant, note Antonio Bechelloni, le constat tourna bien vite : « Alors que, depuis la Libération, il avait parfois suffi à plus d'un de ne pas pouvoir faire état de titres d'antifasciste militant ou, mieux, de résistant, pour être immédiatement soupçonné de complicité avec le régime mussolinien, maintenant beaucoup avaient l'impression de se trouver dans une situation exactement opposée. Derrière tout antifasciste ou ancien résistant on soupçonnerait dorénavant un communiste.⁵⁰ » L'appartenance étrangère des individus politisés, qui définissait donc leur statut, s'avérait fort pratique pour les autorités, en ce qu'elle constituait un élément de fragilité et de précarité, donc, par ricochet, de pression pour l'État. Danièle Lochak le fait comprendre en termes clairs et frappants : « Si l'étranger n'est plus le paria sans droits qu'il a été à certaines époques, s'il n'est plus, en général, menacé dans sa vie et dans ses biens, il est néanmoins toujours en sursis dans le pays d'accueil ; et ceci se répercute sur l'ensemble de la situation puisque la faculté d'expulser l'étranger jugé indésirable rend précaire l'exercice de tous les droits qui ne lui sont pas expressément déniés⁵¹. » L'association *Italia Libera* avait-elle de quoi effrayer ? La politisation des Italiens n'avait plus ni la même force ni la même urgence, le danger fasciste vaincu et, surtout, nombre de dirigeants antifascistes ayant regagné l'Italie⁵².

C'était une constante inscrite dans les profondeurs de la politique française à l'égard des étrangers : pour mériter l'asile et une juste

⁴⁹ DAMIANI Rudy, « Les communistes italiens dans la zone interdite (1939-1945) », art. cit., p. 154.

⁵⁰ BECHELLONI Antonio, *La Dernière Vague migratoire italienne en direction de la France (1945-1960) : le poids des structures, la politique des États, les représentations de l'autre*, Thèse de doctorat sous la direction de Jacqueline Brunet, université de Franche-Comté, 1996, p. 103. Voir le témoignage d'Antonio TONUSSI, *Ivo. Una vita di parte*, Trévise : Matteo, 1991.

⁵¹ LOCHAK Danièle, *Étrangers : de quel droit ?*, Paris, PUF, 1985, p. 74.

⁵² WIHTOL DE WENDEN Catherine, *Les Immigrés et la politique. Cent cinquante ans d'évolution*, Paris : Presses de la FNISP, 1988, p. 105.

reconnaissance de leurs hôtes, les étrangers devaient s'abstenir de toute activité politique. L'entre-deux-guerres martela l'interdit, qui souffrait toutefois une large palette d'exceptions ; la IV^e République renoua avec la tradition de cette « doctrine gouvernementale⁵³ », sous la plume du ministre de l'Intérieur Jules Moch :

« Dans la période difficile que nous traversons, je suis décidé à ne pas tolérer une telle intrusion des ressortissants étrangers dans la vie politique française. S'il ne peut être question, en effet, d'interdire aux étrangers de professer les opinions de leur choix, au point de vue politique, philosophique ou religieux, et s'ils ne doivent à aucun moment être inquiétés de ce fait, il va de soi que la liberté de conscience et de pensée qui est la règle en France ne saurait impliquer pour eux le droit de s'immiscer dans le jeu normal de nos institutions et, à plus forte raison, de le contrarier, en prenant part à des manifestations de nature à troubler l'ordre ou la sécurité publics⁵⁴. »

L'émoi était en grande partie provoqué par le rôle que jouèrent de nombreux étrangers dans la Résistance, on a pu le voir, gage qui n'assurait plus une protection sacrée. L'enjeu se révélait donc idéologique, historique serait-on tenté de dire. À la Ligue des droits de l'homme, Henri Queuille écrivait – nous citons ici la version issue d'un brouillon, le premier jet reflétant sans doute plus en profondeur sa pensée :

« Vous me demandez [...] Monsieur le Président, avec une émotion à laquelle je ne suis certes pas insensible, de me pencher sur les titres de Résistance de certains de ces Espagnols. Je n'ignore rien de tout cela. [...] *Ces titres, je pense, ne leur confèrent pas le droit d'abuser d'une générosité qui n'a pas attendu, pour se manifester, qu'ils aient combattu aux côtés des Français dans notre*

⁵³ LOCHAK Danièle, *Étrangers, op. cit.*, p. 133.

⁵⁴ AN, CAC 1990 0353, art. 14, circulaire relative à l'« intrusion des étrangers dans la vie politique française », 4 décembre 1947. Jules Moch venait de prendre ses fonctions et de succéder à Édouard Depreux, le 24 novembre. On retrouve ici un hiatus indépassable, que pointe Danièle Lochak : « Reconnaître la liberté d'expression et la plupart des libertés publiques, sans reconnaître parallèlement une liberté pleine et entière en matière politique : aucune législation ne parvient à résoudre cette contradiction » (*Ibidem*, p. 133).

armée ou dans la Résistance. Ils n'impliquent pas, pour eux, le droit de constituer, sur le sol français, de véritables organisations de combat aux ordres d'une puissance étrangère. [...]

Ceux qui ont changé de camp ne doivent pas s'attendre à ce que, à une époque où les libertés qui nous sont chères sont menacées du péril le plus grave qu'elles aient connu depuis longtemps, nous leur permettions d'en abuser aujourd'hui pour les mieux détruire demain. Le temps des équivoques est passé et les étrangers, où qu'ils soient, doivent notamment savoir que la liberté d'opinion dont ils jouissent en France ne les autorise pas à s'immiscer dans nos débats de politique intérieure, encore moins à s'ériger en factions⁵⁵. »

Avec le « temps des équivoques », celui de la Résistance comme valeur et brevet quasi sacré de respectabilité, plaçant au-dessus de tout soupçon ceux qui en étaient les dépositaires, était lui aussi révolu.

Le transnationalisme est chose bien connue des historiens de l'immigration⁵⁶, non pas simplement parce qu'ils s'en sont saisi comme grille d'analyse, mais bien parce que l'approche est consubstantielle à leur objet, transnational par essence. Et pourtant. La question ici évoquée est sans doute la moins transnationale qui nous soit posée, car elle s'inscrit plus que tout autre dans l'étalon national et se trouve dictée par celui-ci. Annie Kriegel l'exprime dans sa complexité le long d'un passage décisif pour notre questionnement : « le point d'ancrage, le nœud où s'arriment toutes les manières d'aimer son pays et de combattre ses ennemis, c'est le pays lui-même dans son intégrité, son indépendance et sa souveraineté, et c'est l'ennemi dans la clarté de son identité nommée. Or [...] le seul problème un peu délicat est justement celui du rapport des réfugiés et immigrés avec le caractère national de la Résistance dans le pays d'accueil. Qu'ils aient

⁵⁵ AN, F⁷ 16 117, brouillon de lettre de Henri Queuille à Sicard de Plauzoles, 20 décembre 1950. Nous soulignons.

⁵⁶ Une approche générique récente dans GREEN Nancy L., WALDINGER Roger (éd.), *A Century of Transnationalism. Immigrants and Their Homeland Connections*, Urbana : University of Illinois Press, 2016.

aimé la France et qu'ils aient voulu se battre pour celle qui, fût-ce avec plus ou moins d'égards, les avait accueillis dans le malheur et dans la peine, c'est là un niveau, premier, indispensable et quasi général où s'accumule le matériau, à savoir le sentiment de reconnaissance qui creuse le lit du patriotisme. Mais l'essentiel est ailleurs : il est dans le projet, conscient ou non, articulé ou non, public ou non, fluctuant, évolutif, que ces réfugiés et immigrés se sont donné pour figurer leur avenir⁵⁷ ». On aurait tort de minimiser le poids de l'articulation entre origine étrangère – diffractée en un faisceau de nationalités aux histoires et intérêts éclatés – et caractère national de la Résistance dans les querelles internes qui travaillèrent celle-ci⁵⁸. Comme la Résistance étrangère, sa mémoire a donc été morcelée et, on le comprend, politisée. Beaucoup d'étrangers espéraient, paradoxalement, gagner en « normalité », mais la conjoncture mentale, encore trop empreinte de tradition, et les ambiguïtés de la mémoire les essentialisaient, les figeaient dans leur condition. De cela, les immigrés étaient à la fois auteurs et victimes : auteurs, car beaucoup d'entre eux réclamaient la reconnaissance de leur engagement au service de la Résistance en tant qu'immigrés ; victimes, car, les représentations d'État aidant, qui reposaient sur une conception rigide du fait national, ils ne purent vraiment sortir de leur condition et, même dans la célébration et la reconnaissance, ils étaient tout de même assignés à leur origine. Ainsi, la mémoire perpétua un état de fait hérité du passé ; l'après-guerre ne fut pas cette seconde naissance attendue par les immigrés. La III^e République – Mauriac disait juste – était peut-être encore dans la IV^e.

⁵⁷ KRIEDEL Annie, « Résistance nationale, antifascisme, résistance juive : engagements et identités », in BARTOSEK Karel, GALLISSOT René, PESCHANSKI Denis (éd.), *De l'exil à la résistance*, op. cit., p. 239-240.

⁵⁸ Sur ce débat, qui éclata notamment au sein de la MOI, voir COURTOIS Stéphane, RAYSKI Adam, PESCHANSKI Denis, *Le Sang de l'étranger*, op. cit., p. 389-394. L'attachement à la France, traditionnellement appelée « seconde patrie », entraînait en conflit avec des stratégies particulières, intimement liées à la dimension nationale de chacun, qui faisait craindre un risque d'« autonomisme ». Quant à lui, le CNR n'écrivait-il pas au CADI : « Le CNR n'entend pas intervenir dans les positions politiques prises pour ce qui concerne leur nationalité respective par les mouvements de résistance étrangère. Il ne fait entre tous aucune discrimination pour des motifs d'ordre politique ne concernant pas la France. L'activité des mouvements étrangers sur le territoire français doit s'interdire toute attitude susceptible de compromettre l'unité de la Résistance française ou d'en limiter l'efficacité ou de gêner les relations extérieures du gouvernement provisoire de la République avec l'une quelconque des nations alliées » (Lettre de juillet 1944, adressée par le CADI au CNR, citée par COURTOIS Stéphane, « Le PCF et la question de l'immigration », art. cit., p. 222).

En guise d'épilogue...

La mémoire collective en questions

Denis Peschanski

Partons du postulat que l'histoire générale de la France dans les années noires de la Seconde Guerre mondiale est connue de nos lecteurs. C'est bien de la mémoire et non de l'histoire de ces années dont nous comptons parler ici. Mais de quelle mémoire s'agit-il ? De celle communément appelée « mémoire collective », objet de recherche privilégié des sociologues ou des historiens ? De celle des témoins et acteurs et qui témoignent à distance plus ou moins lointaine d'un événement passé ? Au-delà de témoins autoproclamés, de la « mémoire individuelle » en général qui est depuis longtemps l'objet de recherche de psychologues, de neuroscientifiques ou de psychanalystes ? Pour peu qu'on refuse de s'enfermer dans les frontières disciplinaires traditionnelles, on mesure le défi. On mesure aussi la révolution épistémologique que nous appelons de nos vœux : est-il possible de penser pleinement la mémoire collective sans prendre en compte les dynamiques cérébrales ? Est-il possible de penser pleinement des dynamiques cérébrales de la mémoire sans prendre en compte le social ?

Dans les sciences sociales, le moment fondateur est bien sûr l'œuvre de Maurice Halbwachs, philosophe de formation puis sociologue. Notre objectif ici est simplement de marquer quelques repères et non de commenter même rapidement les œuvres. Retenons donc que son ouvrage sur *Les Cadres sociaux de la mémoire* (1925) marque un tournant majeur : « C'est dans la mesure où notre pensée individuelle se retrace dans ces cadres et participe à cette mémoire qu'elle serait capable de se souvenir. » L'affaire semblait entendue : il n'y

avait de mémoire que dans les cadres sociaux. On peut à l'inverse évoquer la figure du grand psychologue expérimentaliste Hermann Ebbinghaus qui, à la fin du XIX^e siècle, développa une conception totalement décontextualisée de la mémoire. Il initia une approche très expérimentaliste, si longtemps dominante. Le contexte n'apprend rien ; tout est affaire d'apprentissage individuel. Il alla même jusqu'à se prendre lui-même comme cobaye. Les bases étaient ainsi bien solidement établies, des deux côtés de la barricade. Ce ne fut pas si simple cependant. Ainsi c'est un psychologue, Jean Delay, qui dialogua à distance d'ouvrage avec Halbwachs dans la référence que constitua son *Maladies de la mémoire* publié la première fois pendant la guerre et devenu ensuite un classique. C'est un historien, Marc Bloch, qui critiqua sa notion de « mémoire collective » dans un long compte rendu des *Annales*. C'est Pierre Janet, auteur majeur (effacé malheureusement par Freud), qui s'en approcha à partir de la psychopathologie et, plus encore, Frederic Bartlett qui, en 1932, avança une théorie des schémas qui est devenue ces dernières années une référence obligée des neuroscientifiques et psychologues souhaitant prendre en compte le collectif.

Côté sciences humaines et sociales, avec bien sûr quelques exceptions ou relais, tel Roger Bastide, les travaux sur la mémoire collective ont connu ce qu'on appellera une deuxième révolution dans les années 1970-1980. Ce fut, avec Pierre Nora (*Les Lieux de mémoire*), une plongée dans les lieux de mémoire avec, en doublon, une vision drastique de la séparation entre mémoire et histoire. Ce fut, avec Marie-Claire Lavabre (*Le Fil rouge*) et Henry Rousso (*Le Syndrome de Vichy*), une approche systémique à partir des grands bouleversements politiques du XX^e siècle structurant la mémoire collective, comme le communisme ou Vichy. Je me situais alors dans la même perspective. Mais cela passa par une coupure drastique avec les sciences du vivant : à elles la psyché, à nous le social. Les plus aventureux s'autorisaient tout au plus un dialogue avec la psychanalyse¹.

¹ Sur ce paragraphe : HALBWACHS Maurice, *Les Cadres sociaux de la mémoire* ; *id.*, *La Mémoire collective*, Paris, 1950, Albin Michel, 1997 ; EBBINGHAUS Hermann, *La Mémoire. Recherches de psychologie expérimentale*, Paris : L'Harmattan, 2011 ; DELAY Jean, *Les Maladies de la mémoire*, Paris : PUF, 1942 ; JANET Pierre, *L'Évolution de la mémoire et la notion du temps. Leçons au Collège de France 1927-1928*, introduction de Serge Nicolas, Paris : L'Harmattan, 2006 ; BARTLETT Frédéric, *Remembering*. A

Cela commença à bouger d'abord dans les sciences du vivant, sans doute dans la foulée des découvertes de l'imagerie cérébrale. Difficile alors, en effet, de ne pas tenir compte des effets sociaux sur le cerveau. Cela commença avec « la mémoire autobiographique », objet très étudié par les psychologues et les neuroscientifiques dans les années 1980. On dit que s'est alors imposé un « tournant social » qui permettait potentiellement un nouveau partenariat, au moment même où les sciences humaines et sociales se refermaient. La montée en puissance de la cognition sociale en était la traduction la plus flagrante. Plus transversalement, la « théorie de l'esprit » préparait le terrain, elle qui, dans les sciences cognitives, désigne la capacité d'un individu à attribuer et à comprendre des états mentaux à soi-même et à l'autre². Ce « tournant social » restait cependant partiel car largement intradisciplinaire. « En face », il est clair que la crise des modèles nomologiques (marxisme et structuralisme), l'émergence du sujet au cœur des nouvelles théories du social ne pouvaient être à terme sans conséquence. C'est ce qu'on a commencé à voir, tardivement, à la fin des années 2000.

Nous y reviendrons. On en trouvera trace dans l'approche que nous proposons de la mémoire collective qui reste cependant une approche historique car il s'agit de prendre nos exemples dans la Seconde Guerre mondiale en France et, singulièrement, dans la ré-

Study in Experimental and Social Psychology, Cambridge University Press, 1932 ; BASTIDE Roger, *Les Religions africaines au Brésil : contribution à une sociologie des interprétations de civilisation*, Paris : PUF, 1960 ; NORA Pierre, *Les Lieux de mémoire*, Paris : Gallimard, 1984, 1986, 1992 ; LAVABRE Marie-Claire, *Le Fil rouge*, op. cit. ; ROUSSO Henry, *Le Syndrome de Vichy*, op. cit. ; id., *Vichy. L'événement, la mémoire, l'histoire*, Paris : Folio histoire, 1992.

² Sur la théorie de l'esprit : DUVAL Céline, PIOLINO Pascale, BEJANIN Alexandre et al., « La théorie de l'esprit : aspects conceptuels, évaluation et effets de l'âge », *Revue de neuropsychologie*, 2011/1 (volume 3), p. 41-51. DOI : 10.3917/rne.031.0041. www.cairn.info/revue-de-neuropsychologie-2011-1-page-41.htm. Pour une analyse à la fois très sûre et accessible aux non spécialistes sur le fonctionnement de la mémoire par des neuropsychologues de la mémoire humaine : EUSTACHE Francis et DESGRANGES Béatrice, *Les Chemins de la mémoire*, Paris : Le Pommier et Inserm, 2010. Cinq ouvrages de la série pilotée par Francis Eustache avec Jean-Gabriel Ganascia (IA), Robert Jaffard (neurosciences), Hélène Amieva (épidémiologie), Bernard Stiegler (philosophie), Catherine Thomas-Antérion (neurologie) et moi-même : *Mémoire et oubli* (2014), *Les Troubles de la mémoire : prévenir, accompagner* (2015), *Mémoire et émotions* (2016), *Ma mémoire et les autres* (2017), *La Mémoire au futur* (2018), aux éditions Le Pommier avec l'Observatoire B2V des Mémoires, réunis et actualisés en un seul volume avec les mêmes auteurs, *La Mémoire entre sciences et société*, ibid., 2019..

sistance des étrangers. Nous souhaitons surtout proposer ici une batterie d'outils conceptuels.

La mémoire collective

Il en est d'abord de la « mémoire collective ». On dira qu'il s'agit d'une représentation sélective du passé qui participe à l'identité du groupe. Tous les termes importent évidemment. La représentation du passé implique une différence avec les outils et méthodes utilisés et revendiqués dans la démarche historique à vocation scientifique. Elle est sélective car il ne s'agit pas de se souvenir de tout. En l'occurrence, la mémoire et l'oubli fonctionnent de conserve aussi bien dans la société que chez l'individu. Cela relève d'abord d'une impossibilité physique, mais aussi d'une nécessité pour donner sens. Borges a raison contre Dalí. Explicitons. En guise de commentaire sur un tableau de 1931 qu'on a tous en tête comme les « montres molles » mais qui s'appelle en fait : « La persistance de la mémoire » (1931), Dalí écrivait : « Je réclame une vie dans l'au-delà avec persistance de la mémoire. Je veux bien renoncer aux béatitudes éternelles pourvu que dans l'éternité je me souviensse de tout. » Une nouvelle de Borges lui fait écho³, mais son personnage principal, Funes, un hypermnésique, est malade justement de se souvenir de tout au point d'en mourir. Ce n'est pas un hasard si la sociologue Marie-Claire Lavabre cite régulièrement cette nouvelle dans ses travaux pour expliquer comment fonctionne la mémoire collective.

Mais qui fait le tri ? Les vecteurs de la mémoire collective sont nombreux. Il y a déjà une différence majeure entre les régimes autoritaires et totalitaires et les régimes démocratiques bien sûr. Même si l'on peut douter de l'efficacité de la propagande officielle dans la durée. Reste qu'Orwell a bien raison de résumer comme suit le projet totalitaire dans son *1984* : qui contrôle le passé contrôle l'avenir, et qui contrôle le présent contrôle le passé. Prenons le cas des régimes démocratiques *a minima* : il

³ BORGES Jorge Luis, « Funes ou la mémoire », in *Fictions*, Paris : NRF, Gallimard, 1957 (1942 pour la nouvelle), p. 135-145.

faut surtout éviter de penser à l'existence d'un *Deus ex machina* qui manipulerait les cœurs et les âmes. Il y a plutôt des rythmes sur lesquels nous reviendrons, quitte à croiser les différents facteurs.

Surtout, quelle est la vocation de ce tri ? Dans un cadre d'économie mémorielle qui est la règle, on ne retient en fait que ce qui suffit à porter le sens qu'on donne à un événement. On a une vision rose de la France en guerre ? On retiendra plutôt tous les actes de résistance. Qu'on ait une vision noire, et la collaboration ou la simple couardise auront droit de cité plus que les autres. Dans tous les cas de figure, il s'agit de retenir ce qui va participer à la construction du groupe.

Mais de quel groupe parlons-nous ? Quand on parle « mémoire collective », on pense immédiatement à une société donnée. Ce n'était pas en l'occurrence ce qui était privilégié par Halbwachs, mais peu importe : de fait c'est une échelle qu'on peut choisir à condition d'être prudent dans les conclusions qu'on tire. Quand, dans les années 1960 de la France gaullienne, la référence à la Résistance est centrale, il s'agit de participer à la construction identitaire du groupe autour de ladite référence. La situation est favorisée par la convergence mémorielle avec la revendication communiste, à l'époque où le PCF atteint le quart des électeurs. Pour autant il y a des segments de société qui ont une autre vision. Ils sont minoritaires mais ils existent.

Au-delà, justement, parler de ces segments de société permet d'expliquer la référence au « groupe » dans la définition. Ainsi, pour les Arméniens, la résistance des FTP-MOI de la région parisienne, dont le chef militaire est Missak Manouchian à l'été et à l'automne 1943 avant la chute, est bien évoquée pour elle-même mais, par un mécanisme plus complexe, elle permet d'entretenir la mémoire du génocide des Arméniens en 1915. En effet, qui dit Manouchian dit Seconde Guerre mondiale. Qui dit Seconde Guerre mondiale dit, de plus en plus à partir des années 1980, « Shoah ». D'un génocide à l'autre en quelque sorte. Il n'y a pas là de calcul stratégique manipulateur, mais référence indirecte identitaire. Autre exemple : de la Libération à nos jours, la guerre d'Espagne n'a été présente que

marginale dans la mémoire collective des Français (au sens large). Elle était évidemment centrale dans le groupe des réfugiés qui avaient dû fuir leur pays suite au coup d'État de Franco. Pendant la guerre même, la « Reconquista » était un moteur mémoriel majeur pour les nombreux résistants espagnols opérant en France. Après la guerre, elle le resta avec l'illusion du retour, puis comme souvenir, mais un souvenir qui n'a été que partiellement partagé avec le reste de la population en France.

Les conditions de la mise en récit mémoriel

Dès lors qu'on sait, en gros, ce que signifie la mémoire collective, encore faut-il comprendre les conditions de la mise en récit mémoriel, ou pour le dire autrement, les conditions qui expliquent que tel ou tel événement devient un événement structurant de la mémoire collective à tel ou tel moment. Il est symptomatique que l'idée d'utiliser un tel concept me soit venue d'une conversation avec une amie psychanalyste, Marie-Christine Laznick. Comme je lui parlais paresseusement, métaphore oblige, de « mémoire traumatique » en parlant de la guerre, elle m'arrêta : chez les psys, dit-elle en substance, la formule est compliquée. Puisque le trauma est la présence du passé dans le présent comme présent, il n'y a pas la place pour la mémoire. Il faut pour cela un travail de refoulement qui permet, ainsi, non d'évacuer la douleur, mais de mettre l'événement traumatique là où il doit être : dans le passé. Mais, continua-t-elle, si l'événement est dans le passé, il n'est plus dans le présent ; il n'y a plus trauma. Donc... « mémoire traumatique » est un oxymoron. Magistrale démonstration qui peut aussi être nuancée et discutée, mais tel n'est pas le propos. Elle me montrait en quelque sorte les conditions pour qu'un événement, en l'occurrence traumatique, soit mémorisé. J'ai donc pensé à l'étape suivante : quelles sont les conditions pour qu'un événement vécu par tel ou tel groupe, telle ou telle société devienne un événement structurant de la mémoire collective ? En d'autres termes : quelles sont les conditions de la mise en récit mémoriel ?

Prenons trois exemples : l'exode, la bataille de Normandie, les enfants cachés.

En mai 1940, ce ne sont pas moins de 8 millions de personnes qui se retrouvaient à errer sur les routes afin de fuir l'offensive allemande. Ainsi Paris perdait l'essentiel de sa population, mais elle n'était pas la seule dans un flux qui progressa depuis le Nord, à mesure qu'avançaient les troupes allemandes. Si l'on ajoute toutes celles et tous ceux qui ont accueilli ces personnes ou qui, simplement, les ont vues passer, la majorité de la population métropolitaine, évaluée à 40 millions d'habitants, a été confrontée directement à ce phénomène. Or, si des livres et des films existent bien sûr, l'exode de mai-juin 1940 n'a jamais été inscrit dans la mémoire collective. C'est simple, au moins tant qu'on ne trouve pas la solution, la porte d'entrée : c'est un événement qui n'a pas de sens, qui n'a pas d'utilité sociale. Que faire en effet avec la peur, la honte, la fuite, quelquefois le vol ? Rien. Il ne sert en rien à la construction identitaire du groupe. Il restera (partiellement, bien sûr) dans les oubliettes, tant qu'on n'aura pas trouvé un sens à l'événement.

Le cas des bombardements en Normandie à l'été 1944 est du même ordre. En trois mois, la Normandie a connu des destructions massives, des morts et des blessés par milliers, et le tout bien plus que pendant toute l'Occupation. Mais reprenons notre question : quel sens donner à tout cela quand on sait que les bombes sont lancées par les amis qui viennent pour libérer de l'oppression et de l'occupation ? En quoi la mort de tant de Normands si favorables, pourtant, aux libérateurs a-t-elle eu une utilité sociale ? La double interrogation fut si profonde que, dès lors, si l'événement était ressenti, et ô combien, par la majorité des Normands, il n'a pas été relayé dans la mémoire collective qui a gardé l'héroïsme des combattants et la geste militaire. C'était la double peine en quelque sorte, d'autant que chaque année des millions de touristes viennent visiter les plages du débarquement et honorer les troupes. Là où l'on comprend un peu, déjà, que la mémoire est dans l'histoire, qu'elle n'est pas figée une fois pour toutes, c'est que les choses ont commencé à bouger. Le 6 juin 2014, devant le Mémorial de Caen, à l'occasion des commémorations du 70^e anniversaire du débarquement, le président de la République François Hollande a prononcé un long discours sur les victimes civiles en Normandie. Il commença par les résistants mais, très vite, en vint au cœur et à l'objectif de son propos : les victimes civiles des bombardements. Il annonça même le soutien de l'État à

la construction d'un mémorial consacré aux civils dans la Seconde Guerre mondiale qui, de fait, fut inauguré deux ans plus tard à Falaise (Calvados). Il est, depuis, géré par le Mémorial de Caen. Plusieurs documentaires sont sortis depuis lors sur ces sujets. Peut-être a-t-on trouvé ici le biais pour entrer dans la mémoire collective. C'est sans doute encore trop tôt pour le dire.

Il en va autrement des enfants cachés, plus précisément des enfants juifs cachés pendant la guerre pour éviter la déportation, car le chemin a été trouvé. Longtemps, l'événement ne résonna pas dans la mémoire collective, sauf à tel ou tel moment quand il faisait par exemple l'actualité judiciaire (affaire Finaly). On notera aussi le succès du beau film de Claude Berri, *Le Vieil Homme et l'Enfant*, sorti en 1967. Cela conduit toujours à nuancer, comme nous le ferons plus loin quand il s'agira de repérer des régimes mémoriels, mais la dominante est bien là ; les enfants cachés ne furent pas inscrits dans la mémoire collective avant la fin des années 1990. On peut évoquer le rythme même qui toucha la mémoire juive dans son ensemble. Mais, préparé par la société civile, le tournant s'opéra, on le verra là encore, au milieu des années 1980. Le retard tient sans doute au sort et à la volonté des enfants eux-mêmes : comment en appeler à la solidarité mémorielle, tandis que ces enfants cachés ont tous ou presque été sauvés et qu'ils ont perdu souvent qui leur père, qui leur mère, qui d'autres membres de la famille, dans les chambres à gaz et crématoires d'Auschwitz ou dans les fosses des marches de l'Est ? Comment venir se plaindre en quelque sorte, sachant que leur vie, en particulier le moment de la séparation, fut loin d'avoir été belle ? Là encore, il fallait trouver comment entrer, comme par effraction, dans la mémoire collective. Ce n'était pas encore possible au milieu des années 1980. Cela le devint une quinzaine d'années plus tard. Mais indirectement, toujours, comme on l'a vu pour les Arméniens. Une émission et un livre à succès furent les vecteurs de ce bouleversement. Un discours l'explique : ces enfants, organisés depuis peu en associations (en France, en Pologne et en congrès international au début des années 1990), interpellèrent les pouvoirs publics et les Français : vous honorez la Résistance – dirent-ils en substance, mais vous oubliez l'une de ses composantes majeures, la résistance de sauvetage, celle qui nous a sauvés, nous les enfants juifs ; et nous sommes présents, souvent seuls survivants, pour rendre hommage

à ces Français inconnus et pour exiger qu'on leur rende hommage. D'ailleurs, le dernier acte mémoriel de Jacques Chirac président de la République eut lieu, début 2007, quand, avec Simone Veil, présidente de la Fondation pour la mémoire de la Shoah, il inaugura une plaque au Panthéon en l'honneur des Justes de France. Dans ce contexte, les enfants purent parler dans la foulée de leur vie dans ces circonstances et de leur souffrance. Répétons-le : il ne s'agit pas là encore d'un calcul, mais d'un mécanisme qui s'est fait naturellement une fois que la question était à l'ordre du jour. L'exemple confirme quoi qu'il en soit que la situation n'est jamais figée.

Les régimes mémoriels et le couple mémoire forte/mémoire faible

La mémoire collective est donc inscrite dans l'Histoire. Elle évolue avec le temps au point qu'elle nous dit d'abord sur le temps où elle est explorée et secondairement sur l'événement auquel elle se rapporte. Ou, plus exactement, elle nous renseigne sur la place qu'à l'événement dans les représentations du passé à l'instant de remémoration.

Je propose donc deux outils conceptuels complémentaires : les « régimes mémoriels » et le couple « mémoire forte »/« mémoire faible ». Arrêtons-nous sur les définitions avant de prendre des exemples dans la mémoire française de la Seconde Guerre mondiale et singulièrement dans celle du rôle des étrangers dans la Résistance. Par référence aux régimes de vérité de Michel Foucault puis aux régimes d'historicité de François Hartog et Gérard Lenclud⁴, j'avais proposé un temps le terme abscons de « régimes mémoriaux » que je simplifie en plus audibles « régimes mémoriels ». Complémentairement à Hartog et Lenclud qui montrent, avec finesse, combien on ne doit pas lire et critiquer l'écriture ancienne de l'histoire en fonction des règles critiques établies à la fin du XIX^e siècle mais à partir du contexte dans lequel elle s'est fait jour, je pense qu'à chaque période on peut trouver des représentations sélectives du passé participant

⁴ HARTOG François, LENCLUD Gérard, « Régimes d'historicité », in DUTU Alexandru et DODILLE Norbert (dir.), *L'État des lieux des sciences sociales*, Paris : L'Harmattan, 2000, p. 18-38.

à la construction identitaire du groupe qu'on étudie. À chaque période sa mémoire collective en quelque sorte, soit des configurations mémorielles stabilisées sur un temps significatif et fondées sur des figures réelles, fantasmées ou virtuelles. Si mémoire collective il y a au ^{xx}^e siècle, pourquoi postuler son absence sous l'Ancien Régime ou dans l'Antiquité ? Et pourquoi ne pourrait-on suivre la mémoire de tel ou tel événement dans la durée en explorant les configurations mémorielles successives, donc les régimes mémoriels⁵ ?

Mon idée sera de proposer ici un aperçu rapide des régimes mémoriels scandant l'histoire de la mémoire française de la Seconde Guerre mondiale.

Auparavant, j'ajouterai le couple « mémoire forte »/« mémoire faible », double terme que nous avons forgé, l'historien Thomas Fontaine et moi-même. On entend trop souvent le mot « occultation », mais jamais autant que quand on entend parler constamment d'un événement. Le terme est à la fois radical et profondément réducteur. Le phénomène peut exister, mais il est marginal. Il est surtout très insuffisant pour rendre compte de mouvements croisés d'accentuation ou d'estompement. Et ce sont ces mouvements qui rendent compte d'une évolution d'ensemble en prenant bien garde à ne pas isoler tel ou tel de ses composants. Autrement dit, on parlera certes de la mémoire de la Résistance, mais sans oublier ce que deviennent dans le même temps les autres volets de la mémoire de la guerre comme celui de la victime juive ou celui des déportés ou celui des prisonniers de guerre français, etc. Au risque, sinon, de tirer des conclusions hâtives d'un phénomène qui, peut-être, ne lui est pas singulier et qui, en tout cas, ne peut être isolé des autres.

Si l'on suit les manuels scolaires français, la mémoire de la Seconde Guerre mondiale se réduit à deux moments, l'un marqué par la figure du héros, l'autre par celle de la victime juive. Comme on ne lésine pas sur le jugement que j'espérais étranger à la démarche critique, on accompagne souvent cette conviction par quelques développements

⁵ Voir GOLOSETTI Raphaël (dir.), *Mémoires de l'âge du fer*, Paris : Hermann, 2019 (collection Histoire et archéologie dirigée par Christophe Goddard ; ce dernier était à l'origine d'un colloque à New York University sur les régimes mémoriels dans l'Antiquité tardive).

sur le passage d'une histoire rêvée, illusoire, fausse, à la vérité enfin révélée. Le paysage mémoriel est en fait bien plus complexe⁶.

Au sortir de la guerre, l'accent est certes mis, en toute logique, sur l'engagement résistant pour une France qui doit se relever et qui fonde ce sursaut sur les valeurs héritées de la Résistance, elles-mêmes relai des valeurs de la Révolution française. Mais en cette période intense, toutes les mémoires sont convoquées et toutes ont droit à la parole, si ce n'est qu'elles sont moins fortes. La référence à la résistance des étrangers et immigrés est dans ce cas. Elle profite de la dominante d'alors et les manifestations sont très nombreuses où les étrangers sont mis en avant, singulièrement là où elle fut très présente comme dans les grandes villes (avec la guérilla urbaine) et dans certaines régions comme le Sud-Ouest (plutôt les Espagnols), le Sud-Est (plutôt les Italiens), et le Nord minier (plutôt les Polonais et les Italiens). À l'inverse, la reconstruction passait par l'affirmation d'une identité commune dont l'origine dans la Révolution française ne pouvait que satisfaire, aussi, ces combattants qui retrouvaient là la France qu'ils admiraient. La priorité était donc donnée à l'unicité plutôt qu'à la diversité.

La situation change complètement à la fin des années 1940. L'explication en est simple et double : la guerre froide et les guerres coloniales. En quelque sorte, la Résistance n'a plus du tout la même place dans l'agenda politique et mémoriel et se trouve en outre fragilisée par la nouvelle conjoncture. Tel est le cas avec la « guerre froide ». Côté gouvernemental, la rupture avec l'URSS et le bloc soviétique se traduisit par des mesures de répression à l'égard des communistes étrangers, si nombreux dans la Résistance étrangère en France. Tel fut le cas du parti communiste espagnol en exil, fragilisé déjà par l'échec de la « Reconquista ». Il fut dissous en France en 1950 et de nombreux militants furent expulsés. Les cadres (non espagnols) de la Main-d'œuvre immigrée (MOI) restés en France furent très surveillés, mais une bonne partie d'entre eux avait rejoint les

⁶ On fait même dire à Henry Rousso que par « résistancialisme » il faut entendre le mythe qui renvoie aux Français l'image d'un peuple unanimement résistant, alors qu'il signifie par-là que la figure du résistant est structurante et bientôt hégémonique. C'est ce qui est d'ailleurs repris dans Wikipedia. Pour ce néologisme de l'auteur, voir Rousso Henry, *Le Syndrome de Vichy*, *op. cit.*

pays nouvellement socialistes. Or ils furent les premières cibles des grands procès organisés à l'initiative de Staline dans tous les pays de l'Est européen. On peut citer le cas bien connu d'Artur London, membre du premier triangle de direction de la MOI après la défaite de 1940 puis cofondateur du Travail allemand (TA), en l'occurrence l'infiltration parmi les troupes d'occupation. Après la guerre d'Espagne, la clandestinité, l'arrestation et la déportation à Mauthausen, il avait rejoint la France à la Libération, la Suisse pour se soigner puis la Tchécoslovaquie où il était devenu vice-ministre des Affaires étrangères. Pris dans la tourmente du procès de Prague, il avait été torturé, jugé, condamné mais pas exécuté. Il écrira ensuite un livre d'un grand impact, *L'Aveu*, dont Costa-Gavras fit un film non moins important. Mais avant cela, on comprend qu'après son arrestation il sortit immédiatement de la geste héroïque de la Résistance communiste. Au passage, tel fut aussi le cas de sa femme, Lise Ricol, d'origine espagnole, dont la spectaculaire prise de parole au carrefour de la rue Daguerre le 1^{er} août 1942 était héroïsée depuis lors. Ce sont deux exemples parmi bien d'autres car la majorité des victimes des grands procès du tournant des années 1950 étaient issues de la Résistance française.

À côté de la guerre froide s'ajoutèrent les guerres coloniales. Les deux se combinèrent pour fracturer le clan des résistants qui avaient affronté, unis, les premiers temps de la reconstruction. En outre, le temps était surtout au débat sur la place de la France en Indochine puis en Algérie. La Résistance était loin, même si elle était convoquée quelquefois par les uns ou par les autres, et plus loin encore se trouvait la mémoire de la résistance des étrangers. Cela signifie que cette dernière était une mémoire faible, mais toutes les mémoires de la guerre étaient faibles dans les années 1950. Partant de plus haut que les autres, celle de la Résistance française resta plus haut que les autres, mais bien plus bas qu'avant.

Avec le retour au pouvoir de De Gaulle, en 1958, s'engagea un troisième régime mémoriel. Pendant dix ans, incontestablement, la figure du résistant fut au cœur de la mémoire française de la guerre. La raison en était simple : De Gaulle tenait sa légitimité de l'appel improbable du 18 juin 1940. Comme son principal adversaire était après 1958 le parti communiste français crédité du quart de l'élec-

torat, la convergence était, malgré tout, incontestable car le PCF construisait sa propre légitimité sur son engagement dans la Résistance. Cette complémentarité des deux ennemis politiques de la période trouva sa parfaite illustration dans les débats télévisés entre Jacques Chaban-Delmas, le gaulliste, et Henri Rol-Tanguy, le communiste. Pour autant, la place des étrangers n'était pas vraiment reconnue. Sans doute la thématique très nationale et souveraine du président de la République compliquait la chose sans l'interdire. Tout se jouait autour de la place de la France dans le monde et il n'y avait donc pas de place pour la différenciation nationale ou ethnique.

Le quatrième régime mémoriel couvre les années 1969-1985. Le temps n'était plus à la légende rose mais plutôt à son inverse, la légende noire. Comme en contrecoup de mai 68 et de l'éclipse du gaullisme, c'est l'image d'une France pleutre qui domina, sombrant plus ou moins massivement dans la collaboration, *a minima* dans la couardise. Dans la foulée, un nouveau personnage émergeait, le régime de Vichy, l'État français dont les responsabilités apparaissaient de plus en plus clairement, celles d'un régime français ayant sa propre idéologie et son propre programme sur fond de collaboration et non d'une simple antenne de l'occupant. On pense au livre majeur de Robert O. Paxton, bien sûr, *La France de Vichy*⁷, mais dans le même temps il y avait, côté français, le meilleur livre d'Henri Michel consacré à *Pétain, Darlan, Laval*⁸. Le terrain était cependant dégagé aussi pour les premiers travaux scientifiques sur l'internement des étrangers, ainsi la thèse de Claude Laharie sur le camp de Gurs⁹, dont le livre fut justement préfacé par Artur London car nombre de ces internés se retrouvèrent dans la Résistance. C'est aussi en cette période que *L'Affiche rouge* chantée depuis longtemps par Léo Ferré sur un poème d'Aragon suscita livres et premiers documentaires.

Ce n'est qu'en 1985 que s'ouvre une nouvelle période, la cinquième, marquée par la centralité de la victime juive, et non au début des années 1970 comme on le dit en général. Comme souvent, on reconstruit bien *a posteriori* en confondant militantisme mémoriel

⁷ PAXTON Robert O., *La France de Vichy*, Paris : Seuil, 1973 (édition américaine : 1972).

⁸ MICHEL Henri, *Pétain, Darlan, Laval. Trois politiques ?*, Paris : Flammarion, 1972.

⁹ LAHARIE Claude, *Le Camp de Gurs*, Paris : J&D Atlantica, 1978.

et écriture historique, d'une part, et impression dans la société, d'autre part. De fait, la société civile, historiens en tête, était depuis longtemps en première ligne pour évoquer le sort des Juifs de France, avec Serge Klarsfeld et, toujours, Robert O. Paxton et Michaël R. Marrus¹⁰, mais c'est le procès Barbie qui marqua le tournant si l'on parle de la mémoire collective de la société française. À côté de la victime juive, comme en complément du tableau, Vichy s'imposait toujours, au point de mettre les Allemands au second plan et, procédures judiciaires aidant, avec Vichy apparaissaient en pleine lumière les hauts fonctionnaires. Dans ce maelström mémoriel, la résistance des étrangers échappait à l'affaiblissement général de la mémoire résistante. L'inversion était donc là et différentielle : globalement, les courbes se croisaient et la mémoire juive devenait mémoire forte alors que la mémoire résistante devenait mémoire faible, mais, dans le détail, sans doute parce qu'ils avaient été les laissés-pour-compte de la mémoire nationale, que la montée du Front national xénophobe et antisémite suscitait à l'opposé la volonté d'afficher la contribution des étrangers à ce combat, les résistants étrangers suscitaient à l'inverse un intérêt inconnu à ce point jusque-là d'autant que les conjonctures nationale et internationale ne constituaient plus des facteurs de blocage. Ensuite, dans la même veine, ce furent les travaux sur la résistance de sauvetage qui émergèrent.

Quand on parle de mémoire collective, on aime à en connaître les divers vecteurs. Or l'État, si présent en 1958 par exemple, avait été en retrait, voire en opposition, depuis la fin des années 1970. Le discours de Jacques Chirac en 1995, le jour de la commémoration de la rafle du Vél'd'hiv', constitua à l'évidence un moment majeur, mais dans le cadre d'un régime mémoriel existant depuis une dizaine d'années. Sa prise de parole si forte signifiait un engagement au plus haut sommet de l'État pour dire ce que fut la responsabilité de l'État français et, ajouta-t-il, de la France. On a souvent renvoyé l'opposition mémorielle avec Mitterrand à la présence de ce dernier à Vichy, tout en étant résistant. Dans les faits, si opposés étaient-ils, Mitterrand et De Gaulle partageaient la même vision mémorielle :

¹⁰ KLARSFELD Serge, *Vichy-Auschwitz*, Paris : Fayard, 1983 et 1985 parmi bien d'autres de ses travaux ; PAXTON Robert O. et MARRUS Michaël R., *Vichy et les Juifs*, Paris : Calmann-Lévy, 1981.

Vichy n'avait ni légitimité, ni légalité et la France n'avait donc pas à reconnaître sa responsabilité, d'autant plus que la République, comme l'indiqua François Mitterrand à Robert Badinter qui me le rapporta, était la première victime de Vichy. Dans les faits, on assiste plutôt à une rupture générationnelle. D'ailleurs la position de Jospin, Premier ministre de Chirac, et celles des Présidents successifs s'inscrivirent dans la continuité de discours de 1995, avec cependant quelques nuances.

C'est là où l'on peut avancer l'hypothèse d'un nouveau régime mémoriel, le sixième, balbutié par le président Nicolas Sarkozy au début de son quinquennat, en 2007. Influencé par certains proches souverainistes, comme Henri Guaino et Max Gallo, il en appela à la Résistance sur un modèle qui se voulait gaullien. Entre la lecture au début obligée à l'école et au-delà de la dernière lettre de fusillé du jeune communiste Guy Môquet et la ritualisation de la commémoration du mont Mouchet, il semblait asseoir son nouveau discours volontariste, en économie et en politique, sur la référence à l'engagement résistant ; sous la pression de Simone Veil et de Serge Klarsfeld, également très influents auprès de lui, il rééquilibra bientôt son propos mémoriel. Il esquissait une forme de balance, de synthèse mémorielle qui fut plus affirmée encore par son successeur François Hollande. Ce dernier afficha une volonté de convergence dans un quinquennat très marqué par la multiplication des commémorations et autres gestes mémoriels, qui est comme intronisé par la place qu'il conféra à la mémoire collective de la Seconde Guerre mondiale dans un discours prononcé au Mémorial de Caen dès le 6 juin 2012 : il se portait garant auprès du peuple français de la mémoire collective de la Seconde Guerre mondiale. Et la mémoire se trouvait ainsi portée au rang des prérogatives présidentielles au même titre que les Affaires étrangères ou la Défense. En septembre 2012, il inaugura le Mémorial de la Shoah à Drancy, s'inscrivant dans la ligne de ses prédécesseurs, et en 2015 il présida à la cérémonie spectaculaire de panthéonisation de deux résistants et de deux résistantes. On peut citer bien d'autres cas où il montra une large diversification, sans vouloir marquer de hiérarchie et, de fait, dans un contexte marqué par les attentats terroristes islamistes, la dominante, entre mémoire de Vichy et mémoire de la Résistance, n'est pas bien nette dans l'opinion à ce qu'on peut en savoir par les divers sondages.

Quant à la résistance des étrangers, elle resta présente dans l'opinion. Ni plus ni moins que depuis l'effervescence du début des années 1980. Pour ce segment mémoriel là, on constatera donc plutôt une continuité, même si le contexte national semble affaiblir cette mémoire. Il est encore trop tôt pour savoir si l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron a changé les choses, mais, pour l'instant, l'idée de la convergence mémorielle semble dominer, toujours, comme s'impose aussi un autre agenda social et politique.

Vers une nouvelle approche de la mémoire

On voit déjà combien la chronologie que nous proposons n'a guère à voir avec celle qui prévaut dans les manuels scolaires et dans les médias. Peut-on s'arrêter là ? À plusieurs reprises, j'ai eu l'occasion de montrer les limites d'une approche par le seul collectif. Il y a déjà la définition même de la mémoire collective qu'il nous faut compléter ici. Elle est mémoire culturelle, pour rendre les termes de Jan Assmann, avec le rôle de l'école, des mémoriaux, des médias classiques et aujourd'hui réseaux sociaux, des commémorations et des politiques mémorielles. Elle est aussi mémoire interpersonnelle ou mémoire partagée pour reprendre la formule que nous utilisons, Francis Eustache et moi. C'est celle qui se construit au sein même de la famille ou au contact des amis. Ce n'est certainement pas la plus simple à repérer, et pourtant elle est ô combien importante. On comprend bien là les limites d'une approche qui serait limitée aux sciences sociales¹¹.

Je pourrais aussi reprendre l'interpellation de Boris Cyrulnik qui ouvre l'ouvrage à deux voix que nous avons publié sur la mémoire¹². D'une expérience d'imagerie sur un volontaire, une équipe américaine a pu constater que les zones activées quand on sollicite la

¹¹ ASSMANN Jan, « Collective Memory and Cultural Identity », *New German Critique*, n° 65, Cultural History/Cultural Studies, printemps-été 1995, p. 125-133 (éd. all. 1988). Sur la mémoire partagée ou interpersonnelle : MALLE Carine, DESGRANGES Béatrice, PESCHANSKI Denis, EUSTACHE Francis, « La mémoire autobiographique : entre mémoire individuelle et mémoire collective », *Lettre du neurologue*, vol. XXII, n° 3, mars 2018, p. 50-54.

¹² CYRULNIK Boris, PESCHANSKI Denis, *Entretiens. Mémoire et traumatisme : l'individu et la fabrique des grands récits*, INA-Éditions, 2012.

mémoire sont les mêmes que les zones de l'anticipation. « Que fait l'historien avec ça ? » Bonne question ! Belle interrogation transdisciplinaire, car l'historien devrait toujours se poser la question face à un témoignage. De quel temps parle le témoin ? Du temps de l'événement remémoré ? De l'instant de la remémoration ? Ou de l'horizon d'attente qui détermine pour partie son discours d'aujourd'hui ? C'est bien dans l'emboîtement des temporalités qu'on trouvera la solution.

Un neuroscientifique américain bien connu, Joseph LeDoux, lors d'une conférence que nous organisons à New York, enfonça un autre coin dans le bloc de nos certitudes méthodologiques : quand un témoin témoigne cinquante ans après un événement, quel est le point de départ de sa remémoration ? Le moment de l'événement raconté ? Il pense plutôt que c'est le temps de la dernière remémoration, donc peut-être trois ou cinq ans avant son témoignage. Je ne le suivrai sans doute pas complètement dans ce qui est une belle chaîne de Markov, mais la question est majeure et bouleverse les certitudes qui animent souvent l'historien face à une telle source, ou les facilités auxquelles il cède.

Je vois mal comment faire sans la psychologie, la psychanalyse et les neurosciences pour appréhender les questions de mémoire. C'est au cœur d'un projet de longue durée que je résume ici rapidement, même s'il n'est pas en lien direct avec la question de la Résistance. Dans le cadre de l'équipement d'excellence MATRICE qui vise à développer des outils pour mieux comprendre l'articulation entre mémoire individuelle et mémoire collective, nous avons lancé dans la suite du 13 novembre 2015 une étude transdisciplinaire de longue durée sur la mémoire de ces attentats terroristes. Sans entrer dans le détail, dans un programme qui réunit 31 partenaires et qui est piloté par le CNRS, l'Inserm et HESAM Université¹³, la recherche est structurée autour de deux études centrales. La première, dite étude 1000, vise à enregis-

¹³ Sur le programme 13-Novembre, voir le site memoire13novembre.fr. Les trois institutions assurent le pilotage général d'une opération dirigée scientifiquement par le neuropsychologue Francis Eustache et moi-même. Il a été rendu possible par le soutien des Investissements d'avenir (*via* l'ANR). Parmi les 31 partenaires, on compte une douzaine de laboratoires de recherche de disciplines très différentes. Sur l'équipex MATRICE (28 partenaires), voir matricememory.fr.

trer quelque 1 000 personnes en 2016, en 2018, en 2021 et en 2026. L'entretien est audiovisuel avec les moyens de l'Ina et de l'Ecpad (images de l'Armée). L'idée est de suivre une cohorte en essayant d'en retrouver un maximum et en leur posant, à chaque fois, les mêmes questions. La cohorte a pour particularité de réunir des gens directement exposés (cercle 1) jusqu'à d'autres loin de l'événement (cercle 4 avec trois villes de province). La seconde étude est résolument biomédicale puisqu'il s'agit de réaliser sur 200 de ces 1 000 personnes une batterie d'examen, dont des IRM longs, permettant de mieux comprendre le trouble de stress post-traumatique, maladie de la mémoire si présente à l'issue de tels attentats, mais aussi les capacités de résistance (ne pas développer de TSPT qui est un choc traumatique qui dure plus d'un mois) ou de résilience (en guérir). L'intérêt est que nous travaillons donc sur des cercles 1 (potentiellement exposés à un TSPT) et 4 (comme un groupe contrôle). Ce volet du programme, dénommé REMEMBER, piloté par un jeune neuroscientifique, Pierre Gagnepain, s'arrêtera avec la phase 3 en 2021.

S'ajoutent d'autres volets très importants. Une collaboration avec le Crédoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) doit permettre en particulier de connaître au plus près ce qu'on peut assimiler à la mémoire collective puisque nous posons onze questions à un échantillon représentatif ; c'est déjà chose faite en parallèle avec les deux premières captations de l'étude 1000, soit en juin 2016 et en juin 2018. Une étude épidémiologique de santé publique (ESPA-13-Novembre) conduite avec Santé publique France a permis, sur une autre population, de mesurer les diverses pathologies consécutives aux attentats, la prise en charge avant de déboucher sur des conseils à donner au ministère de tutelle. Deux études bien différentes ont suivi, l'une sur la prise en charge par le monde scolaire, l'autre sur les œuvres de fiction et de non-fiction traitant des attentats de janvier et novembre 2015. L'analyse des médias doit suivre.

Les résultats sont déjà assez impressionnants et sont encore pour beaucoup à venir¹⁴. L'objectif n'est pas ici d'entrer dans le détail, mais

¹⁴ Voir le numéro spécial du *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* (BEH) du 13 novembre 2018 avec une présentation du programme, deux articles sur ESPA-13-

de tirer des conclusions épistémologiques de ce qui s'avère être une première mondiale. Retenons déjà l'une de mes motivations : je me suis dit, comme se le diront bien d'autres, combien, historien de la France des années noires, j'aurais apprécié disposer de témoignages recueillis en 1946, en 1948, en 1951 et en 1956 de 1 000 personnes, et d'un suivi de cohorte la plus cohérente possible. Retenons aussi le pari transdisciplinaire : tout le matériel accumulé implique la mobilisation de disciplines multiples telles les neurosciences, les mathématiques, le droit, la sociologie, l'histoire, l'intelligence artificielle, l'éthique, la littérature, l'informatique, les sciences de la communication, la psychanalyse, les sciences cognitives. Arrêtons-nous sur deux cas : il n'y a pas moins de 1 431 heures d'entretiens audiovisuels recueillis en phase 1 (2016) et ce sont quelque 1350 heures en phase 2 (2018). Quant aux questions de REMEMBER sur les capacités de résilience ou pas, elles devront faire aussi appel aux sciences sociales et humaines pour trouver réponse.

Cela conduit à une forme de manifeste. Il s'agit de susciter, bien au-delà de l'étude que nous menons, une nouvelle science de la mémoire fondée sur les piliers suivants : la transdisciplinarité, à savoir la construction en commun d'un objet de recherche et des protocoles à suivre ; la dialectique entre mémoire individuelle et mémoire collective, car les deux doivent être étudiés en interaction ; la modélisation mathématique qui permet de travailler sur des *Big Data* ; la complexité car la compréhension d'un tout, pour reprendre Edgar Morin, ne se réduit pas à la compréhension des composantes de ce tout.

Novembre les résultats de l'enquête Crédoc phase 1 de juin 2016. Voir aussi sur le site du Crédoc quatre pages sur les études des deux phases. Des articles sont en cours de publication sur les résultats de l'étude REMEMBER, dont Mary, Gagnepain P. Et allí, « Resilience after trauma: the role of memory suppression », *Science*, 14 février 2020.

Liste des abréviations

AFL	Amis de la France libre
ANACR	Association nationale des Anciens Combattants et ami(e)s de la Résistance
ARAC	Association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre
AS	Armée secrète
BCRA	Bureau central de renseignement et d'action
CADI	Centre d'action et de défense des immigrés
CAPM	Centre d'archives du personnel militaire
CFA	Corps franc d'Afrique
CILN	Comité italien de libération nationale
CLN	Comité de libération nationale
CNR	Conseil national de la Résistance
CNT	Confédération nationale du travail
CTE	Compagnies de travailleurs étrangers
DBLE	Demi-brigade de Légion étrangère
DFL	Division française libre
FFI	Forces françaises de l'intérieur
FFL	Forces françaises libres
FLG	France libre de Genève
FNFL	Forces navales françaises libres
FTP	Francs-tireurs parisiens
GTE	Groupements de travailleurs étrangers
IL	Italia Libera
MOI	Main-d'œuvre immigrée
OIT	Organisation internationale du travail
ORA	Organisation de résistance de l'armée
OS	Organisation spéciale
PCF	Parti communiste français

Liste des abréviations

PCI	Parti communiste italien
PSUC	Parti socialiste unifié de Catalogne
REI	Régiment étranger d'infanterie
RMT	Régiment de marche du Tchad
RMVE	Régiments de marche de volontaires étrangers
SHD	Service historique de la Défense
SOE	Special Operations Executive
STO	Service du travail obligatoire
TE	Travailleurs étrangers
UGEVRE	Union des engagés volontaires résistants d'origine étrangère
UPI	Union populaire italienne

Bibliographie indicative

- AGLAN Alya, *La Résistance sacrifiée. Le mouvement « Libération-Nord »*, Paris : Flammarion, 1999.
- AGLAN Alya, FRANK Robert (dir.), *La Guerre-monde 1937-1947*, deux volumes, Paris : Gallimard, 2015.
- AGUDO Sixto, *Los Españoles en la Resistencia Francesa. Y su aportación a la Lucha Antifranquista*, Madrid : Una Luna Ediciones, 2003.
- ALBERTELLI Sébastien, *Les Services secrets de la France Libre. Le bras armé du général de Gaulle*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2012.
- ALTARRIBA Antonio et Kim, *El Arte de Volar*, Edicions de Ponent, 2009. Version française : *L'Art de voler*, Denoël Graphic, 2011.
- ANDRIEU Claire, BRUAUD Phillipe et PIKETTY Guillaume (dir.), *Dictionnaire Charles de Gaulle*, Paris : Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2006.
- ANACR de la Corrèze, *Mémorial de la Résistance et de la Déportation en Corrèze 1940-1945*, Brive, ANACR de la Corrèze, 2015.
- ANDRIEU Claire, *Le Programme commun de la Résistance. Des idées dans la guerre*, Paris : Éditions de l'Érudit, 1984.
- ASSMANN Jan, « Collective Memory and Cultural Identity », *New German Critique*, 65, Cultural History/Cultural Studies, print-été 1995.
- AUBERY Pierre, *Milieux juifs de la France contemporaine*, Paris : Plon, 1962.
- AZÉMA Jean-Pierre (dir.), *Jean Moulin face à l'Histoire*, Paris : Flammarion, 2000.
- AZÉMA Jean-Pierre, BÉDARIDA François, *La France des années noires*, Paris : Seuil, 2000.
- BARBIER Claude, « Le soulèvement savoyard en mars 1943 », *Échos saléviens*, Saint-Julien-en-Genevois, vol. 15, 2006.
- BARCELLINI Serge, WIEVIORKA Annette, *Passant, souviens-toi ! Les lieux des mémoires de la Seconde Guerre mondiale*, Paris : Plon, 1995.

Bibliographie indicative

- BARTLETT Frédéric, *Remembering. A Study in Experimental and Social Psychology*, Cambridge University Press, 1932.
- BARTOSEK Karel, GALLISSOT René, PESCHANSKI Denis (éd.), *De l'exil à la résistance. Réfugiés et immigrés d'Europe centrale en France 1933-1945*, Paris : Arcantère, 1997.
- BASTIDE Roger, *Les Religions africaines au Brésil : contribution à une sociologie des interprétations de civilisation*, Paris : PUF, 1960.
- BECELLONI Antonio, « Antifascistes italiens en France pendant la guerre : parcours aléatoires et identités réversibles », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 46-2, avril-juin 1999.
- BECELLONI Antonio, *La Dernière Vague migratoire italienne en direction de la France (1945-1960) : le poids des structures, la politique des États, les représentations de l'autre*, Thèse de doctorat sous la direction de Jacqueline Brunet, université de Franche-Comté, 1996.
- BIALE David, GALCHINSKY Michael, HESCHEL Susannah (éd.), *Insider/ Outsider. American Jews and Multiculturalism*, Berkeley : University of California Press, 2008.
- BOUCAULT MOSCO, *Des terroristes à la retraite*, Documentaire, France 2, La Cécilia, Ministère de la Culture, République française, 1985.
- BOHEC Jeanne, *La Plastiqueuse à bicyclette*, Édition du Sextant, 2004.
- BROCHE François, CAÏTUCOLI Georges et MURACCIOLE Jean-François (dir.), *Dictionnaire de la France libre*, Paris : Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2010.
- BUTON Phillipe et GUILLON Jean-Marie (dir.), *Les Pouvoirs en France à la Libération*, Paris : Belin, 2002.
- CABANES Bruno (dir.), DODMAN Thomas, MAZUREL Hervé, TEMPEST Gene (coord.), *Une histoire de la guerre du XIX^e siècle à nos jours*, Paris : Seuil, 2018.
- CAMPIOLI Cesare, *Cronache di lotta. Nel movimento operaio reggiano, fra gli esuli antifascisti a Parigi, la resistenza, sindaco di Reggio Emilia*, Parme : Guanda, 1965.
- CATALAN Tiphaine, *Entre mémoire des lieux et lieux de mémoire, quelle place pour une histoire des Espagnols en Limousin ?*, Mémoire de Master 2 sous la direction de Thomas Faye, université de Limoges, 2012.
- CHALINE Émile, SANTARELLI Pierre, *Historique des Forces navales françaises libres*, tome 3 : *Annuaire biographique des officiers des FNFL*, Vincennes : Service historique de la marine, 1999.

- CLAUSEWITZ Carl von, *De la guerre*, Paris : Éditions de Minuit, 1955.
- COLLET Patrick, *Itinéraire d'un Français libres. Jacques-Henri Schloesing*, Sceaux : L'Esprit du livre éditions, 2010.
- COLLINS WEITZ Margaret, *Les Combattantes de l'ombre. Histoire des femmes dans la Résistance 1940-1945*, traduit de l'anglais par Jean-François Gallaud, Paris : Albin Michel, 1997.
- COLLOVALD Annie, GAÏTI Brigitte, « Changer de régime », *Politix*, n° 47, 1999.
- COMMISSION INDÉPENDANTE D'EXPERTS SUISSE-SECONDE GUERRE MONDIALE, *La Suisse, le national-socialisme et la Seconde Guerre mondiale. Rapport final*, Zürich : Pendo, 2002.
- CORNIL-FRERROT Sylvain et OULMONT Philippe (dir.), *Les Français libres et le Monde*, Paris : Nouveau Monde Éditions, 2015.
- COURTOIS Stéphane, PESCHANSKI Denis et RAYSKI Adam, *Le Sang de l'étranger. Les immigrés de la M.O.I. dans la Résistance*, Paris : Fayard, 1989.
- CYRULNIK Boris, PESCHANSKI Denis, *Entretiens. Mémoire et traumatisme : l'individu et la fabrique des grands récits*, INA-Éditions, 2012.
- DAMIANI Rudy, « Les communistes italiens dans la zone interdite (1939-1945) », in PESCHANSKI Denis (éd.), *Vichy 1940-1944. Quaderni e Documenti Inediti di Angelo Tasca*, Paris-Milan : Fondation Feltrinelli-Éditions du CNRS, 1986.
- DELAY Jean, *Les Maladies de la mémoire*, Paris : PUF, 1942.
- DELACOR Regina M., « From Potential Friends to Potential Enemies : The Internment of Hostile Foreigners in France at the Beginning of the Second World War », *Journal of Contemporary History*, 35, n° 3, 2000, p. 361-368.
- DOUZOU Laurent, *La Résistance française : une histoire périlleuse, essai d'historiographie*, Paris : Seuil, 2005.
- DOUZOU Laurent (dir.), *Faire l'histoire de la Résistance*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2010.
- DRAKE David, *Paris at War. 1939-1944*, Belknap Press of Harvard University Press, 2015.
- DUVAL Céline, PIOLINO Pascale, BEJANIN Alexandre *et al.*, « La théorie de l'esprit : aspects conceptuels, évaluation et effets de l'âge », *Revue de neuropsychologie*, 2011/1.
- DUTU Alexandru et DODILLE Norbert (dir.), *L'État des lieux des sciences sociales*, Paris : L'Harmattan, 2000.

- EBBINGHAUS Hermann, *La Mémoire. Recherches de psychologie expérimentale*, Paris : L'Harmattan, 2011.
- EUSTACHE Francis et DESGRANGES Béatrice, *Les Chemins de la mémoire*, Paris : Le Pommier et Inserm, 2010.
- EUSTACHE Francis, GANASCIA Jean-Gabriel, JAFFARD Robert, AMIEVA Hélène, STIEGLER Bernard, THOMAS-ANTÉRION Catherine, PESCHANSKI Denis (dir.), *Mémoire et oubli*, Paris : Le Pommier, 2014.
- EUSTACHE Francis, GANASCIA Jean-Gabriel, JAFFARD Robert, AMIEVA Hélène, STIEGLER Bernard, THOMAS-ANTÉRION Catherine, PESCHANSKI Denis (dir.), *Les Troubles de la mémoire : prévenir, accompagner*, Paris : Le Pommier, 2015.
- EUSTACHE Francis, GANASCIA Jean-Gabriel, JAFFARD Robert, AMIEVA Hélène, STIEGLER Bernard, THOMAS-ANTÉRION Catherine, PESCHANSKI Denis (dir.), *Mémoire et émotions*, Paris : Le Pommier, 2016.
- EUSTACHE Francis, GANASCIA Jean-Gabriel, JAFFARD Robert, AMIEVA Hélène, STIEGLER Bernard, THOMAS-ANTÉRION Catherine, PESCHANSKI Denis (dir.), *Ma mémoire et les autres*, Paris : Le Pommier, 2017.
- EUSTACHE Francis, GANASCIA Jean-Gabriel, JAFFARD Robert, AMIEVA Hélène, STIEGLER Bernard, THOMAS-ANTÉRION Catherine, PESCHANSKI Denis (dir.), *La Mémoire au futur*, Paris : Le Pommier, 2018.
- FALGUERA Narcisse, FIGUÈRES Léo et MANNEVY GARCIA Elida, *Guérilleros en Terre de France. Les Républicains espagnols dans la Résistance française*, Paris : Le Temps des Cerises/Amicale des anciens guérilleros, 2004.
- FASSIO Giulia, « Rappresentazioni ed auto-rappresentazioni dell'Italia e degli Italiani a Grenoble nell'immediato dopoguerra », *Diacronie. Studi di Storia Contemporanea*, n° 5, 11, 2005.
- FOOT Michaël, *Des Anglais dans la Résistance. Le SOE en France*, Paris : Tallandier, 2011.
- GASPAR CELAYA Diego, *La guerra continúa. voluntarios españoles al servicio de la Francia libre (1940-1945)*, Madrid : Marcial Pons, 2015.
- GASPAR CELAYA Diego, « D'un mythe à l'autre. Mémoire et histoire des Espagnols dans la Résistance », *Conserveries mémorielles* [en ligne], n° 20, 2017.
- GASPAR CELAYA Diego, « "Premature Resisters". Spanish Contribution to the French National Defence Campaign in 1939/1940 », *Journal of Modern European History*, Resistance and Collaboration in the Second World War as Transnational Phenomena special issue.

- GILDEA Robert, *Figthers in the Shadows. A new History of the French Resistance*, Harvard University Press, 2015.
- GOLOSETTI Raphaël (dir.), *Mémoires de l'âge du fer*, Paris : Hermann, 2019.
- GUEDJ Jérémy, « S'engager en minorité. Les immigrés et la vie politique dans les Alpes-Maritimes sous la IV^e République », *Parlement[s]*, *Revue d'histoire politique*, n° HS 7, 3/2011.
- GUILLON Jean-Marie et LABORIE Pierre (dir.), *Mémoire et Histoire : la Résistance*, Toulouse : Privat, 1995.
- HALBWACHS Maurice, *Les Cadres sociaux de la mémoire* ; *id.*, *La Mémoire collective*, Paris, 1950, Albin Michel, 1997.
- HELM Sarah, *Vera Atkins, une femme de l'ombre*, Paris : Seuil, 2010.
- HOLBAN Boris, *Testament. Après 45 ans de silence, le chef militaire des FTP-MOI de Paris parle*, Paris : Calmann-Lévy, 1989.
- HUBER Peter, HUG Ralph, *Die Schweizer Spanienfreiwilligen. Biografisches Handbuch*, Zürich : Rotpunkt verlag, 2009.
- HUBER Peter, *Fluchtpunkt Fremdenlegion. Schweizer im Indochina- und im Algerienkrieg, 1945-1962*, Zürich : Chronos Verlag, 2017.
- JANET Pierre, *L'Évolution de la mémoire et la notion du temps. Leçons au Collège de France 1927-1928*, Paris : L'Harmattan, 2006.
- JENNINGS Eric, *La France libre fut africaine*, Paris : Perrin, 2014.
- JUDT Tony, *Un passé imparfait. Les intellectuels en France (1944-1956)*, Paris : Fayard, 1992.
- KLARSELD Serge, *Vichy-Auschwitz*, Paris : Fayard, 1983.
- KOJITSKY Raymond, *Pivert. Histoire d'un résistant ordinaire, écrit par Daniel Goldenberg*, Paris : Calmann-Lévy, 1990.
- KOLLER Christian, HUBER Peter, « Armut, Arbeit, Abenteuer – Sozialprofil und Motivationsstruktur von Schweizer Söldnern in der Moderne », *Vierteljahrschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte*, 2015, 1.
- KUNZI Daniel, *Un Suisse à part, Georges-Henri Pointet*, 2000.
- LACOUR-ASTOL Catherine, *Le Genre de la Résistance. La Résistance féminine dans le Nord de la France*, Paris : Presses de SciencePo, 2015.
- LAHARIE Claude, *Le Camp de Gurs*, Paris : J&D Atlantica, 1978.
- LAROCHE Gaston, MATLINE Boris, *On les nommait des étrangers. Les immigrés dans la Résistance*, Paris : Les Éditeurs français réunis, 1965.
- LAVABRE Marie-Claire, *Le Fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Paris : Presses de Sciences Po, 1994.

Bibliographie indicative

- LE BÉGUEC Gilles et PESCHANSKI Denis (dir.), *Les Élités locales dans la tourmente. Du Front populaire aux années cinquante*, Paris : CNRS, 2000.
- LEGER Eva, *La Mémoire de la révolution espagnole dans la France d'aujourd'hui*, Mémoire de Master 2 sous la direction d'Eduardo Ramos-Izquierdo, université de Limoges, 2007.
- LEGER Eva, *L'Exil républicain espagnol en Limousin : Cartographie des mémoires, des imaginaires et des appartenances*, Thèse de doctorat en études hispaniques sous la direction de Marie-Claude Chaput, université Paris-Ouest-Nanterre.
- LIAIGRE Franck, *Les FTP. Nouvelle histoire d'une Résistance*, 2015, Paris : Perrin, 2015.
- LOEBELL Irène, *Man konnte doch nicht neutral sein...*, 1995.
- LONDON GERARD Artur, *Se levantaron antes del alba*, Barcelone : Península, 2006.
- MACKENZIE William, *The Secret History of SOE. Special Operations Executive 1940-1945*, Londres : St Ermin's, 2000.
- MALLE Carine, DESGRANGES Béatrice, PESCHANSKI Denis, EUSTACHE Francis, « La mémoire autobiographique : entre mémoire individuelle et mémoire collective », *Lettre du neurologue*, vol. XXII, n° 3, mars 2018.
- MARCOT François (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance*, Paris : Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2005.
- MARCELLINO Guglielmo, « Italiani a Parigi sotto l'occupazione nazista », *Patria Indipendente*, n° 7-8, 23 avril 1977.
- MERCHÁN TEJERO Francisca (dir.), *Memorias del olvido. La contribución de los Republicanos españoles a la Resistencia y a la Liberación de Francia : 1939-1945*, Paris : Federación de Asociaciones y Centros de Emigrantes Españoles en Francia, 1996.
- MICHEL Henri, *Pétain, Darlan, Laval. Trois politiques ?*, Paris : Flammarion, 1972.
- MILZA Pierre, PESCHANSKI Denis, CUESTA BUSTILLO Josephina, PERONA Gianni (dir.), *Exils et migration*, Paris : L'Harmattan, 2000.
- MONNIER Éric, EXCHAQUET-MONNIER Brigitte, *Retour à la vie. L'accueil en Suisse romande d'anciennes déportées françaises de la Résistance (1945-1947)*, Neuchâtel : Alphil, 2013.
- MORANINO Luigi, *Piero Pajetta Nedo un combattente per la libertà*, Taino : Associazione culturale Elvira Berrini Pajetta, 1995.

- MOUThON Pierre, *Résistance, occupation, collaboration*, Épinal : Le Sapin d'or, 1993.
- MURACCIOLE Jean-François, *Histoire de la résistance en France*, Paris : PUF, 2003.
- MURACCIOLE Jean-François, *Les Français libres. L'autre Résistance*, Paris : Tallandier, 2009.
- NOIRIEL Gérard, *Immigration, antisémitisme et racisme en France*, Paris : Fayard, 2007.
- NORA Pierre, *Les Lieux de mémoire*, Paris : Gallimard, 1984.
- PANE Caroline, *Francia Italia in Mostra. Les expositions comme observatoires des relations franco-italiennes dans la construction d'une diplomatie culturelle européenne après la Seconde Guerre mondiale*, Thèse de doctorat non publiée, Aix-Marseille université, 2016.
- PARROTIN Marc, *Immigrés dans la Résistance en Creuse*, Ahun : Éditions Verso, 1998.
- PAVONE Eva, *Gli emigrati antifascisti italiani a Parigi, tra lotta di Liberazione e memoria della Resistenza*, Thèse de doctorat, Università degli Studi di Firenze, mars 2014.
- PAXTON Robert O. et MARRUS Michaël R., *Vichy et les Juifs*, Paris : Calmann-Lévy, 1981.
- PAXTON Robert O., *La France de Vichy*, Paris : Seuil, 1973.
- PIKETTY Guillaume, *Pierre Brossolette. Un héros de la Résistance*, Paris : Odile Jacob, 1998.
- PROST Antoine (dir.), *La Résistance, une histoire sociale*, Paris : Éditions de l'Atelier, 1997.
- ROASIO Antonio, « Note sulla storia del partito dal 1937 al 1943 », *Critica Marxista*, mars-juin, n° 2-3, 1972.
- ROUSSO Henry, *Le Syndrome de Vichy. De 1944 à nos jours*, Paris : Seuil, 1990.
- ROUSSO Henry, *Vichy. L'événement, la mémoire, l'histoire*, Paris : Folio histoire, 1992.
- SAYAD Abdelmalek, « Immigration et "pensée d'État" », in *La Double Absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris : Seuil, 1999.
- SCHIAPPARELLI Stefano, *Ricordi di un fuoruscito*, Milan : Edizioni del Calendario, 1971.
- SCHOR Ralph, *Histoire de l'immigration en France. De la fin du XIX^e siècle à nos jours*, Paris : Armand Colin, 1996.

Bibliographie indicative

- SEMELIN Jacques, *Sans armes face à Hitler. La résistance civile en Europe 1939-1945*, Paris : Les Arènes, 2013.
- SERRANO Secundino, *La última gesta*, Madrid : Aguilar Ediciones, 2005.
- ULMI Nic, HUBER Peter, *Les Combattants suisses en Espagne républicaine (1936-1939)*, Lausanne : Antipodes, 2013.
- VAN DONGEN Luc, « Des Suisses dans la Résistance française (1944-1945) », in PORRET Michel, FAYET Jean-François et al. (éd.), *Guerres et Paix. Mélanges offerts à Jean-Claude Favez*, Genève : Georg, 2000.
- VIAL Éric, « Les immigrés italiens dans la vie politique française », *Parlement[s]. Revue d'histoire politique* (dossier « Une France des sans-voix ? Immigration et vie politique en France [XIX^e-XX^e siècles], coordonné par SCHOR Ralph et GUEDJ Jérémy », n° 27, 2018, p. 34-35).
- VIANTE Auguste, *D'un monde à l'autre. Journal d'un intellectuel jurassien au Québec*, vol. 1 : mars 1939-novembre 1942, Québec et Paris : Les Presses de l'université Laval/L'Harmattan/Éditions Communication jurassienne et européenne, 2001.
- VILANOVA Antonio, *Los olvidados. Los exiliados españoles en la Segunda Guerra Mundial*, Paris : Ruedo Ibérico, 1969.
- WEBER Max, *Économie et société*, Paris : Plon, 1971.
- WEBER Max, *Le Savant et le Politique*, Paris : La Découverte, 2003.
- WIEVIORKA Olivier, « Guerre civile à la française ? Le cas des années sombres (1940-1945) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 85, 2005/1.
- WIEVIORKA Olivier, *Histoire de la Résistance. 1940-1945*, Paris : Perrin, 2013.
- WIEVIORKA Olivier, *La Mémoire désunie. Le souvenir politique des années sombres, de la Libération à nos jours*, Paris : Seuil, 2010.
- WIEVIORKA Olivier, *Une histoire de la Résistance en Europe occidentale*, Paris : Perrin, 2017.
- WIHTOL DE WENDEN Catherine, *Les Immigrés et la politique. Cent cinquante ans d'évolution*, Paris : Presses de la FNSP, 1988, p. 105.

Notices biographiques

Claude Barbier est docteur en histoire contemporaine de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Historien, consultant indépendant, il a consacré sa thèse de doctorat au Maquis de Glières, publiée en 2014 sous le titre *Le Maquis de Glières. Mythe et réalité*. Spécialiste de la Résistance en Savoie, il a poursuivi ses recherches en s'intéressant aux archives françaises, britanniques, américaines, suisses et allemandes.

Tiphaine Catalan prépare une thèse sur *Les Espagnol-e-s dans la Résistance en Limousin : parcours individuels et constructions des identités, 1940-1944*, en s'intéressant notamment aux rapports aux autres multiples et à la violence, sous la direction de Mercedes Yusta Rodrigo, à l'université Paris-VIII. Certifiée d'espagnol, elle enseigne actuellement à l'université de Limoges.

Sylvain Cornil-Ferrot est professeur d'histoire-géographie, détaché auprès de la Fondation de la France libre en qualité de responsable des recherches historiques. Il prépare une thèse sur « l'Association des Français Libres (1945-2000) » à l'université Savoie-Mont-Blanc, sous la direction de Frédéric Turpin. Il a co-dirigé les actes du colloque *Les Français libres et le monde* (Nouveau Monde Éditions, 2015).

Diego Gaspar Celaya est docteur en histoire et enseignant-chercheur à l'université de Saragosse. Les deux thèmes principaux de ses recherches sont : l'exil espagnol arrivé en France en conséquence de la Guerre Civile espagnole, et l'étude de l'histoire et la mémoire de la participation étrangère (notamment espagnole) dans la Résistance en France. Il a dernièrement publié : « "Premature Resisters". Spanish Contribution to the French National Defence Campaign in 1939/1940 » (*Journal of Modern European History*, vol. 16, 2018/2) et *La Guerra continua. Voluntarios españoles al servicio de*

la Francia libre (1940-1945) (2015). Ses recherches actuelles sont consacrées à l'étude de l'histoire de « la Nueve » et ses hommes, et à l'analyse des différentes interprétations positives et constructions mythiques qui – ces dernières années – ont placé cette unité à la pointe de la participation espagnole à la résistance en France.

Marie-Laure Graf est doctorante en histoire suisse à l'université de Genève. Ses recherches sont centrées sur la Suisse et son rapport à la période de la Seconde Guerre mondiale, notamment en termes de mémoire. Sa thèse, sous la direction de la professeure Irène Herrmann, porte sur l'appréhension de la société helvétique des Suisses s'étant engagés au sein de la Résistance française.

Jérémy Guedj est docteur en histoire contemporaine de l'université de Nice et membre du Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine (CMMC). Il enseigne dans cette université ainsi qu'à Sciences-Po Paris (campus de Menton). Ses recherches portent en général sur l'histoire des minorités en France et en Méditerranée.

Irène Herrmann est professeure ordinaire en histoire transnationale de la Suisse à l'université de Genève. Ses recherches portent sur la gestion des conflits, les usages partisans du passé, les mécanismes conceptuels et la réception du politique, tant en Suisse qu'en Russie. Elle a travaillé à différents projets de recherches FNS dans ces deux pays. Elle est membre du *board* de *Concepta-International Research School in Conceptual History and Political Thought*, de l'*Association for Political History*, du réseau *Politics-Debates-Concepts/Politik-Debatten-Begriffe*, et membre du comité scientifique de la *Revue d'histoire du XIX^e siècle*.

Peter Huber est privat-docent en histoire du XIX^e et XX^e siècles et chargé de cours à l'université de Bâle. Il a publié plusieurs ouvrages, en particulier sur les Suisses dans l'International communiste (*Ko-minintern*), sur les volontaires suisses dans la guerre d'Espagne ainsi que sur les légionnaires suisses dans les guerres d'Indochine et d'Algérie. L'ouvrage sur les environ quatre cents Suisses dans les Forces françaises libres (FFL) et les Forces françaises de l'intérieur (FFI) paraîtra prochainement.

Eva Pavone est docteur de recherche en histoire contemporaine depuis 2014 à l'université de Florence. Ses sujets de recherche se concentrent sur l'histoire de l'émigration italienne en France, l'histoire de l'exil antifasciste, l'histoire des Italiens dans la Résistance française, les politiques de mémoire dans la seconde moitié du 1900 et la mémoire des étrangers dans la Résistance française. Elle a notamment publié « Parigi 1940-1944 : la Resistenza degli italiani al Nazismo in Italia Contemporanea », (*Rivista dell'Istituto Nazionale Ferruccio Parri*, Franco Angeli Edizioni, n° 284/2017) ainsi que « *I garibaldini di Parigi e la commemorazione dei Fratelli Rosselli* » (*Carlo e Nello Rosselli nell'80° dell'assassinio, Atti del Convegno Internazionale di Parigi, 6 giugno 2017*, Quaderni del Circolo Rosselli, n° 2-3 2017, anno XXXVII, fascicolo 128). Elle est, depuis 2011, chercheuse à la Fondation Cesifin Alberto Predieri de Florence.

Denis Peschanski, directeur scientifique adjoint au CNRS, Denis Peschanski est un spécialiste de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale. Depuis quelques années, ses recherches se focalisent sur la mémoire et les interactions entre mémoire individuelle et mémoire collective.

Guillaume Pollack est doctorant en histoire contemporaine à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Ses recherches portent sur les réseaux de résistance durant la Seconde Guerre mondiale et l'engagement des femmes dans les services secrets alliés.

Daniele Sacco Zirio a été diplômé en 2014 à l'Ehess, sous la direction de Marc Olivier Baurch. Il est actuellement doctorant en histoire à l'ED des universités de Padoue, Venise et Vérone, il conduit une recherche intitulée « *Épurer la colonie italienne* ». *Les Italiens en France entre jugement, immigration et relations internationales (1944-1949)*, sous la direction du professeur Renato Camurri (université de Vérone).

Table des matières

En guise d'introduction...

Irène HERRMANN et Marie-Laure GRAF 9

Les Espagnols dans la Résistance 21

Qui sont les résistants espagnols du Limousin ?

Motivations & identités

Tiphaine CATALAN..... 23

Résister en exil : des Espagnols au service de la France libre

Diego GASPARD CELAYA..... 45

Les Italiens dans la Résistance..... 67

*Les Italiens de la main-d'œuvre immigrée, de la Résistance
au nazisme à la mémoire*

Eva PAVONE 69

*La Résistance après la Résistance. Réappropriation et prolongement
de l'engagement des immigrés italiens au lendemain
de la Libération (1944-1948)*

Daniele SACCO ZIRIO..... 91

Hors de l'Europe 109

Nancy Wake, une Australienne dans la Résistance

Guillaume POLLACK..... 111

La Suisse, les Suisses et la Résistance 135

*466 Suisses dans la Résistance : origine socioculturelle
et motivations*

Peter HUBER 137

Table des matières

<i>Traces et mémoires des Suisses dans la Résistance française</i> Marie-Laure GRAF.....	175
<i>La section suisse de l'association des Français libres</i> Sylvain CORNIL-FRERROT.....	187
Mémoire(s) proche(s) et lointaine(s).....	211
<i>Quand l'État s'évapore... assassinats, meurtres et exécutions sommaires Haute-Savoie 1943-1944</i> Claude BARBIER.....	213
<i>Aux étrangers, la patrie reconnaissante ? La place politique et mémorielle des résistants étrangers dans la France de l'après-guerre (1944-1950)</i> Jérémy GUEDJ.....	227
En guise d'épilogue... La mémoire collective en questions Denis PESCHANSKI.....	251
Liste des abréviations.....	271
Bibliographie indicative.....	273
Notices biographiques	281

